Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15887 – 7 F — SAMEDI 24 FÉVRIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Excédent historique pour le commerce extérieur en 1995

LA FRANCE a enregistré un excédent commercial historique de 104,5 milliards de francs en 1995, selon les statistiques publiées vendredi 23 février par les Douanes. Pour la quatrième année consécutive, la balance est positive, preuve que l'économie hexagonale est devenue structurellement bénéficiaire. Le Japon et les Etats-Unis – profitant de la faiblesse du dollar –, sont parmi les rares grands pays avec lesquels la France accuse encore des déficits importants.

Les échanges s'améliorent nettement en revanche avec les pays asiatiques en développement rapide et ceux de l'Union européenne. Même si les industriels, comme PSA ou Renault, vendent à perte en raison des dévaluations de la lire, cette évolution favorable est particulièrement sensible en Italie. Ainsi la compétitivité des entreprises s'améliore-t-elle même si les pertes de parts de marché sont seulement freinées.

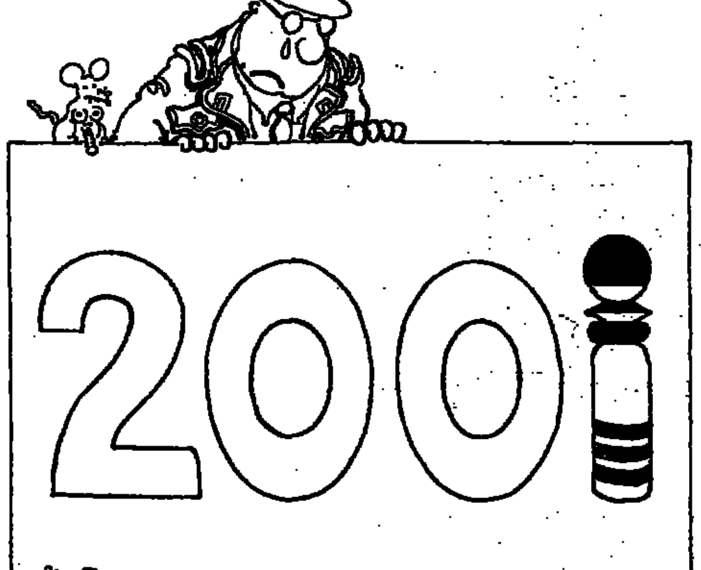
Lire page 18

M. Chirac annonce la suppression du service militaire dans six ans

Le budget de la défense sera réduit de 100 milliards de francs de 1997 à 2001

LA NOUVELLE politique de défense de la France a été exposée par Jacques Chirac au cours d'un entretien en direct sur TF 1 et sur France 2 jeudi 22 février. Déclarant d'emblée que *« notre outil de défense, aujourd'hui, est tout à fait inadapté »*, le président de la République a expliqué qu'*« une défense moderne »* ne peut être assurée *« que dans le cadre d'une armée professionnelle »*. Il a confirmé que cette évolution se fera en six ans et amènera les effectifs des armées de 500 000, actuellement, à 350 000.

Le chef de l'Etat a annoncé la fin de l'armée de conscription en 2001. M. Chirac a écarté, pour des raisons juridiques, l'hypothèse d'un référendum sur le passage à l'armée professionnelle. Il a envisagé deux options pour le remplacement du service militaire : celle d'un service civil obligatoire, mais elle se heurte, a-t-il dit, à la Convention européenne des droits de l'homme, qui proscrit le travail obligatoire ; celle d'un service volontaire, *« avec des incitations »*, destiné à permettre aux jeunes qui le désireront de consacrer six ou dix mois à des tâches collectives de prévention, de sécurité ou de lutte contre la *« fracture sociale »*. Il a annoncé l'organisation d'une consultation des jeunes sur ce sujet, avant un débat et un vote au Parlement.



Le budget de la défense sera amputé de 100 milliards de francs, entre 1997 et 2001, par rapport aux besoins exprimés par les états-majors. S'engageant *« personnellement »* à faire en sorte que la restructuration de l'industrie de défense se fasse sans dégâts dans les régions concernées, M. Chirac a récusé le chiffre de 50 000 emplois menacés, avancé dans deux rapports établis par des parlementaires RPR. Il s'est dit *« persuadé »* que *« dans les années qui viennent, une forte croissance permettra au pays d'améliorer les performances qui sont les siennes »*.

Jean Paul II lève le secret des débats pour l'élection de son successeur

L'ASSEMBLÉE des cardinaux (conclave) qui désignera le successeur de Jean Paul II ne ressemblera pas à celle qui l'avait élue, le 16 octobre 1978. Le Vatican a publié, vendredi 23 février, une Constitution apostolique modifiant les règles de la vacance suivant la mort du pape et l'élection de son successeur. Le collège électoral – un maximum de cent vingt cardinaux âgés de moins de quatre-vingts ans – est inchangé, de même que la majorité des deux-tiers des suffrages. Mais Jean Paul II lève un certain nombre des obligations traditionnelles liées à la « clôture » des électeurs et au secret du conclave. Ainsi les cardinaux ne résideront plus à la Chapelle Sixtine (où seront maintenues les opérations de vote). De même, le secret sera limité au scrutin proprement dit. Derrière des changements apparemment techniques, c'est le style, le déroulement et la durée des conclaves qui risquent d'être modifiés.

Lire page 31

■ Un prêt historique pour la Russie

Le Fonds monétaire international attribue à Moscou un crédit de 50 milliards de francs. p. 2

■ Le directeur de la Banque centrale américaine reconduit

Bill Clinton a renouvelé le mandat d'Alan Greenspan à la tête de la banque centrale américaine. Ce choix a été bien accueilli à Wall Street. p. 19

■ Le tamoxifène en débat

En dépit des risques cancérigènes du tamoxifène, les femmes atteintes du cancer du sein ne doivent pas interrompre leur traitement. p. 31

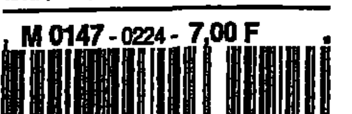
■ Les images font la synthèse

La diffusion d'images de synthèse d'une qualité équivalente à celle des images réelles se heurte encore à la limitation de la puissance de calcul des ordinateurs. p. 22

■ Le Festival d'Aix critiqué

Les conseillers de la chambre régionale des comptes constatent la mauvaise gestion du grand rendez-vous français de l'art lyrique. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0224 - 7,00 F

Du mariage au divorce à l'américaine...

WASHINGTON
de notre correspondante

L'une des têtes pensantes du conservatisme éclairé aux Etats-Unis, Bill Bennett, provoqua une belle surprise chez ses amis, il y a deux ans, en accusant le divorce d'infliger davantage de dégâts dans le monde de l'enfance que le mouvement homosexuel. Mais quelques mois plus tard, une étude révélait que les jeunes de 16 à 25 ans formaient la catégorie la plus favorable à un durcissement de la procédure du divorce – la première génération des enfants du divorce facile. Selon les chiffres les plus souvent cités, la moitié des premiers mariages aux Etats-Unis ne se soldent-ils pas par un échec ?

La réaction des jeunes américains semble aujourd'hui porter ses fruits : dans plusieurs Etats, des initiatives législatives tentent de rendre le divorce plus difficile. En 1969, sous l'impulsion d'un gouverneur nommé Ronald Reagan, la Californie fut le premier Etat à adopter le *« divorce sans faute »* : grâce à cette procédure simplifiée, il devenait possible pour un conjoint d'obtenir le divorce même si l'autre ne le souhaitait pas, sans avoir à prouver qu'il y avait eu faute. En quelques années, l'ensemble des Etats américains s'alignaient sur la Californie, généralisant la technique du divorce facile. Dans les vingt-cinq ans qui suivirent, le nombre de divorces augmenta de 30 %.

Ces statistiques sont venues alimenter une inquiétude croissante sur la dislocation de la famille américaine. Au point que Jessie Dalman, élue républicaine au Parlement du Michigan, a présenté dans son Etat une proposition de loi abrogeant le divorce sans faute. Pour divorcer sans le consentement de son époux ou de son épouse, un conjoint devrait désormais prouver qu'il y a eu faute et accepter de participer à des séances de conciliation. Si le texte conserve la possibilité de divorcer par consentement mutuel, il impose aux conjoints avec enfants de se plier à plusieurs séances de conciliation.

D'autres Etats étudient des initiatives similaires, émanant généralement de la droite chrétienne. Erreur, s'alarment les partisans du divorce facile et les associations de femmes battues : ce retour en arrière contraindrait de nouveau les couples à mentir, tricher, lancer un détective privé aux trousses du conjoint suspect ou obliger des femmes à continuer à vivre avec un mari violent. *« Compliquer la tâche des personnes qui cherchent à fuir un mariage brisé semble cruel et contre-productif »*, estimait la semaine dernière un éditorial du *New York Times*.

Pour d'autres, comme ce lecteur du New Jersey, *« ce n'est pas le divorce qui est trop facile, c'est le mariage. Dans certains Etats, il suffit de quelques dollars et d'un officier judiciaire »*. Bref, les époux s'engagent à la légère et courent droit à l'échec. Dans le Maryland, une proposition de loi demande l'instauration d'un délai de soixante jours entre la publication des bans et le mariage, à moins que les futurs époux ne s'engagent à suivre une préparation au mariage. L'idée fait son chemin : déjà, une trentaine de villes américaines proposent des programmes laïcs de préparation au mariage, avec des délais de quatre à six mois pour affronter l'épreuve.

Sylvie Kauffmann

Questions sur la mission des collèges


FRANÇOIS BAYROU

IL Y A BIENTÔT trois ans, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, avait fait de la réforme du collège sa grande ambition. Pourtant, malgré quelques réformes de structure aux effets incertains, le collège demeure le maillon faible du système éducatif. Or, c'est de la classe de sixième à celle de troisième que se nouent les destins scolaires et sociaux, que se forgent les inégalités. En filigrane du débat qui se développe sur la violence à l'école, apparaît de nouveau posée la question de la mission du collège alors que les procédures d'orientation, officielles ou improvisées, sont mises en cause.

De la fabrication systématique de classes de « bons » et de « mauvais » dans des établissements difficiles à l'organisation d'une voie professionnelle courte dès l'âge de quatorze ans, la « machine à trier » fonctionne de manière chaotique. François Bayrou, qui entend repenser ces procédures d'orientation, n'a toujours pas fait part de ses projets. La commission Fauroux, chargée de réfléchir sur l'avenir du système éducatif, estime pour sa part indispensable de mieux préparer, dès la classe de sixième, les élèves à des choix décisifs.

Lire page 12 et le point de vue de Philippe Meirieu page 16

Les désenchantés du socialisme espagnol

MADRID
de notre correspondant

« J'ai bien compris le message », avait lancé, rayonnant, Felipe Gonzalez, au soir du 6 juin 1993, après la dernière victoire électorale du Parti socialiste. *« Le message est un message de changement »*, avait précisé le président du gouvernement, principal artisan d'un succès qui n'offrait aux socialistes qu'une majorité relative après trois mandats d'une majorité absolue. Sept mois plus tard, fin 1993, pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1982, le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) était devancé dans les sondages par son rival de droite, le Parti populaire (PP).

Depuis, l'avantage du PP n'a cessé de s'accroître et a permis à son président, José Maria Aznar, de remporter facilement les élections européennes de juin 1994 et plus nettement encore les municipales et les régionales de mai 1995. A moins de dix jours du scrutin législatif du 3 mars, le rapport de forces ne s'est pas inversé. Le *cambio* du *cambio* (le changement du changement), thème de la campagne du PSOE en 1993, n'aurait-il pas eu lieu ?

Il y eut bien une politique d'ouverture, une volonté de lutter contre la corruption, des tentatives de dialogue, notamment avec les syndicats, mais la profonde dépression économique enregistrée en 1993 et les scandales à répétition qui ont suivi ont gâché tous les efforts. Rattrapé par un passé laxiste, le gouvernement a dû sans arrêt colmater les fissures qui s'ouvraient de toutes parts.

Faut-il rappeler la longue liste des scandales qui ont discrédité un régime aux abois ? Du cas de Mariano Rubio, ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, à celui de Luis Roldan, directeur général de la Guardia Civil, accusés de malversations multiples, en passant par l'affaire des écoutes téléphoniques, le dossier explosif des GAL (Groupes antiterroristes de libération), le feuilleton de Banesto (quatrième banque espagnole) avec l'incarcération du banquier Mario Conde, sans oublier les pousuites pour détournements engagées contre la directrice du *Bulletin officiel de l'Etat*, Carmen Salanueva.

La liste n'est pas exhaustive. Ouverte par la démission du vice-président du gouvernement Alfonso Guerra en raison des pratiques douteuses de son frère Juan, elle a été nourrie notamment par les révélations sur le financement occulte du PSOE, l'affaire Filesa. La mise en accusation de José Barrionuevo, ancien ministre de l'intérieur, dans l'affaire des GAL, a clos cette trop longue litanie largement alimentée et exploitée par une presse d'opposition pressée d'en finir avec Felipe Gonzalez.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les socialistes aient laissé beaucoup de supporteurs en route.

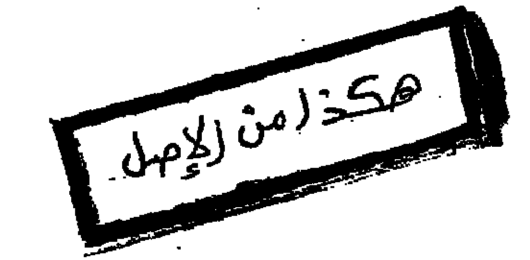
Michel Bôle-Richard

Lire la suite page 17

Cinquante ans d'épique

L'ÉQUIPE fêtera ses cinquante ans le 28 février. Dans un style qui associe l'information, la technique et le lyrisme, le quotidien sportif rend compte d'événements le plus souvent heureux en célébrant les exploits des champions. Dans ses colonnes, Antoine Blondin et quelques écrivains ont donné au journalisme sportif ses lettres de noblesse. Afin d'améliorer et de stabiliser ses ventes en milieu de semaine, le journal a aussi contribué à créer l'actualité en organisant des compétitions comme le Tour de France et les grandes classiques du cyclisme ou en jetant les bases des Coupes d'Europe de football, de basket-ball ou encore de la Coupe du monde de ski. Plus qu'un quotidien, *L'Equipe* est ainsi devenu en cinquante ans une véritable institution pour le mouvement sportif.

Lire page 15



AIDE **Le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, a annoncé, jeudi 22 février, l'octroi d'un prêt de 10,2 milliards de dollars à la Russie en précisant que le programme économique présenté par le gouvernement russe offrait les garanties nécessaires en matière de privatisations, de maîtrise de l'inflation et de dépenses budgétaires. ● CE PRÊT, le plus important jamais accordé par le FMI après celui octroyé au Mexique au début de 1995, porte à plus de 22 milliards de dollars l'ensemble des crédits obtenus du Fonds par Moscou depuis 1992. ● IL N'EST POURTANT pas certain que cette aide internationale massive soit un argument électoral décisif pour Boris Eltsine à quatre mois de l'élection présidentielle. La population russe juge en effet cette aide humiliante et craint qu'elle ne soit détournée au lieu de servir à améliorer son sort.**

La Russie obtient un prêt « historique » du FMI de 50 milliards de francs

En attribuant ce crédit à Moscou, le Fonds monétaire international apporte aussi son soutien à Boris Eltsine à quatre mois de l'élection présidentielle du 16 juin

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

En annonçant à Moscou, jeudi 22 février, l'octroi par le Fonds monétaire international d'un concours de 10,2 milliards de dollars (environ 50 milliards de francs) à la Russie, le prêt le plus important consenti par cette institution après celui accordé en février 1995 au Mexique en pleine tourmente financière, Michel Camdessus, directeur général du FMI, a mis fin à un suspense de plusieurs semaines : le Fonds allait-il vraiment consentir à la Russie un prêt d'un montant « historique », quatre mois à peine avant des élections présidentielles qui pourraient voir le retour des communistes à la tête de l'Etat ? Les travaux sur l'octroi d'une « *facilité élargie* », un soutien financier à moyen terme, avaient commencé à l'automne 1995. Mais la situation politique troublée, les incertitudes sur les priorités économiques après les élections législatives de décembre, laissaient planer le doute.

Les « *facilités élargies* » visent à assurer les bases d'un développement économique à moyen terme : elles sont régulièrement consenties à des Etats qui s'engagent sur des programmes ambitieux de restructuration ; ce fut le cas, récemment, de l'Inde ou de la Tunisie. Dans le cas de la Russie, bien sûr, un tel concours prend une dimension politique. Comment ne pas y voir un soutien à Boris Eltsine, qui paraît le meilleur rempart, aux yeux des dirigeants occidentaux, contre un président communiste ? Tout d'abord, le FMI affirme que ses crédits sont versés à des Etats, et non à des dirigeants : comme le soulignait jeudi à Moscou Michel Camdessus, « *si nous ne soutenions pas la Russie aujourd'hui, on nous accuserait aussi de prendre parti, et ce serait mal* ».

Il n'en reste pas moins que les versements de l'accord de confirmation (« *stand by* ») viennent à peine de s'achever et que, même si l'enchaînement immédiat des deux programmes est préférable, une période relativement longue s'écoule parfois entre la fin d'un « *stand by* » et le déblocage d'une « *facilité élargie* ».

« CHOIX SOUVERAIN »

D'autre part, le voyage du directeur général du FMI intervient après les prises de position des principales capitales occidentales en faveur de Boris Eltsine. Quarante-huit heures à peine avant M. Camdessus, c'est le chancelier allemand Helmut Kohl qui se trouvait à Moscou et déclarait son soutien au président actuel. Et quelques jours plus tôt, lors de son voyage à Ekaterinbourg, Boris Eltsine avait affirmé qu'après les réactions négatives à ses annonces de nouvelles dépenses sociales il avait téléphoné à Bill Clinton, Jacques Chirac, Helmut Kohl et John Major. « *Je leur ai dit que le FMI était mécontent, que c'était injuste, et ça s'est arrangé* », a-t-il lancé.

Enfin, le montant du nouveau concours, de 10,2 milliards de dollars, est resté incertain jusqu'à la dernière minute. Ces dernières semaines, le chiffre de 9 milliards était souvent annoncé, mais, mardi, la partie russe a soudain demandé un crédit d'un montant de 12 milliards. Lorsque l'on songe qu'un apport de 3 milliards représente un engagement considérable du Fonds dans un pays, on se dit que l'immensité du territoire et des besoins de la Russie n'expliquent peut-être pas à eux seuls que l'on ne soit plus à 3 milliards près. Surtout lorsqu'il s'agit d'un Etat aux « *besoins limités en matière de balance des paiements* ».

Les concours du Fonds monétaire viennent en effet renforcer les réserves de changes d'un pays et n'approvisionnent pas directement le budget de l'Etat. M. Camdessus a donc pu répondre aux journalistes l'accusant de financer la guerre en Tchétchénie que la part des dépenses budgétaires consacrée aux ministères stratégiques comme la défense n'était pas en Russie très supérieure à celle des principaux pays industriels, et que les allocations de crédits relevaient d'un « *choix souverain* » du pays. D'autres institutions ont pour mission d'étudier le respect des droits de l'homme, comme le Conseil de l'Europe, qui vient d'accueillir la Russie en son sein, a rappelé laconiquement le directeur général du FMI, ajoutant qu'il se réjouissait des projets russes de « *reconstruction* » de la Tchétchénie.

Une remise en cause du crédit en cas de victoire d'un candidat communiste aux élections serait-elle concevable ? Officiellement, les statuts du FMI lui interdisent d'exercer sa conditionalité sur des critères politiques. Le Fonds ne pourrait donc pas refermer son coffre immédiatement après le second tour. Il serait toujours temps, en revanche, pour ses responsables de changer leur fusil d'épaule, en cas de réorientation majeure de la politique économique, comme ce fut le cas, par exemple, au Nigeria. Car le conseil d'administration du FMI, qui se prononcera sur le crédit ces prochaines semaines, devra ensuite donner son accord, mois par mois, à chacun des versements. La première année, Moscou devrait recevoir 4 milliards de dollars, soit près de 350 millions soumis chaque mois à l'approbation des quelque cent quatre-vingts pays membres du Fonds.

Les versements de la « *facilité* » sont soumis au respect par la Russie d'engagements précis en matière de prix, de déficit budgétaire et de réformes structurelles. Ainsi, en 1996, Moscou devra ramener la hausse des prix mensuelle à 1 % et contenir son déficit budgétaire à 4 % de son produit intérieur brut.

Mais entre le FMI, préoccupé de la définition d'une stratégie pour les trois prochaines années, et le gouvernement russe, en mauvaise posture pour affronter le suffrage universel dans quelques mois, la rédaction d'un projet commun était malaisée. Le Fonds réclame bien sûr la poursuite des privatisations, une meilleure supervision du système bancaire, ainsi qu'un ensemble de réformes structurelles, notamment celles de la fiscalité, qui doivent permettre d'augmenter les recettes de l'Etat, et de pallier la suppression des taxes à l'exportation, prévue pour l'été, y compris pour le pétrole. Car « *les revenus de l'Etat doivent se situer à un niveau normal pour un pays qui a atteint ce niveau de développement* ». A très court terme, M. Camdessus encourage M. Eltsine à tenir sa promesse, jugée électorale, d'assurer le paiement des arriérés de salaires.

« *Depuis les élections législatives de décembre, il est de bon ton dans les chancelleries de s'entretenir avec des personnalités communistes* », ironisait un cadre occidental vivant à Moscou. M. Camdessus ne pouvait manquer de rencontrer des communistes à la Douma, qu'ils dominent désormais. Le directeur général du FMI s'y est vu reprocher le manque de transparence des négociations entre le Fonds et le gouvernement, et la rigidité des objectifs économiques. Il a rappelé que son programme visait la croissance et l'élévation du niveau de vie, que la diminution de l'inflation était primordiale pour soulager les plus pauvres.

Fait important : le directeur du FMI n'a pas exclu la possibilité de crédits supplémentaires si cela était nécessaire. Et, devant des responsables qui s'interrogeaient sur le bien-fondé d'un contrôle strict du déficit budgétaire, il a rappelé que, sans limitation du déficit, il serait impossible d'augmenter les crédits aux entreprises, donc de leur donner une chance de faire redémarrer leur production.

Convaincu que le programme approuvé jeudi à Moscou constitue « *une stratégie extrêmement solide* », susceptible d'etre jugée la meilleure possible par le vainqueur des prochaines élections, quel qu'il soit, le FMI table sur le retour à une bonne croissance, de 2 % à 4 % en 1996-1997 et peut-être de 6 % l'année suivante.

Françoise Lazare

Plus de 100 milliards de francs quittent la Russie chaque année

En Russie, le sentiment que les prêts du FMI ne sont pas nécessaires est répandu en raison de l'ampleur de la fuite des capitaux. En 1995, le ministère de l'intérieur a révélé que celle-ci s'était élevée à 50 milliards de dollars en 1994. D'autres sources l'évaluent entre 20 et 50 milliards par an (entre 100 et 250 milliards de francs). Mais les enquêtes sur ce sujet sont souvent arrêtées à temps, de l'intérieur même de l'Etat. Les méthodes pour exporter illégalement les capitaux sont bien connues. Des contrats d'affaires fictifs sont conclus pour importer des produits qui n'existent pas et l'argent est transféré sur des comptes bancaires à l'étranger. Ces capitaux s'investissent notamment à Chypre, dans les marchés immobiliers de Londres, de la côte d'Azur et aux Etats-Unis. – (Corresp.)

Une aide importante, multiforme et mal coordonnée

LE NOUVEAU PRÊT dont va bénéficier la Russie est le troisième d'une série de crédits multilatéraux en provenance du FMI qui remplacent progressivement depuis 1992, les prêts bilatéraux, véhicule essentiel jusqu'à cette date de l'aide occidentale à Moscou. La mise est cette fois plus forte : 10,2 milliards de dollars. Par comparaison les crédits précédents du FMI font pâle figure : prêt de 3 milliards de dollars au titre de l'aide à la modernisation du pays et à son passage à l'économie de marché, dite « *facilité d'ajustement structurel* », accordée en deux fois au cours de 1994 ; crédit de 6,5 milliards de dollars débloqué en avril 1995 sous forme d'un « *accord de confirmation* » ou « *crédit stand-by* » qui permet à un pays de dépasser les quotas habituellement permis.

Rendu inquiet par le départ en janvier 1994 des grands réformistes du gouvernement – les Gaïdar et Fiodorov –, doutant de la volonté des pouvoirs publics de mener une véritable politique de rigueur, le FMI a retardé en différentes occasions sa décision d'accorder de l'argent à un pays dont la gestion économique laissait à désirer. C'est ainsi qu'en mars 1994 Michel Camdessus, directeur du FMI, avait dû sermonner le gouvernement russe, menaçant implicitement de ne pas lui verser la deuxième tranche de la facilité d'ajustement structurel de 3 milliards de dollars. Un mois plus tard, en avril 1994, le climat avait complètement changé. M. Alphandéry, ministre français de l'économie, et Lloyd Bensen, secrétaire américain au Trésor, multipliaient les propos rassurants à Washington au cours d'une réunion du G 7. Non seulement la deuxième tranche du prêt de 3 milliards de dollars était confirmée en juin, mais deux gestes spectaculaires étaient faits en direction de la Russie.

Le premier était l'annonce d'un rééchelonnement sur treize ans – avec trois années de délai de grâce – d'une échéance de 7 milliards de dollars due sur la dette extérieure du pays qui atteignait à l'époque quelque 80 milliards de dollars, dont une cinquantaine provenaient de prêts publics, bilatéraux ou multilatéraux. Le second était l'évocation d'un crédit « *stand-by* » important, finalement débloqué en avril 1995 pour une somme de 6,5 milliards de dollars, après cinq mois de négociations rendues difficiles par la guerre en Tchétchénie et la médiocrité des résultats obtenus dans les domaines économiques et financiers.

L'impact de l'aide occidentale à la Russie est difficile à mesurer tant sont nombreux les canaux qui l'apportent. Les prêts et dons bilatéraux ont longtemps été l'élément essentiel de l'aide : avec plus de 50 milliards de dollars, l'Allemagne est le premier bailleur de fonds. Et, en ce sens, les rééchelonnements de dette publique régulièrement accordés par les membres du club de Paris représentent sûrement le plus beau cadeau que les pays occidentaux puissent faire à la Russie. Le dernier en date remonte à juin 1995 pour une somme de 7 milliards de dollars. Ces facilités qui pourraient devenir automatiques chaque année pour la partie de dette « *aménageable* » – grosso modo les crédits consentis jusqu'en 1991 – en entraînent d'autres : les créanciers privés réunis dans le club de Londres s'alignent en effet généralement sur l'attitude des créanciers publics du club de Paris.

Le vice-président des Etats-Unis, Al Gore, avait, il y a deux ans, critiqué les lenteurs du FMI dans le déblocage des prêts. Inversement, Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, s'est inquiété des engagements croissants du Fonds. La vérité force à dire que l'aide publique à la Russie souffre d'une extraordinaire dispersion et d'un certain manque de coordination entre organismes donateurs : Banque mondiale, Banque européenne de reconstruction et de développement, Banque européenne d'investissement, Union européenne...

Alain Vernholes

Dans les rues de Moscou : « C'est bon pour Eltsine et sa bande, mais pas pour le peuple »

A quelques mois de l'élection présidentielle, le soutien occidental est une arme à double tranchant pour le président russe

MOSCOU
de notre correspondant

« *Pour moi ça ne fait pas de différence. Je ne voterai pas pour Eltsine* », s'emporte Loudmila, une grand-mère de soixante-huit ans. Sa maigre retraite, 350 000 roubles (environ 350 F), quand elle lui est versée, lui permet « *juste de* [se] *nourrir* » dans une ville devenue une des plus chères du monde. Dans les rues de la capitale, les passants ne semblent pas très impressionnés, bien que parfois vexés, par le prêt de 10 milliards de dollars accordé aux autorités russes par le Fonds monétaire international, à moins de quatre mois de la présidentielle. « *C'est bon pour Eltsine et sa bande mais pas pour le peuple. Comme d'habitude le peuple n'aura rien. Ils garderont tout. Nous n'avons pas besoin de crédit. La Russie a tout, du pétrole, du charbon, des forêts* », s'indigne Iouri, un vétéran de la seconde guerre mondiale, ex-ouvrier de l'usine d'automobile Zill, aujourd'hui à la retraite.

INDIFFÉRENCE

« *Si cet argent ne repart pas à l'étranger, ne finit pas dans les poches de certains et qu'il sert à moderniser, à payer les gens, ce sera bien. Mais j'en doute* », dit une *babouchka* soupçonneuse. Ilia, un étudiant de vingt-trois ans, ressent aussi une certaine humiliation : « *Nous devons seulement recevoir ce pourquoi nous travaillons. Nous n'avons pas besoin d'être aidés. Cela ne changera rien pour la présidentielle* », assure-t-il.

Même si la majorité des personnes interrogées sont indifférentes, voire négatives, face au soutien occidental apporté à Boris Eltsine, quelques-uns ont un avis plus nuancé. « *C'est bon pour la campagne présidentielle de Boris Eltsine*, estime Volodia, un cadre d'une trentaine d'années, *mais pour savoir si c'est aussi positif pour nous, il faut voir à plus long terme.* » « *Si Eltsine réussit à récupérer cet argent à temps pour verser les retraites et les salaires, impayés depuis des mois, beaucoup pourraient voter pour lui* », admet une employée de magasin, qui est loin d'être une partisane du président russe.

L'appui très marqué des Occidentaux au candidat-président Boris Eltsine – Helmut Kohl a qualifié l'actuel maître du Kremlin de « *partenaire absolument fiable* » et Alain Juppé s'est félicité des « *résultats remarquables* » de la présidence Eltsine – est une arme à double tranchant dans une Russie toujours fière, humiliée par l'effondrement de sa puissance. « *Je suis convaincu que le soutien de l'Occident ne peut être que nuisible à Boris Eltsine. Nous n'avons pas besoin de cela. Le peuple lui-même jugera* », a récemment déclaré Edouard Kovolev, un porte-parole du Parti communiste, dont le chef, Vladimir Ziouganov, est considéré comme le plus dangereux rival du chef de l'Etat pour la présidentielle du 16 juin.

Dans la population, le rejet de Boris Eltsine, souvent considéré comme un homme malade, alcoolique, brutal, à l'entourage corrompu, reste palpable. Le président russe est toujours la lanterne rouge des sondages. Une enquête de la chaîne privée NTV le plaçait dimanche bon dernier avec 8 % d'intentions de vote, derrière le général Lebed (9 %), l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski (9 %), le démocrate-réformateur Grigori Iavlinski (11 %) et le communiste Vladimir Ziouganov (18 %).

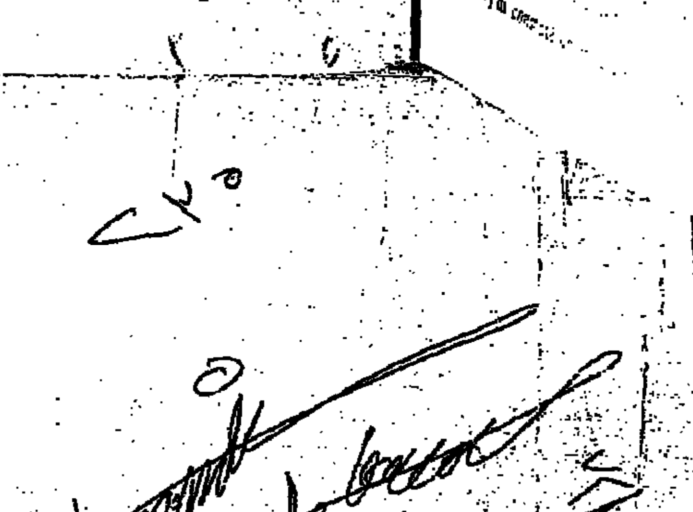
« LE RETOUR DES ROUGES »

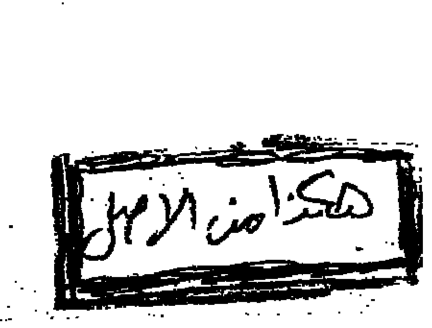
Mais Boris Eltsine reste cependant le favori des analystes politiques car il dispose, avec le pouvoir, d'une formidable machine pour regagner du terrain, d'une efficace structure de campagne. Et parce qu'il peut récupérer le soutien des partisans de son premier ministre Viktor Tchernomydine, qui ne se présentera sans doute pas, et plus généralement de tous ceux qui auront peur d'un « *retour des rouges* », son thème de campagne favori.

Cependant, en faisant savoir qu'il réexaminera le prêt à la Russie si Boris Eltsine n'est pas réélu, le FMI exerce un chantage qui pourrait être contre-productif. « *Le FMI veut sauver Eltsine, pas le peuple* », s'indigne un homme dans la rue. La seule manière d'éviter que le soutien occidental ne se retourne contre le président russe semble être qu'il se traduise par une amélioration sensible et rapide des conditions de vie de la population.

Jean-Baptiste Naudet







Athènes repart en guerre contre le rapprochement de l'Union européenne avec la Turquie

L'attitude du gouvernement grec irrite les autres Européens

L'Union européenne est de nouveau aux prises avec les tensions gréco-turques. La Grèce, dont le premier ministre, Costas Simitis, devait être reçu ce vendredi 23 février à l'Elysée, remet en cause le fonctionnement de l'Union douanière entre l'Europe et la Turquie. Cette attitude d'Athènes irrite ses partenaires de l'Union, qui attendent de M. Simitis une gestion plus sereine de ses relations avec eux et avec Ankara.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Alors que le nouveau premier ministre grec, Costas Simitis, effectue une tournée en Europe et devait être reçu vendredi 23 février à Paris par Jacques Chirac, le torchon brûle à nouveau entre la Grèce et ses partenaires de l'Union européenne. Les autorités d'Athènes, prenant prétexte des récents incidents en mer Egée (un drapeau grec remplacé par un drapeau turc sur un îlot du Dodécanèse, avec déploiement d'unités navales par les deux parties), refusent de donner leur aval à plusieurs décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Union douanière entre les Quinze et la Turquie. Celle-ci est entrée en vigueur le 1er janvier dernier.

M. Simitis et Théodor Pangalos, son ministre des affaires étrangères, sont venus expliquer, mercredi, à la Commission de Bruxelles que, dans les conditions actuelles, il était exclu qu'ils donnent leur feu vert à l'octroi d'une aide financière de 375 millions d'écus, prévue pour 1996 en faveur de la Turquie. Les dirigeants grecs ajoutaient que la date du prochain Conseil ministériel d'association Union européenne-Turquie, annoncé pour la fin mars, devrait être reportée et que, enfin, le règlement traitant de l'assistance financière accordée par l'Union d'ici à 1999 dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen ne pourrait être approuvé qu'une fois connue la part revenant à Ankara. En d'autres termes, les Grecs entendent veiller à ce que l'Union européenne ne se montre pas généreuse à l'excès à l'égard des Turcs.

« Nous en avons par-*dessus la tête de voir revenir le chantage au blocage de l'aide financière à la Turquie et à l'ajournement des conseils d'association. L'accord auquel on était parvenu en mars 1995 constituait un tout, et il est insupportable qu'on le remette en cause au moindre incident* », fait-on savoir avec humeur du côté français, en ajoutant que les autres partenaires de la Grèce au sein de l'Union se trouvent sur la même ligne.

A propos de l'incident en mer Egée, les Français parlent d'« *énorme maladresse de la part de la Turquie* », évoquant les pays où « *des militaires, profitant d'un moment d'absence du pouvoir, prennent des initiatives intempestives* ». Cependant, ajoutent-ils, une fois l'incident apaisé, il fallait, non pas en rajouter, mais trouver les moyens de revenir à la raison. D'autant plus que la situation politique est instable à Ankara, avec la perspective possible d'une arrivée des islamistes au pouvoir. « *Est-ce vraiment le moment de leur dire : Vous n'êtes pas de notre bord ?* »

Le Parlement européen, au lendemain de l'incident, avait massivement soutenu la Grèce (*Le Monde* du 17 février), puis la Commission a rendu publique une déclaration où elle exprimait sa solidarité à l'égard d'Athènes. *Le dossier sera ouvert lundi lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze. « Ça pourrait tanguer »*, affirme le diplomate français. Ces turbulences sont d'autant plus mal vécues à Bruxelles que l'arrivée de M. Simitis au pouvoir à Athènes avait été saluée comme de très bon augure par les pays partenaires.

Philippe Lemaître

Le chef du parti islamiste turc veut réviser le traité d'union douanière

Alors que les négociations se poursuivent entre Mesut Yilmaz, chef du Parti de la Mère patrie (droite laïque), et Necmettin Erbakan, le dirigeant du parti islamiste de la Prospérité, en vue de former un gouvernement de coalition à Ankara, M. Erbakan a rappelé, jeudi 22 février, qu'il entendait, à son arrivée au pouvoir, réviser le traité d'union douanière avec l'Europe, entré en vigueur au début de l'année. « *Nous appellerons les partenaires européens de la Turquie à réviser l'union douanière dans le sens des intérêts de la Turquie* », a-t-il indiqué. Trois semaines avant les élections législatives du 24 décembre, M. Erbakan avait jugé que l'union douanière était de la « *folie* », de « *l'esclavage vis-à-vis des chrétiens* ». Si un accord était conclu avec Mesut Yilmaz sur le principe d'une rotation du poste de premier ministre, M. Erbakan, soixante-neuf ans, deviendrait le premier chef du gouvernement islamiste de la Turquie laïque fondée en 1923. – *(AFP.)*

La Roumanie traverse une sévère crise énergétique

Six ans après la chute de Ceausescu, la population, lassée, redécouvre les pénuries

BUCAREST
de notre correspondant

Des combinats métallurgiques arrêtés. Des dizaines de milliers d'ouvriers au chômage technique manifestant aux quatre coins du pays. Une population lassée de vivre dans des logements sous-chauffés. Six ans après la chute de Ceausescu, les Roumains redécouvrent les pénuries d'énergie, à la faveur d'un hiver particulièrement rigoureux. Souvent invoquées par le pouvoir, les conditions météorologiques ne sont pourtant pas les seules responsables de la plus grave crise énergétique que le pays ait connue depuis la fin du précédent régime.

Certes, le gel et les abondantes chutes de neige ont fortement perturbé l'approvisionnement des centrales thermiques depuis le début de décembre 1995. L'utilisation des radiateurs électriques aurait également accru de 10 % la consommation d'électricité des ménages.

Mais la pénurie traduit aussi les faiblesses structurelles de l'économie. Le pays ploie toujours sous le poids des mastodontes industriels, en faillite virtuelle, mais très gros consommateurs de matières premières. Or l'Etat hésite encore à accélérer leur restructuration par peur des mouvements sociaux. La décision prise courant janvier par la Régie nationale d'électricité (Renel) d'interrompre le courant à ses principaux débiteurs a été « *dictée par une pénurie de matières énergétiques* », a reconnu Victor Romert, son directeur général.

Comme la quasi-totalité des entreprises roumaines, la Renel court en effet après les devises. La balance commerciale reste largement déficitaire (– 1,8 milliard de dollars en 1995), alors que les réserves de change de la banque nationale ne dépassaient pas, fin janvier, l'équivalent d'un mois d'importations.

Les capitaux étrangers étant rares en Roumanie (1,5 milliard de dollars investi en six ans, contre 12 milliards en Hongrie), le pays reste très dépendant des prêts d'organismes internationaux de plus en plus exigeants. Le FMI et la Banque mondiale ont ainsi bloqué pendant des mois près de 600 millions de dollars à cause de la lenteur des réformes. En attendant le versement prochain des premières tranches de ces crédits, les importations d'énergie ont été ralenties, alors que la production nationale de gaz et de pétrole couvre moins de 50 % des besoins.

Le pays ploie toujours sous le poids des mastodontes industriels en faillite virtuelle

Les effets pervers de la transition menée depuis six ans sur un faux rythme se font sentir de plus en plus cruellement. Ainsi, si l'Etat ne subventionne plus le secteur public, il a continué trop longtemps de le soutenir indirectement en permettant le gonflement de dettes non recouvrables entre entreprises publiques. Aujourd'hui, de plus en plus de sociétés sont en rupture d'approvisionnement. Elles n'ont plus les moyens de régler les factures à leurs fournisseurs tant que leurs propres clients ne les ont pas payées.

Selon diverses estimations, le montant de ce que l'on nomme ici « *le blocage financier* » atteindrait maintenant entre 15 % et 20 % du PIB. Intervenant en début de chaîne industrielle, soumise à la pression d'un gouvernement sensible au chantage à l'emploi brandi par les grandes entreprises insolvables, la Renel est la principale victime de ces créances plus que douteuses.

Christophe Chatelot

M. de Charette propose une conférence régulière avec les pays de l'Est

BONN
de notre correspondant

« *Une conférence européenne réunissant les pays membres et tous les pays candidats [à l'Union européenne]* » pourrait se réunir de façon régulière à partir de 1997, selon le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette. Le but d'une telle conférence, qui pourrait se réunir une fois par an, serait de maintenir un dialogue permanent avec l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale. Ce forum serait distinct des négociations sur l'élargissement de l'Union qui doivent être engagées au cas par cas six mois après la fin de la prochaine conférence intergouvernementale.

M. de Charette a fait cette proposition à Bonn le jeudi 22 février à l'occasion d'un discours devant l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHT).

Le ministre a affirmé que la France remplirait « *dès 1997* » les critères du traité de Maastricht pour la monnaie unique. Par ailleurs, « *l'entrée dans la troisième phase de l'UEM impliquera un volet politique qui reste à définir : d'une part, une sagesse économique et financière mutuellement convenue mais aussi des modalités de concertation pour délibérer et agir en commun* ».

Cette idée devra se traduire par « *des initiatives nouvelles franco-allemandes* ». Une idée qui va dans le même sens que celle d'un « gouvernement économique européen » défendue par Jacques Delors en vue de faire contrepoids au système européen de banques centrales.

« *Ceux qui disent que le projet européen est d'abord politique ont raison* », selon Hervé de Charette, qui dit s'inspirer d'un « *esprit fédératif* » pour l'Europe. Le ministre a par ailleurs annoncé que Jacques Chirac présenterait dans quelques semaines des propositions en vue d'un « *approfondissement de la dimension sociale et humaine de la construction européenne* ».

Sur le volet institutionnel de la construction européenne, le ministre a proposé un resserrement de la Commission de Bruxelles, « *dont le nombre de commissaires n'excéderait pas celui des grandes fonctions de l'Union* », « *et dans laquelle la France ne serait pas automatiquement représentée* ». Enfin, Hervé de Charette propose pour les élections européennes d'adopter un système uninominal à la britannique ou de listes régionales à l'allemande. Le modèle français, celui des listes nationales, favorise selon lui l'établissement de listes par des « *comités d'apparatchiks* ».

Lucas Delattre

La France se singularise en nommant, avant tout le monde, un ambassadeur à Belgrade

LA FRANCE est le premier pays de l'Union européenne à avoir de nouveau un ambassadeur à Belgrade. La nomination de Gabriel Keller, jusque-là chargé d'affaires, a reçu jeudi 22 février l'agrément du ministère des affaires étrangères de Yougoslavie (Serbie, Monténégro) comme ambassadeur.

Cette décision française d'élever le niveau des relations diplomatiques a été contestée, notamment lors de la dernière réunion des ministres des affaires étrangères européens, par plusieurs des membres de l'Union, qui avaient tous retiré leurs ambassadeurs de Belgrade au printemps 1992. L'Allemagne en particulier juge prématurée cette normalisation des relations avec Belgrade.

La France se singularise, au moins par son empressement, même si elle doit être suivie prochainement par l'Espagne, voire par les Britanniques. Son geste donne satisfaction à Belgrade, qui réclame par ailleurs la réintégration de la nouvelle Yougoslavie dans les diverses instances de la communauté internationale en prétendant qu'elle est l'Etat continuateur de l'ex-Fédération yougoslave, et qui peut compter là aussi sur le soutien de Paris.

A Paris, on estime qu'il est contradictoire de traiter Slobodan Milosevic comme un chef d'Etat, de l'inviter en tant que tel à des réunions internationales et de solliciter sa signature de chef d'Etat sur des accords de paix, tout en continuant « *à nier l'évidence qui est qu'il existe un Etat dont la capitale est Belgrade* ». Cet Etat n'a pas besoin d'un acte de reconnaissance formel, du point de vue français. On fait valoir d'autre part qu'en dépit de quelques « *péripéties* », le plan de paix est effectivement mis en œuvre en Bosnie et que cette mise en œuvre « *doit pas mal à Belgrade* ». Enfin, note un diplomate, « *Jacques Chirac ne peut pas téléphoner tous les deux jours à Slobodan Milosevic. Le niveau de l'ambassadeur est indispensable* ».

Aucun de ces arguments n'a convaincu certains des partenaires de la France. Cette normalisation rapide fait trop peu de cas selon eux de ce qui s'est passé, et le processus de paix en Bosnie peut encore traverser des passes difficiles, comme on l'a constaté ces dernières semaines. Le régime de Belgrade n'est en outre pas disposé à respecter les engagements pris au sujet des criminels de guerre. Aussi la hâte mise par la France est-elle considérée comme suspecte dans certains milieux diplomatiques étrangers, où l'on émet l'hypothèse que Paris serait en train de payer à Belgrade le prix de la libération de ses deux pilotes otages.

Claire Tréan

Paris accroît son aide financière et logistique au Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie

« *LA FRANCE nous a donné son soutien total et sans faille* », a déclaré, jeudi 22 février, Antonio Cassese le président du Tribunal pénal international (TPI) chargé de juger les criminels de guerre dans l'ex-Yougoslavie, à Paris où il a rencontré le président de la République, Jacques Chirac, et plusieurs membres du gouvernement. « *J'ai obtenu le soutien politique de Paris à l'action du Tribunal mais aussi une aide financière et logistique* », s'est félicité M. Cassese, qui a reçu de la France des équipements d'une valeur de plus de 2 millions de francs et la promesse qu'une équipe de magistrats et de médecins légistes français serait mise temporairement à la disposition du TPI.

« *J'ai constaté un engagement très fort de la France qui n'existait pas avant* », a confié le président du TPI à un groupe de journalistes. Ce changement d'attitude, perceptible dans la plupart des capitales occidentales est, selon lui, « *le résultat d'un processus politique et psychologique, déclenché après les accords de Dayton* ».

Le traité de paix en Bosnie constitue en effet « *un précédent très important* », puisqu'il comprend « *une mécanique judiciaire* », là où habituellement on prévoit des amnisties et des garanties d'immunité. Et la France, se félicite M. Cassese, « *a dit attacher la même importance aux trois aspects des accords de paix : le militaire, la reconstruction et la justice* ».

Or l'action du TPI dépend largement de l'appui de pays tiers, car elle ne dispose d'aucune force propre pour exécuter ses mandats d'arrêt. « *C'est peut-être là sa faiblesse* », reconnaît M. Cassese, qui vient toutefois d'obtenir de Paris l'assurance que les soldats français en Bosnie appliqueront les modalités d'arrestation que le TPI est en train de conclure avec la force de paix de l'OTAN (IFOR).

L'objectif du Tribunal est de se consacrer aux dirigeants – « *les lampistes doivent être laissés aux juridictions nationales* ». Pour M. Cassese, « *La logique judiciaire n'est pas celle de la politique ou de la diplomatie* » ; et, si Radovan Karadzic, une fois arrêté, témoignait contre Slobodan Milosevic « *nous irions jusqu'au bout* », a-t-il ajouté.

F. H.

■ **Le président Izetbegovic a été hospitalisé** à Sarajevo jeudi 22 février à la suite de « *soudains problèmes cardiaques* ». La vie du président bosniaque « *n'est pas en danger. Il n'y a pas de raison de s'inquiéter* », a déclaré Edhem Bicakcic, vice-président du Parti d'action démocratique (SDA). M. Izetbegovic, âgé de soixante-dix ans, a été admis dans une clinique pour y subir « *des examens et un traitement médical* » et a dû être « *dispensé de toute activité intense* ».

■ **Serge Klarsfeld à Pale.** L'avocat Serge Klarsfeld s'est rendu récemment à Pale pour tenter de convaincre les chefs des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic et Ratko Mladic de se mettre à la disposition du Tribunal international de La Haye. « *La communauté internationale n'admettra pas la permanence de leur impunité*, a déclaré Me Klarsfeld ; *un jour où l'autre ils seront traduits de force en justice, comme l'ont été certains criminels nazis des décennies après leurs forfaits* ».

Les Gallois restent mobilisés contre la marée noire

MILFORD HAVEN
de notre envoyé spécial

Maintenant que le *Sea Empress* est sagement arrimé à sa jetée sur pilotis, au beau milieu de la rade de Milford Haven, tout danger de marée noire majeure paraissait écarté. C'est, en tout cas, ce qu'ont encore affirmé, avec une belle unanimité, jeudi 22 février, les gardes-côtes, les techniciens des entreprises de remorquage, les responsables du milieu marin et les autorités locales.

Et pourtant, les Gallois restent mobilisés comme au premier jour, tant ils craignent pour leurs chers oiseaux, leurs belles plages... et leurs touristes. « *La première activité économique du comté, c'est le tourisme, pas le pétrole* », observe David Thomas, le responsable de la communication à l'hôtel de ville. Il sait que Milford Haven est le plus grand terminal pétrolier de Grande-Bretagne, après celui des Shetlands, mais il sait aussi qu'une marée noire, même évitée, peut anéantir une saison touristique.

La mobilisation est maximale chez les protecteurs des animaux, qui arpentent fébrilement rochers et plages, dans l'espoir de sauver les oiseaux mazoutés. Mais l'essentiel du pétrole échappé des soutes du navire libérien dérive toujours en mer, en disparaissant peu à peu par évaporation naturelle et sous l'action des dispersants chimiques.

Il n'y a pas d'hécatombe, et les secouristes bénévoles en sont pour leur peine. Au centre de secours des oiseaux mazoutés, unique dans tout le pays de Galles, on n'avait recueilli, le 22 février, que trois cygnes, un petit pingouin et un guillemot, que deux volontaires lavaient à grande eau sous l'objectif des photographes. Le centre de secours, créé en 1978 dans une ferme après une première marée noire, a vu passer plus de volontaires proposant leur aide que de victimes...

CIVIÈRE GÉANTE

De même, au cap Sainte-Anne, *où s'était échoué le Sea Empress*, il y a plus de journalistes et de badauds que de pétrole dans la mer et sur les rochers. Les seuls odeurs de pétrole proviennent des groupes électrogènes installés dans la prairie par les sauveteurs. Certains sont venus avec du matériel lourd, comme cette remorque, avec civière géante, pour recueillir les dauphins !

Pendant ce temps, on s'active aussi fébrilement à bord du *Sea Empress*. Les équipes se relaient pour pomper l'eau de mer, transvaser le pétrole d'une cuve à l'autre, et préparer le transfert de la cargaison dans un deuxième tanker. Dans l'entrepôt du service de protection marine, les sauveteurs en combinaison orange passent en revue le matériel : boudins absorbants, pompes, tuyaux, combinaisons étanches, flotteurs géants pour faire tampon entre les deux pétroliers accouplés, etc. Un ingénieur venu du Danemark propose un nouveau système de récupération du pétrole en mer, cependant que deux Anglais de l'île de Wight tentent vainement d'imposer leur ingénieux système de barrage absorbant en paille, « *beaucoup moins cher que le plastique* ».

Tout cela pourra peut-être servir si, comme l'affirment des observateurs ayant patrouillé autour du *Sea Empress*, « *les soutes du pétrolier crachent encore* ».

Roger Cans

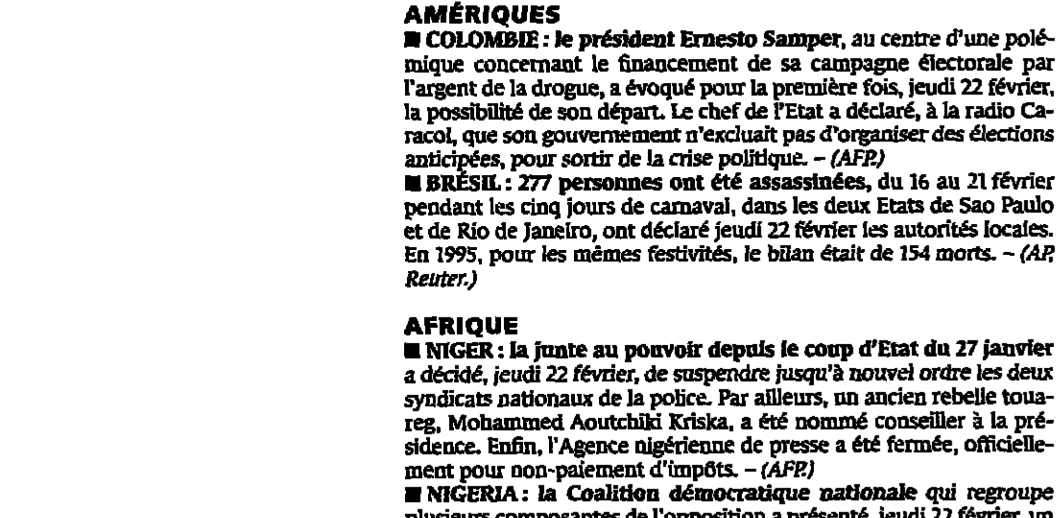
M. Eltsine refuse de négocier avec les indépendantistes tchétchènes

MOSCOU. Le président russe, Boris Eltsine, a déclaré, vendredi 23 février devant les députés russes, *que les partisans du* président indépendantiste Djokhar Douadaev « n'ont aucune chance ». Qualifiant ces derniers de *« simples bandits »*, le président russe *s'est dit « ouvert au compromis »* et prêt à des négociations avec *« n'importe quelle force politique »*. Sur le terrain, les combats avec les indépendantistes tchéchènes se poursuivaient autour du village de Novogrozny (à cinquante kilomètres à l'est de Grozny). *Les forces russes* ont continué de pilonner, jeudi 22 février, le village voisin de Tsentoroï, pourtant abandonné par les combattants tchétchènes depuis plusieurs jours, a constaté l'envoyé spécial de l'AFP. Mercredi, les bombardements russes auraient tué une quinzaine de villageois, selon les habitants. Enfin, l'armée russe s'est déployée en Ingouchie, près de la frontière tchétchène, ce qui a entraîné la protestation des autorités ingouches, demandant son retrait pour *« éviter l'extension des combats »*. – *(AFP.)*

Cuba dénonce les « tentatives d'ingérence » américaines

LA HAVANE. Cuba a accusé, jeudi 22 février, les Etats-Unis d'ingérence dans ses affaires intérieures pour avoir *« organisé et financé »* une réunion de la dissidence interne, prévue du 24 au 27 février à La Havane mais interdite par les autorités, a déclaré un porte-parole du ministère des relations extérieures. La veille, Washington avait vivement critiqué la *« vague de répression »* lancée afin d'empêcher la réunion constitutive de Concilio Cubano, une coalition de 130 mouvements de dissidents regroupant selon la dissidence quelque 1 500 opposants. Depuis le samedi 17 février, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées par les services de sécurité cubains et une vingtaine d'entre elles seraient toujours en détention. Jeudi, à l'issue d'un procès sommaire, un des dirigeants de Concilio Cubano, Lazaro Gonzales Valdes, a été condamné à quatorze mois de prison. – *(AFP.)*

EUROPE



■ **ESPAGNE : le porte-parole de la coalition indépendantiste basque** *Herri Batasuna (HB, branche politique de l'ETA)*, Floren Aoiz, arrêté jeudi 22 février pour menaces contre le préfet de la province de Navarre (nord), a été laissé en liberté provisoire à Pampelune. Plusieurs centaines de militants basques s'étaient massés devant le palais de justice de la ville pour exiger la libération immédiate de M. Aoiz, *tandis que des manifestations similaires rassemblaient* plusieurs milliers de personnes dans les villes basques de Bilbao, Saint-Sébastien et Vitoria. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le président Leonid Koutchma** a déclaré, jeudi 22 février lors d'une visite officielle à Washington, qu'il soutenait la candidature de Boris Eltsine. Il estime que la réélection du président russe aiderait au maintien de bonnes relations entre les républiques de l'ex-URSS. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : le président Ernesto Samper**, au centre d'une polémique concernant le financement de sa campagne électorale par l'argent de la drogue, a évoqué pour la première fois, jeudi 22 février, la possibilité de son départ. Le chef de l'Etat a déclaré, à la radio Caracol, que son gouvernement n'excluait pas d'organiser des élections anticipées, pour sortir de la crise politique. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : 277 personnes ont été assassinées**, du 16 au 21 février pendant les cinq jours de carnaval, dans les deux Etats de Sao Paulo et de Rio de Janeiro, ont déclaré jeudi 22 février les autorités locales. En 1995, pour les mêmes festivités, le bilan était de 154 morts. – *(AP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : la junte au pouvoir depuis le coup d'Etat du 27 janvier** a décidé, jeudi 22 février, de suspendre jusqu'à nouvel ordre les deux syndicats nationaux de la police. Par ailleurs, un ancien rebelle touareg, Mohammed Aoutchiki Kriska, a été nommé conseiller à la présidence. Enfin, l'Agence nigérienne de presse a été fermée, officiellement pour non-paiement d'impôts. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : la Coalition démocratique nationale** qui regroupe plusieurs composantes de l'opposition a présenté, jeudi 22 février, un programme de transition pour un retour à la démocratie en un an, alternatif à celui des militaires au pouvoir depuis 1993, qui prévoient, eux, un retour à la démocratie en trois ans. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : le demi-frère du prince Norodom Sihanouk**, Norodom Sirivuh, réfugié en France, a été condamné par contumace, jeudi 22 février, à dix ans de prison, pour conspiration contre l'Etat. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD : trois anciens généraux impliqués dans le coup d'Etat de 1979** et dans la répression sanglante de 1980, Park Jun-byung, Chang Se-dong et Choi Sae-chang, ont été inculpés et emprisonnés, jeudi 22 février. Ils sont poursuivis pour mutinerie et trahison. – *(AFP.)*

■ **VANUATU : le francophone Maxime Carlot** (Union des partis modérés) a été élu premier ministre des Vanuatu, vendredi 23 février, par le Parlement de l'archipel. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le quotidien** ***Haaretz*** **a indiqué**, dans son édition du jeudi 22 février, que des représentants israéliens et palestiniens ont mis au point un document qui prévoit l'existence d'un Etat palestinien. Le ministre chargé du processus de paix, Yossi Beilin, l'a admis en précisant qu'il ne s'agit pas *« de négociations officielles, mais d'échanges de vues »*. – *(AFP.)*

■ **IRAK : le secrétaire général des Nations unies**, Boutros Boutros-Ghali, a accusé, jeudi 22 février, les Irakiens de se comporter comme des *« extrémistes »* en bloquant la mise au point d'un calendrier de discussions du principe « pétrole contre nourriture » qui permettrait à l'Irak de sortir d'une situation alimentaire dramatique. – *(AFP.)*

■ **QATAR : Cheikh Khalifa Ben Hamad Al Thani**, l'ancien émir déposé en 1995 par son fils, a démenti, jeudi 22 février, être l'instigateur du coup d'Etat avorté du 17 février. – (AFP.)

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : le seuil de 60 % fixé** (par le Traité de Maastricht pour l'endettement brut *« peut être interprété de façon plus souple. Mais (la limite) de 3 % du déficit budgétaire doit être strictement respectée »*, a déclaré Wolfgang Schaeuble, président du groupe parlementaire chrétien démocrate dans un entretien au magazine *Capital* du vendredi 23 février. *« Nous aussi nous devrons faire des efforts pour atteindre ce but en 1997. (...)Je pense que la France y arrivera »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : la croissance restera au ralenti** au premier semestre et se reprendra au second, estime la Confédération de l'industrie britannique (CBI) dans ses prévisions trimestrielles. Pour l'année, elle n'atteindra que 2,1 % au lieu des 2,5 % initialement prévus (et les 3 % escomptés par le gouvernement). Pour la CBI, on peut réduire les taux d'intérêt d'un demi-point sans risque d'inflation. – *(AFP.)*

La vitalité économique des pays d'Asie dissimule mal les contentieux politiques

Un enrichissement qui favorise un sérieux effort d'armement

Le problème de la sécurité et les questions économiques seront au cœur de plusieurs rencontres entre les principaux pays asiatiques et leurs interlocuteurs occidentaux. Le président Clinton devait avoir, vendredi 23 février, en Californie, un entretien avec le premier ministre japonais. Avant le sommet Europe-Asie, les 1er et 2 mars, en Thaïlande, M. Chirac prononcera un discours, à Singapour, sur « l'ambition asiatique » de la France.

BANGKOK, PÉKIN, TOKYO
de nos correspondants

La défaite japonaise et même les guerres de Corée et d'Indochine appartenant à l'Histoire, l'Asie orientale donne presque, depuis lors, l'impression de s'installer à son tour, à l'image de l'Europe d'avant le démembrement de la Yougoslavie, dans le confort paisible d'une sécurité productiviste, comme si la compétition s'était reportée sur les courbes de croissance.

La Chine et le Japon, les deux Grands de la région, concourent à ancrer cette vision plutôt rassurante en s'efforçant de stabiliser leurs relations après avoir signé, en 1978, un traité de paix. Y contribue aussi le rapprochement ultérieur entre Pékin et Séoul, sur la base d'un pragmatisme économique non dénué, il est vrai, d'arrière-pensées anti-nippones. On pourrait en dire autant de la mue récente de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), créée, en 1967, pour appuyer l'intervention militaire américaine au Vietnam, donc très anticommuniste à l'origine, et qui a effacé, en 1995, une frontière régionale de la guerre froide en admettant le Vietnam dans ses rangs.

Cette relative sérénité est, toutefois, trompeuse. Nouveau pôle de croissance économique, d'échanges et d'interdépendance, l'Asie orientale est aussi une région au fort potentiel d'instabilité. Elle doit s'accommoder d'un passé qui lui a légué des contentieux territoriaux, des querelles inassouvies, des blessures mal pansées et quelques haines viscérales. Les moindres îlots peuvent être une source de tension, ainsi que l'a démontré, ce mois-ci, la crise entre Tokyo et Séoul à propos de Takeshima. Que dire, en outre, des disputes mieux connues au sujet des Kouriles méridionales, entre le Japon et la Russie, ou de l'archipel des Spratleys, en mer de Chine du Sud, que six Etats revendiquent au moins en partie ?

Certes, sans attendre la fin de la guerre froide, les guérillas séparatistes ou *« révolutionnaires »* ont perdu leurs appuis extérieurs et doivent composer avec les autorités en place. Le mouvement indépendantiste musulman aux Philippines, la lente « résilience » des insurrections ethniques en Birmanie, l'agitation à Timor-Oriental ou les soubresauts sporadiques au Tibet se heurteront de plus en plus à la maturation des Etats qui dominent les populations et territoires concernés. Ici et là, un effort de modernité, de respect et de tolérance suffirait déjà à calmer un peu le jeu. Quoi qu'il en soit, les gouvernements n'en sont plus, dans l'ensemble, à entretenir chez leurs voisins des foyers de subversion.

D'un autre côté, dans une région dont l'étonnante vitalité saute aux yeux, l'interdépendance économique devrait être un facteur croissant d'apaisement. Relais du « miracle » en Asie du Sud-Est, les Chinois d'outre-mer investissent à tour de bras, aujourd'hui, en Chine alors que capitaux japonais, sud-coréens, taïwanais et même chinois, par l'intermédiaire de Hongkong, continuent de nourrir la croissance accélérée dans les pays situés à leur périphérie méridionale.

Toutefois, cet enrichissement global contribue aussi à financer un sérieux effort d'armement ou de réarmement qui a peu de liens avec d'éventuelles menaces extérieures à la région. Les différends, entretenus par de sérieuses méfiances réciproques ou des volontés de puissance, sont intra-régionaux.

DÉSACCORDS FRONTALIERS

Revigorée, la marine chinoise pousse, d'une année sur l'autre, ses pions en mer de Chine méridionale, s'installant même sur des récifs à quelques coudées de l'île philippine de Palawan. La plupart des tracés frontaliers, terrestres comme maritimes, sont l'objet de désaccords plus ou moins graves mais qui peuvent prendre des dimensions alarmantes au gré des intérêts des gouvernants ou de l'animosité entre populations.

Les sujets de préoccupation les plus sérieux sont, cependant, concentrés dans le Nord-Est, l'Extrême-Orient proprement dit. Depuis l'éclatement de l'Union soviétique, personne ne sait qu'y faire de la Corée du Nord, où une disette soulignerait, aujourd'hui, si nécessaire, la faillite économique d'un Etat tenté par le chantage nucléaire. Si l'effondrement du régime de Pyongyang débouchait sur une réunification à l'allemande – ce que personne ne souhaite à Séoul –, les nouveaux maîtres de la péninsule pourraient alors être tentés de trouver, aux difficultés engendrées par une telle absorption, un exutoire dans l'hostilité au Japon, dont on n'a pas oublié l'occupation de 1910 à 1945.

A plus long terme, cependant, la coexistence entre la Chine et le Japon sera le principal problème. Leurs économies ont beau être complémentaires, les deux grands de l'Asie orientale n'en affichent pas pour autant des trajectoires parallèles. Il y a peu de raisons de croire que la Chine renoncera à s'afficher comme le pôle majeur de la sécurité dans la région. Qu'il le veuille ou non, le Japon est éligible au Conseil de sécurité des Nations unies et Pékin s'accommoderait sans doute fort mal que Tokyo y trouve, en permanence, un fauteuil. Pour contenir d'éventuelles bouffées de nationalisme chinois, le Japon accorde, chaque année, à Pékin une aide de deux milliards de dollars. Toutefois, cette prudence n'a guère été payée de retour : Pékin continue de procéder à des essais nucléaires et reste prêt, à tout moment, à ressortir l'arme du passé nippon dans la région.

Même si rien ne le justifie encore, on ne peut écarter le scénario le plus dramatique : que le Japon, se sentant trop menacé par la Chine, se dote d'une arme nucléaire que la Corée s'empresserait alors d'acquérir à son tour à moins qu'elle soit déjà devenue, entre-temps et sans l'avoir voulu, une puissance nucléaire par le biais d'une réunification. Si le pire n'est jamais sûr, la menace incite déjà les Japonais, les Sud-Coréens et la plupart des gouvernements du Sud-Est asiatique à souhaiter le maintien d'une présence stratégique américaine dans la région. En effet, si l'on met de côté la guerre du Vietnam, la *pax americana* est une formule qui, dans l'ensemble, a joué en faveur de l'Extrême-Orient. Mais, depuis la fin de la guerre froide, l'habitude de ce *statu quo* présente aussi l'inconvénient d'occulter à la fois les propensions américaines au repli et l'importance de non-dits déstabilisateurs intra-régionaux.

LE COÛT DE LA SÉCURITÉ

Or, justement en raison des vertus antérieures de la *pax americana*, l'Asie orientale n'est dotée d'aucun système de sécurité. Créé, en 1994, le Forum régional de l'Asean (FRA), réunion annuelle consacrée à ces problèmes des principaux acteurs de la région – y compris les Etats-Unis, l'Union européenne et la Russie –, n'est encore qu'une tribune dépourvue de mécanisme de négociation. D'un autre côté, Washington a renoncé, en 1978, à s'engager à défendre Taïwan en cas d'agression, notamment de la part de la Chine. Le seul véritable mécanisme en place est donc le traité de sécurité entre le Japon et les Etats-Unis, élément le plus tangible de la pérennité d'un accord stratégique que l'évolution des rapports économiques pourra bousculer, le moment venu. En outre, la crise ouverte par le viol, à Okinawa, d'une fillette par trois soldats américains, a fait office de sonnette d'alarme.

Alors qu'ils sont obsédés par la réduction de leur déficit budgétaire, combien de temps encore les Américains financeront-ils le coût de la sécurité dans la région ? Les Japonais – et ils ne sont pas les seuls à le faire – commencent sans doute à se poser la question lorsque, pour d'autres raisons, le Pacifique fait tout autant figure de frontière que de lien. La croisade américaine en faveur du libre-échangisme se heurte déjà aux besoins d'économies asiatiques émergentes, soumises aux lois d'une ultra-compétitivité et gérées par des systèmes peu perméables aux conceptions occidentales. A l'aube d'un dialogue au plus haut niveau, l'Europe y trouvera matière à réflexion supplémentaire sur cette Asie orientale aux ressources, certes, exceptionnelles mais dont l'émergence, en tant que troisième pôle de développement de la planète, n'offre pas la garantie d'une paix durable.

Francis Deron, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Le poids des migrations

A la panoplie des contentieux non réglés, apparemment durables et de nature explosive, s'ajoutent les problèmes posés par de fortes migrations, pour des raisons souvent économiques. La présence d'un demi-million d'immigrants birmans en Thaïlande, dont une centaine de milliers de réfugiés, contribue à empoisonner les relations entre Rangoun et Bangkok. Celle d'un demi-million de Vietnamiens au Cambodge est une source permanente de tension larvée entre les deux pays et promet de constituer un thème de campagne explosif, en 1998, pour peu que les élections prévues à cette date au royaume de Sihanouk soient organisées dans un climat de relative liberté.

Alors que le pouvoir congolais tente de réorganiser l'armée, les partis continuent d'entretenir des milices

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Que faire des multiples milices qui font, depuis 1993, partie du paysage politique congolais ? La récente mutinerie d'une centaine d'anciens miliciens proches du pouvoir, incorporés dans l'armée, a relancé le débat. Les « Zoulous », bras armé de de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), du chef de l'Etat Pascal Lissouba, les « Ninjas » du Mouvement congolais pour le démocratie et le développement intégral (MCDDI) de Bernard Kolélas, maire de Brazzaville et chef de file de l'opposition, et les « Cobras » de l'ancien parti unique, le Parti congolais du travail (PCT) de l'ancien président, le général Denis Sassou N'Guesso, représentent toujours une menace potentielle pour la stabilité du pays.

Créées au lendemain des élections législatives contestées de 1993, ces milices avaient participé aux affrontements sanglants qui opposèrent partisans de l'opposition à une partie de l'armée, épaulée par les « Zoulous », proches du pouvoir. Cette bataille pour le contrôle des quartiers sud de la capitale, où s'était retranché le chef de file de l'opposition, M. Kolélas, fit officiellement deux mille morts. Trois ans plus tard, « Ninjas », « Zoulous » et « Cobras », s'ils ne s'agressent plus, n'ont pas pour autant disparu. On estime leur nombre, toutes tendances confondues, à environ 5 000 hommes en armes.

« Dans certains quartiers, il y a une arme cachée dans chaque maison », raconte un habitant. Cet arsenal est composé de fusils-mitrailleurs Kalashnikov ou Uzi, et de dizaines de lance-roquettes RPG7, pour la plupart importés clandestinement du Zaïre. Les miliciens les plus aguerris constituent aujourd'hui la garde prétorienne des hommes politiques. Les autres se sont disséminés dans la capitale, et dans leurs fiefs respectifs, où ils entretiennent un climat d'insécurité.

Le 24 décembre 1995, après plusieurs mois de négociations sous la houlette du président Lissouba, dans le cadre du Forum de la paix, la mouvance présidentielle et l'opposition ont signé un pacte qui prévoit *« le désarmement général des milices »* et le recrutement de 1 200 de leurs membres dans la gendarmerie et la police. Les signataires ont aussi renoncé à *« l'importation illicite des armes de guerre »*.

« On va appliquer cet accord, nous ferons tout pour qu'il n'y ait pas de dérapages, assure M. Kolélas. *« Ce pacte est une chance que le Congo se donne »*, renchérit Victor Tamba Tamba, président de la mouvance présidentielle. *« Nous verrons avec le temps qui est réellement pour la paix, et qui ne l'est pas »*, ajoute ce député, traduisant ainsi la méfiance, voire la suspicion qui règne au sein de la classe politique congolaise.

PURGES D'OFFICIERS

Au-delà des professions de foi, chacune des trois principales forces politiques s'observe, prêtant à l'autre de sombres desseins, le tout sur fond de rumeurs savamment distillées dans l'opinion sur des trafics d'armes et de nouveaux recrutements de miliciens. A dix-huit mois de la prochaine élection présidentielle, les esprits commencent à s'échauffer, et le pouvoir tente de diaboliser M. Sassou N'Guesso, qui vit retranché dans son village d'Oyo, à 400 kilomètres de la capitale, sous la protection de ses « Cobras ». Il s'agit, pour les éminences grises du pouvoir d'étouffer toute tentative de candidature unique de l'opposition à l'élection présidentielle, qui, selon un diplomate, est *« loin d'être jouée »*.

C'est dans ce contexte délétère que doivent être intégrés, dans l'armée, plusieurs centaine de miliciens. *« Nous savons ce que ça va nous coûter pour les former »*, avoue, inquiet, un officier supérieur. L'armée compte environ 20 000 hommes, dont les deux tiers sont des officiers, en grande majorité originaires du nord du pays, région natale de M. Sassou N'Guesso, ce qui justifie la méfiance du pouvoir à l'égard de cette institution, qui s'est notamment traduite par la radiation de 77 militaires, pour la plupart proches du l'ancien régime. Parmi les sanctionnés figurait l'ancien chef d'état-major de l'armée, le général Jean-Marie Mokoko – aujourd'hui réfugié à Paris –, qualifié par M. Lissouba de *« félon »* et de *« déserteur »*.

Même si, comme l'explique un ministre, les miliciens proches du pouvoir *« ont sauvé le régime »*, la réorganisation de cette armée, *« désorganisée, politisée et tribalisée »*, selon un observateur, est prioritaire. Cette restructuration a commencé. Elle risque d'être accélérée après la récente mutinerie. L'hypothèse d'un remaniement de la hiérarchie militaire est ouvertement envisagée. *« Dans cette affaire, ce ne sont pas les bidasses qui paieront ! »*, a averti un membre influent du gouvernement.

Jean Karim Fall

des pays d'Asie
tieux politiques

te de réorganiser l'arm
retenir des milices

NOUVELLE BMW SÉRIE 5.
TOUT EST NOUVEAU SAUF L'ESPRIT.

Avec la nouvelle BMW Série 5, nos ingénieurs ont décidément de la suite dans les idées. Fidèles à l'esprit BMW, ils ont conçu à nouveau une voiture à la pointe de la technologie sans pour autant faire de compromis.

Pas de compromis en matière de **sécurité active et passive** : le système de gestion électronique de la motricité (ASC+T) détecte avec précision les limites d'adhérence et empêche les roues motrices de patiner. Ajoutez à cela les deux coussins de sécurité gonflables, également de série.

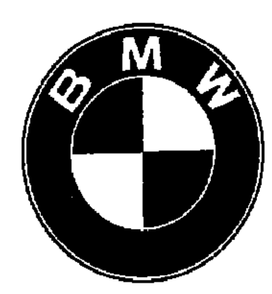
Pas de compromis en matière de **confort** : de nouveaux sièges ergonomiques et un volant multifonctions qui vous permet de moduler le régulateur de vitesse et la radio ou bien de sélectionner un numéro de téléphone* pré-enregistré.

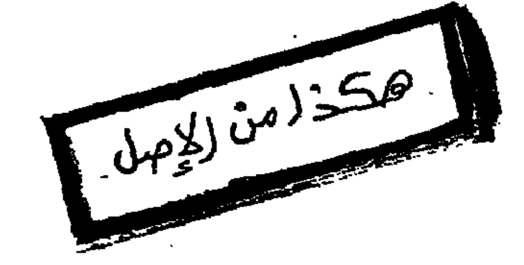
Pas de compromis non plus en matière de **plaisir** : en plus du nouveau moteur 6 cylindres essence des 520i, 523i, 528i et du célèbre Turbo Diesel intercooler (échangeur air-air) de la 525tds, la nouvelle BMW Série 5 est maintenant équipée de suspensions en aluminium et d'un essieu arrière intégral multi-bras. De quoi associer dynamisme, souplesse et onctuosité dans toutes les situations de conduite. La nouvelle BMW Série 5 apporte ainsi la preuve que l'on peut grandir tout en restant fidèle à soi-même.

*Téléphone BMW GSM disponible en option.

FINA partenaire de BMW.

3615 BMW (1,29 F/mn).





ARMÉES Le président de la République a annoncé, jeudi 22 février lors d'un entretien télévisé, les principales décisions qu'il a prises afin de moderniser, sur six années, la défense du pays en professionnalisant ses armées pour qu'elle soient capables de « *projeter* » 50 000 à 60 000 hommes hors du territoire national. ● *LA CONSCRIPTION* sera supprimée d'ici à l'an 2001, les effectifs devraient passer de 500 000 à 350 000 hommes, et un débat est lancé sur la nature du nouveau service national civil, obligatoire ou volontaire. ● *LA STRATÉGIE* de dissuasion nucléaire est confirmée, mais les missiles fixes du plateau d'Albion seront démantelés, ainsi que les missiles mobiles Hadès. ● *LES DÉPENSES* de la défense nationale seraient réduites, entre 1997 et 2001, de 100 milliards de francs. *(Lire notre éditorial page 17.)*

Le budget militaire sera réduit de 100 milliards de francs en cinq ans

Les dépenses d'équipement vont diminuer grâce à la fin des expérimentations nucléaires, à la révision de certains programmes et au resserrement des effectifs. Le projet de loi de programmation 1997-2002 donnera une première traduction du « reformatage » de la défense

LE PROJET DE RÉFORME de *l'institution de défense*, qui apparaîtra en clair dans la loi de programmation militaire déposée au Parlement en *juin*, identifie et distingue trois fonctions opérationnelles que le conseil de défense du jeudi 22 février a entérinées et qu'il attribue aux armées. C'est à *l'horizon 2001 que la nouvelle* organisation sera définitivement mise en place, cela de façon très *progressive à partir de 1997.*

● **La dissuasion nucléaire.** – Elle change de volume, mais pas *de nature*, c'est-à-dire *que la dissuasion reste destinée à la protection ultime des intérêts vitaux de la nation. Le but est de pouvoir* s'assurer, par le déploiement de deux « composantes », une capacité dite de seconde frappe. Reposant sur quatre sous-marins stratégiques, du modèle du *Triomphant*, dont la première unité sera en service à l'été 1996, la première de ces « composantes » permettra de laisser en patrouille permanente, à la mer, un ou deux bâtiments en même temps.

Trois sous-marins sont déjà commandés. Le quatrième devrait l'être à la fin de la programmation, en 2001-2002. M. Chirac estime prioritaire le maintien de cette force *de missiles balistiques* mer-sol, chaque unité devant embarquer 96 têtes nucléaires à bord de 16 *missiles M. 45 jusqu'*à l'horizon 2015. Après, probablement à partir de 2010-2015, il est prévu de remplacer les M. 45 par de nouveaux missiles M. 51 de 53 tonnes de masse, qui sont encore à développer et qui seront moins sophistiqués que le projet M. 5 initial.

Ce missile M. 51 devrait emporter une à plusieurs charges. La tête en question est dénommée, *pour l'instant, TNN ; elle sera* mise au point, à partir des derniers essais en vraie grandeur à *Mururoa* et à Fangataufa, *grâce* aux procédés de la simulation en laboratoire aujourd'hui à l'étude.

La seconde « composante » nucléaire sera aéroportée. Elle a été retenue pour sa souplesse et sa crédibilité dissuasive. Il s'agit, dans un premier stade, des Mirage 2000-N en service dans l'armée de l'air et des Super-Etendard embarqués sur porte-avions. *Ultérieurement*, ce sont des Rafale qui seront utilisés pour la mission. Ces avions seront armés de l'actuel missile nucléaire *ASMP* (air-sol moyenne portée), dont la portée est de 300 km. A partir de *2007, l'ASMP sera modernisé* (l'engin est baptisé « ASMP + » par son constructeur, le groupe *Aérospatiale) et il devrait porter* jusqu'à 500 km, une fois tiré depuis son avion. A propos de la troisième « composante », qui est en service depuis le début des années 70, c'est-à-dire les 18 missiles balistiques sol-sol S. 3D enfouis dans le plateau d'Albion, la loi de programmation en préparation prévoit sa totale disparition dès le second semestre 1996.

M. Chirac a décidé de démanteler, dans les mêmes délais, les missiles nucléaires sol-sol Hadès de *l'arme de terre*, qui constituaient une force dite d'ultime avertissement. Ces 30 missiles *montés, par deux*, sur des semi-remorques avaient un rayon d'action de 480 km. Ils avaient été placés sous veille technique par François Mitterrand, qui se proposait de les « monnayer » dans des discussions sur le désarmement. Les deux régiments d'artillerie et de transmissions qui les mettaient en œuvre ne seront pas dissous, mais ils seront affectés à d'autres forces.

Le chef de l'Etat a, en outre, rappelé que les sites d'expériences nucléaires en *Polynésie* (les atolls de Mururoa et de Fangataufa) seront fermés et que *l'usine haute de Pierrelatte* (Drôme), pour la séparation des isotopes de l'uranium, ne sera *plus en service sans, pour autant*, que les stocks français existants de matières fissiles soient mis en cause.

● **La prévention.** – A cette fonction, qui mobilise les moyens de recherche et d'exploitation du renseignement, les satellites militaires, *la défense aérienne du* territoire et les bases en Afrique, seront alloués entre 9 % et 10 % des *crédits d'équipement*. Le nombre des points d'appui français en Afrique sera inchangé, mais les effectifs (en particulier les appelés qui y servent) seront progressivement réduits.

● **La projection de puissance.** – Entre 1997 et 2001, les trois armées et la gendarmerie devraient passer de plus de 500 650 hommes et femmes à 352 000, auxquels il conviendra d'ajouter 80 000 civils. Le principe de la professionnalisation progressive devient *la règle de* base du nouvel édifice militaire, de façon que les armées françaises *soient en mesure de « projeter »* (c'est-à-dire de déployer hors du territoire national, le cas échéant) *quelque 50 000 à 60 000 hommes.*

Dans cette optique, l'armée de terre est réduite à *140 000 hommes (30 000 civils s'y* ajoutent) pour constituer quatre « volumes de forces » (ou « *réservoirs de forces* ») de quelque 15 000 hommes chacun : une force blindée, une force mécanisée, une force mécanisée légère et une force d'infanterie d'assaut. L'échelon de la division disparaît. L'armée *de terre*, qui compte, en 1996, 186 régiments ou formations, conservera 86 régiments de combat, c'est-à-dire qu'elle doit perdre 41 régiments de combat. Si les engagements de la France envers l'Eurocorps (un corps d'armée formé avec les Allemands, les Belges et les Espagnols) demeurent inchangés, dit-on à l'Elysée, *des unités françaises* en Allemagne devraient néanmoins être rapatriées.

Les hélicoptères Tigre et NH-90 conçus en coopération avec l'Allemagne et le char de bataille Leclerc (commandé à 320 exemplaires) restent les programmes d'armement majeurs de l'armée de terre française.

La gendarmerie est le seul corps dont les effectifs augmenteront

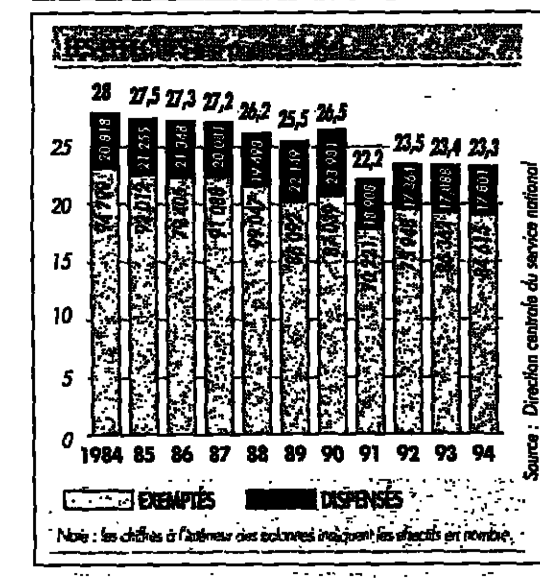
Pour la marine, les effectifs tomberont à 56 500 hommes et *femmes (y compris quelque* 11 000 personnels civils) et le nombre de bateaux de guerre à 80 (au lieu de 120). Au profit du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, qui sera en service en 2000, il *est prévu de* commander 60 Rafale, le deuxième porte-avions (dont le choix de la propulsion, nucléaire ou non, n'est pas encore arrêté) n'étant pas commandé avant 2002. La marine alignera 6 sous-marins nucléaires d'attaque (lance-torpilles), des frégates de la classe *Horizon* et l'hélicoptère embarqué NH-90.

L'armée de l'air comptera 70 000 hommes et femmes (dont 6 000 à 7 000 civils), pour un objectif de 300 avions de combat. Elle devrait commencer à mettre en œuvre ses Rafale après l'an 2002, dans la version d'interception, et après l'an 2005, dans la version d'attaque au sol. En revanche, l'avion de transport futur (ATF), qui est en quelque sorte le remplaçant du Transall, n'est pas programmé, la France envisageant d'en acheter des exemplaires « *sur étagères* », à *un fournisseur européen qui pourrait* être l'Allemagne si ce pays se lançait dans sa *construction*.

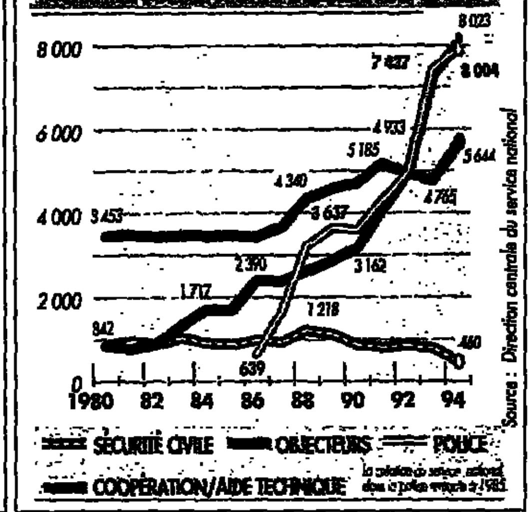
Enfin, la gendarmerie, avec quelque 92 000 hommes et *femmes à ce jour*, est le seul *corps* militaire dont les effectifs augmenteront (de 2 000).

● **Le budget.** – *Il est acquis*, si le Parlement l'approuve, que la défense recevra un budget (hors pensions) de 185 milliards de francs par an (exprimés en valeur constante 1995) durant toute la durée d'application de la loi de programmation militaire. Les crédits devraient se répartir en 100 milliards de francs pour le fonctionnement et 85 milliards pour l'équipement. Cela signifie, par rapport à la tendance à la hausse des lois de programmations précédentes – que la nouvelle loi n'envisage pas de proroger – que les dépenses globales du ministère de la défense entre 1997 et 2001 seront réduites de 100 milliards de francs.

J. I.



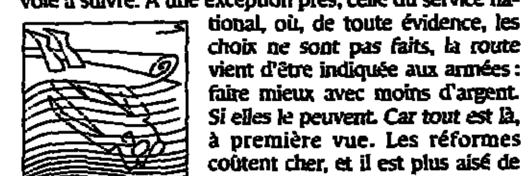
Les dispenses sont attribuées pour des raisons sociales ou administratives, et les exemptions pour des motifs médicaux.



À ces formes approuvées par la loi, il faut ajouter des formules civiles régies par des protocoles interministériels (5 840 emplois au total).

Faire mieux avec moins d'argent

COMME à la bataille de Fontenoy, où Louis XV don*na* ses ordres au maréchal de Saxe en lui demandant de suivre le chemin qu'il venait de lui tracer, Jacques Chirac, chef constitutionnel des armées, a montré la voie à suivre. A une exception près, celle du service national, où, de toute évidence, les choix ne sont pas faits, la route vient d'être indiquée aux armées : faire mieux avec moins d'argent. *Si elles le peuvent. Car tout est là*, à première vue. Les réformes coûtent cher, et il est plus aisé de réorganiser en période de vaches grasses que de tailler dans le vif quand le « nerf de la guerre », comme on dit, se fait plus rare.



ANALYSE

Le chef de l'Etat a, cependant, quelque peu noirci le tableau *en dénonçant* les incapacités, les insuffisances ou les zones d'ombre de l'institution de défense, qui n'en manque pas, certes, mais qui a, aussi, des réussites à son actif.

On en prendra un exemple. Le service national n'est pas aussi injuste que le président de la République l'a décrit. Au contraire, on remarque, depuis plusieurs années d'affilée, que le nombre de ceux qui y échappent a tendance à diminuer. Ce qui fonde, en réalité, les inégalités, c'est le sentiment que la multiplication à plaisir, voire l'originalité – pour ne pas dire plus – des formes civiles en dehors de toute législation contribuent à développer des services à plusieurs vitesses, où les plus faibles socialement restent aussi les plus défavorisés *sous l'uniforme parce qu'ils n'ont pas les moyens de* trouver une échappatoire.

C'est en ce sens qu'on a pu dire, et le vicaire général aux armées *s'en plaignait récemment encore, que* la République était défendue par les fils de ceux qui n'ont pas l'habitude ou la chance d'en toucher les dividendes.

Si le service civil devait devenir la nouvelle *charte* de la République, est-on si sûr que les inégalités et les injustices n'en seraient pas plus flagrantes ? La professionnalisation accrue des armées n'est pas une erreur. M. Chirac n'a pas tort, de ce point de vue, de considérer que l'efficacité, *la disponibilité* et la crédibilité de l'outil de défense sont, en termes militaires, ce qui doit guider le chef des armées.

Mais ses scrupules à trancher à propos de la rénovation du service national, s'ils l'honorent dans un pays démocratique où la levée en masse fait partie du patri*moine historique et culturel*, montrent bien qu'il n'existe pas de panacée lorsqu'il s'agit d'occuper les jeunes à tout prix.

Dans ce parti pris en faveur d'une armée professionnelle, il entre une autre considération, plus politique que militaire. Tout donne à croire, en effet, que M. Chirac, qui revendique tout haut la place de la France en tant que membre permanent du Conseil de *sécurité de l'ONU, a besoin d'avoir, sous son autorité* de chef des armées, un instrument qui lui permette de jouer un rôle dans des crises souvent brutales et impromptues, des crises dont, en tout cas, le niveau de violence tend à s'élever dans le monde.

Détenir un tel instrument de résolution des crises est une chose, que la simple prudence exige. En faire un symbole de puissance, comme le terme même de « *projection de forces* » l'illustre, en est une autre.

En des temps plus anciens, la France a connu les corps expéditionnaires. Aujourd'hui, la mise en chantier *de l'outil semble avoir anticipé sur la conceptualisa*tion de la mission. Autrement dit, des forces projetables, pour quoi faire ? Pour protéger quels intérêts *nationaux ? Et pour les protéger où ? Avec qui ? Ou* contre qui ? Si, là encore, M. Chirac n'a peut-être pas tout à fait tort sur le fond, encore eût-il été de bonne *politique d'ouvrir un débat public sur ces interrogations* de principe. Le sujet le mérite au moins autant que la réflexion sur le service national.

Jacques Isnard

Le casse-tête du service national

REFLÉTANT l'avis de ses ministres et de ses conseillers, le chef de l'Etat n'a apparemment pas caché son embarras devant l'organisation – à venir – d'un service national qu'il doit rénover dans les six ans dès lors qu'il a plaidé pour une professionnalisation accrue des armées. *Le dossier est* complexe, a-t-il admis. On notera cependant que M. Chirac n'a pas *repris une seule fois à son compte* le terme, mis en avant par son ministre de la défense, de « *conscription civique* ». *Ce qui montre bien* la diversité de la réflexion sur un sujet aussi public.

A *partir du moment* où la France affirme qu'elle n'a plus besoin de recrues du contingent pour le service des armes, il lui faut résoudre toute une série de problèmes liés au sort réservé aux 370 000 hommes qui constituent la ressource réelle de la classe et, pourquoi *pas*, le double si l'on ajoute les jeunes femmes au nom de l'égalité des sexes devant les *obligations républicaines. Ce qui* reste acquis, en revanche, c'est que le service national, tel qu'il peut exister actuellement dans ses formes militaires et civiles, ira jusqu'en 2001 et que seuls, comme le dit le chef de l'Etat, les adolescents qui ont aujourd'hui douze ans ont des raisons de commencer à espérer en être débarrassés lorsqu'ils seront en âge d'y pouvoir penser. *Ce qui implique que leurs aînés* vont devoir, par la force des choses, s'accommoder d'une période de transition, d'ici à la fin du siècle, qui risque de les perturber dans leur vie active.

COMMISSION NATIONALE

M. Chirac a ouvert le chantier. *Il* ne l'a pas refermé. Avant que la loi de programmation militaire, sou*mise en juin au Parlement, traite* des grandes orientations possibles en la matière, les responsables ont *imaginé de créer une commission* nationale sur le modèle de celle que Marceau Long a présidée sur la *nationalité*. Cette *commission* devrait clarifier, sans trancher, toutes les options vraisemblables, depuis *la conscription obligatoire* d'une durée de six mois (par appel de 180 000 hommes à chaque semestre) – pour des activités civiles d'intégration *sociale*, de *solidarité* nationale ou de coopération internationale – jusqu'à un service civil pour des volontaires (*hommes et* femmes), dont la générosité serait encouragée par diverses incitations *mais dont rien ne dit qu'ils* seraient en nombre suffisant à chaque recrutement annuel.

Le président de la République a émis le vœu que les jeunes soient ensuite consultés sur la base des travaux de la *commission*, non pas à la manière du questionnaire que le précédent premier ministre, Edouard *Balladur*, leur avait adressé anonymement, mais d'une façon moins passive, par le biais *de la commission armées-jeunesse* ou par celui de consultations organisées dans les départements. Après *quoi* le Parlement *serait* saisi d'un texte de loi, puisque tout référendum est impossible.

En attendant, le mécanisme qui va se mettre en place est relativement compliqué et délicat à gérer. A ce jour, 85 % des jeunes Français en âge d'être appelés au service *national font grosso modo* un service militaire et 15 % un service civil. Entre 1997 et 2001, progressivement, *cette proportion* va s'inverser. Il y aura, chaque année, quelque 20 % de jeunes Français *qui déserteront le service propre*ment militaire pour être versés dans un service civil. Ainsi, dans *trois ans, par exemple, il devrait se* produire le phénomène suivant : il y aura autant de jeunes Français soumis au service militaire que *d'affectés à une forme de service* civil, quelle qu'elle soit. Ensuite, le service militaire périclitera et le *service civil sera la règle.*

La mise en place de cette période de transition n'est pas la seule *difficulté à surmonter*. Il y en a une autre – de taille – qui concerne la durée d'un service na*tional rénové. Le temps actuel* moyen de neuf mois n'est pratique ni pour le jeune Français, ni pour *l'administration ou l'association* qui l'emploie. Si, de surcroît, il fallait progressivement réduire le temps de service à six mois, on imagine le casse-tête que l'entreprise représente pour ses concepteurs.

A toutes ces complications, il convient d'ajouter la difficulté de *financer, d'encadrer* et *de gérer* telle ou telle autre forme de service civil par les organismes employeurs *compétents. En effet*, il est acquis que les armées ne seront pas « le trésorier-payeur » de l'opération et que *chaque* administration ou association intéressée sera son propre bailleur de fonds. Ce qui fait dire au ministère de l'économie et des finances que l'éventuelle mise en place d'un service national civil, rémunéré (et à quelle hauteur ?) ou non, est une source de dépenses supplémentaires, après celles entraînées par la professionnalisation.

J. I.

Armée professionnelle ou de métier

Jacques Chirac s'est prononcé en faveur d'une armée professionnelle ; le chef de l'Etat a préféré, à la télévision, ce terme à celui d'armée de métier. Entre les deux, il existe des différences, assez comparables *grosso modo* à ce qui distingue, par ailleurs, des contrats à durée déterminée (*CDD*) et des contrats à durée indéterminée (CDI). Ainsi, on peut dire qu'on fait statutairement carrière dans une armée de métier et qu'on s'engage dans une armée professionnelle. *Dans le premier cas, les statuts qui visent les personnels d'active* leur garantissent des durées de plusieurs, voire de dizaines d'années de métier. Dans le second cas, à côté de personnels de métier, des engagés *signent des contrats de plus courte durée (cinq ans, par* exemple, renouvelables ou non) et ils peuvent côtoyer des volontaires pour des contrats plus courts encore (deux ans).

Le texte de l'entretien télévisé du président de la République

Voici la quasi-intégralité du texte de l'intervention du président de la République jeudi 22 février sur TF 1 et France 2. M. Chirac était interrogé par Anne Sinclair et par Alain Duhamel.

Je n'ignore pas du tout la situation économique et sociale des Français et de la France. C'est même à ces problèmes que je consacre l'essentiel de mon temps. Il n'en reste pas moins que la défense est aussi quelque chose d'important. Il faut également protéger les Français. C'est pourquoi j'ai tenu à mettre en œuvre une réforme importante, qui soit adaptée aux exigences de notre temps.

Un outil de défense inadapté. – Notre outil de défense, aujourd'hui, est tout à fait inadapté et ne peut pas assumer réellement et efficacement les missions qui doivent être les siennes.

C'est donc un objectif militaire et aussi, il est vrai, un objectif économique touchant à l'emploi, notamment dans nos industries d'armement, et un objectif financier, car nous sommes dans un temps où il faut réduire les dépenses. Ce que je veux, aujourd'hui, c'est avoir une défense qui soit à la fois plus efficace, plus moderne et moins coûteuse.

Aujourd'hui, un pays comme la France, qui veut être protégé dans un monde difficile, constate d'abord que nous ne sommes plus menacés par un envahisseur, par des hordes d'envahisseurs qui viendraient d'ailleurs. En revanche, nos intérêts vitaux peuvent être mis en cause un peu partout, en Europe ou ailleurs. Une armée moderne, par conséquent une défense moderne pour la France, doit d'abord nous permettre de réagir si nos intérêts nationaux ou territoriaux sont mis en cause. Cela, c'est le rôle de notre dissuasion nucléaire.

Nous sommes dans un temps où il est capital de prévenir les crises et, pour les prévenir, il faut avoir une bonne connaissance permanente de ce qui se passe dans le monde. Cela suppose d'améliorer considérablement notre capacité en matière de renseignement, en matière d'observation spatiale et en matière de prépositionnement de nos troupes ici ou là.

Enfin, souvenez-vous de la guerre du Golfe, des difficultés que nous avons eues à assumer nos responsabilités, de la qualité de nos hommes et de leurs chefs. Il faut que la France soit capable de projeter à l'extérieur un nombre significatif d'hommes – 50 000 à 60 000 et non pas 10 000 comme c'est le cas aujourd'hui – dans des conditions rapides et organisées.

> Je veux avoir une défense qui soit à la fois plus efficace, plus moderne et moins coûteuse

Une armée professionnelle. – Si nous voulons rassembler tout cela en une défense moderne, nous constatons, à l'évidence, que cela ne peut se faire que dans le cadre d'une armée professionnelle. Aujourd'hui, le métier de militaire, qui est un superbe métier, s'arrange mal de l'improvisation et de la non-professionnalisation. Donc, je fais une réforme qui conduit la France à avoir – dans six ans, parce que c'est une réforme longue – une armée professionnelle.

Les principes d'organisation restent, en gros, les mêmes. Cela pose d'abord un problème d'effectifs. Nous avons, aujourd'hui une armée de conscription – c'est-à-dire avec des militaires professionnels, des engagés, des appelés – qui, au total, comprend 500 000 hommes et femmes. Ce qui est lourd et excessif, et ce qui ne nous permet pas d'assurer, comme je l'ai dit tout à l'heure, nos missions. Vous avez vu la guerre du Golfe : on a difficilement envoyé 10 000 hommes.

L'armée professionnelle de demain, dans six ans, sera une armée de 350 000 hommes, mais c'est une armée qui pourra, comme les meilleures du monde, notamment l'armée britannique, projeter et être présente de façon efficace et suffisante. *[Seront concernées par les réductions d'effectifs]* l'armée de terre, la marine, l'armée de l'air. Seule la gendarmerie, qui verra ses missions renforcées en matière de défense du territoire, verra ses effectifs augmenter.

Actuellement, nous sommes loin des performances de la Grande-Bretagne à cause de notre armée de conscription, mais, au terme de la réforme que nous engageons aujourd'hui, nous aurons une armée qui sera au moins aussi efficace et aussi importante que l'armée anglaise.

L'armée de terre. – Nous avons actuellement 184 régiments, répartis en France métropolitaine, outre-mer ou à l'étranger, en Allemagne, en Afrique. Nous devrions ramener ce chiffre aux environs de 83 à 85. Cela pose immédiatement un problème d'aménagement du territoire, parce que cela veut dire que nous allons supprimer un certain nombre d'unités, de régiments.

C'est la raison pour laquelle je voudrais dire deux choses : la première c'est que, je le répète, c'est un programme étalé sur six ans. Ce n'est donc pas demain. Et, deuxièmement, nous allons prévoir une organisation très structurée pour tenir compte, dans un dialogue permanent avec les élus locaux, de ces évolutions et faire en sorte que, grâce à un aménagement volontaire du territoire, les villes ou les régions dans lesquelles les unités seraient supprimées ne soit pas pénalisées. C'est une mission que je prends personnellement en charge. Elle sera donc conduite, comme il convient, à son terme.

[S'agissant des officiers et des sous-officiers] Je peux vous dire de la façon la plus officielle, claire, qu'il n'y aura aucune loi de dégagement des cadres. Il y aura des départs normaux, naturellement, mais aucune loi de dégagement des cadres. Cela s'explique, tout simplement, par le fait qu'une armée professionnelle est beaucoup plus encadrée et beaucoup plus responsable qu'une armée qui ne l'est pas. Par conséquent, dans le cadre des dispositions normales, il y aura des dégagements, moins de recrutements et, dans les six ans qui viennent, il n'y a aucune disposition de dégagement des cadres qui est prévue. C'est sûr, je vous le garantis. C'est un engagement formel, qui fait partie de l'ensemble.

La concertation avec l'Allemagne. – Nous sommes, naturellement, un pays indépendant et qui assume ses responsabilités internationales, mais qui a un problème spécifique avec l'Allemagne. Donc il est tout à fait évident que, quand nous faisons quelque chose, cela crée ou peut créer un problème à l'Allemagne.

Bien entendu, nous avons pris toutes les dispositions nécessaires pour intégrer parfaitement les préoccupations qui sont celles de nos amis allemands, et toutes les mesures qui sont prises ont fait l'objet, notamment entre le chancelier Kohl et moi, d'une discussion.

Les problèmes franco-allemands sont de quatre natures. L'Allemagne pour des raisons de culture, le gouvernement allemand, veut conserver une armée de conscription. Même si plus de la moitié des jeunes sont objecteurs de conscience en Allemagne. Il y a donc un petit problème pour les Allemands de voir qu'un grand pays comme la France passe à une armée de métier. C'était déjà le cas des Britanniques, de la Hollande, de la Belgique. Donc, c'est un problème purement allemand, qui doit être géré par les Allemands.

Deuxièmement, il y a un problème d'unités. Or nous avons deux catégories d'unités en Allemagne, nous avons l'Eurocorps qui est un des éléments de la défense européenne, il n'est pas question d'y toucher, cela va de soi. Nous avons d'autres unités en Allemagne, pas très nombreuses, et ces unités sont destinées, dans la période de six ans à venir, et le chancelier le sait très bien même si j'imagine qu'il le regrette, sont destinées à revenir en France.

Le troisième élément important, ce sont les grands programmes d'équipement militaire franco-allemands. Nous avons fait des choses ensemble, et ces programmes seront respectés. Enfin, ce qui pour les Allemands est très important, il y a le problème du Hadès.

> Nous aurons la possibilité d'envoyer à l'extérieur entre 50 000 et 60 000 hommes, et tout ce qui va avec

Les programmes d'équipement. – Nos programmes, qu'il s'agisse des programmes majeurs – le Rafale pour l'aviation, quatre sous-marins nucléaires en permanence à la mer pour ce qui concerne la marine, le char Leclerc pour ce qui concerne l'armée de terre – et de tous les autres – l'hélicoptère Tigre, qui est indispensable, naturellement, l'hélicoptère NH 90 et autres programmes – seront respectés.

Le deuxième porte-avions, qui ne sera d'ailleurs pas obligatoirement nucléaire, est reporté tout à fait en fin de période, pour des raisons financières. Il est donc dans la planification au début des années 2000.

L'armée française sera équipée d'abord de Rafale pour la marine et, ensuite, le premier escadron de Rafale de l'armée de l'air sera probablement en place dans les années 2004-2005, peut-être un peu avant (je parle de l'escadron tout entier, ensuite le programme se déroulera normalement). Il y en aura ce qu'il faut. Je ne veux pas rentrer dans le détail technique, parce que les arbitrages sont rendus aujourd'hui dans le cadre d'une loi de programmation qui se termine en 2000-2001.

Si je suis très ferme pour réintégrer la dépense militaire dans des proportions compatibles avec nos exigences d'aujourd'hui – je suis peut-être un peu optimiste de nature – je suis persuadé que, dans les années qui viennent, une forte croissance permettra au pays d'améliorer les performances qui sont les siennes, y compris dans le domaine militaire.

L'intervention dans les conflits. – Une armée moderne doit pouvoir être rapidement présente là où les intérêts vitaux du pays sont en cause. Nous avons vu que, par exemple, lorsque nous avons été dans l'obligation d'aller dans le Golfe, nous étions incapables d'y aller au niveau suffisant.

La Bosnie se présentait dans des conditions différentes puisque c'était une force de l'ONU et, ensuite, nous avons une force de pacification. Mais, je le répète, l'armée française, aujourd'hui, ne nous permet d'envoyer à l'extérieur que 10 000 à 12 000 hommes, et encore, généralement formés de bric et de broc, parce qu'on ne peut pas envoyer les appelés sur les théâtres d'opération extérieurs.

Au terme de la réforme de cette armée, nous aurons la possibilité d'envoyer entre 50 000 et 60 000 hommes, avec tout ce qui va avec, et cela de façon immédiate. C'est-à-dire que nous aurons une armée capable, à l'égal de l'Angleterre, d'assumer réellement ses responsabilités, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Une armée professionnelle coûte-t-elle plus cher qu'une armée de conscription ? – Cette question n'a aucun sens. Je ne dis pas votre question, je dis la question que posent les experts, puisque vous l'avez clairement reliée aux experts. Et on les entend parler indéfiniment sur ce sujet.

Lire la suite page 8

Le démineur de l'Elysée

JACQUES CHIRAC a beaucoup de métier et un peu de mémoire. L'annonce, et la gestion de l'annonce, de sa réforme de la défense nationale, jeudi 22 février, apparaît, en creux, comme une leçon magistrale assénée à Alain Juppé et à son plan sur la Sécurité sociale.


RÉCIT

L'histoire du démineur et de l'artificier. L'un misait tout sur le secret et la surprise, l'autre s'en est méfié. Toute la journée, le président de la République a déminé. Il a expliqué, présenté, reçu et, surtout, tenté de rassurer.

Dans la matinée, M. Chirac a réuni le conseil de défense, auquel participaient les quatre chefs d'état-major, le secrétaire général de la défense nationale, Jean Picq, le délégué général à l'armement, Henri Conze, le directeur général de la gendarmerie nationale, Bernard Prévost, et cinq membres du gouvernement (le premier ministre et les ministres de la défense, de l'économie, de l'intérieur et des affaires étrangères). A l'issue de cette réunion, les responsables militaires ont été conviés à déjeuner en présence d'Alain Juppé et de Charles Millon, ministre de la défense.

Au début de l'après-midi, le cercle des informés s'élargit à une sélection généreuse de ministres : près de la moitié du gouvernement. Le président de la République souhaite engager avec eux un *« débat authentique »*. Jacques Chirac insiste sur la durée de sa réforme, qui ne se fera pas dans la *« violence »*, mais sur six ans. Il demande à ses ministres de se méfier des *« prises de position et des arbitrages hâtifs »*, en les priant de se comporter en *« ministres tout court »*, avec une *« vision globale »* de leur fonction et non pas en porte-parole d'une branche de l'économie ou de la société. A l'intention de Jean-Claude Gaudin, le chef de l'Etat insiste sur la nécessité de conduire une politique active de l'aménagement du territoire, et prévient explicitement Jean Arthuis, le ministre de l'économie, qu'il faudra l'aider...

Après ce conseil interministériel, le chef de l'Etat accueille les représentants – membres de la majorité et de l'opposition socialiste – des commissions de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat. Tout au long de cette journée, M. Chirac s'entretient par téléphone avec certains responsables politiques, dont Charles Pasqua et Valéry Giscard d'Estaing.

Jacques Pilhan, conseiller en communication, avait parfaitement balisé le terrain. Cinq déjeuners avaient été organisés avant l'intervention télévisée. Jacques Chirac a d'abord reçu, à son retour des Etats-Unis, Patrick Le Lay (TF 1), Jean-Pierre Elkabbach (France-Télévision), Jacques Lehn (Europe 1), Jacques Rigaud (RTL) et Jean Miot (AFP). On a parlé subtilement de tout et de rien et, au passage, de défense et de conscription. Dans les derniers jours, le quadrillage s'est resserré. Du jeudi 15 au mercredi 21 février, la petite salle à manger de l'Elysée n'aura pas désempli.

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

Les socialistes font preuve de circonspection

APRÈS les explications télévisées du chef de l'Etat, il revenait aux dirigeants politiques de mettre leur grain de sel dans le débat. Dans cette tâche d'utilité publique, France 2 avait appelé à la rescousse quatre anciens ministres de la défense ou des armées, deux pour la gauche – Paul Quilès (PS) et Jean-Pierre Chevènement (MDC) – et deux pour la droite – Pierre Messmer (RPR) et François Léotard (UDF-PR) –, outre le titulaire actuel du poste, Charles Millon, libéral chiraquien. L'effort était louable, mais la mission a été passablement ratée.

M. Millon s'est cantonné dans le rôle de porte-parole du président. Strict légionnaire, M. Messmer a salué le *« courage »* de M. Chirac – il partage en cela l'opinion du RPR, mais aussi celle de... Génération Ecologie –, avant de déplorer que le débat ait *« complètement déraillé »*. Cette confusion, M. Quilès l'a décelée dans les propos du chef de l'Etat sans, pour autant, faire preuve de clarté dans les siens sur la conscription. Il a assuré qu'*« en l'état actuel des menaces, on va de plus de plus vers une armée professionnalisée »* et réclamé un long débat. Le temps, voilà le problème. *« Il n'y a jamais urgence pour une mauvaise réforme »*, a observé M. Chevènement, farouche partisan de la conscription.

« Cette réforme est cohérente avec la réintégration de l'OTAN par la France », a ajouté le président du Mouvement des citoyens, en estimant que l'idée du service civil obligatoire ne *« tient pas la route »*. Opinion partagée par M. Léotard, qui la trouve *« ridicule »*, car cette *« sympathique utopie »* est *« sans aucune espèce de fondement raisonnable »* et *« contraire aux libertés individuelles »*, alors que *« la conscription républicaine profondément rénovée était un outil d'intégration »*. Radical coupe la poire en deux : service civil fondé sur le volontariat. Ainsi que le montre la réaction de Lionel Jospin, vendredi sur RTL, ces questions ne sont pas encore tranchées au PS. *« Je pense que renoncer au système de la conscription, qui date de la Révolution française, cela mérite effectivement un grand débat devant les Français »*, a affirmé le premier secrétaire du PS. Il s'est déclaré *« surpris »*, cependant, de la conception unilatérale du président de la République sur *« la projection »* des forces vers l'extérieur, qui crée une *« curieuse impasse »* quant à la défense du territoire.

Au PCF, André Lajoinie se dit *« très inquiet sur l'avenir de l'emploi »* dans les industries d'armement et au Front national, Jean-Marie Le Pen est *« inquiet sur l'avenir de l'armée »*. En prime, il estime que *« la plupart des chiffres »* cités par M. Chirac sont *« faux »*. Quant à Philippe de Villiers, il assure que le président *« a pris pris une grave responsabilité pour la défense de notre pays »*.

Olivier Biffaud

Suite de la page 7

Cette question n'a aucun sens et personne ne peut y répondre de façon sérieuse. Ce que, en revanche, je peux vous dire, c'est que l'armée professionnelle que nous décidons aujourd'hui – et qui, je le répète, sera une armée de 350 000 hommes, au lieu de 500 000 hommes – *[sera]* une armée capable de projeter à l'extérieur de 50 000 à 60 000 hommes, donc d'assumer ses responsabilités, une armée qui, par la dissuasion nucléaire, pourra protéger notre pays.

Cette armée coûtera à la nation, pour son fonctionnement, le même prix qu'aujourd'hui, le même. Et pour son équipement, 15 % de moins. C'est-à-dire que l'ensemble du budget militaire, quand la réforme sera terminée, sera inférieur au budget d'aujourd'hui. Ce n'est pas une question de principe. Il n'y a pas de réponse sur la différence de coûts. Mais ce qui est sûr, c'est que la loi de programmation que le gouvernement fera voter – ou proposera de voter au Parlement au mois de mai ou de juin – (...) comporte des chiffres en fonctionnement et en équipement dont le total est inférieur à ce qui existe aujourd'hui (...).

■ **La dernière campagne d'essais dans le Pacifique et la dissuasion nucléaire.** – Je n'ai pas voulu que la France ait une dernière campagne d'essais nucléaires. J'ai voulu que la France achève sa campagne d'essais nucléaires pour ne pas se priver de l'ensemble des informations et de l'expérience qu'elle avait engagée depuis longtemps et qui nécessitait naturellement de terminer ce programme. (...) Nous avons une certaine capacité à nous dénigrer nous-mêmes dans tous les domaines.

Cette expérience de nos derniers essais, qui terminait l'ensemble de ceux que nous avions faits, a été pour moi très révélatrice. Nous avions abandonné les essais depuis deux ou trois ans. Les équipes étaient quand même un peu parties dans tous les sens. Elles se sont remises au travail et, du jour au lendemain, les essais que nous avons faits ont atteint la perfection. Je dis bien la perfection. Je pèse mes mots.

Ce qui prouve que nos techniciens, nos ingénieurs, nos savants, nos militaires, nos civils qui s'occupent de ces questions, nos ouvriers, ont vraiment un savoir-faire et une capacité extraordinaires. Je sais par exemple, je peux vous le dire, que les Américains ont été stupéfaits.

Nous avons maintenant l'ensemble des moyens qui nous permettent d'assurer la sécurité, la sûreté et la fiabilité pour cinquante ans. (...) Pour cinquante ans ! C'est-à-dire pour notre armement d'aujourd'hui et pour celui qui le suivra. Nous avons la certitude d'avoir une arme totalement dissuasive et sûre et des capacités d'évolution puisque nous avons acquis aussi les techniques dites de la simulation, ce qui nous permettra de faire dorénavant des expériences, je dirais, en ordinateur (...).

> **Nous allons fermer le plateau d'Albion. Nos deux composantes nucléaires sous-marine et aérienne sont suffisantes pour assurer notre sécurité**

[A propos de la signature par la France du traité d'interdiction totale des essais nucléaires] nous n'interdisons rien à personne, nous signons un traité (...). Naturellement, nous encourageons les autres à ne pas (...) faire *[d'essais]*, bien entendu.

Je dois dire d'abord que, ayant acquis cette maîtrise, la première conséquence, c'est que nous allons pouvoir diminuer notre (...) arsenal nucléaire. La dissuasion nucléaire est fondée sur un seuil de suffisance. C'est-à-dire qu'il faut en avoir suffisamment pour être respecté, mais pas trop. Aujourd'hui, nous sommes en mesure, compte tenu de la situation que je viens de rappeler, par exemple de supprimer l'une de nos trois composantes. Vous savez que nous avons trois composantes nucléaires. Nous avons nos sous-marins, nous avons notre composante aérienne – c'est-à-dire des missiles qui sont tirés d'avion vers le sol – et puis nous avions une composante terrestre, (...) le plateau d'Albion, qui, lui, faisait une action sol-sol. Nous allons fermer le plateau d'Albion. Nos deux composantes sous-marine et aérienne sont aujourd'hui suffisantes pour assurer notre sécurité.

Et puis il y a un point : on parlait tout à l'heure de l'Allemagne (...) ; ce qui préoccupait l'Allemagne (...), c'était surtout que la France possède un missile à courte portée, qu'on appelle le Hadès, qui, s'il ne sort pas de France, ne peut tirer que sur l'Allemagne. *[Ce missile]* – je ne veux pas entrer dans le détail historique –, a eu toute sa justification en son temps.

Mais le changement des choses, le changement des menaces, l'organisation de l'Europe, l'effondrement du mur de Berlin, tout cela fait que ce Hadès n'a plus de justification réelle (...). Il était au garage (...), mais il existait et cela inquiétait beaucoup les Allemands. Après m'en être entretenu longuement avec le chancelier Kohl, j'ai décidé de démanteler la composante courte de notre puissance nucléaire, donc de démanteler le Hadès (...).

[A propos de la fermeture du site d'essais nucléaires du Pacifique], quand nous avons repris nos essais, j'ai indiqué clairement plusieurs choses : que c'était la phase finale de nos essais, qui nous était indispensable ; qu'ensuite, la France signerait effectivement le traité portant interdiction des essais nucléaires sur l'option zéro, c'est-à-dire aucun essai, même de faible puissance et contrôlé. J'ai indiqué aussi que la France signerait le traité – elle va le faire dans quelques jours – de dénucléarisation du Pacifique sud et fermerait son site. C'est-à-dire que la France est aujourd'hui la seule puissance nucléaire à tenir réellement sa parole, puisque, nous, nous ne pouvons pas être mis en cause, nous fermons notre site, donc nous n'avons plus d'endroit pour tirer. Les Américains ont encore un site. Les Russes aussi. Pas nous. Nous allons le fermer.

Et deuxièmement, vous savez que lorsqu'on a parlé de ces problèmes nucléaires, et notamment du renouvellement du traité de non-prolifération, tous les pays s'étaient engagés (...) à signer, dès qu'il serait prêt, le traité portant interdiction des essais nucléaires. Nous le ferons dès qu'il sera prêt et nous sommes un élément moteur dans cette affaire.

Dans une phase ultérieure, tous les pays s'étaient engagés à ne plus fabriquer de matières fissiles, militaires, nucléaires. Eh bien, moi, j'ai décidé de franchir immédiatement cette nouvelle étape. C'est-à-dire que j'ai décidé de fermer l'usine haute de Pierrelatte. C'est-à-dire que la France ne fabriquera plus de matières fissiles nucléaires. Elle a ce qu'il faut, naturellement, pour alimenter son propre armement. Elle n'en fabriquera plus. Nous serons le premier pays parmi les puissances nucléaires à avoir pris cette décision. (...)

[A propos des sous-marins nucléaires], pour être vraiment crédibles, il faut qu'en permanence il y en ait un qui soit en mesure de tirer ses missiles (...), à la mer, c'est-à-dire dans la mer, capable de tirer. (...) Pour que nous soyons sûrs d'en avoir un qui peut tirer ses missiles, il faut en avoir deux, parce qu'on ne peut jamais être certain qu'il n'y en aura pas un qui aura un incident ou un problème, ou qui sera repéré. Donc il en faut deux à la mer en permanence. Et, compte tenu de la révision des matériels, pour avoir deux sous-marins à la mer, il faut en avoir quatre. Donc, nous aurons quatre sous-marins nucléaires qui, petit à petit, seront des sous-marins de nouvelle génération. Et le dernier sous-marin, de nouvelle génération, le quatrième, sera commandé normalement en fin de loi de programmation. (...)

[A propos de l'éventuelle mise à la disposition des partenaires européens, par la France, de sa force de dissuasion], s'ils le souhaitent, j'ai indiqué que la force nucléaire française – et nous en avons beaucoup discuté avec les Britanniques, nous avons commencé à en discuter avec les Allemands – pouvait être un élément dans la mesure où la défense européenne – et vous savez que je suis un partisan affirmé depuis longtemps de la défense européenne – se développerait. J'ai indiqué que la France était tout à fait prête à discuter de ces problèmes avec ses partenaires.

> **Nous aurons un grand électronicien et un grand avionneur, qui sont nécessaires si nous voulons être compétitifs**

Ce sont des discussions extrêmement complexes. (...) *[Les partenaires de la France pour cette question, ce n'est pas l'Europe des Quinze]*, ce sont essentiellement les Allemands, les Anglais ou les Espagnols, ce sont les gens qui sont autour de nous. (...) C'est déjà infiniment complexe comme discussion.

■ **Les restructurations des industries d'armement.** – D'abord, il n'y a pas de grande puissance si elle n'a pas une industrie d'armement efficace et compétitive, parce qu'au-delà même de la production des armements *[et de ce qu'elle représente sur le plan politique]*, tant pour l'indépendance nationale que pour l'exportation, il y a dans ces industries d'armement, en permanence, l'élaboration de technologies les plus modernes, qui ensuite profitent à l'ensemble des secteurs civils.

Notre industrie d'armement a deux caractéristiques. La première, c'est qu'elle est de très haut niveau scientifique et technique. C'est son atout. Nous avons des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs qui sont probablement parmi les meilleurs du monde, pour ne pas dire les meilleurs. Cela, c'est l'atout. (...)

Le handicap, c'est que nous sommes dans un temps où les marchés nationaux ou internationaux se réduisent – tant mieux pour la paix –, c'est ainsi et cela porte sur les plans de charges. L'exportation est de plus en plus difficile, la compétition dans les pays étrangers de plus en plus dure, face aux Américains, aux Anglais, aux Russes, aux Chinois, etc. Par conséquent nous avons, de ce point de vue, une faiblesse qui tient au fait que (...) notre industrie est beaucoup trop morcelée, et donc elle n'a pas de pôle suffisamment puissant pour nourrir une véritable ambition internationale de la France dans ce domaine. Donc, nous sommes obligés d'avoir des regroupements. (...)

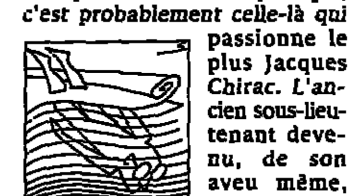
Vous venez de parler de la fusion sous deux ans de nos deux grands avionneurs, l'Aerospatiale et Dassault. Nous allons créer avec le processus de privatisation de Thomson – qui sera, je le répète, une privatisation globale, et non pas une privatisation par morceaux – un très grand pôle électronique. Nous aurons donc un grand électronicien et un grand avionneur, qui sont nécessaires si nous voulons être compétitifs (...).

[Il y aura d'autres regroupements], il faut être compétitif, mais ceci pose deux problèmes. Je vous ai dit (...) que nous avions une industrie d'armement tout à fait remarquable et donc il ne s'agit pas de la gâcher. La capacité, le savoir-faire des gens qui y travaillent sont exceptionnels. Or, qui dit restructuration (...), regroupement (...), marché qui se réduit, peut vouloir dire – et j'ai entendu des choses souvent absurdes dans ce domaine – réduction d'emplois, etc.

Alors je voudrais que les choses soient tout à fait claires. Là encore, ces opérations de restructuration sont des opérations qui vont s'étaler sur cinq ou six ans et qui posent deux problèmes : un problème d'aménagement du territoire pour des sites qui pourraient être considérés aujourd'hui comme inadaptés, ou d'ailleurs pour des sites qui devraient grossir, car il y en a un certain nombre.

Le chef des armées à son affaire

CHEF DES ARMÉES ! De toutes les responsabilités que lui ont confiées les Français en l'élisant président de la République, c'est probablement celle-là qui passionne le plus Jacques Chirac. L'ancien sous-lieutenant devenu, de son aveu même, un *« fana-mili »* depuis qu'il a livré « sa » guerre d'Algérie à la tête d'un peloton isolé sur un piton, a toujours suivi avec une attention soutenue les questions de défense.


ANALYSE

Il n'a pas attendu d'entrer à l'Elysée pour se faire une idée précise de ce que devait être la stratégie de la France, des moyens à y consacrer, de l'organisation de ses forces. Les généraux, à qui il a demandé des comptes dès sa prise de pouvoir, ont été surpris par sa connaissance du dossier. Leur attitude en Bosnie l'a confirmé dans ses préventions vis-à-vis des officiers d'état-major et dans sa préférence, là encore, pour les hommes de terrain.

Remettre à plat l'ensemble de l'outil militaire de la France ne pouvait donc qu'intéresser un homme qui fut, un temps, tenté par une carrière d'officier. Sa filiation gaulliste relativisant les accusations de « bradage » de l'héritage, il disposait d'une grande marge de manœuvre. Il a su en profiter. Il savait aussi que, politiquement, il pourrait en tirer quelques avantages.

L'AFFIRMATION DE SON RÔLE

Depuis son entrée à l'Elysée, une de ses difficultés est de faire admettre par l'opinion qu'il a en charge les intérêts essentiels du pays, et non pas la gestion quotidienne. Déjà, en juin, c'est par l'affirmation de son rôle de chef des armées qu'il avait tenté de le démontrer en décidant souverainement la reprise des essais nucléaires.

La polémique et la contestation internationale qui s'étaient ensuivies avaient atténué la portée de la démonstration. Puis les Français avaient regretté qu'il semblât ne s'occuper que des affaires internationales, après une campagne électorale centrée sur les difficultés intérieures. Son attitude lors du décès de François Mitterrand lui avait permis de se situer au-dessus des divisions partisanes.

Aujourd'hui, en ouvrant le dossier de la défense et en le traitant comme il l'a fait, M. Chirac confirme qu'il est entré dans les habits de la fonction et fait la synthèse entre ses responsabilités internationales et les préoccupations quotidiennes des Français. Sa promesse de veiller personnellement aux conséquences locales de la réduction des effectifs des armées, son assurance que les restructurations industrielles se feront sans perte d'emploi, sa prévision d'une croissance durable à venir sont, tout à la fois, un retour sur ses thèmes de la campagne présidentielle et les prémices de celle des législatives de 1998.

Cette profonde réforme des armées françaises est, à l'évidence, une des grandes marques que veut imprimer Jacques Chirac au cours de ce septennat. Sa conception gaulliste des institutions aurait dû le conduire à la soumettre aux Français par référendum. Il regrette que la Constitution ne le lui permette pas. La Constitution ayant été révisée sur ce point, à son initiative, le texte de la Loi fondamentale est suffisamment souple pour qu'un président qui le voudrait vraiment consulte ses concitoyens sur un tel sujet.

S'il ne le fait pas, c'est probablement parce qu'il redoute qu'une telle consultation ne se transforme en plébiscite pour ou contre l'ensemble de la politique gouvernementale. Les préoccupations quotidiennes prennent, en général, le pas sur les grands principes.

Thierry Bréhier

Impossible référendum ?

Jacques Chirac a *« déploré »* de ne pouvoir soumettre à référendum la réforme du service national, car c'est *« le type même de question que (...) l'on devrait poser au peuple »*. Ce regret présidentiel est doublement surprenant.

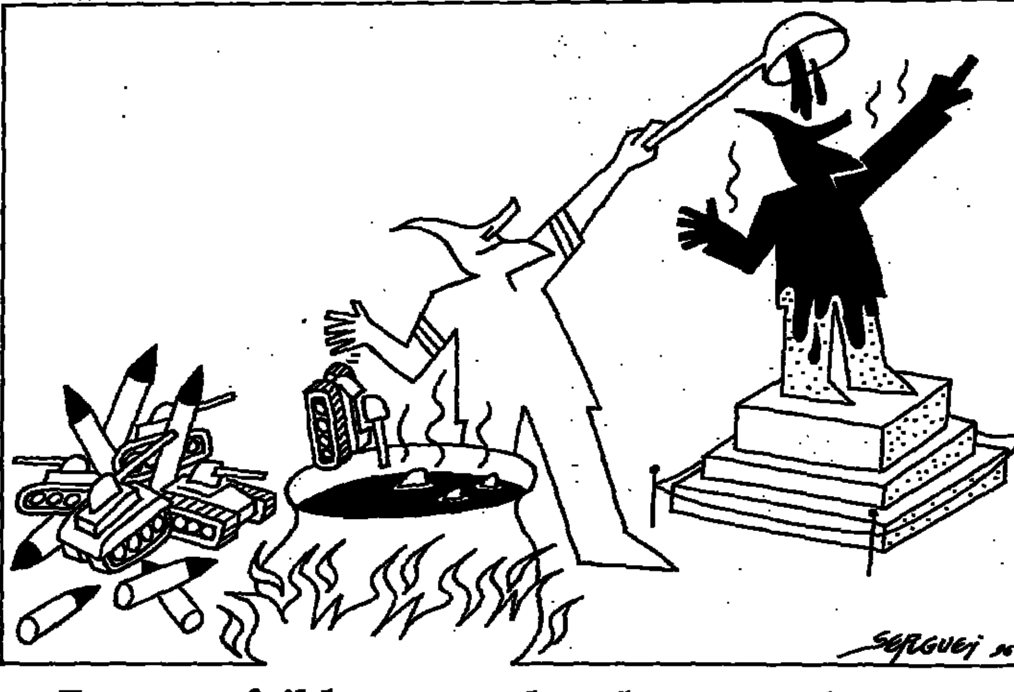
D'une part, la Constitution a été révisée, en juillet 1995, à l'initiative et avec l'aval de M. Chirac, précisément pour élargir le champ d'application du référendum défini par l'article 11 de la Loi fondamentale. Le président de la République dispose donc des moyens constitutionnels que lui donne un texte qu'il vient de faire modifier.

D'autre part, la nouvelle définition du champ référendaire prévoit que celui-ci peut porter non seulement sur *« l'organisation des pouvoirs publics »*, mais aussi sur *« des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation et aux services publics qui y concourent »*.

Consultation des jeunes : un précédent, l'après-CIP

Pour sortir de l'impasse créée par le rejet du contrat d'insertion professionnelle (CIP), en mars et avril 1994, Edouard Balladur avait souhaité consulter personnellement *« tous les jeunes Français »*. La décision avait été prise d'envoyer un questionnaire aux neuf millions de Français âgés de quinze à vingt-cinq ans, et un comité de onze membres pour la consultation nationale des jeunes – comprenant Christian Spitz, le « Doc » de Fun-Radio – avait été mis en place pour analyser les réponses.

***Entre le 15 juin et le 1er septembre 1994*, plus d'un million et demi de questionnaires et plus de six mille courriers avaient été transmis au comité chargé de la consultion. Le 3 octobre, ce dernier rendait publiques cinquante-sept propositions, allant de l'abaissement à seize ans de l'âge du droit de vote aux élections municipales au rétablissement d'une carte « jeunes », donnant droit à des tarifs préférentiels.**



Forces et faiblesses pendant la guerre du Golfe

AVANCÉE par le chef de l'Etat durant son entretien télévisé à TF 1 et France 2, l'idée est répandue que la Grande-Bretagne a déployé un contingent supérieur à celui de la France dans le Golfe, en 1990-1991, parce qu'elle a une armée de métier. Elle a besoin d'être nuancée.

A partir du 4 août 1990, soit deux jours après l'annexion du Koweït par l'Irak, les premières frégates françaises arrivaient de Djibouti. Les premiers patrouilleurs britanniques furent mis en place le 9 août. Progressivement, la marine britannique envoya, surtout dans le bassin oriental de la Méditerranée, une force importante, avec notamment un porte-avions.

En revanche, à partir du 22 septembre, le porte-avions français *Clemenceau* déploya, depuis la mer Rouge, dans une zone qui était assignée par les Saoudiens, au nord de Hafar al Batin, quarante-deux hélicoptères d'attaque, une compagnie d'infanterie et de l'artillerie.

Le 10 octobre 1990, les premiers éléments d'une brigade britannique débarquaient en Arabie saoudite, appuyés par des avions stationnés au départ à Chypre. En plusieurs étapes, le Royaume-Uni a renforcé son déploiement. Le 8 janvier 1991, soit neuf jours avant le déclenchement par les Américains de lourds raids aériens au Koweït, une division de trente-trois mille soldats britanniques volontaires était opérationnelle à 95 %, assistée par quatre-vingt-quatre avions de combat en Arabie saoudite.

ENGAGÉS ET VOLONTAIRES

La division française « Daguet » a commencé d'être organisée après une décision de François Mitterrand, le 15 septembre 1990, de s'insérer dans la coalition anti-Saddam Hussein parce que l'ambassade de France dans la capitale Koweït venait d'être saccagée. Le 23 janvier 1991, à la suite de différends nombreux entre l'Elysée et le ministre de la défense, qui donna sa démission, le contingent français était au complet : vingt mille hommes, d'active, engagés ou volontaires pour un service long (le chef de l'État ayant écarté les appelés), appuyés par quarante-deux avions de combat.

Il est difficile de comparer l'équipement des deux armées. D'une manière générale, trois faits paraissent acquis. D'abord, le contingent britannique surpassait son allié français en moyens d'artillerie, tandis que « Daguet » – utilisée en flanc-garde par le commandement américain avec l'appui de pièces d'artillerie américaines – a pu aligner davantage d'hélicoptères anti-chars et anti-hélicoptères.

Ensuite, la division britannique disposait de cent soixante-seize chars moyens, quand la France en possédait cent trente-six d'un modèle plus léger mais surtout plus mobile pour des manœuvres d'encerclement. Enfin, les avions français Jaguar étaient cloués au sol, la nuit, faute de moyens nocturnes de combat, mais les Tornado britanniques ont subi de lourdes pertes.

Pour constituer son contingent, l'armée française, liée par la décision présidentielle de ne pas en appeler aux recrues, a puisé ses éléments dans quelque quatre-vingt-dix formations différentes. De son côté, la Grande-Bretagne n'a pu utiliser dans le Golfe sa formation mobile aéroportée (la 24e airmobile brigade) créée en 1988, faute d'hélicoptères de combat, et elle a dû dégarnir son armée du Rhin.

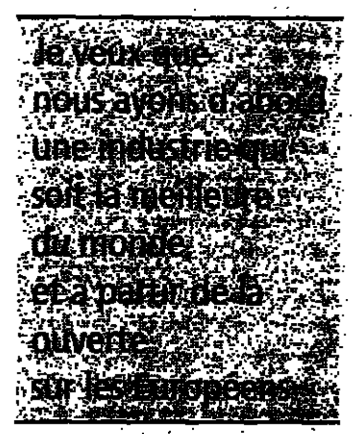
J. I.



Et, deuxièmement, un problème social : est-ce que nous avons, ou non, trop de personnel dans notre industrie d'armement ? La réponse ne peut pas être donnée comme cela aujourd'hui. C'est impossible.

J'ai entendu des choses tout à fait étonnantes, j'ai même entendu qu'on avait 50 000 professionnels de trop dans ce secteur. C'est absurde ! L'effort de restructuration va nous donner un élan nouveau. La diversification nécessaire de nos productions peut être planifiée, à partir du moment où on n'est pas obligé de le faire immédiatement, où on l'a prévu à l'avance.

Mon ambition, c'est que dans six ans, et après, l'industrie française d'armement soit parmi les meilleures et les plus compétitives du monde. (...) *Il y a un marché également pour [les] productions [d'armement conventionnel]* qui sont (...), même lorsqu'il s'agit d'un char, de très haute technologie. Vous auriez pu me dire qu'il y avait, en revanche, une inquiétude éventuelle pour les petites et moyennes entreprises qui travaillent de la sous-traitance.



(...) Là encore, je mettrai en place – (...) plus exactement le gouvernement mettra en place –, une structure de responsabilité et de concertation permanente, organisée sur l'ensemble de la période, pour traiter chaque cas particulier, avec un responsable pour chacun. (...)

[Il s'agit] d'avoir, d'une part avec les *syndicats – qui sont* très responsables dans ce secteur –, la concertation permanente nécessaire pour que les droits légitimes de ces travailleurs – dont je n'hésite pas à dire qu'à bien des égards, ils sont exemplaires et nécessaires *pour la France de demain* pour avoir une grande ambition industrielle dans ce domaine –, soient traités et réglés comme il convient ; d'autre part avec les *élus locaux, pour que les problèmes* d'aménagement du territoire soient aussi pris en compte.

Nous pouvons avoir de grandes ambitions dans ce domaine à condition d'être prêts à les assumer. (...) *[Nous avons]* naturellement *[l'argent nécessaire]*. (...) Nous perdons beaucoup d'argent – que nous cesserons de perdre – en raison de notre morcellement, de notre éparpillement, disons les choses, d'une gestion qui n'est plus adaptée. Par conséquent, nous recapitaliserons nos sociétés et nous ferons en sorte que, demain, elles soient parmi les meilleures du monde.

C'est cela mon ambition. Ne croyez pas que j'ignore ces problèmes. J'ai été pendant très longtemps le représentant à l'Assemblée nationale d'un département, la Corrèze. Je sais l'importance du 126e régiment d'infanterie à Brives. Je sais l'importance de la « Manu » à Tulle, je sais la qualité des hommes qui y sont parce que je les connais bien. Depuis des décades je me suis (...) battu pour obtenir des améliorations.

Je prends en charge aujourd'hui l'ensemble de cette industrie et l'ensemble de cette armée et je la défendrai avec la même énergie *que j'ai mise à défendre les implantations en Corrèze !* (...)

Il est évident que la logique conduit à des accords européens. Si nous voulons exister face aujourd'hui *à l'Amérique*, face demain à l'Asie, il faudra aussi des accords. Nous avons déjà commencé, entre l'Aérospatiale et l'allemand Dasa par exemple. Ce que je veux, c'est que nous ayons d'abord une industrie qui soit la meilleure du monde, et à partir de là, naturellement, ouverte, et d'abord sur les Européens.

■ **L'avenir du service national.** – Le service militaire a été créé en 1905, à une *époque* où il fallait des poitrines à opposer à d'autres poitrines, si j'ose dire, face à un danger extérieur. Cette époque est complètement révolue. Nous n'avons plus besoin d'appelés, de gens faisant leur service militaire. *Donc, dans six ans*, il n'y en aura plus, ou quasiment plus. Tout dépend des décisions que nous prendrons.

A partir de là, il y a deux hypothèses *possibles. La première* consiste à dire que le service de la nation pendant quelques mois fait partie de nos grandes traditions républicaines, répond à des principes *d'intégration qui sont nos* principes nationaux, donc il faut garder quelque chose.

> Nous n'avons plus besoin d'appelés, de gens faisant leur service militaire. Donc, dans six ans, il n'y en aura plus, ou quasiment plus.

Il faut que tous les jeunes Français *donnent une partie de leur* temps. Hier, c'était pour des raisons de défense nationale ; aujourd'hui, ce n'a plus lieu d'être, mais ce pourrait être pour lutter *contre des difficultés internes*, contre la fracture sociale, pour la solidarité, etc. (...)

[Le service militaire n'est pas le seul endroit où l'intégration sociale existait], le *seul* endroit où l'intégration soit réellement efficace et doit avoir lieu, c'est l'école. Le service militaire venait en plus. A une époque, il fut très utile dans ce domaine, parce qu'il était égal et universel. Tout le monde le faisait de la même façon. Aujourd'hui, comme nous n'avons pas besoin d'autant d'hommes, il est devenu inégal et il n'est plus universel. Donc, de toute façon, ce n'est plus un véritable élément d'intégration.

Ce que l'on pourrait imaginer, c'est un service national qui soit très accessoirement – pour 10 % – militaire, pour des métiers particuliers, mais qui soit orienté vers (...) le combat pour la cohésion sociale, *la générosité, la solidarité*. C'est-à-dire d'abord la prévention, la sécurité, (...) la douane, etc. Deuxièmement, la solidarité, c'est toute l'éducation, les personnes âgées et handicapées. Troisièmement, tout ce qui est humanitaire, en France ou à l'extérieur.

On pourrait dire, effectivement, que tous les Français doivent... *doivent quoi ? Matériellement*, il est difficile de faire plus de six mois, car nous sommes obligés de traiter une classe d'âge complète en un an, *[soit]* environ 300 000 *[personnes]*, uniquement les garçons. On ne répond pas aux problèmes des filles.

Deuxièmement, cette classe d'âge, qui se consacrerait pour six mois à ces tâches, pose le problème de la formation. Il n'est pas facile de former quelqu'un et ensuite de lui permettre d'assumer des responsabilités, le tout dans six mois. (...)

[L'encadrement de ces 300 000 jeunes], c'est un détail, ce n'est pas très important, car on peut *[l']* imaginer, que ce soit dans la police, où il y a un bon encadrement, dans la gendarmerie, où il y en a un autre, dans les pompiers encore. Mais six mois, ce n'est pas un bon « format ». On ne peut pas *faire cela au-delà de six mois*, sauf pour certaines missions particulières.

Deuxième point : est-ce constitutionnel ? Je le pense. Mais il y a *un problème au regard notamment* de la Charte européenne des droits de l'homme, qui concerne le travail obligatoire : est-ce que l'on peut imposer à des gens de travailler *et est-ce que ces travaux, au* fond, ne vont pas se substituer à d'autres ?

■ **Service civil.** – Il y a une deuxième solution : abolir la conscription et faire un service civil – uniquement civil – appliqué aux questions *que j'évoquais* plus haut : la prévention et la sécurité, la solidarité, l'éducation, le secteur humanitaire. Un service qui serait ouvert à la fois aux filles et aux garçons, et exclusivement ouvert à des volontaires. Et avec quelques incitations.

N'est-ce-pas utopique ? Voilà la vraie question. Je me suis beaucoup occupé de bénévolat, dans bien des associations, et depuis *très longtemps, ou comme maire* de Paris. Les générations se suivent mais ne se ressemblent pas. La France compte aujourd'hui des jeunes qui ont un cœur, une *générosité, une flamme* tout à fait exceptionnels. Cela n'a rien à voir avec ce qu'on a connu il y a trente ou cinquante ans.

Il suffit de leur demander, à ces *jeunes, de leur expliquer les projets*, pour qu'ils soient volontaires et qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes dans des conditions particulières. Si on leur dit qu'il y a *quelque chose d'important et d'in*téressant à faire et qu'on a besoin d'eux six mois ou dix mois ; si on ajoute, de surcroît, que l'on ne sera pas totalement indifférent à leur carrière, qu'il y a des incitations possibles ou des avantages.

Par exemple, celui qui aura servi dix mois dans la gendarmerie sera prioritaire pour entrer dans cette branche, y faire sa carrière, et verra ses dix mois compter double avec les conséquences sur l'ancienneté et un traitement plus important. Alors est-ce utopique ? La gamme des incitations est grande. Je crois qu'il faut toujours se fonder sur les qualités des hommes.

■ **Consultation des jeunes.** – J'ai l'intention, de toute façon, de faire une grande consultation, notamment des jeunes, dans chaque département. Mais je serais assez tenté de dire qu'il n'y a pas beaucoup de risques à prévoir à propos *d'un service volontaire civil*. Je crois que la qualité de nos jeunes aujourd'hui, avec leur cœur, permet d'escompter un résultat positif.

Je ne dirai pas pas ce soir si ma préférence va à un système de volontariat ou à un autre. Je veux dire simplement que les deux thèses peuvent être défendues. Je crois qu'il faut un grand débat national pour que les Français prennent conscience de la complexité d'un problème qu'ils jugent parfois de façon un peu superficielle et pour qu'ils se prononcent.

■ **Référendum ou procédure parlementaire.** – Nous sommes là devant le type même de question que, dans une démocratie moderne, on devrait poser au peuple. Mais ce n'est pas constitutionnel. L'article 11 de la Constitution ne permet pas, *tel qu'il a été révisé récemment*, de faire un référendum sur des questions qui, de près ou de loin, touchent à la défense. Je le déplore parce que c'était le type *même de question qui devait être* posée aux Français, et surtout c'était pour nous – je l'ai dit bien souvent – la possibilité d'engager une réforme plus démocratique, *plus moderne de notre vie politique*.

A défaut, nous allons faire, d'abord, une présentation à tous les Français des avantages et des *inconvénients de chacune des solutions*. Nous allons organiser, notamment avec les jeunes, un certain nombre de forums, pour essayer de dégager une opinion d'ensemble à partir de documents présentant non pas une solution mais les solutions possibles. Et puis ensuite, le Parlement en délibérera et tranchera.

> Nous allons organiser, notamment avec les jeunes, un certain nombre de forums

Le service, tel que nous le connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire avec 80 % des jeunes Français servant dans l'armée, sera aboli. Et cela – c'est capital – dans six ans. *Ce projet intéresse les enfants qui* aujourd'hui ont douze ans. Mais jusqu'en 2001, les obligations du service national, telles qu'elles existent aujourd'hui, seront naturellement maintenues.

■ **Défense européenne.** – Défense européenne et service national n'ont pas de rapport. Mais une défense européenne sera naturellement d'autant plus efficace que les différentes composantes seront efficaces.

Lire la suite page 10

M. Chirac s'est attaché à rassurer les Allemands

Le chef de l'Etat a aussi salué le modèle britannique

LA DÉFENSE européenne sera d'autant plus efficace que chacun de ses différents éléments sera plus efficace : d'une formule lapidaire, *Jacques* Chirac a *rapidement* évoqué la dimension européenne de la réforme des armées et de l'industrie d'armement françaises. Il s'est borné à préciser que l'on avait pris à Paris *« des dispositions pour intégrer les préoccupations de nos alliés allemands »*. Entre lui et le chancelier Kohl, a-t-il dit, *« il n'y a aucun problème »* sur cette affaire.

Depuis plusieurs mois, déjà, le gouvernement français a entrepris avec ses alliés une réflexion globale sur l'avenir de l'Alliance atlantique et la place que pourrait y avoir un pilier européen de défense. La décision de Paris de réintégrer une partie des structures politico-militaires de l'OTAN, *saluée par tous ses alliés*, a beaucoup facilité la discussion. Celle-ci semble néanmoins ne progresser que très lentement.

LES MOYENS DE L'OTAN

Le vœu de la France est que les Européens amènent les Etats-Unis à accepter l'idée que des forces européennes puissent utiliser, *en Europe, les moyens de* l'OTAN, à la fois de commandement et d'infrastructure, pour des opérations auxquelles les Américains ne prendraient pas part eux-mêmes directement. Cela pose la question de l'autonomie de manœuvre de ces forces par rapport à Washington ; cela pose aussi la question du degré souhaitable d'intégration des forces nationales *européennes entre elles*.

La France participe aujourd'hui avec les Allemands, les Espagnols, les Belges, les Luxembourgeois à un corps intégré de cinquante mille hommes, l'Eurocorps ; elle a mis sur pied avec les Espagnols et les Italiens un état-major mixte chargé de planifier de possibles opérations communes.

L'AVENIR DE L'EUROCORPS

Le président de la République n'a pas donné le sentiment d'être *très pressé, pour le moment*, de progresser dans cette voie. Il s'est employé, cependant, à rassurer les Allemands sur l'avenir de l'Eurocorps : *« Il n'est pas question d'y toucher, cela va de soi »*, a-t-il affirmé, et *« toutes les dispositions nécessaires pour intégrer les préoccupations allemandes ont été prises »*, même si *« dans les six ans à venir, certaines des unités* [basées en Allemagne] *sont destinées à revenir en France »*.

Il reste que la professionnalisation des armées françaises, *reconnaît le président* de la République, va à l'encontre des vœux du chancelier Helmut Kohl, qui a résisté jusque-là à toutes les pressions pour abandonner la conscription.

L'intervention de M. Chirac comportait aussi des gestes rassurants pour les Allemands. L'abandon du missile nucléaire tactique Hadès, qui avait provo*qué tant de polémiques entre* les deux pays dans les années 80, en est un. Avec la chute du mur de Berlin, *« le Hadès n'a plus de justification réelle, il inquiétait les Allemands, on va le démanteler »*. Enfin, dernière garantie à l'adresse de Bonn, il va de soi que les *« grands programmes d'armement franco-allemands seront respectés »*, a indiqué le chef de l'Etat.

Si l'intention de rassurer l'Allemagne, *partenaire privilégié*, a constitué la principale référence à l'Europe dans l'intervention du président, celui-ci n'en a pas moins salué et posé comme modèle, *à plusieurs reprises*, l'armée de métier dont la Grande-Bretagne s'est dotée.

Le service en Europe

	Effectifs globaux...	dont appelés	Durée du service
[illegible]			10 mois
DANEMARK	33 100	8 300	4 à 12 mois
[illegible]			9 mois
GRÈCE	171 300	114 000	23 mois
[illegible]			12 mois
ITALIE	328 700	174 700	12 mois
[illegible]			9 mois
POLOGNE	278 600	158 100	18 mois
[illegible]			4 à 18 mois
RUSSIE	1 520 000	400 000	24 mois
[illegible]			7 à 15 mois
REP. TCHÈQUE	86 400	40 400	12 mois
[illegible]			18 mois

● Armées de métier — * en voie de professionnalisation

Source : Institut international des études stratégiques, Londres

La conscription est le mode de recrutement des armées le plus généralement répandu en Europe.

Service civil et travail obligatoire

L'article 4, alinéa 2, de la Convention européenne des droits de l'homme dispose que *« nul ne peut être astreint à accomplir un travail forcé ou obligatoire »*. Il dresse toutefois, en son alinéa 3, une liste de *« services »* ou de *« travaux »* qui ne sont *« pas considérés comme travail forcé ou obligatoire »* : *« tout travail requis normalement d'une personne soumise à la détention (...) ou durant sa mise en liberté conditionnelle »* ; *« tout service de caractère militaire ou, dans le cas d'objecteurs de conscience, dans les pays où l'objection de conscience est reconnue comme légitime, un autre service à la place du service militaire obligatoire »* ; *« tout service requis dans le cas de crises ou de calamités qui menacent la vie ou le bien-être de la communauté »* ; enfin, *« tout travail ou service formant partie des obligations civiques normales »*.

Selon cette dernière définition, un service civil obligatoire ne serait donc pas incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme.

En Allemagne, la moitié des jeunes refusent l'armée

Le nombre des objecteurs de conscience n'a cessé de croître, ces dernières années, en Allemagne, où il a atteint, en 1995, le chiffre record de 160 000 sur une classe de 300 000 jeunes en âge d'être incorporés. Ces objecteurs effectuent, à la place de leur service militaire, qui dure aujourd'hui dix mois outre-Rhin, un *« service de remplacement civil »* dans des tâches d'intérêt collectif.

Geste militant au départ, la demande du *statut d'objecteur* est rentrée peu à peu dans la normalité, à la suite des grandes vagues *pacifistes des années 80, avant* la chute du mur de Berlin, et du succès des Verts. La situation pose des problèmes aux responsables militaires, qui ont toutes les peines du monde à incorporer suffisamment d'appelés pour maintenir les effectifs de l'armée à leur niveau prévu, depuis les dernières réformes, de 340 000 hommes. Cette situation a fait monter la pression, dans les milieux proches du pouvoir, pour envisager de mettre fin à la conscription.

Saint-Etienne et Roanne dans la crainte d'une nouvelle saignée

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

La dissolution du 38e régiment d'infanterie, en garnison à Saint-Etienne, avait *suscité*, au *début* des années 60, de vives réactions dans cette cité ouvrière. Renversés, les murs de la caserne furent emportés par un mouvement de restructuration *urbaine destiné* à revivifier le centre-ville. Aujourd'hui s'élève, sur ces terrains négociés *« dans de bonnes conditions »* avec la direction des Domaines, le campus *principal de l'université Jean-Monnet*, et personne ne se souvient de la fermeture de la caserne Rullière, même pas les rares militaires qui assurent, à la maison locale de l'armée, une *présence* toute *symbolique*.

La sensibilité est toute différente à propos de l'avenir de l'un des derniers fleurons de l'industrie stéphanoise, l'ex-Manufacture d'armes de Saint-Etienne (MAS), qui occupe toujours un emplacement stratégique dans une ville sur la défensive. En octobre 1993, près de dix mille personnes, dont de nombreux élus, étaient descendues dans les rues pour *« défendre l'avenir de la MAS »*. Depuis, certaines de ses activités ont été transférées dans un autre établissement de GIAT Industries à Saint-Chamond, à une dizaine de kilomètres, en dépit de l'opposition des salariés qui, *« exilés »*, vivent mal leurs conditions de *« bannis »* et leur intégration à leur nouvelle équipe de travail.

Pour prévenir toute nouvelle désillusion, le maire (UDF-Rad.), Michel Thiollière, a créé un groupe de *travail composé d'élus et de syndicalistes*, animé par le député (RPR) Christian Cabal. Ce dernier estime que les productions actuelles sont *« condamnées »*. Il se bat pour l'implantation de nouvelles entreprises. Objectif : employer *« plus de personnes »* sur ce site, fin 1997, qu'aujourd'hui. Opposée, à l'inverse, à tout abandon d'activité, à tout plan de reconversion d'envergure, la CGT a décidé de ne plus participer aux travaux de cette commission extramunicipale. De son côté, le conseil général de la Loire, présidé par Pascal Clément (UDF-PR), étudie toujours la possibilité de transférer ses locaux dans certains bâtiments de *« la MAS »*.

A 70 kilomètres de Saint-Etienne, *sous la houlette de l'ancien sous-directeur* de l'arsenal devenu président de leur chambre de commerce, Pierre Brissot, les Roannais ont adopté une stratégie plus *unitaire et plus offensive. En 1995*, a été créé, notamment, un pôle de compétences, spécialisé dans la « transmission de puissance », présidé par le directeur général de la Snecma. *Cette mobilisation vise* à conforter toute une filière mécanique qui emploie six mille salariés dans ce bassin et à attirer de nouvelles entreprises.

« ÉQUILIBRE »

Les ouvriers de l'arsenal, longtemps habitués au cocon d'une entreprise d'Etat, dénoncent l'imprévoyance passée : *« Les commandes de l'Etat ont eu l'effet d'un somnifère. Pendant des années, nous avons oublié de développer de nouveaux produits. Le saut technologique trop tardif, franchi pour la fabrication du char Leclerc, a aussi été mal maîtrisé. On a taillé dans de nombreux métiers périphériques sans assurer l'avenir »*, estiment des représentants de la CFDT.

Conscients, pour la plupart, de la gravité de la situation, les salariés de GIAT Industries attendaient avec fébrilité les propos du président de la République. Touchée par la suppression de plus de deux mille cinq cents emplois en dix ans dans le secteur de l'armement, la Loire, en reconversion permanente depuis *une trentaine d'années, pourra difficilement* encaisser une nouvelle saignée des effectifs de GIAT Industries. Maire (PS) de Roanne, et président de la Fédération des villes moyennes, Jean Auroux ne cache pas, au-delà de son département, *ses inquiétudes pour la cohésion* et la paix sociale dans toutes ces villes de garnison, centres de recrutement, sièges de bases militaires ou d'arsenaux maritimes, qui contribuent *« à l'aménagement et à l'équilibre du territoire national »*.

Vincent Charbonnier

Suite de la page 9

Et la France ayant demain une défense plus efficace et moins coûteuse, c'est bon pour la défense européenne. Mais les deux sujets ne sont pas liés.

■ **Les réflexions sur les guerres de demain.** – Toutes les réflexions m'intéressent. Je vous ai dit que nos perspecives, notamment dans le domaine de la dissuasion nucléaire, qui est capital, il fallait les voir à cinquante ans. On peut en faire d'autre plus éloignées, à plusieurs siècles, mais c'est totalement de la science-fiction. C'est risqué.

Je crois à une croissance qui reprendra et qui sera durable, en tous les cas pour un cycle de vingt ou trente ans

J'ai une première responsabilité qui est de faire en sorte que les Français soient protégés et que la France puisse assurer ses intérêts vitaux quand ils sont en cause quelque part. C'est capital. Deuxièmement, il faut que la France ait une industrie de défense qui soit parmi les toutes premières, ou la première du monde, en tout cas la deuxième, si nous ne pouvons pas, bien sûr, égaler les Américains. Cela aussi est capital et, donc, je fais la réforme qui permet de le réaliser. Le problème est d'ordre économique et financier. Tout ceci coûte cher, même si nous allons réduire la dépense militaire.

■ **Le retour de la croissance.** – Que va-t-il se passer dans l'avenir ? J'entends beaucoup évoquer les difficultés économiques. Les Français, les autres aussi d'ailleurs, à juste titre, sont inquiets pour l'avenir, pour le travail, pour les enfants, pour l'ensemble des acquis sociaux bien sûr. Je ne veux pas faire de science-fiction, ni dans le domaine économique ni dans le domaine militaire, mais ce que je peux dire c'est quelle est ma conviction. C'est que le monde d'aujourd'hui est à la veille d'une importante reprise de la croissance. Importante pourquoi ? Tout simplement parce que le marché mondial aujourd'hui, notamment dans des pays nouveaux, comme tous les pays d'Asie, comme l'Amérique latine, est un marché où la demande, et la demande solvable, celle que l'on peut payer, est en train d'exploser. Dans les dix ans qui viennent, cela va créer une demande considérable sur le plan international. N'oubliez pas que déjà un Français sur cinq travaille pour l'exportation.

Je crois à une croissance qui reprendra et qui sera durable, en tous les cas pour un cycle de vingt ou trente ans. Après, il est difficile de prévoir. Donc, les perspectives sont des perspectives à mes yeux positives. La France est une des premières puissances du monde. On oublie toujours, lorsque nous nous dénigrons, que nous sommes le deuxième exportateur de services du monde, la quatrième puissance économique mondiale, que nous sommes le premier exportateur de produits agricoles du monde, etc.

Nous sommes une très grande nation, et c'est pour cela d'ailleurs que nous devons avoir une armée qui soit moderne et efficace. Je veux dire par là que la croissance permettra d'augmenter très sensiblement nos moyens et que nos moyens permettront, le cas échéant, de compenser les difficultés *[évoquées]* tout à l'heure.

Autrement dit, je suis optimiste aujourd'hui, très conscient des difficultés de la France, très conscient des difficultés sociales, de ses difficultés économiques, mais optimiste. Et cet optimisme – car la croissance, quand elle reprendra, ce seront les mieux placés qui en profiteront les premiers – me conduit à vouloir faire les changements qui s'imposent pour que, le moment venu, nous soyons très bien placés.

M. Chirac veut prendre « personnellement en charge » l'aménagement du territoire

Une organisation ministérielle spécifique suivra les dossiers de reconversion des sites concernés

Reconnaissant que la suppression d'unités est un *« vrai drame »* pour les villes de garnison, le chef de l'Etat envisage de mettre en place une cellule de crise pour accompagner ces restructurations. Sans préciser son plan, pour lequel *« on a l'argent nécessaire »*, Jacques Chirac a mentionné que cette structure traitera *« chaque cas particulier avec un responsable pour chaque site »*.

LE PRÉSIDENT de la République en convient : sa réforme *« pose un problème d'aménagement du territoire »*. Jacques Chirac sait bien que la suppression d'unités est *« un vrai drame »* pour toute ville de garnison.

Lorsqu'il annonce d'importantes restructurations dans l'industrie de l'armement, il ne peut donc que s'inquiéter du sort des petites et moyennes entreprises liées à ce secteur et dont les effectifs sont estimés à 300 000 salariés.

Face aux suppressions d'emplois qui se profilent, le chef de l'Etat se donne six ans pour *« étaler »* les conséquences de son plan. M. Chirac a indiqué que sera installée une organisation gouvernementale *« très structurée d'aménagement concerté du territoire »*. *« C'est une mission que je prends personnellement en charge »*, a-t-il promis en s'adressant aux élus locaux et aux syndicats. Compte tenu de l'onde de choc prévisible, il semble difficile, en effet, de ne pas mettre en place une sorte de cellule de crise bien identifiée.

Jusqu'à présent, le ministre de la défense, Charles Millon , assurait que l'accompagnement des restructurations devrait se contenter de la *« boite à outils existante »*. Celle-ci s'appuyait jusque-là, essentiellement, sur la délégation aux restructurations du ministère de la défense, créée en 1991, et sur les services de la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), sur le ministère de l'industrie et sur celui du travail et des affaires sociales.

M. Millon mise sur la réduction du temps de travail. Lui qui est aussi président du conseil régional de Rhône-Alpes compte sur les efforts des régions pour développer la formation professionnelle, censée faciliter les reconversions.

Autre piste de réflexion : des prêts garantis par l'Etat pour les PME touchées.

Les collectivités locales sont donc appelées en renfort, sous la houlette des conseils régionaux. Il est prévu de leur envoyer des délégués de la défense chargés de coordonner les dispositifs de reconversion. L'un d'eux a été nommé en Aquitaine, un autre devrait l'être sous peu dans la région Centre. La Bretagne et la Provence attendent le leur.

« ON A L'ARGENT NÉCESSAIRE »

Côté finances, sont envisagés l'utilisation prioritaire de la prime d'aménagement du territoire, le doublement du Fonds de restructuration de la défense (110 millions de francs en 1996) et une augmentation des crédits européens Konver, selon le nom d'un programme communautaire spécifique pour les zones touchées par la crise des industries liées à la défense.

A entendre M. Chirac, il semble que l'on s'achemine vers un plan plus ambitieux. La *« structure de responsabilité et de concertation permanente »* traitera *« chaque cas particulier avec un responsable pour chaque site »*, a-t-il précisé.

Au début des années 80, pour faire face à l'écroulement de la sidérurgie, l'Etat avait envoyé quelques-uns de ses commis travailler dans des « pôles de conversion » en Lorraine, dans le Nord, au Creusot, par exemple, non sans moyens. Les secteurs du textile et des charbonnages avaient eu droit, eux aussi, à un traitement spécial. Quant au déclin des chantiers navals, il avait donné lieu à la création, en 1987, de « zones d'entreprises », ressemblant fort à des zones franches (avec à la clé des exonérations fiscales substantielles), à Dunkerque, Aubagne-La Ciotat et Toulon-La Seyne. Sur ce point précis, le dispositif d'aides a donné des résultats positifs.

M. Chirac n'a pas fourni de détails quant à la méthode qu'il entend employer pour l'armement. Tout juste a-t-il affirmé : *« On a l'argent nécessaire. »*

Martine Valo

Les suppressions d'emplois dans l'armement

Jacques Chirac a récusé la prévision selon laquelle il pourrait y avoir environ 50 000 suppressions d'emplois dans les usines d'armement. Cette évaluation a été avancée par deux rapporteurs de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, tous deux RPR, René Galy-Dejean et Patrice Martin-Lalande (*Le Monde* des 2 et 16 février).

Elles l'ont été sur la base d'un calcul rapprochant l'amputation possible de 50 milliards de francs des crédits d'équipement, en six ans, et le coût moyen d'un salarié de l'armement (1 million de francs par an). Au cours des trois dernières années, selon le ministère de l'économie, l'industrie de l'armement a perdu 10 000 emplois par an du fait des gains de productivité et du déclin des exportations.

La proposition de loi sur l'aménagement du travail a été enrichie, au Sénat, d'un amendement permettant des allègements de charges sans embauches compensatrices en cas de réduction du temps de travail (*Le Monde* du 15 février).

Quatre usines en cascade

C'est en mars 1957 que le gouvernement de Guy Mollet a pris la décision de construire une usine d'enrichissement de l'uranium pour fournir la matière première nécessaire – de l'uranium 235 enrichi à plus de 90% – à la fabrication de ses futures armes atomiques. La technique retenue sera celle de la diffusion gazeuse mise en œuvre dans les usines américaines. Sur le site de Pierrelatte (Drôme), qui est choisi, en avril 1958, va être construite, pour un montant de 4 milliards de francs, une cascade de quatre usines dont les équipements sensibles, en particulier les compresseurs et les barrières poreuses, clés de l'enrichissement de l'uranium, devront être entièrement développés par les industriels français. L'usine basse permet d'enrichir l'uranium à un taux de 2%, l'usine moyenne à 10%, l'usine haute jusqu'à 90% et l'usine très haute au-delà de 90%. Ce sont ces deux usines haute et très haute, exploitées par la Cogema, et qui ont fonctionné comme des horloges pendant des décennies, qui vont être fermées. Les deux usines basses ont cessé toute activité en 1984.

Les « trente glorieuses » du président

JACQUES CHIRAC a annoncé une bonne nouvelle au pays. Mieux que cela, il a formulé une sorte de prophétie merveilleuse. *« Ma conviction*, a-t-il déclaré, *est que le monde est, aujourd'hui, à la veille d'une importante reprise de la croissance. »* Soulignant que dans certains pays, comme en Asie ou en Amérique latine, la demande solvable *« est en train d'exploser »*, il s'est dit convaincu d'une *« croissance qui reprendra et qui sera durable, en tous les cas pour un cycle de vingt ou trente ans »*. C'est le retour, en somme, des « trente glorieuses », cette période de près de trente années d'expansion ouverte à la Libération.

Cet enthousiasme peut surprendre. D'abord, parce que l'art de la prévision économique est très aléatoire. Dans un souci de prudence, l'Insee prend bien soin de ne faire des simulations, pour la France, qu'à un horizon de six mois. Encore l'institut se trompe-t-il régulièrement. La plupart des grands organismes internationaux prennent davantage de risques en essayant de se projeter sur les deux années suivantes, mais l'exercice est encore plus périlleux.

Pourquoi le chef de l'Etat a-t-il avancé ce pronostic ? Certains économistes évoquent, eux aussi, l'effet bénéfique possible, sur le commerce mondial, de la croissance spectaculaire que connaissent plusieurs pays.

Cette tendance n'est pas récente. Pour ne citer que les pays asiatiques en développement rapide, évoqués par M. Chirac, la part de leurs exportations dans les exportations mondiales est passée de 8 % en 1978 à 17,9 % en 1995. Dans le même temps, la part de leurs importations dans les importations mondiales a grimpé de 8,6 % à 19,3 %.

Ce dynamisme va pourtant de pair avec une croissance mondiale qui, si elle semble se consolider, n'a rien d'exceptionnel. Pour l'ensemble de la zone qu'elle couvre, l'OCDE prévoit ainsi une croissance de 2,6 % en 1996 et de 2,8 % en 1997.

RÉVISION À LA BAISSE

Dans le cas de l'Europe, la conjoncture est plus terne. Alors que l'Allemagne risque vraisemblablement de connaître deux trimestres consécutifs de recul de l'activité, le gouvernement français va devoir brutalement réviser au début du mois de mars sa prévision de croissance autour de 1,5 % pour 1996, contre une estimation initiale de 2,8 %. Le ministre du budget, dont les recettes fiscales vont être sensiblement plus faibles que prévu, aimerait sans doute partager l'euphorie présidentielle.

Sauf à penser que le président de la République s'est converti secrètement à la théorie des cycles longs, popularisée en d'autres temps par l'économiste russe Nikolaï Dimitrievitch Kondratiev, on peut risquer une autre explication à son optimisme : il est coutumier du fait. Déjà, pendant la campagne présidentielle, il avait laissé entendre qu'il serait possible tout à la fois de baisser les impôts, de réduire les déficits et de stimuler les dépenses, le tout étant financé par les dividendes d'une reprise économique durable.

On sait ce qu'il en advint : les impôts ont brutalement augmenté et l'activité s'est révélée décevante. Bref, l'équation magique n'a pas fonctionné. Ce qui n'empêche pas le chef de l'Etat de lancer de nouveau ce slogan : la croissance paiera !

Laurent Mauduit

La Bretagne fait bloc pour défendre ses arsenaux

Plus d'un salarié sur cinq travaille directement pour la défense

LORIENT
de notre envoyé spécial

Une base navale militaire, Lorient ? Bien davantage ! *« Je suis le maire de la ville aux cinq ports*, rectifie fièrement le socialiste Jean-Yves Le Drian. *Pêche, passagers, cargos, plaisance et, bien sûr, l'arsenal, avec le port militaire et ses 3 000 salariés. »* Toucher à « la marine » déclenche toujours des tempêtes, comme si, ailleurs, on remettait en cause le Festival à Cannes ou l'empire Michelin à Clermont-Ferrand.

On l'avait vu, en 1995, avec la décision de fermer en 1997 la légendaire base de sous-marins. Les bateaux, surtout quand ils sont gris et noirs et équipés de canons, plongent leurs carènes dans l'histoire et la mémoire. Et l'on peut décliner le même raisonnement à Brest et à Saint-Nazaire. Or ces trois villes-ports se trouvent ensemble au cœur du débat sur l'avenir des arsenaux. Avec des destins à la fois liés et concurrents : civils contre militaires, statut contre logique privée capitaliste.

Depuis que Charles Millon a dit, le 13 février, qu'une période de *« concertation et de dialogue »* précédera l'énoncé de *« pistes de solutions »* pour les arsenaux et de *« propositions vers le 15 avril »*, il règne comme un climat de veillée d'armes sur le littoral atlantique. La panique n'est pas de mise, mais la tension est bien perceptible. On est momentanément soulagé, mais pas vraiment rassuré. L'horizon est toujours brumeux en attendant la future loi de programmation militaire.

« PAS DE YO-YO »

Ce sont les industriels qui pestent le plus. En Bretagne, plus d'un salarié sur cinq travaille directement pour la défense. En Europe, seule la région de Cumbria, au nord-ouest de l'Angleterre, est davantage dépendante des choix militaires. *« On manque de visibilité ! »*, lance Jacques Devaux, président de l'union patronale de Lorient, proche du RPR et qui parle au nom des 1 500 salariés des entreprises de sous-traitance. *« Nous embauchons du personnel*, ajoute-t-il, *nous le formons, nous ne pouvons pas jouer au Yo-Yo : recruter, puis débaucher des techniciens de qualité. Nous sommes habitués, certes, aux volte-face et aux reprogrammations, mais, parfois, ça nous tombe dessus sans crier gare comme le report de dix-huit mois des trois dernières frégates* La Fayette *! »*

Le plan de charge de l'arsenal n'engrange, en 1996, que quatre millions d'heures de travail, soit un million de moins qu'en 1995, année-record. *« 1997 peut être une catastrophe, car deux frégates repoussées, c'est 1 300 emplois en moins »*, ajoute le patron des patrons lorientais. *« L'expectative, c'est malsain »*, ajoute le président de la chambre de commerce de Brest, Jacques Kuhn. *« Un second porte-avions, et le destin de Brest en est changé ! Le secteur lié à l'armement représente ici 44 % de l'emploi industriel. Beaucoup d'entreprises de sous-traitance travaillent dans la très haute technologie, ce ne sont pas des agences d'intérim. »*

A l'arsenal, disséminé en désordre sous le grand pont de Recouvrance, la CFDT, qui distance largement la CGT aux élections professionnelles, craint surtout pour les 2 000 ouvriers affectés au secteur des constructions neuves car, après le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* et le transport de chalands *Siroco*, il n'y a rien. *« On se battra aussi pour que la sous-traitance ne paye pas les pots cassés des restructurations*, dit Patrick Tréguier, l'un des permanents, *mais puisqu'on sait qu'à terme le plan de charge diminuera, faisons en sorte que la défense soit le terreau idéal pour expérimenter la réduction du temps de travail ! »*

C'est aussi la notion de « partage » que développe Pierre Maille, maire (PS) de Brest, obnubilé par une stratégie municipale de diversification des activités maritimes « tous azimuts ». *« La direction des constructions navales est un magnifique outil industriel*, dit-il, *mais il faut qu'elle accepte de le partager avec d'autres utilisateurs et sorte de son ghetto. »* Fort du jumelage de sa ville avec d'autres ports militaires, comme Cadix ou Plymouth, M. Maille voudrait aussi que M. Millon *« parle un peu plus d'Europe »*.

« PAS DE NOUVEAU FRONT SOCIAL »

Le maire de Brest a, pour l'heure, le sentiment que *« le gouvernement ne veut pas ouvrir un nouveau front social et politique avec les arsenaux. Il ira en douceur, mais il ira »*, prévoit-il. Douceur ? *« Ce serait une folie que le gouvernement adopte un scénario traumatique »*, renchérit Bernard Cousin, député (RPR) du Finistère. M. Cousin plaide pour un second porte-avions et affirme avoir expliqué la chose au chef de l'Etat : *« Les porte-avions*, dit-il, *c'est comme les gendarmes : ça va par deux. Je l'ai dit à Chirac, qui l'a bien compris. »*

Douceur encore ? *« Le gouvernement, avec raison, joue la prudence. On ne réformera pas les arsenaux comme les dockers, à la hussarde »*, avertit M. Le Drian. Douceur toujours ? C'est le sentiment de Pierre Méhaignerie qui se dit *« assez tenté »* par un second porte-avions. Président de la commission des finances de l'Assemblée, le député (UDF-FD) d'Ille-et-Vilaine, bien qu'en froid avec M. Millon, apprécie la *« lucidité »* du gouvernement et *« la façon dont il aborde le dossier »*. *« Il faudra que la Bretagne soit entièrement solidaire »*, ajoute-t-il. L'Est de la région devra accepter que l'extrême Ouest soit prioritaire dans la politique de décentralisation et d'attribution des aides publiques.

Jo Kerguéris, vice-président (UDF-PR) du conseil régional, se veut combatif et circonspect. *« La Bretagne fera bloc au moment voulu, quand on connaîtra les décisions du chef de l'Etat*, assure-t-il. *Ayons en tête l'image du pack de rugby, mais ne nous précipitons pas dans la signature d'une convention à la hâte. Nous mettrons l'argent qu'il faut quand il le faudra. »*

Quand il s'agit de défendre la mer et qu'un avis de « grand frais » est annoncé, la Bretagne est tentée de faire taire ses particularismes, politiques et géographiques. Et d'appeler tout le monde à la rescousse pour fermer les écoutilles.

François Grosrichard

L'Unedic prévoit 108 000 chômeurs supplémentaires en 1996

L'assurance-chômage tablait, en octobre, sur un recul de 185 000

Le net ralentissement de la croissance explique que les experts de l'assurance-chômage aient *revu leurs prévisions* de chômage à la hausse. L'excédent d'exploitation devrait être ramené à 7,7 milliards cette année. *Les gestionnaires de l'Unedic tablent sur un rebond de* l'activité au second semestre.

LE RÉGIME d'assurance-chômage a révisé à la hausse ses prévisions de chômage pour 1996 : alors *que ses experts* tablaient, en octobre 1995, sur une baisse de 185 000 du nombre de chômeurs et la création de 275 000 emplois, le président de l'Unedic, Denis Gautier-Sauvagnac (CNPF), a annoncé, jeudi 22 février, que le nombre de demandeurs d'emploi augmenterait de 108 000 et que les créations (effectifs cotisants) se limiteraient à 27 000.

Cette dégradation s'explique, pour l'essentiel, par le ralentissement de la croissance économique, l'Unedic ne tablant *plus sur* une progression de 2,8 % mais de 1,4 % du PIB marchand cette année. Un *écart de 0,2 point de PIB* entraînerait, selon ses experts, une progression ou une diminution du chômage de l'ordre de 30 000.

Ces données sont proches de celles de l'Insee, qui prévoit de 50 000 à 100 000 demandeurs d'emploi supplémentaires pour le seul premier semestre de 1996. Elles ne tiennent pas compte des mesures prévues en faveur des jeunes, mais elles intègrent une forte montée en charge de l'accord du 6 septembre 1995 sur la retraite anticipée.

Signé par le patronat et les syndicats, il prévoit que les salariés âgés d'au moins 58 ans, ayant déjà quarante ans de cotisation à l'assurance-vieillesse, peuvent quitter leur entreprise, qui devra alors embaucher des salariés à leur place.

80 000 « REMPLACEMENTS »

Cette allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) sera financée par le Fonds paritaire (doté de 7,3 milliards de francs en 1995-1996), *qui vient de recevoir une* existence légale (loi publiée au *Journal officiel* du 22 février). Fin février, *18 000 dossiers avaient été déposés* dans les Assedic, et M. Gautier-Sauvagnac envisage la signature de 80 000 contrats de ce type en 1996.

Cette reprise du chômage aura des retombées immédiates et importantes sur les comptes du régime (125 milliards de francs de prestations en 1996). Si son excédent est estimé à 22,4 milliards en *1995, il* ne devrait être que de 7,6 milliards en 1996, alors que l'Unedic escomptait en octobre un solde positif de 19 milliards. La situation financière proprement dite se redresse, puisque l'excédent cumulé sera de 5,2 milliards fin 1996. La dégradation des comptes l'incite « *à la prudence* » sur la revalorisation des allocations.

« *Nous sommes entrés dans une zone d'incertitudes économiques en matière de croissance*, a estimé M. Gautier-Sauvagnac. *Nous avons des cycles économiques de plus en plus courts et erratiques, ce qui rend les exercices de prévision de plus en plus difficiles.* » Toutefois, on peut se demander si l'Unedic ne pèche pas par excès d'optimisme en prévoyant, comme le gouvernement et nombre d'économistes, un « *rebond de l'activité au milieu de l'année 1996* ». Dans un scénario plus pessimiste, qui n'a pas été rendu public, elle prévoyait une progression de 200 000 du nombre de chômeurs cette année.

Jean-Michel Bezat

Le gouvernement a entendu les doléances des préfets

Le ministre de l'intérieur s'est efforcé de satisfaire les revendications de ceux qui relaient la politique sur le terrain

JACQUES CHIRAC attend beaucoup des préfets, mais il sait, aussi, se montrer attentif à leurs revendications. Il l'a prouvé, mercredi 21 février, en recevant à l'Elysée l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

Après avoir rappelé que les préfets doivent être « *en première ligne* » sur tous les fronts que défend le gouvernement (emploi, sécurité, lutte contre l'immigration clandestine ou la violence en milieu scolaire, aménagement du territoire, *défense nationale*, réforme de l'Etat), le président de la République a souligné que le ministre de l'intérieur leur avait accordé de nouveaux « *moyens* » pour « *renforcer le professionnalisme* » de leur corps. Quelques heures plus tôt, Jean-Louis Debré avait détaillé ces mesures, devant la même assemblée, réunie à huis clos.

M. Debré a indiqué que la nomination d'un préfet devra désormais entraîner son affectation sur un poste territorial. Ce principe, a-t-il précisé, avait été institué par le général de Gaulle, mais dévoyé par la suite. Nombre d'« amis » du pouvoir, en effet, ont été nommés sur des postes de préfet, sans jamais en occuper les fonctions. Or le corps préfectoral estime que le titre de préfet ne doit pas être seulement une distinction honorifique – et financière – réservée à ceux qu'ils qualifient de courtisans, mais une fonction dont les titulaires doivent se montrer dignes, en faisant leurs preuves sur le terrain. M. Debré leur a donné satisfaction sur ce point symbolique.

SOUS-PRÉFETS « MÉRITANTS »

Le ministre de l'intérieur a ajouté qu'il veut permettre aux « *sous-préfets méritants en fin de carrière d'accéder plus facilement au grade de préfet, en leur réservant l'essentiel des postes de préfet en mission de service public* ». Il s'agit de les titulariser au grade de préfet six mois avant leur retraite, ce qui permet d'augmenter leur traitement de base et, par voie de conséquence, leur pension. Cette mesure assure aussi une plus grande rotation des postes budgétaires, comme le souhaitent les sous-préfets, qui se plaignent du manque de débouchés. M. Debré a précisé que, sans attendre la parution des textes nécessaires, il avait mis en œuvre ce principe.

Ces mesures satisfont pleinement les membres de l'Association, qui n'apprécient guère les nominations politiques. Elles vont à l'encontre des choix opérés par l'ancien collaborateur de François Mitterrand, Michel Charasse, qui s'est occupé des mouvements préfectoraux *pendant quatorze* ans. Ce dernier confiait récemment qu'il n'est « *pas bon* » que M. Debré « *obéisse* » à « *une association corporatiste* », parce que, « *selon la Constitution, le gouvernement se fait représenter par qui il veut* ». Le gouvernement semble plus soucieux de s'attirer les faveurs de ceux qu'il charge de relayer sa politique sur le terrain.

Rafaële Rivais

Le Sénat se montre conciliant sur le statut de la Polynésie

ESPACE PARLEMENT

LE PROJET DE LOI ORGANIQUE portant statut d'autonomie de la Polynésie française a été adopté en première lecture, jeudi 22 février, par le Sénat, par 220 voix contre 79 (PS). Il y a eu 16 abstentions, celle du groupe communiste républicain et citoyen et celle du sénateur centriste de Polynésie, Daniel Millaud. S'ils ont symboliquement remplacé le terme de « *député territorial* » par celui de « *conseiller territorial* » et limité à douze le nombre des ministres du gouvernement de la Polynésie, les sénateurs ont modifié le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale sur un point important.

Les députés avaient repoussé le projet présenté par Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, selon lequel les plaintes pour excès de pouvoirs contre les délibérations de l'Assemblée territoriale seraient jugées en premier et dernier ressort par le Conseil d'Etat, sans passer par le tribunal administratif. Le Sénat a rétabli le texte du gouvernement, sans entendre le conseil du sénateur Guy Allouche (PS, Nord), qui estime que la suppression de la double juridiction pourrait être déclarée anticonstitutionnelle. Les sénateurs ont d'autre part créé une commission paritaire de concertation entre l'Etat, le territoire et les communes, *pour favoriser un développement plus équilibré entre l'île de Tahiti et* les autres archipels qui se sentent souvent laissés pour compte.

L'Assemblée limite la responsabilité pénale pour imprudence

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, mercredi 21 février, en première lecture, la proposition de loi adoptée par le Sénat le 14 novembre 1995, relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence et de négligence (*Le Monde* du 23 février). La majorité RPR-UDF a voté pour, le PS et le PCF se sont prononcés contre. A l'issue d'un long débat ayant opposé Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement, et Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, les députés ont écarté trois amendements du gouvernement qui tendaient à revenir *au texte adopté par le Sénat, en introduisant dans le code général* des collectivités territoriales, dans le statut général des fonctionnaires et dans celui des militaires les dispositions nouvelles de l'article 121-3 du code pénal, tel qu'il a été modifié par la commission des lois de l'Assemblée.

■ **SURLOYER : le Parlement a définitivement adopté, jeudi 22 février, le projet de loi instaurant un surloyer** obligatoire dans les HLM pour les personnes dépassant de 40 % les plafonds de ressources, après l'adoption par l'Assemblée nationale puis par le Sénat des conclusions de la commission mixte paritaire. Dans les deux Assemblées, le RPR et l'UDF ont voté pour, alors que le PS et le PCF se sont prononcés contre.

■ **PARTIELLE : une élection législative partielle aura lieu dans la 3e circonscription de l'Orne** (Argentan-Flers), les 24 et éventuellement 31 mars. Ce scrutin est rendu nécessaire par la déchéance de Jean-Luc Gouyon, ancien suppléant d'Hubert Bassot. M. Gouyon avait succédé, le 14 décembre, à M. Bassot après le décès accidentel de ce dernier, avant d'être déchu de sa qualité de parlementaire par une décision du Conseil constitutionnel du 6 février, en raison d'une condamnation pour exhibitionnisme et usurpation d'identité.

■ **CUMUL : Lionel Jospin a confirmé, mercredi 21 février,** au bureau national du PS qu'un « *accord de principe* » est intervenu avec Frédérique Bredin, député de Seine-Maritime et premier adjoint au maire de Fécamp, pour qu'elle abandonne « *dans un délai de quelques mois* » son mandat de parlementaire européen (*Le Monde* du 22 février). M. Jospin a précisé qu'il avait engagé la même démarche auprès de Michel Rocard, sénateur des Yvelines et député européen, pour trouver « *la même application de ce principe* » de non-cumul des mandats.

■ **BUDGET : la commission des finances du Sénat** a décidé de créer un groupe de travail chargé de faire des propositions pour rénover et « *dynamiser* » la discussion budgétaire. Le groupe devra faire des propositions avant la fin juin au président du Sénat, René Monory.

■ **AUTISME : l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité,** jeudi 22 février, la proposition de loi de Jean-François Chossy (UDF, Loire) modifiant la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales et tendant à assurer une « *prise en charge adaptée* » de l'autisme (*Le Monde* du 22 février). Le texte adopté par les députés, qui reconnaît la spécificité du « *handicap résultant du syndrome autistique* », indique que la prise en charge des autistes « *constitue une priorité éducative, pédagogique, thérapeutique et sociale* ».

ÉDUCATION En filigrane du débat sur la violence à l'école est réapparu le malaise profond des enseignants de collège. Les professeurs subissent la crise de cette institution où les procédures d'orientation sont des plus cahotiques. ● VOILÀ presque trois ans, François Bayrou avait fait part de son intention de s'attaquer au *« maillon faible »* du système éducatif. Aucune des quelques réformes de structure tentées n'a enrayé l'installation progressive d'un système de sélection par l'échec. ● LA COMMISSION présidée par Roger Fauroux plaide de son côté pour une redéfinition des différentes procédures d'orientation. Souhaitant que le « projet personnel » de l'élève commence à prendre forme dès la classe de sixième, elle n'aborde qu'avec prudence la question des premiers cycles universitaires.

Les réformes du collège et de l'orientation restent en jachère

Les récents mouvements de protestation des enseignants ont montré combien le collège demeurait le « maillon faible » du système éducatif. La grande ambition de M. Bayrou, affichée il y a bien trois ans, a été oubliée quand la sélection des élèves par l'échec bat son plein

COLLÈGE *« EN PANNE », « dans le brouillard », « à la dérive »*... Les images n'ont guère manqué, ces dernières années, pour désigner les insuffisances du *« maillon faible » du système éducatif*, quel que soit le ministre en place. Grande ambition de François Bayrou voilà trois ans, la réforme du collège s'est perdue dans de modestes changements de structure à l'effet incertain, mais porteurs de dangers : un cycle d'observation réduit à la seule sixième et non plus de deux ans ; la constitution d'une voie professionnelle courte à partir de quatorze ans à travers la loi quinquennale sur l'emploi (les classes d'initiation préprofessionnelle en alternance) ; des innovations pédagogiques reposant sur la seule bonne volonté de quelques-uns, etc.

C'est pourtant au collège, entre la sixième et la troisième, que se nouent les destins scolaires et sociaux. Pendant ces années (en théorie de 11 à 14 ans, mais 38 % des élèves de troisième technologique ont 16 ans et plus), l'avenir des jeunes se décide, à travers leur orientation. Les travaux des chercheurs de l'Iredu (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation) de Dijon ont montré que, sur l'écart des chances entre enfants d'ouvriers et enfants de cadres supérieurs d'arriver en seconde, qui est de 55 %, 10 % sont imputables à l'avant-primaire, 10 % au primaire et 35 % au collège.

Comme le souligne Jean-François Chénin, responsable du département recherche et développement de l'Onisep, *« la première orientation peut être le premier échec social »*.

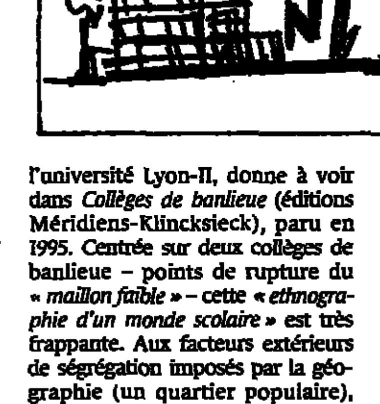
C'est sans doute cette angoisse que les Français ont exprimée en répondant à un sondage Ipsos-*Le Figaro* du 15 février : 61 % d'entre eux estiment que la capacité de l'école à réduire les inégalités sociales s'est détériorée ; près de 40 % pensent que la qualité de l'enseignement secondaire s'est dégradée.

Même si ce pessimisme est démenti par les statistiques de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), les dysfonctionnements du collège et l'orientation par l'échec demeurent. La DEP relève que les taux d'accès en second cycle se sont améliorés de 50 % en neuf ans (de 1982-1983 à 1993-1994) : un bond en avant dû à la réduction des orientations précoces vers les formations préprofessionnelles ou professionnelles (de 29 % à 6 %) et à la diminution des redoublements (de 43 % à 35 %).

SÉGRÉGATION INTERNE

La réalité des élèves montre pourtant que le collège reste *« le principal lieu de reproduction sociale »* et que l'orientation, en y *« partageant les élèves entre des formations générales, technologiques et professionnelles, préjuge fortement de leur futur statut social »*, comme l'analyse André Legrand dans *Le Système E* (Denoël, 1994). A droite comme à gauche, écrit-il en substance, le problème de l'orientation s'est réduit à un discours sur l'information, sur les métiers, les professions, ou les bienfaits supposés de l'enseignement technique.

C'est cette vérité sociale et scolaire que Jean-Paul Payet, sociologue de la ville et de l'éducation à l'université Lyon-II, donne à voir dans *Collèges de banlieue* (éditions Méridiens-Klincksieck), paru en 1995. Centrée sur deux collèges de banlieue – points de rupture du *« maillon faible »* – cette *« ethnographie d'un monde scolaire »* est très frappante. Aux facteurs extérieurs de ségrégation imposés par la géographie (un quartier populaire), l'établissement ajoute une ségrégation interne.



Tout commence par la fabrication des classes, qui produisent des *« profils scolaires, sexuels, sociaux et ethniques bien distincts »*. Dans telle sixième, on trouve le plus fort taux de garçons, d'élèves ayant déjà redoublé, d'étrangers, d'enfants *« d'inactifs »*. On y privilégie la technique, le sport, les animations, les visites, ainsi que les *« innovations pédagogiques les plus diverses, dont la rentabilité scolaire est mal assurée »*. Au pôle inverse : *« féminin-français-précoce »*, on réserve *« les disciplines les plus rentables sur le marché scolaire, parce qu'elles représentent des ressources rares permettant d'opérer des stratégies de distinction : musique, allemand, latin »*. Bref, un enfer pavé de bonnes intentions...

Cette ségrégation, lisible durant toute la scolarité, n'échappe évidemment pas aux élèves. L'ouvrage de Jean-Paul Payet alterne études savantes et dialogues sur le vif. Hedi, en cinquième 8 : *« Vous avez remarqué, les profs, ils veulent toujours envoyer les élèves directement à une quatrième techno »* ; Ouissane : *« On dirait qu'ils veulent se débarrasser de nous »* ; Hedi : *« Mais c'est notre vie, j'ai envie de faire 4e normale. »*

Rappelant que la loi a conféré de nouveaux droits aux élèves et aux parents (refus du redoublement à l'issue de certaines classes, possibilité d'appel vis-à-vis des décisions du conseil de classe), Jean-Paul Payet montre néanmoins que la phase dite de *« dialogue avec les familles »* se réduit *« à gérer au mieux le décalage entre les aspirations et les capacités des élèves et à prévenir les violences qui se déchaînent habituellement autour des conseils de classe »*.

CONVIVIALITÉ CONTRE SÉLECTION

Le plus souvent, cette stratégie consiste, pour l'équipe dirigeante, à *« divertir et à faire diversion »* (mots d'esprit, familiarité, anecdotes...) pour masquer la force des enjeux et « faire passer » des décisions forcément ressenties comme pénalisantes. Morceau de bravoure favori : de longues digressions sur l'évolution des métiers, sur la modernisation de l'industrie qui *« s'efforce de substituer à l'image d'un univers où "on se salissait les mains" celle d'un univers aseptisé, où l'on "communique avec les robots" »*.

L'orientation de fin de troisième devient *« l'épreuve de révélation du conflit entre la logique de convivialité et la logique de sélection »*. Parfois, elle bute sur des questions de vocabulaire, révélateurs de décalages culturels. Le principal parle d'envoyer un élève en quatrième préparatoire, tandis que le père s'obstine à parler de quatrième pratique, cursus qu'il a lui-même suivi. *« Si le terme "pratique" est périmé dans le monde scolaire, il ne l'est pas dans l'univers de la famille. C'est bien cette historicité de la famille qui est niée par l'absence de correspondances entre l'expérience du père et celle du fils »*, commente Jean-Paul Payet.

C'est dans les procédures d'orientation que se cristallisent les tensions du collège. Il reste écartelé entre des missions contradictoires : accueillir tous les élèves jusqu'à seize ans, fin de la scolarité obligatoire, et jouer le rôle d'antichambre du lycée, c'est-à-dire sans cesse sélectionner, trier, orienter. Aux objectifs d'unification du collège (suppression théorique du palier de fin de cinquième, allongement de la scolarité pour mener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat), s'oppose toujours *« l'objectif de diversification »*, soutenu par la demande économique d'une main-d'oeuvre qualifiée et la tendance historique du système français à sélectionner.

Béatrice Gurrey

8,3 % quittent l'école sans aucun diplôme

● **Premier cycle** : à la rentrée 1994, le premier cycle des collèges publics et privés comptait 3 285 419 élèves, dont 191 577 dans les classes de 4e aménagée, 4e et 3e technologiques et les classes préparatoires à l'apprentissage. Le taux de redoublement était de 10,3 % en 6e, 11,5 % en 5e, 7,5 % en 4e et 10,4 % en 3e. 31,5 % des élèves de 6e et 38 % de ceux de 5e ont au moins un an de retard.

● **Second cycle** : 1 499 802 élèves étaient inscrits dans les filières générales et technologiques. Avec la mise en place de la réforme pédagogique, les taux de redoublement ont augmenté en seconde (16,8 %), mais ils ont baissé en 1re (8,6 %) et en terminale (17,6 %).

Le second cycle professionnel a scolarisé 684 000 élèves. Si le CAP en trois ans est passé de 429 310 élèves en 1980 à 28 438 en 1994, en revanche, le nombre de BEP a augmenté de 306 907 à 459 123. Quant au bac professionnel mis en place en 1990, il connaît une fulgurante progression, de 93 716 élèves la première année à 149 541 en 1994.

● **Niveau de formation en 1994** : selon la direction de l'évaluation et de la prospective, 64 200 élèves (8,3 %) ont quitté le système éducatif sans diplôme (15,8 % en 1980) ; 202 300 (26,1 %) avec un CAP ou un BEP (47,5 % en 1980) ; 216 400 (27,9 %) avec le baccalauréat (17,4 % en 1980) ; 292 300 (37,7 %) à un niveau supérieur au DEUG (19,3 %).

La commission Fauroux plaide pour une démarche nouvelle dès la sixième

LA LOI D'ORIENTATION sur l'école du 10 juillet 1989 l'affirme : *« Les élèves et les étudiants élaborent leur projet d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle en fonction de leurs aspirations et de leurs capacités, avec l'aide des parents, des enseignants, des personnels d'orientation et des professionnels compétents. »* Sept ans plus tard, cet objectif est loin d'être atteint. Dans bien des cas, l'orientation demeure une forme déguisée de la sélection à chacun des paliers du système éducatif. Est-il possible d'inverser cette tendance ? Peut-on diminuer les causes de l'échec scolaire par une meilleure information, par une préparation progressive à l'entrée dans la vie professionnelle ?

Lors de sa troisième audition publique, diffusée vendredi 23 février sur La Cinquième, la commission Fauroux s'est penchée sur ce volumineux dossier et a évoqué quelques trop rares expériences *« d'éducation au choix »* ou *« d'élaboration de projets personnels »* au collège et au lycée.

Sans doute faut-il reconnaître à cette commission une continuité dans l'analyse du fonctionnement du système éducatif. Elle avait dressé un constat sévère de ses performances. Elle manifeste toujours un intérêt particulier à l'égard des 15 % d'élèves en grande difficulté qui quittent l'école sans aucun diplôme. Tout aussi préoccupant lui paraît être le sort réservé aux nouveaux bacheliers – de plus en plus nombreux – qui s'engouffrent dans des filières de l'enseignement supérieur peu préparées à les accueillir.

Dans une note, la commission Fauroux affiche son parti pris et bouscule quelques préjugés. D'emblée, elle opte pour une *« démarche d'orientation fondée sur le projet pédagogique personnel de l'élève qui doit s'inscrire dans la durée, de la première scolarisation jusqu'à la reconversion professionnelle »*. En clair, il s'agit bel et bien d'insérer l'orientation dans le programme pédagogique dès la classe de sixième. Des méthodes ont déjà été expérimentées dans certains établissements. Faisant fi du traditionnel relevé de notes, ils ont adopté *« une approche nouvelle valorisant les points forts de l'élève plutôt que ses points faibles. »*

Pour la commission, il importe également d'intéresser le plus tôt possible les élèves à la découverte des métiers et de la vie professionnelle. *« Le choix le plus difficile à faire est demandé aux élèves qui ont le plus de difficultés »*, relève-t-elle. Et elle souligne que *« rendre le collégien en situation d'échec responsable de ses choix est une tâche par nature contraire à l'objectif initial de l'enseignant. »*

Est-ce là une des raisons qui incitent Jean-Michel Berthelot, sociologue auditionné par la commission, à manifester son inquiétude ? *« Depuis quelques années*, note-t-il, *le chômage persistant pèse sur les comportements. On assiste à une perte de sens de l'école, fréquentée uniquement parce qu'elle est obligatoire. »*

ALLÉGER LE BAC

Comme le collège, le lycée a, sous l'effet du nombre, subi un profond bouleversement. Avec près de 80 % d'une classe d'âge parvenant au bac dans des filières multiples, le collège *« peut se fixer comme objectif de préparer à l'enseignement supérieur plutôt que d'être focalisé sur l'obtention d'un examen »*, devenu un « monstre » d'organisation. A tout le moins, le bac mériterait d'être allégé par l'introduction d'une dose, *« de l'ordre de 25 à 30 % »*, de contrôle en cours de formation, notamment dans les filières technologiques et professionnelles.

L'insuffisance des procédures d'orientation est-elle responsable des échecs d'un trop grand nombre de bacheliers dans l'enseignement supérieur ? Abordant la question des premiers cycles universitaires, la commission Fauroux relève tout d'abord qu'*« une amélioration des conditions physiques d'accueil faciliterait grandement l'adaptation des étudiants »*. Elle souligne ensuite *« le désordre initial de l'accès (...) et l'incohérence de la gestion des flux vers l'enseignement supérieur »*. Enfin, la commission suggère qu'à côté des formations générales *« les premiers cycles pourraient devenir – ou redevenir – des cycles d'orientation et de détermination vers des filières professionnalisantes plus précises »*.

« Le monde de l'orientation est un corps déprimé. » Claudine Boudre-Millot, ancienne inspectrice chargée de l'orientation, a laissé poindre une once de découragement. Responsable du programme européen Léonardo pour la France, elle sait d'expérience qu'à part au Danemark la situation n'est guère plus favorable par-delà les frontières. Cela ne l'empêche pas de plaider en faveur d'une *« révision des missions »* des différents organismes chargés de cette tâche devenue ingrate, et d'une extension de la formation des personnels à l'économie et aux nouveaux métiers de l'entreprise. *« Nous sommes devenus les boucs émissaires. »* Les conseillers d'orientation n'entendent pas visiblement porter seuls le fardeau de la misère du monde scolaire et universitaire.

Michel Delberghe

Une architecture rendue confuse par trop d'ajustements

LE COLLÈGE UNIQUE, institué en 1975, est supposé amener tous les élèves de la sixième à la troisième, puis 80 % d'entre eux au niveau du bac. La sixième, transformée depuis la rentrée en cycle d'observation, peut désormais être redoublée. Sa rénovation, fondée sur un renforcement de l'horaire de français, la mise en place d'études dirigées et le soutien temporaire aux élèves en difficulté, fut expérimentée l'an dernier. Elle a été généralisée cette année, sans avoir été officiellement évaluée. De nouveaux programmes, dont la conception n'est pas fondamentalement renouvelée malgré les recommandations du Conseil national des programmes, sont mis en place. Les stratégies d'orientation s'exercent déjà à plein dans cette classe, par le jeu des options (essentiellement et depuis longtemps les langues vivantes).

Après la cinquième, le palier d'orientation qui conduisait une partie des élèves au CAP a été supprimé, par un arrêté de juin 1990. En fait, les élèves sont déjà « triés », soit vers la 4e technologique (qui peut être une orientation positive), soit vers la 4e d'aide et de soutien (qui est souvent une orientation par l'échec). Malgré la disparition du palier de fin de 5e, il n'est pas rare que l'on propose toujours à ce moment une orientation vers le CAP. La 4e technologique conduit vers une 3e technologique, puis une seconde et une première professionnelles aboutissant à un BEP ou un CAP. Les réorientations vers l'enseignement général (après une 3e techno) ou vers l'enseignement technologique restent rares. La 4e d'aide et de soutien peut conduire à l'apprentissage en passant par une 3e d'insertion.

A partir de l'année prochaine, une option de latin sera généralisée dans les cinquièmes qui le souhaitent. Deux séquences mensuelles de réflexion sur les métiers devraient être instaurées. En 1997-1998, une deuxième langue vivante devrait devenir obligatoire pour tous. Dès l'an prochain, trois options devraient différencier la classe de 3e : grec ancien, sciences expérimentales et technologie.

Ces transformations ne sont que l'ultime avatar de changements discrets, voulant éviter des bouleversements de structure trop visibles. Elles ont néanmoins brouillé le paysage. Tirant le bilan de la suppression du palier d'orientation de fin de cinquième en 1994, l'inspection générale écrivait ainsi : *« Par cet éparpillement de textes qu'un lecteur attentif a du mal à mettre bout à bout, le message manque de force et de clarté. Il laisse aussi de nombreuses zones d'ombre qui favorisent des interprétations diverses. »*

B. G.

Le Front national vole au secours de la « fac Pasqua »

GRÂCE À L'ABSTENTION des élus du Front national, la commission permanente du conseil régional d'Ile-de-France, présidé par Michel Giraud (RPR), a donné son accord à la création d'un centre de formation par apprentissage (CFA) dans le pôle Léonard-de-Vinci, autrement dénommé la « fac Pasqua ». La délibération a été acquise avec les voix de la majorité RPR et UDF malgré l'opposition des élus socialistes, communistes et écologistes.

Cette décision intervient trois semaines après la polémique suscitée, au sein de l'assemblée régionale, par une demande d'homologation des six formations présentées par la direction du pôle (*Le Monde* du 2 février). A cette occasion, Michel Giraud s'était, dans un premier temps, engagé à obtenir l'annulation de l'arrêté ministériel de reconnaissance des titres délivrés par le futur CFA. Puis, il avait admis que cette requête, purement formelle, ne valait pas reconnaissance *de facto* du pôle, ni engagement financier du conseil régional.

La signature prochaine de la convention de création du CFA est de même nature, d'autant que Michel Barat, directeur du pôle Léonard-de-Vinci, a renoncé à demander la participation financière de la collectivité régionale. En revanche, elle lui permet de solliciter les entreprises pour le versement de la taxe d'apprentissage. Avec les aides éventuelles du conseil général des Hauts-de-Seine, elles devront couvrir l'intégralité des coûts de formation de ce centre qui, selon M. Barat, pourra accueillir soixante-douze apprentis en septembre 1996 et un peu plus de deux cent soixante-dix dans trois ans.

Toujours décidée à obtenir *« l'insertion de la fac Pasqua dans les universités publiques »*, l'opposition socialiste, communiste et écologiste aurait souhaité que cette question fût examinée lors de la prochaine séance pleinière du conseil régional. Le Front national a évité cette procédure. *« Nous n'avons pas de raison de nous opposer à la création de ce CFA, dans la mesure où son financement ne coûte rien au contribuable régional »*, a expliqué Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN. En volant au secours de Michel Giraud, a-t-il également voulu tendre une perche au président du conseil général des Hauts-de-Seine ? *« Nous avons montré notre capacité de critique et de blocage contre MM. Giraud et Pasqua*, a précisé M. Le Gallou. *Nous montrons aujourd'hui notre capacité à ne pas pratiquer une opposition systématique. J'espère que M. Pasqua saura l'apprécier. »*

M.D. et P.Se.



L'économie souterraine de la drogue à Paris est passée au crible de l'ethnographie

Une étude étayée par des portraits de « dealers » analyse les circuits de distribution de stupéfiants

Réalisée en décembre 1995 par l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP), pour le compte du Conseil national des villes, une étude sur « l'économie souterraine de la drogue » à Paris détaille les circuits de distribution de stupéfiants dans la capitale. A travers de nombreux portraits de dealers, sont abordées les affres du « métier » de revendeur de drogues.

G., DIT « *L'ÉPICERIE FINE* », est de nationalité française. Il a environ cinquante ans, vit en couple et n'a pas d'enfants. Il revend du cannabis depuis plus de vingt ans. Sa clientèle se compose d'antiquaires, de brocanteurs et de commerçants qui font les marchés à Paris et en banlieue. Il visite ses clients environ une fois par semaine sur leur lieu de travail.

B., dit « *Alfrânc Zappa* », est un Marocain de cinquante-cinq ans, marié et sans enfants, en France depuis 1981. Il est ouvrier du bâtiment, travaille en intérim et vend du cannabis pour payer ses vacances – deux mois chaque année, histoire de se faire oublier. Il habite en proche banlieue, dans deux hôtels distincts.

M. C. est malien d'origine, il a environ trente-cinq ans, une femme et un enfant. Il revend de l'héroïne mais n'en consomme pas. Il dit n'avoir pas trouvé d'activité plus lucrative. Son épouse s'est mise à en prendre et certains de ses clients ont été arrêtés. Il est obligé de vendre au détail, dans la rue, ce qu'il dit détester.

M., Français de quarante-trois ans, marié, deux enfants, dirige une entreprise en province. Associé avec un ami, il se fournit aux Pays-Bas en s'offrant les services de « *passeurs* » payés 2 000 francs le kilo de résine de cannabis. Il n'achète que du haschisch « *de qualité* » et tous ses clients sont des amis de longue date.

Dans une étude sur l'économie souterraine du trafic de drogues réalisée pour le Conseil national des villes et datée de décembre 1995, l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP), fidèle à son approche *ethnographique*, dresse de façon inédite des portraits de dealers et détaille par le menu les circuits de distribution des stupéfiants dans la capitale.

Les principaux sites de deal se situent sur un axe allant de la place Clichy à la place de la Nation. Les 18e, 19e, 10e et 20e arrondissements sont les plus touchés et totalisent, avec les 11e, 17e et 9e arrondissements « *75 % de toutes les interpellations à Paris* ». La première caractéristique de ces trafics est leur extrême mobilité. « *La stratégie des revendeurs de la rue,* souligne l'étude, *est de changer fréquemment les heures et les lieux de rendez-vous.* »

LES « ANTI-TOX »

La répression policière joue également un rôle actif dans ce mouvement permanent. « *L'activité de la police a souvent pour résultat le déplacement des lieux de vente et de consommation des drogues* », expliquent les chercheurs. L'exemple du « *nettoyage de Stalingrad* » est éloquent : la vente et la consommation de crack se sont déplacées de la place Stalingrad, dans le 19e, vers le quartier de la Chapelle, dans le 18e, pour essaimer jusque dans le 10e arrondissement. Les activités de la police sont certes motivées *en partie par les plaintes des* riverains mais elles sont aussi « *liées à la pression de groupes dénommés "anti-tox" qui attaquent systématiquement usagers et revendeurs* ». Les membres de ces brigades spontanées sont « *des jeunes, âgés de quatorze à vingt ans, mais aussi des adultes qui se mettent à "chasser" les toxicomanes* » et qui sont tous « *comparables à leurs victimes sur le plan sociologique (jeunes, sans emploi, d'origine populaire)* ».

L'enquête retrace le parcours quotidien des toxicomanes dans leur course au produit et explore pour la première fois les affres du « *métier* » de revendeur. Ceux qui travaillent dans la rue sont souvent « *immigrés clandestins, chômeurs, handicapés, jeunes en échec scolaire et/ou sans la moindre qualification susceptible de permettre d'autres activités* ». Leur « *mode de vie s'apparente souvent à celui des usagers,* précisent-ils, *à la différence près que les risques légaux sont plus menaçants* ». Certains en viennent à consommer « *pour calmer l'angoisse qu'ils ont d'être pris* ». Les dealers de rue, que les initiés appellent les « *kamikazes* », sont en général « *totalement démunis* ». « *Ce sont des dealers qui prennent beaucoup de risques, qui gagnent peu d'argent, sont souvent interpellés et incarcérés* », ajoute l'IREP.

Les pratiques de vente diffèrent considérablement selon les produits en circulation. *Le cannabis,* dont le trafic se révèle peu lucratif, est essentiellement vendu sous forme de résine (haschisch) dans « *des réseaux de proximité et de convivialité (appartements, amis, lieux de travail)* ». Les comprimés d'ecstasy, dont le prix a considérablement baissé, s'achètent dans les discothèques, les rave parties et également en appartement. La distribution d'héroïne se fait quant à elle dans la rue, dans les squats, en appartement et dans des lieux publics (bars, boîtes de nuit).

« CODE DE BONNE CONDUITE »

Le trafic d'héroïne à ciel ouvert a lieu essentiellement dans le quartier de la Goutte-d'or. Plusieurs réseaux ont été identifiés, dont les membres sont, « *dans leur grande majorité, originaires du Maghreb* ». Ils sont très organisés et « *ils ont par exemple fait front à l'implantation du crack à la Goutte-d'Or en chassant systématiquement dealers et usagers* ».

La distribution du crack s'est en effet répandue dans la rue après la fermeture des quelques squats où elle s'effectuait de façon plus ou moins confidentielle. Les dealers antillais ont été « *remplacés en bonne partie par des Africains, puis par des Maghrébins* », et les sites de revente sont actuellement dispersés. « *Un des effets de cette dispersion,* commentent les chercheurs, *est le passage d'un groupe à un autre de nouvelles formes de consommation, de l'héroïne au crack et inversement.* »

Dans ce « *jeu de piste* » incessant, il existe « *un certain code de bonne conduite, toujours remis en question* ». Ainsi, « *un toxicomane interpellé en possession de produit doit refuser de dénoncer son dealer* ». De même, « *un "bon" dealer doit en principe dépanner un client régulier en panne d'argent, soit en lui faisant crédit, soit en lui faisant un petit cadeau ponctuel* ». Une règle de base du petit commerce...

Laurence Folléa

★ **« Etude sur l'économie souterraine de la drogue : le cas de Paris » (décembre 1995) : une étude de l'IREP réalisée pour le Conseil national des villes et coordonnée par la Maison des sciences de l'homme, avec le soutien de la Fondation de France.**

La culture de cannabis en mal de qualification

LES MEMBRES du Mouvement de légalisation contrôlée (MLC), qui propose de modifier la législation contre les stupéfiants et de confier le commerce des drogues à l'Etat, sont satisfaits : « *la répression s'est prise à son propre piège* ». Le tribunal correctionnel de Versailles, présidé par Yves Jeannier, s'est en effet déclaré incompétent, mercredi 21 février, pour juger des faits de « *culture illicite de cannabis* ».

Le 17 décembre 1995, à Cernay-la-Ville (Yvelines), *cinq jeunes gens sont interpellés dans une voiture* à l'arrêt en train de fumer un « joint ». Leurs domiciles sont perquisitionnés : 720 grammes d'herbe de cannabis (marijuana) sont découverts chez l'un, issus de la récolte d'une dizaine de pieds de cannabis plantés au fond du jardin. Un autre garçon admettra devant les gendarmes avoir fait pousser deux plants de cannabis pour son usage personnel. Les deux jeunes gens, mis en examen pour usage, détention, cession, transport et production de stupéfiant sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Versailles.

Me Francis Caballero, avocat des jeunes gens, a *soulevé l'exception d'incompétence,* arguant que, dans le nouveau code pénal, la « *production* » d'une substance classée parmi les stupéfiants est un crime, puni de vingt ans de réclusion et relevant des cours d'assises spéciales. Afin d'éviter d'encombrer ces juridictions, les parquets préfèrent généralement requalifier les faits de production en faits de détention. Le tribunal a suivi la défense dans la critique de cette « *correctionalisation systématique* » et il a donné raison à Francis Caballero.

*Les jeunes planteurs peuvent désormais être en*voyés devant les cours d'assises spéciales en tant que trafiquants ou devant le juge unique en tant que simples usagers. Dans les deux cas de figure, le MLC estime « *qu'aucune déclaration de culpabilité ni aucune peine d'aucune sorte ne serait plus prononcée contre les petits planteurs de cannabis à des fins de consommation personnelle* ». Au-delà des subtilités procédurales, la décision du tribunal pourrait bien aboutir à une dépénalisation de fait de la production de cannabis pour usage personnel.

L. F.

Le maire de Montfermeil répond à nouveau de discrimination raciale

Il avait coupé les aides à deux écoles maternelles

POUR LA TROISIÈME FOIS en moins de dix ans, Pierre Bernard, *maire (divers droite)* de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), a comparu, jeudi 22 février, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, pour discrimination raciale. Depuis son élection en 1983, Pierre Bernard utilise avec constance certains enfants des écoles de sa ville pour prendre le pays entier à témoin de l'incapacité des immigrés à s'intégrer à « *notre civilisation judéo-chrétienne* ».

Pierre Bernard supporte mal que Montfermeil, enclave résidentielle dans l'Est parisien, soit entachée d'une cité populaire, les Bosquets, *dont la gestion aberrante* depuis trente ans et l'état de dégradation avancée ont fait l'un des pires lieux de relégation sociale et ethnique en France.

M. Bernard s'est fait connaître dès 1985 par son refus d'inscrire des enfants étrangers dans les écoles primaires de cette cité. Sa croisade s'était heurtée aux lois sur l'obligation scolaire et sur la discrimination. Par deux fois, il a *été condamné à des amendes, tout* en s'attirant, à sa grande satisfaction, une publicité remarquable. A la rentrée de 1989, le maire de Montfermeil a changé de stratégie et s'est rabattu sur les deux écoles maternelles des Bosquets, qu'il estimait sans doute moins protégées puisqu'elles accueillent des enfants de moins de six ans, pour qui la scolarité est facultative.

« HORS DE NOTRE CIVILISATION »

Le 10 janvier 1990, après avoir largement médiatisé ses intentions, il a donc fait voter par son conseil municipal une délibération indiquant qu'« *en raison de l'immigration dans la cité des Bosquets (...) la ville a pris les dispositions nécessaires pour limiter, dans les écoles Victor-Hugo et Jean-Baptiste-Clément, le nombre d'enfants de nationalité différente* ». En clair, la municipalité décidait de couper les fournitures, la cantine et l'entretien (excepté le chauffage) aux deux écoles coupables d'accueillir, selon M. Bernard, « *85 % d'enfants nés hors de notre civilisation* », situation, selon lui, « *difficile pour les enfants de métropole* ».

Une plainte de SOS-Racisme, rejoint par le MRAP et la Licra, l'a conduit, six ans après les faits, à la barre du tribunal correctionnel où il *comparaissait, devant* une salle largement acquise à sa cause, en compagnie de quatorze membres du *conseil municipal ayant tous* demandé solidairement à être mis en examen. « *C'est la non-appartenance à la nation française qui réunit ces gens pour vous ?* », l'interroge, tranchant, le président Jean-Yves Monfort. M. Bernard acquiesce. Et il justifie son action par la volonté de « *rétablir l'équilibre sociologique* », un euphémisme qui masque une référence avouée à un « *seuil de tolérance* » de 7 % d'immigrés, et un hommage implicite à la « *préférence nationale* » de M. Le Pen.

« MANIPULATION »

Pierre Bernard s'affirme « *ni de droite ni de gauche mais au-dessus* ». Suppléant d'Eric Raoult, actuel ministre de la ville et de l'intégration (RPR), il a appelé à voter pour l'extrême droite au second tour des législatives de 1993. Ce qui ne l'a pas empêché de devenir député lors de l'entrée de M. Raoult au gouvernement. Il a rappelé que les écoles, immédiatement prises en charge par le préfet, n'avaient finalement pas eu à pâtir de son « *signal d'alarme* ». Plus juridique, son avocat, Me Jacques Trémolet de Villers, a estimé que seul le conseil municipal, en tant que personne morale, pouvait être tenu pour responsable de la délibération litigieuse.

Auparavant, Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, s'était indigné de l'exclusion de l'école des « *enfants les plus fragilisés* ». Le parquet, par la voix de François Reygrobellet, s'était dit « *surpris* » que des élus aient pu prétendre « *traiter des questions d'immigration en fermant deux écoles maternelles* » et avait demandé une peine d'amende. Pour le MRAP, *Me Stéphane Meyer avait dénoncé* la « *manipulation* » qui « *transforme les victimes de discrimination en coupables de non-intégration* ». L'avocat s'était aussi interrogé sur les « *intentions humanistes* » d'un maire dont le journal municipal – qui a pour titre *La Gerbe,* autrefois porté par un hebdomadaire de la collaboration – prend, à l'occasion, la défense de Paul Touvier et compare la cité des Bosquets aux « *goulags communistes* » et aux « *camps de concentration nazis* ».

Le jugement sera rendu le 21 mars.

Philippe Bernard

Luc Rigole a été condamné à dix ans de réclusion

LA COUR D'ASSISES de Paris, présidée par Jean-Pierre Feydeau, a prononcé, jeudi 22 février, une peine de dix ans de réclusion criminelle à l'encontre de Luc Rigole, reconnu coupable de quatre viols et de deux tentatives *de viols commis* à Paris en 1990. *Libéré il y a trois* ans par le juge d'instruction, Luc Rigole avait été placé sous contrôle judiciaire avec obligation de poursuivre un traitement chimique inhibiteur de la libido, accompagné d'une psychothérapie.

Malgré les nombreux éléments favorables qui résultaient des débats, l'avocat général Evelyne Lesieur avait requis une peine de douze ans de réclusion criminelle. Ce procès aura révélé les carences de l'institution judiciaire, qui ne dispose ni des moyens pour assurer et contrôler efficacement les thérapeutiques nécessaires ni d'un éventail de peines et de mesures de mises à l'épreuve permettant de prononcer des sanctions plus adaptées.

■ **DUMEZ : le directeur de Dumez Méditerranée, Jean-Paul Fenayon, a été mis en examen,** mardi 20 février, pour « *abus de confiance et abus de biens sociaux* » par le juge toulonnais Thierry Rolland, chargé de l'enquête sur les comptes du sénateur UDF-PR Maurice Arreckx. En 1990-1991, Dumez et l'entreprise Bec Frères, associés dans la construction d'un barrage, auraient versé plus d'un million de francs, à la demande de M. Arreckx, sur un compte en Suisse. *Lors d'une audition,* le sénateur a déclaré avoir ouvert ce compte pour les entreprises qui souhaitaient « *l'aider pour ses campagnes électorales* ».

■ **ARC : une secrétaire de l'Institut médical Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne),** soupçonnée d'avoir ponctionné les comptes de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), *a été* mise en examen pour « *faux, usage de faux et abus de confiance* ». Elle aurait *détourné* environ 200 000 francs entre 1988 et 1991, en faisant rembourser par l'ARC des notes de frais émanant de chercheurs dont *les dépenses étaient* déjà réglées par l'Institut Gustave-Roussy.

■ **IMMIGRATION : vingt-sept passagers clandestins qui s'étaient embarqués sur deux cargos venant de Casablanca ont été refoulés,** mercredi 21 février, du port de Marseille par la Direction départementale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (DDCILEC). Les bateaux sont repartis pour le Maroc avec les passagers clandestins, qui ont été consignés à bord le temps de l'escale à Marseille.

La tentative d'assassinat de celui qui avait « trop fait d'imagination »

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

C'est un scénario digne des Branquignols qu'a examiné, jeudi 22 février, la cour d'assises de l'Hérault. « *Vous êtes un imbécile ou un machiavélique ?* », lance le président Daniel Duchemin à Patrick Czochra, accusé de tentative d'assassinat sur un chômeur. Ce dernier, miraculé, eut la bouche et les sinus transpercés par une balle de 22 long rifle. Comme venu d'un film d'Audiard, l'accusé, trente-trois ans, fixe la cour sans comprendre. « – ? ? ? – « *Comment expliquez-vous votre geste ?* », insiste le magistrat. – « *Ben... Je sais pas. J'ai peut-être trop fait d'imagination.* »

En 1994, comme l'explique le propriétaire de son appartement, Patrick Czochra est en « *vacances perpétuelles* » : il pointe aux Assedic. Il regarde la télévision, il aime lire *Détective.* Alors lui vient une idée pour, dit-il, « *faire une arnaque* ». Il passe une petite annonce dans les journaux locaux : « *Recrute magasinier 28/30 ans, célibataire, pour déplacement Belgique. 6 mois permis B.* » Il change de nom et se fait passer pour le patron d'une petite entreprise.

En ces temps de crise, huit Montpelliérains mordent à l'hameçon ; mais Jacky Caille sera le seul ferré. « *Pour moi qui n'avais rien,* explique ce chômeur alors en fin de droits, *c'était bien.* » Trois rendez-vous sont fixés. On épluche le curriculum vitae et on s'accorde sur le salaire – 8 500 francs mensuels plus logement de fonction. Patrick Czochra fait illusion : « *Il y avait des fax, des téléphones, un bureau rond,* raconte la victime. *Il m'a dit qu'on partirait la nuit. J'ai fait mes bagages et je suis revenu le soir avec ma voiture. Il m'a cherché un café gentiment. Un peu plus tard, quand je suis retourné vers ma voiture, j'ai senti un choc violent, comme une pierre en plein visage. Ce n'est qu'à l'hôpital qu'on m'a dit que j'avais reçu une balle dans la tête.* »

PERPLEXITÉ

Car, entre-temps, Patrick Czochra a sorti sa 22 long rifle et a ajusté son « *client* ». « *Pourquoi ?* », demande le président Duchemin. « *Je voulais juste le rendre inconscient et faire croire à une agression* », explique l'accusé, oubliant qu'il avait quasiment laissé son adresse à la victime. La cour reste perplexe devant les faits et gestes de Patrick Czochra : à la vue du sang, il s'empresse, selon les dires de la victime, de lui tendre « *gentiment un chiffon avec de l'eau* ». Puis il le conduit à l'hôpital, où il se livre presque aux gendarmes.

Voulait-il réellement le dévaliser ? C'est ce qu'il prétend, mais il avait lui-même indiqué à la victime... de ne pas prendre trop d'argent sur lui. « *Vous auriez pu lui prendre sa voiture* », observe le magistrat. « *J'en avais déjà une...* » En fait, explique-t-il au détour d'une phrase, « *j'avais juste besoin d'argent pour payer mon voyage et retrouver ma mère à Bayonne* ». Le président Duchemin tente en vain de donner un minimum de sens au scénario complexe mis en œuvre par Patrick Czochra pour une rentabilité plus que douteuse. On apprend que la mère de celui que l'enquêteur de personnalité qualifie de « *brave garçon* » « *serviable* » et « *sympathique* » a jadis tué son amant et que son beau-père a tué sa femme. Certains experts suggèrent que l'on peut y voir un retour du refoulé.

L'avocat général requiert quinze ans de réclusion tandis que la cour condamne finalement Patrick Czochra à huit ans d'emprisonnement.

Jean-Michel Dumay

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Rémi Darne

Journaliste à « L'Humanité » et militant anti-sida

RÉMI DARNE, journaliste à *l'Humanité Dimanche* et à *L'Humanité*, est mort du sida, lundi 19 février, dans un hôpital parisien. Il était âgé de trente-quatre ans. Né le 2 juillet 1961, Rémi Darne, après avoir vécu à l'étranger (notamment au Mahgreb), étudie à l'université d'Aix-en-Provence. Il y accumule les diplômes, dont une maîtrise de philosophie et un DEA de droit public, mais y fait aussi son apprentissage politique et journalistique.

Petit-fils d'un résistant arrêté *par la Gestapo pendant l'Occupation*, le jeune homme qui s'affirme *« disciple de Socrate »* est révolté par les révélations concernant la propagande pro-nazie faite dans les cours et les dortoirs du lycée militaire d'Aix-en-Provence et par l'exclusion de deux enseignants à la suite d'une cabale montée par des lycéens fascisants, en 1986. A force d'enquêter, d'interroger et d'analyser, Rémi Darne publie en octobre 1988 un livre intitulé *L'Armée face à la démocratie : l'affaire du lycée militaire d'Aix-en-Provence* (éd. Paul Kéruel, 13126 Vauvenargues) qui lui vaudra des démêlés avec l'université de droit, d'économie et de sciences d'Aix-en-Provence, devant laquelle il veut défendre une thèse sur le même sujet (*Le Monde* du 1er décembre 1988). Rémi Darne était allé jusqu'à la Cour européenne de justice de La Haye pour défendre ses droits, et avait gagné devant la *cour d'appel de Lyon, en 1991*.

Après avoir collaboré dans les années 1982-1983 à une radio libre d'Aix-en-Provence, le jeune homme que ses amis décrivent comme *« un écorché vif, très sincère et total dans ses engagements »* entre en 1990 à *l'Humanité Dimanche* où il travaille successivement aux services télévision, politique et société. Au sein de ce dernier, il devient rapidement le spécialiste du sida, sujet qu'il couvre à la fois pour l'hebdomadaire et le quotidien du PCF, avec sérieux mais aussi avec la volonté de convaincre qui l'animait. Car ce journaliste qui préférait les faits au commentaire et l'enquête de terrain au travail de « desk » était aussi un militant de la lutte contre le sida. Il militera d'ailleurs dans les rangs d'Act Up qu'il quitte en claquant la porte. Parce qu'il trouvait parfois le PCF trop frileux sur la question du sida, il crée l'Association des communistes combattants du sida (ACCS). Il laisse beaucoup d'amis dans les rédactions des journaux du PCF et dans les rangs de l'ACCS, où sa volonté parfois irritante de convaincre était rattrapée par sa foi dans la lutte et dans la révolte contre l'injustice et l'exclusion.

Yves-Marie Labé

■ ***MORTON GOULD**, compositeur et chef d'orchestre américain*, est mort mercredi 21 février à Orlando (Floride), à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Né le 10 décembre 1913 à New York, il avait vu sa première pièce musicale publiée à six ans, sous le titre *Just Six*. Animateur de programmes pour la radio à vingt et un ans, Morton Gould fut surtout un compositeur prolifique qui aborda quasiment tous les genres : ballet, comédie musicale (*Billion Dollars Baby*, Broadway 1945), musiques de film ou de télévision, pièce de concert... Son *souci d'intégrer les ressources du* jazz ou du folklore américains aux musiques symphoniques savantes reste son apport le plus notable et lui valut ses plus constants succès (*Cowboy Rhapsody, Boogie Woogie Etude, Lincoln Legend, Spirituals for Orchestra, Latin American Symphonette*). *Doué d'un sens de l'orchestration* très coloré, Morton Gould avait l'obsession de parler une langue simple et vivante qui puisse toucher *« jusqu'au chauffeur de taxi »*, ce qu'il réussit dans une certaine mesure avec son œuvre *When Johnny Comes Marching Home*, l'une des pièces les plus jouées du répertoire américain contemporain. En 1995, il avait remporté le prix Pulitzer pour *Stringmusic*, une œuvre commandée par Mstislav Rostropovitch pour l'Orchestre national de Washington.

■ ***ROGER TRIGEAUD**, un ins*pecteur des impôts en retraite âgé de soixante et onze ans qui avait été connu dans le monde du catch sous le nom de « Chéri Bibi », est décédé dimanche 18 février à Cannes (Alpes-Maritimes), où il a été inhumé le 21 février. Avec « l'Ange blanc », Roger Ben Che*moul, et « le Bourreau de Béthune »*, Roger Delaporte et Roger Duranton, Chéri Bibi, qui avait un « rôle » de bon-méchant, avait marqué la grande époque du catch français, dont les combats étaient commentés à la télévision par Claude Darget et Roger Couderc.

■ **NIKOLAÏ STAROSTINE**, fondateur et président du club de football le Spartak de Moscou, est décédé samedi 17 février à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il avait connu la gloire dans les années 20 lorsque, avec ses frères Alexandre, Andreï et Piotr, il avait fait les belles heures du football soviétique. Condamné dans les années 30 à dix ans de camp pour *« éloge du sport bourgeois »*, il avait été amnistié sur l'intervention de Vassili, l'un des deux fils du dictateur Joseph Staline.

NOMINATIONS

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Jean-Yves Le Gall, directeur général de la société Novespace, vient d'être nommé à la direction du Centre national d'études spatiales (CNES). Il y occupera les fonctions de directeur chargé de l'élaboration du plan stratégique du CNES, auprès du tout nouveau PDG de l'organisme, *Alain* Bensoussan. La tâche qui lui est confiée est d'autant plus importante que le Centre, qui est à un tournant de son existence, va devoir à la fois gérer des budgets de crise, mettre en place la politique européenne définie dans ses grandes lignes, en octobre 1995, lors de la conférence interministérielle de Toulouse, et préserver l'originalité des ses programmes nationaux.

[Né le 30 avril 1959 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Jean-Yves Le Gall est diplômé de l'Ecole supérieure d'optique (1981) et docteur-ingénieur de l'université Paris-Sud (1983). Après avoir été chercheur au laboratoire d'astronomie spatiale (CNRS), où il a travaillé sur les projets de satellites scientifiques européens Hipparcos et Iso, il rejoint, en 1985, la direction générale de l'industrie et est chargé de mission à la sous-direction espace. Trois ans plus tard, il devient conseiller technique au cabinet de Paul Quilès, ministre chargé de l'espace. En mai 1993, il entre à *Novespace, filiale du CNES, où, comme di*recteur du développement, il contribuera à la transformation d'un Airbus en plate-forme pour des expériences de microgravité, avant de devenir directeur général de cet organisme.]

INDUSTRIE

Marcel Roulet, ingénieur général des télécommunications a été nommé président de Thomson SA, par le conseil des ministres du mercredi 21 février (*Le Monde* du 22 février).

[Né le 22 janvier 1933 à Chambéry (Savoie), Marcel Roulet a effectué toute sa carrière dans les télécommunications. Après avoir *été élève* du Prytanée *militaire* de La Flèche, puis de l'Ecole polytechnique, il intègre l'Ecole normale supérieure des télécommunications et entame un parcours sans faute dans l'administration des télécommunications. Après quatre années passées à l'office des PTT du Sénégal (1964-1968) et un court passage au secrétariat d'Etat à la coopération (1968-1969), il commencera sa carrière comme ingénieur en chef à la direction régionale des télécommunications à Lyon, avant d'être nommé directeur régional à Clermont-Ferrand, puis directeur général adjoint (1981-1984). Il sera directeur général des postes (1984-1986) avant d'être directeur général des télécommunications (1986-1990), une administration qu'il transformera en entreprise publique, qui prendra le nom de France-Télécom et dont il deviendra président de 1991-1995. Souhaitant transformer cette entreprise en société anonyme, il se *heurtera aux agents et sera démis* de *ses* fonctions en août 1995. En lui confiant le lourd dossier de la privatisation de Thomson SA, le gouvernement reconnaît le mérite de ce grand serviteur de l'Etat remercié de façon peu élégante il y a quelques mois.]

DIPLOMATIE

Michel Peissik a été nommé représentant permanent de *la* France au conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal, en remplacement de Xavier Fels, qui est devenu directeur des relations extérieures du groupe Peugeot SA, par décret paru au *Journal officiel* du 22 février.

[Né le 13 mars 1939, Michel Peissik est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de l'Ecole des langues orientales, ancien élève de l'ENA (1964-1966). Il a été en fonction à la délégation générale à la recherche scientifique et technique (1972-1977), avant d'être directeur adjoint de l'Institut de recherche en informatique et automatique (Inria) de 1977 à 1981. Ministre-conseiller à Tunis (1981-1984), puis chargé de mission auprès du directeur du personnel et de l'administration générale du Quai d'Orsay (1985-1986), Michel Peissik est ensuite ambassadeur au Yémen (1986-1989), *ministre-conseiller à Moscou (1991-1993) et* ambassadeur en Ukraine (1993-1995).]

THÉÂTRE

Michel Dubois, directeur du Centre dramatique national-Comédie de Caen depuis 1973, est nommé pour trois ans directeur du CDN de Besançon-Franche-Comté. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 1997. Michel Dubois remplacera le metteur en scène René Loyon.

[Né à Bienne (Suisse) en 1933, Michel Dubois est ancien élève de *l'école du Théâtre* national de Strasbourg (alors dirigée par Hubert Gignoux), dont il est diplômé en 1961. Il devient alors l'assistant de Jean Dasté à la Comédie de Saint-Etienne. Il est nommé directeur de la Comédie de Caen en 1973, où il constitue une équipe artistique dont le travail est principalement axé sur la création contemporaine. Fassbinder, Edward Bond, Daniel Lemahieu ou René Fix sont quelques-uns des auteurs dont il crée plusieurs pièces. Michel Dubois a été président du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac) de 1991 à 1994.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 22 février sont publiés :

● **Emploi** : une loi portant création d'un fonds paritaire d'intervention en faveur de l'emploi.

● **Blanchiment** : une loi autorisant l'approbation de la convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime.

● **Polynésie** : un décret fixant la date des élections pour le renouvellement de l'assemblée territoriale de la Polynésie française au dimanche 12 mai.

● ***Législative*** : un décret portant convocation des électeurs de la 3e circonscription du département de l'Orne, pour le dimanche 24 mars et, si nécessaire, le 31 mars, en vue de procéder à l'élection d'un député.

● **Thomson** : deux décrets autorisant le transfert au secteur privé de la société Thomson SA, et portant nomination du nouveau président-directeur général (*Le Monde* du 22 février).

● **Droits de l'homme** : une loi autorisant la ratification du protocole no 11 à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

● **Coopération** : une loi autorisant la ratification du traité d'entente et de coopération entre la République française et l'Ukraine ; une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Ouzbékistan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements ; une loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1994 sur le café ; une loi autorisant la ratification de l'accord de coopération et d'union douanière entre la Communauté économique européenne et la République de Saint-Marin.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alexis, Aurélie et Brieuc CONTAMINE, sont heureux de faire part de la naissance de

Aurore,

à Nancy le 20 février 1996.

28, rue Saint-Nicolas,
54000 NANCY.

Décès

M. Victor Del Litto,
parents et amis,
font part du rappel à Dieu de

Mme Lydia Elisabeth DEL LITTO,
née D'ANDREKOWITCH,

survenu à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mauves-sur-Loire. Thouare-sur-Loire. Aiguibelette-Le-Lac. Abidjan.

Mme Marie-Céronne Boidin,
son épouse,
Patricia et Alain Proutière,
Véronique Boidin,
Elodie et Yann Batard,
Roland-Marc et Gauthier Proutière,
Audrey et Philippe-Edouard Piquemal,
Gabrielle et Raphaëlle Batard,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Les familles Bereaud, Dacruz, Lamia et Bertrand,
ont la grande douleur de faire-part du décès de

M. Constantin BOIDIN,

survenu le 22 février 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 février, à 14 h 30, en l'église de Mauves-sur-Loire, suivie de l'inhumation.

Remerciements sincères aux personnes qui voudront bien y assister ou s'unir d'intention.

M. Jean Claude Bardet,
son époux,
M. et Mme Jacques Bardet,
M. Nicolas Bardet,
M. et Mme Watters Bardet,
ses enfants,
Rebecca, Yvan Bardet,
ses petits-enfants,
M. et Mme Yves Tayssier,
et leurs enfants,
Mme René Agalède,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Tayssier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Bernadette Tayssier,
ses sœurs, ses frères et ses belles-sœurs,
Mme Michel Etivant,
Sa belle-sœur,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Jaudon, Coste-Floret, Carrère, Bauer, Bardet, Lemarechal, Vergnot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise BARDET,
née TAYSSIER,

survenu le 20 février 1996, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 février, à 15 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris-16e, 66, *bis*, avenue Raymond-Poincaré.

8, rue du Commandant-Schloesing,
Paris 75116.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Simone CHAPLAIN,

survenu le dimanche 18 février, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de sa famille et de ses nombreux amis.

Selon le désir exprimé par la défunte, les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paul KHOURY,
industriel au Cameroun,

a été arraché à l'affection des siens à Paris des suites d'un tragique accident.

Il a rejoint la paix du Seigneur le 12 février 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 février, à 11 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Famille Khoury,
57, quai de Grenelle,
75015 Paris.

– L'Association des communistes combattants du sida,
L'*Humanité Dimanche*, l'association Artis,
L'Association de défense des transfusés,
L'Association Didier Seux,
La revue Combat face au sida,
Les Editions Henri Berger,
Le projet Ornicar,
Le réseau Voltaire,
Solidarité PLUS,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Rémi DARNE,
journaliste à l'*Humanité Dimanche*,
président de l'Association des communistes combattants du sida,
vice-président du réseau Voltaire,

survenu le 19 février 1996 des suites du sida.

L'inhumation a eu lieu, vendredi 23 février, au cimetière des Joncherolles, un hommage public lui a *été* rendu à Saint-Denis.

ACCS – 2, esplanade de la Rosace,
93200 Saint-Denis.
Fax : 42-43-77-29.

Rémi DARNE

voulait inventer l'utopie politique d'une société sans sida.

Il est mort le 19 février 1996.

Gilles Alfonsi,
Jean Cardonnel,
Agnès Deurveilher,
Pierre-Louis Marger,

rendent hommage à son courage.

Poursuivons son combat pour le développement de l'esprit critique.

(Lire ci-dessus.)

Mme Monique Marret,
son épouse,
Ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri MARRET,
docteur en droit,
ingénieur consultant,

survenu à Paris, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

289, rue de Cailly,
76200 Quincampoix.

Roger VALLON,
chevalier de la Légion d'honneur,

nous a quittés dans la nuit du 18 au 19 février 1996. Homme de cœur, d'invention, de courage.

Sa famille l'aimait tendrement, ses amis lui étaient fidèles.

Tout sourire de beauté et d'humour, il nous manque immensément.

Il faut imaginer Sisyphe heureux.

Le conseil d'administration d'OFIC S.A. a la profonde tristesse de faire part du décès, le 19 février, à Rouen, de son vice-président,

Roger VALLON.

Pionnier du développement industriel du groupe OFIC/Onduline et principal collaborateur de Gaston Gromier, président fondateur, Roger Vallon fut, successivement, directeur des usines de Pithiviers et de Petit-Quevilly, puis directeur technique du groupe, participant activement à la création des usines Onduline en Italie, en Belgique, en Turquie et aux *Etats-Unis*. Nommé administrateur d'OFIC S.A. dès 1958, il était également administrateur de plusieurs sociétés du groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Anniversaires de décès

Il y a un an, le 24 février 1995,

Conchita CADENA

nous quittait.

Ses collègues et amis de l'association l'Elan retrouvé se souviennent.

– Les amis de

Louis ROZENSZTAJN

se souviennent de lui à l'occasion de l'anniversaire de son décès – 25-2-95/25-2-96.

Commémorations

– Un hommage sera rendu, le 13 mars 1996, à Paris, à

Marie-Andrée
LAGROUA WEILL-HALLÉ,
fondatrice du Planning familial en France.

Les invitations nominales peuvent être demandées à : CFS, 55, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13



HORIZONS

ENQUÊTE

« L'Equipe », cinquante ans d'épique

Le « plus grand journal sportif du monde » ne célèbre pas seulement les exploits des champions ; il a aussi créé quelques-unes des plus grandes compétitions. Plus qu'un quotidien, une institution qui fêtera ses 50 ans le 28 février

CASQUE colonial, chemisette et bermuda beiges tirés à quatre épingles, chaussettes montantes blanches, Jacques Goddet, debout dans une Peugeot décapotable ou juché à l'arrière d'une moto, précédant le peloton multicolore des « géants de la route », avait la prestance d'un colonel de l'armée des Indes passant chaque été en revue des millions de Français sur les routes du Tour. Plus reconnu dans ce rôle de directeur général du Tour de France que comme directeur de *L'Equipe* qui organise l'épreuve, ce retraité de quatre-vingt-dix ans, qui a exercé ses fonctions jusqu'en 1984, aura été, pendant plus d'un demi-siècle, *le symbole de ces deux « institutions »* du sport français.

Lorsque le premier numéro de *L'Equipe est publié*, le *28 février* 1946, Jacques Goddet a constitué sa rédaction et rédigé l'éditorial, mais il ne peut le signer. *Fils* de l'administrateur de *L'Auto*, créé en 1900 par Henri Desgrange, il a fait ses débuts de journaliste dans ce quotidien sportif dont il est devenu le rédacteur en chef à la fin des années 30, puis le directeur à la mort du fondateur, en 1940. Conformément aux ordonnances d'Alger sur la presse, *L'Auto* est interdit à la Libération pour avoir continué à paraître sous l'Occupation, jusqu'au 17 août 1944. Jacques Goddet doit donc attendre quelques mois que les passions politiques s'apaisent pour apparaître officiellement à la direction de *L'Equipe*.

Deux autres quotidiens briguent la succession de *L'Auto* : *Sports*, soutenu par le Parti communiste, *et Elans, de sensibilité socialiste. Le* second, trop limité par ses moyens d'impression, se rallie à *L'Equipe* dès le *17 juin 1946. Quant à Sports*, il choque certains lecteurs par ses engagements politiques, et disparaît le 4 octobre 1948.

Ce contexte renforce Jacques Goddet dans sa volonté de respecter dans *L'Equipe* la *« règle sacrée de l'apolitisme »*. Comme ses confrères, le quotidien sportif profite [illegible] des Français dans les premières années d'après-guerre. Le 22 septembre 1948, au lendemain de la victoire de Marcel Cerdan dans son championnat du monde contre Tony Zale, le tirage atteint 823 587 exemplaires. Un record qui tiendra jusqu'au 27 mai 1993, avec la victoire de l'Olympique de Marseille en Coupe d'Europe de football (983 077 exemplaires). Jacques Goddet peut noter dans ses *Mémoires* : *« Rien n'est plus appréciable, pour assurer les meilleures ventes, que les événements eux-mêmes. Mais dans notre secteur, béni soit le ciel, ce sont les événements heureux, glorieux, qui l'emportent ! »*

Le 25 juin 1949, le quotidien fête son *millième numéro* avec un titre de « une » quelque peu immodeste : « *L'Equipe*, le plus grand journal sportif *du monde* ». Il est vrai qu'il s'efforcera de justifier ce titre *a posteriori* en multipliant les initiatives heureuses : politique des signatures, avec le recrutement d'anciens champions dotés d'un talent de plume, comme Marcel Hansenne, Michel Clare ou, plus tard, Guy Lagorce ; collaborations épisodiques ou régulières d'écrivains comme Jacques Perret, Paul Morand, Yvan Audouard, Antoine Blondin ; créations de compétitions devenues des événements majeurs, comme les coupes d'Europe de football, de basket-ball, d'athlétisme, la Coupe du monde de ski, etc.

Celui qui incarna le mieux les aspirations *littéraires* du quotidien sportif fut, sans conteste, Antoine Blondin. De 1954 à 1983, il rédigea sept cent cinquante-quatre chroniques pour *L'Equipe*, vite devenu son *« seul domicile fixe »*. *« Transformé en valise »*, carte d'accréditation autour du cou, le romancier apportait sa *« frêle improvisation de flûtiste échevelé »* aux *« violons de l'analyse, aux trompettes du reportage et aux timbales des échos »* des envoyés spéciaux du quotidien sur le Tour de France, les Jeux olympiques ou le Tournoi des cinq nations.

Ses bons mots et sa prose, calligraphiés *sur des cahiers d'écolier* et souvent distillés après ces fameux *« verres de contact »* censés donner de la bouteille aux propos, resteront un régal pour des générations de lecteurs. Un florilège de titres résume mieux que tout l'esprit de ces chroniques mêlant drôlerie et pertinence : *« Cent mètres* plein la vue... », « Un Oisans de mauvais augure », « Ma Cubaine au Canada », *« Le Mao jaune »*, « Eddy and gentlemen », « Un Raymond de soleil », *« Le pack des* avants désunis », « Quand les anneaux raquent », « Les belles musettes du *14 juillet* », « Toujours frais et despote », « Un certificat d'étuve », « L'art d'être grimpeur », *« Ça fait Dublin où* ça passe », « Des pommes, des poires et des secoue-Bidot », « Colette ou l'école bessonnière », « La saucée des géants », « Le régional de l'épate », « Les premiers de la glace », etc.

ADMIRÉ par ses « confrères » qui ont tous rêvé un jour de l'imiter, Antoine Blondin a contribué à transformer les journalistes de sport en *« forçats du Larousse, car, entre deux mots, ils ne choisissent pas le moindre »*. Ce style épique donnant aux événements sportifs des allures d'épopée ne suffisait pourtant pas à assurer le bonheur quotidien de *L'Equipe*, dont les tirages pouvaient varier du simple au quadruple selon les jours de la semaine. Afin de limiter ces aléas, en partie liés à la faiblesse du sport français dans les années 50 et 60, *L'Equipe* choisit très vite d'amener ses lecteurs à s'intéresser au sport *international et, surtout, crée sa* propre matière en multipliant les initiatives ou les organisations de *compétitions*.

Dès 1947, Jacques Goddet poursuit la politique d'Henri Desgrange *qui a créé le Tour de France (1903)* et d'autres classiques du cyclisme, comme Paris-Roubaix et Paris-Tours. *Le 16 décembre 1954*, Gabriel Hanot, chef de la rubrique football, lance l'idée d'une Coupe d'Europe qui réunirait les plus grands clubs. Leurs présidents sont invités à Paris, les 2 et 3 avril 1955, pour jeter les bases d'une première édition expérimentale. Elle connaît un tel succès, avec la victoire en finale du Real Madrid sur le Stade de Reims, que l'Union européenne de football association (UEFA) la récupère aussitôt. Pour étoffer le calendrier des milieux de semaine, *L'Equipe* lance encore la Coupe d'Europe de basket-ball, la Coupe du monde de ski (1967), etc. A l'initiative de Gaston Meyer, chantre de l'athlétisme et rédacteur en chef, le journal prend en charge Michel Jazy et lui offre, dès 1958, un travail de linotypiste avec des *horaires aménagés et une structure* d'entraînement, avec Marcel Hansenne comme conseiller, l'entraîneur René Frassinelli et un masseur. Jazy remporta ainsi la médaille d'argent du 1500 mètres aux Jeux de Rome (1960), avant de battre plusieurs records du monde de demi-fond.

Comme Henri Desgrange, qui les surnommait en privé ses *« deux boxons »*, Jacques Goddet continue à exploiter le Vel'd'Hiv', détruit en 1959 pour faire place à une opération immobilière, et l'ancien Parc des Princes, exproprié en 1965 pour construire l'arène de béton actuelle. La déontologie des journalistes a parfois dû s'accommoder de cette confusion des genres entre la création d'événements, leur promotion et leur critique. Longtemps, *L'Equipe* a profité de son pouvoir pour faire et défaire les présidents de fédération ou les entraîneurs nationaux. Le directeur *du quotidien reconnaît avoir lui-même « usé de son influence »* auprès des fédérations ou des promoteurs pour que leurs programmations servent les intérêts du journal, avec des soirées de boxe le *lundi ou de championnat de* football les mardi et vendredi.

L'influence de *L'Equipe* dans ce *domaine ne sera surpassée que par* celle de la télévision. Jacques Goddet prôna d'emblée l'*« adhésion complète »*, *voire la collaboration* avec le nouveau média. Sur le modèle de « Cinq colonnes à la Une », *il conçoit avec Raymond Marcillac* un grand magazine de reportages : « Les coulisses de l'exploit ». Le *succès des retransmissions* des grands événements sportifs va, peu à peu, faire de la télévision le *premier partenaire financier* des organisateurs et un outil de promotion exceptionnel. Après le rachat, le *11 mai 1965*, de *L'Equipe* par Emilien Amaury, PDG du *Parisien libéré*, Amaury Sport Organisation (ASO), présidé par Jean-Claude Killy depuis 1992, a multiplié les initiatives et gère, en parfaite « complicité » avec les chaînes, des événements qui, du « Dakar » au Tour de France, s'échelonnent sur une centaine de jours par an. Loin de nuire aux ventes, les *retransmissions* assurent des lendemains profitables au quotidien. La meilleure moyenne de diffusion est enregistrée en juillet, avec le Tour de France, et les meilleures ventes ont été obtenues au lendemain d'événements vécus en direct par les téléspectateurs : victoire de Marseille en Coupe d'Europe (752 608 exemplaires), mort d'Ayrton Senna à *Imola (723 912) et victoire de la* France en Coupe Davis (601 815).

L'Equipe et ses publications annexes (*France Football*, *Vélo*, *Tennis de France*) emploient aujourd'hui quelque deux cents journalistes. *Dans le contexte général de recul* des ventes de la presse nationale, le quotidien sportif constitue une *exception, avec Le Parisien*.

En dix ans, de 1985 à 1995, ses ventes moyennes sont passées de *238 000 à 355 000 exemplaires. Aucun* autre quotidien n'est pourtant aussi soumis à des variations de tirage. Au lendemain d'une victoire de Nantes contre Paris-SG, *les ventes locales peuvent* passer de 4 000 à plus de 14 000 exemplaires. Tous ces chiffres sont donc rentrés dans les ordinateurs avec les événements auxquels ils sont liés. Lors du succès inattendu de Luc Leblanc aux championnats du monde de cyclisme en 1994, le service des ventes a ainsi pu se référer aux chiffres enregistrés à l'occasion de la précédente victoire d'un Français, Bernard Hinault en 1980, et les majorer légèrement pour tirer 820 658 exemplaires et en vendre 591 728. Pour une journée de championnat de football, une première estimation du tirage est établie en fin de matinée. Ce tirage et la distribution sont ensuite modulés jusqu'à la fin des matches en fonction des résultats. Grâce à cette approche, *L'Equipe* manque peu de ventes et son taux d'invendus ne dépasse pas 27%.

DEPUIS l'arrivée à la tête de l'entreprise de Jean-Pierre *Courcol, nommé par Philippe* Amaury en 1984, puis de Paul Roussel en 1993, *L'Equipe* a développé *ses techniques de* marketing pour mieux répondre aux attentes de son lectorat, même si la part accordée à chaque discipline dans la pagination peut paraître figée. Le football (de 25 % à 27 % de la surface rédactionnelle) et le cyclisme continuent à se tailler la part du lion. Les sports « nobles » de l'olympisme, comme l'athlétisme, bénéficient encore d'un traitement privilégié. L'aventure est reléguée dans le supplément en couleurs du samedi. En revanche, la « une » est de plus en plus exclusivement consacrée aux événements ou aux champions qui font vendre. Ainsi une victoire d'Alain Prost se traduisait-elle par un bonus de quelque 50 000 exemplaires.

La passation de témoin à la tête de la rédaction depuis Jacques Goddet, héritier spirituel d'Henri Desgrange et de Pierre de Coubertin, jusqu'à Jérôme Bureau, ancien trotskiste transfuge de *Libération*, a aussi marqué un changement d'approche et de ton, surtout à partir de 1989. Alors qu'il n'avait pas été question de remettre en question l'organisation de la Coupe du monde de football 1978 en Argentine *sous la dictature du général* Videla, ou les Jeux olympiques de 1980 à Moscou après l'invasion de l'Afghanistan, *L'Equipe a* invoqué le non-respect des droits de l'homme en Chine pour prendre *fermement position contre* la candidature de Pékin à l'organisation des Jeux de l'an 2000. *« Longtemps, les journalistes sportifs ont constitué une caste à part*, estime Jérôme Bureau. L'Equipe *symbolisait leur culture. Aujourd'hui, il y a une nouvelle génération, qui choisit d'aborder le sport avec une vraie démarche de journaliste, ne négligeant pas ses aspects politiques ou économiques. Notre génération a trouvé un équilibre entre cette démarche et la culture de* L'Equipe. *Notre éthique, c'est la défense du sport de haut niveau. Nous combattons le dopage et la corruption pour qu'il reste loyal et propre. »*

Ces raisons ne suffisent pourtant pas à expliquer le succès de *L'Equipe*. *« Je crois que nous apportons à nos lecteurs un espace de bonheur et de convivialité*, estime Jérôme Bureau. *Le sport est rarement dramatique, sauf en cas de mort, comme celle de Senna ou sur le "Dakar".* L'Equipe *est un univers masculin, un club où l'on peut oublier les grands problèmes de société, le stress des rapports professionnels ou affectifs. Nos lecteurs se sentent en communion car ils partagent une même passion, qu'ils transmettent souvent à leur fils. C'est le Club Med de la pensée. »*

Gérard Albouy

Photos « L'Equipe »

Les violences à l'école et le déni de pédagogie *par Philippe Meirieu*

LES événements qui secouent aujourd'hui quelques établissements scolaires et émeuvent l'opinion publique étaient évidemment prévisibles. Ils trouvent leur origine dans la conjonction d'une double série de phénomènes, l'une d'origine *sociologique*, l'autre qui tient aux orientations de la politique éducative française.

Sur le plan sociologique, d'abord, il faut rappeler la massification du système scolaire, l'irruption dans celui-ci de la violence sociale largement liée à l'effritement des grandes institutions traditionnelles de socialisation (la famille, les Eglises, certaines pratiques associatives comme celles jadis promues par les mouvements d'« éducation populaire ») et, enfin, ce que le sociologue François Dubet nomme *« l'intimisation »* de la classe : celle-ci, en effet, n'est plus structurée de l'extérieur comme un espace dans lequel il suffit de s'inscrire en endossant un rôle très largement construit et soutenu par l'institution. Elle est devenue un espace où l'enseignant doit construire et reconstruire lui-même à chaque instant la collectivité apprenante.

Mais cette évolution aurait pu parfaitement être anticipée. Elle l'a d'ailleurs, très largement, été par *les chercheurs. Et c'est là qu'intervient* la seconde série de phénomènes dans laquelle les décideurs politiques sont profondément impliqués. Pour la comprendre, il faut remonter à 1984 et se souvenir de l'arrivée au ministère de l'éducation nationale de Jean-Pierre Chevènement. L'enseignement public est alors profondément touché par la déferlante populaire en faveur de l'enseignement privé, et les maîtres sont sans aucun doute ébranlés dans leur identité professionnelle. Ils s'interrogent sur la place qui leur est faite par la société et sur le sens de leur « mission ». L'abandon du projet d'un « grand service laïc et unifié » semble marquer la fin d'une ambition éducative forte et certains n'hésitent pas à y voir l'expression de la démission de l'Etat-éducateur cher à Jules Ferry.

On assiste alors, étrangement, à un acte de « refondation » de l'identité professionnelle des enseignants par un repli sur les « apprentissages fondamentaux » et l'exaltation des contenus disciplinaires, au détriment de toute dimension pédagogique du métier. Que cette politique se fasse, précisément, en invoquant Jules Ferry, dont l'œuvre est ici visiblement détournée de son intention politique première, n'est pas sans signification. C'est le signe que l'on cherche bien à redéfinir, en un nouvel acte fondateur, le métier d'enseignant.

Après le travail de rénovation en profondeur engagé par Alain Savary, *qui avait pris la mesure de la* complexité sociale de la situation, on procède à une réduction polémique des tâches de l'école. On marque sa distance à l'égard de toutes *les initiatives pédagogiques* issues de l'Education nouvelle, on encourage les crispations disciplinaires, on écarte autant que faire se peut les militant pédagogiques des responsabilités de formation des enseignants, on se met à ignorer de façon systématique des apports pédagogiques pourtant sédimentés depuis des siècles. Ainsi peut-on devenir enseignant sans avoir jamais entendu parler de Pestalozzi ou de Freinet, de Don Bosco ou de Makarenko.

Certes, depuis quelques années, il en était déjà très largement ainsi. Mais, précisément, on pouvait se passer alors de cette réflexion dans la mesure où l'on ne se donnait *pour objectif que de faire réussir* les élèves déjà socialement préparés à cette réussite et où la clôture scolaire fonctionnait encore assez bien, laissant l'école à l'abri de la plupart des violences sociales. Mais il n'en est plus ainsi. Il serait bon d'aller voir aujourd'hui ce qu'ont à nous apprendre ceux qui se sont donné pour tâche jadis d'éduquer « les marginaux », les enfants que la société tout entière jugeait alors inéducables.

Certes, depuis Jean-Pierre Chevènement, d'autres ministres et responsables ont tenté d'agir de manière moins manichéenne, cherchant à concilier la volonté de transmettre des savoirs essentiels et un effort pour former les élèves à une socialisation exigeante. Mais il est difficile de revenir en arrière quand une politique s'est donné délibérément pour objet de « refonder » l'identité d'une profession.

Il faut, pour contrer un tel mouvement, bien autre chose que des aménagements techniciens ou des arrangements institutionnels. Il faut un *« mythe dynamique »*, comme le dit Abraham Moles pour décrire les grandes révolutions scientifiques, un mythe à la hauteur du mythe fondateur. Or c'est peu de dire que le « mythe » n'est pas là et c'est une banalité que de souligner *que cela se traduit dans la* quotidienneté scolaire par la perte de sens de ce que l'on est censé faire à l'école, perte de sens qui frappe aussi bien les enseignants que les élèves.

Nous risquons donc de payer encore longtemps le déni de pédagogie. Nous risquons de le payer par des enseignants découragés et d'autres qui, faute de pouvoir les penser et les gérer, retournent contre l'institution les violences dont ils sont victimes. L'évolution, d'ailleurs, se poursuit encore sous nos yeux par l'arrivée massive d'une didactique technicienne qui croit pouvoir déduire les méthodes d'apprentissage de la seule analyse des contenus disciplinaires. Or une telle didactique fait systématiquement l'impasse sur les questions éthiques et la dimension proprement éducative de l'école.

> L'évolution se poursuit encore par l'arrivée massive d'une didactique technicienne qui fait systématiquement l'impasse sur les questions éthiques et la dimension proprement éducative de l'école

Bien sûr, tous les didacticiens ne procèdent pas à une telle simplification. Bien sûr, nul ne peut nier qu'une meilleure maîtrise didactique des savoirs enseignés peut contribuer très sensiblement à apaiser des conflits qui, plus souvent qu'on ne le croit, sont dus au sentiment qu'ont les élèves d'être *exclus des savoirs que* l'on est censé leur enseigner. Bien sûr, l'accès à la culture, dans ses formes les plus élevées, représente un moyen précieux pour apprendre à surseoir à la violence. Mais cet accès est lui-même subordonné à une décision antérieure, et nous savons bien qu'il est impossible de faire *« entendre raison »* à qui n'a pas choisi la raison. C'est pourquoi la didactique – pas plus que les seules compétences académiques – ne peut épuiser aujourd'hui le métier d'enseigner.

Il semble bien, diront certains, que le ministre ait aujourd'hui pris la dimension du problème ! Déjà, une proposition du nouveau contrat pour l'école suggérait de mettre en place des instances de médiation dans les établissements scolaires difficiles. Aujourd'hui, on *ouvre une ligne téléphonique* pour les professeurs en difficulté... sans nous dire d'ailleurs exactement qui répondra au téléphone et quelle formation auront ces interlocuteurs. On met en place un module de formation des maîtres sur la *« gestion des situations de crise »*... sans s'interroger sur ce que pourrait être une véritable prévention de ces situations.

Mais le temps n'est plus à l'homéopathie, au moins pour les établissements dits *« sensibles »*. Et, si l'on veut reconstruire *dans l'école* des lieux de parole – et donc d'enseignement – possibles, il faut y mettre les moyens. Il faut sortir de la peur et du face-à-face mortifère. Des pédagogues ont ouvert des voies, depuis longtemps. Il faut les écouter, revenir à Freinet et à Oury, redécouvrir les vertus du *« conseil »*. Mais pas quand l'incendie fait rage, sous forme d'une réunion annuelle d'une demi-heure des professeurs et des élèves. C'est une réunion par semaine qu'il convient d'instaurer, avec tous les enseignants et tous les élèves de chaque classe, avec un rituel éprouvé et en acceptant que, progressivement, dans la durée, *« de la parole émerge du tumulte »*, comme le dit Fernand Oury. Cela et bien d'autres choses, comme la médiation nécessaire par la tâche et l'œuvre collective réalisée ensemble, comme de véritables groupes de réflexion sur les pratiques, ouverts au plus grand nombre. Tout cela nécessite évidemment quelques moyens, mais rien de comparable avec le coût social d'une école où dégénéreraient les affrontements. Rien de miraculeux, *ici*, mais une espérance. Une espérance dont on attend que le ministre ne la sacrifie pas une nouvelle fois aux intérêts des groupes de pression disciplinaires.

Philippe Meirieu *est professeur en sciences de l'éducation à l'université Lumière-Lyon-II.*

Constitution : s'adapter sans heurts

par Jacques Toubon

LA réunion du Congrès pour la quatrième fois depuis le début de l'actuelle législature a provoqué une interrogation sur l'accélération du rythme des révisions constitutionnelles. Je remarque d'abord, avant de répondre à la question, que la phase d'évolution constitutionnelle a commencé sous la législature précédente avec la révision du 25 juin 1992 (celle qui a ouvert la voie à la ratification du traité de Maastricht).

L'honnêteté commande donc de nuancer d'emblée l'idée selon laquelle c'est la domination d'une large majorité dans chacune des deux Assemblées parlementaires qui autorise à réviser si facilement la Constitution. La minorité ne vote pas les projets de révision par réflexe d'opposition tout en sachant pertinemment que des modifications sont nécessaires.

La majorité présidentielle n'a *certes pas la volonté de remettre* en cause les grands équilibres institutionnels : aucune des révisions récentes n'y a porté atteinte. Aucune des dernières lois constitutionnelles ne touche aux principes.

Faut-il alors, comme l'ont fait certains commentateurs, dire que le texte de 1958 a vieilli, et que c'est cette réalité inavouée qui expliquerait les modifications à répétition ?

Je ne le crois pas : ce qui fait la force de nos institutions, c'est précisément qu'elles sont à la fois stables et souples. Stables dans leurs principes fondamentaux, mais souples dans leurs modalités de mise en œuvre. Les deux périodes de cohabitation ont remarquablement illustré ce double caractère. La loi fondamentale a ainsi démontré que, sans avoir besoin d'être modifiée, elle recelait des potentialités diverses.

Mais la Constitution rédigée en 1958 n'a pu prévoir toutes les évolutions ultérieures du monde et de la société. Lorsque le texte, marqué par l'époque où il a été écrit, comporte des rigidités qui le rendent inadapté aux exigences de l'heure, il doit être modifié.

*Il en est ainsi des progrès extra*ordinaires de la construction européenne et il a fallu traduire dans le texte de la Constitution les transferts de souveraineté prévus par le traité de Maastricht. Ce fut l'objet de la loi constitutionnelle du 25 juin 1992. De même, c'est pour concilier le respect des engage*ments pris par la France en applica*tion des accords de Schengen et l'interprétation faite par le Conseil constitutionnel de la portée du droit d'asile que notre *Constitution* dut être adaptée par la loi du 25 novembre 1993.

C'est ainsi encore que, pour mieux enraciner l'indépendance des juges, dont il est évident que, même si elle est une exigence de toutes les époques, elle répond aujourd'hui à une aspiration particulièrement forte, il convenait de modifier les dispositions relatives au Conseil supérieur de la magistrature, ce qui fut fait avec la loi constitutionnelle du 27 juillet 1993. Cette même *loi* a *aussi modifié* le régime de responsabilité pénale des membres du gouvernement, en créant la Cour de justice de la République. Maintes affaires à la « une » en avaient démontré la nécessité.

> Les modifications apportées visent à garantir la stabilité et la pertinence de notre ordre constitutionnel, alors que le refus de toucher à la loi fondamentale, en la fossilisant peu à peu, en affaiblirait le sens dans l'esprit même des citoyens

Le double progrès pour la démocratie *qu'ont constitué l'extension* du champ du référendum et l'instauration de la session parlementaire unique répondent aussi à une nécessité nouvelle, clairement apparue lors des débats de la campagne présidentielle qui ont mis l'accent sur la coupure entre l'Etat et les citoyens. Si le Parlement *siège en session ordinaire en plein* mois de février, on a oublié un peu trop vite que c'est à la loi constitutionnelle du 4 août 1995 qu'il le doit.

La toute dernière révision, celle qui a institué les lois de financement de la Sécurité sociale, illustre parfaitement cette nécessité de *faire évoluer, à la marge, la loi* fondamentale.

De quoi s'agissait-il en effet ? De donner corps à une idée ancienne : l'intervention du Parlement dans la politique de la Sécurité sociale qui, je le rappelle, gère plus d'argent que le budget de l'Etat. Cette idée, de bon sens et démocratique, n'avait pu aboutir car la Constitution interdisait de créer une procédure législative annuelle par laquelle le Parlement aurait contrôlé la Sécurité sociale. Cette rigidité, ce *verrou, en s'opposant à la nécessité* et à la volonté générale, éloignait la Constitution de la réalité contemporaine et, donc, nos institutions de la vie des Français.

Toutes les révisions récentes ont eu pour objet de combler une distance qui risquait de se créer entre les institutions et la réalité. Les modifications apportées visent à garantir la stabilité et la pertinence de notre ordre constitutionnel, alors que le refus de toucher à la loi fondamentale, en la fossilisant peu à peu, *en affaiblirait* le sens dans l'esprit même des citoyens.

Une Constitution qui dure, qui s'adapte sans heurts, qui se modernise avec le pays, ce fut longtemps un rêve en France. Le peuple français l'a adoptée, sur le projet du général de Gaulle. A nous maintenant de lui maintenir sa jeunesse et sa force. Sans regard aux circonstances, c'est une œuvre politique majeure.

Jacques Toubon *est garde des sceaux, ministre de la justice.*

Penser avec les pieds *par Jean-Pierre Dautun*

IL est mal vu de proposer des métaphores en guise d'analyse. Cela fait frivole en des temps graves – cela fait poète, et non expert. Mais qu'est-ce que l'expression « fracture sociale », ce mot d'expert prétendument grave, sinon une métaphore ? Et des pires : de celles qui veulent remplacer les choses par des mots, au lieu de faire passer des mots aux choses. Elle dénonce les « experts » pour ce qu'ils sont : des poètes médiocres, dans un pays où cet art a brillé par l'excellence.

Alors ce pays leur rend la pareille : à des fioritures verbales vides, il oppose des gestes muets, mais lourds de sens, qui valent, par *les temps qui ne courent plus*, leçons d'esprit et de poésie à ceux qui lui ont confisqué sa parole à force de parler en leur nom. Il adresse quelques jeux de mots sans paroles à l'usage des bien-disants politiques et médiatiques, ces bavards malentendants du pays.

C'est tout le discours qui lui reste. Mais ce n'est pas rien. On appelle sa détresse « fracture », ajoutant à l'impertinence du diagnostic l'impudence de ne rien traiter ? Il *se met à la marche à pied de* longue durée, et la « fracture » des experts en devient un emplâtre sur une langue de bois. La France est en cela le pays du monde où les mots sont encore le jeu, l'enjeu le plus profond qui soit. Ailleurs, partout ailleurs, c'est déjà les chiffres.

Car on l'a bien relevé ici ou là, *par exemple à la fin de l'année dernière* : les hommes et les femmes qui marchent à pied, et ceux qui les ont mis à pied, se pressentent et quelquefois se disent obscurément d'accord, étrangement et improbablement complices. Sur quoi ? Sur un épuisement, et une façon d'en « parler ». *Lesquels ? La* réponse, ce n'est pas un mot d'ordre, mais toujours des gestes en forme de mots d'esprit qui la donnent : la France explique par gestes à ses gouvernants et « experts » sourds que l'époque piétine. Que tout fait du surplace. Que le pays ne marche plus. Aux deux sens, le premier : rien ne fonctionne plus comme il le faudrait et : tout le monde refuse d'aller plus loin comme cela. On ne marche plus, on se refuse à continuer sur la route proposée.

Qu'est-ce à dire ? Rien de plus simple : si être un pays « avancé », c'est être ce que la France devient, une société anonyme obligatoirement compétitive sous la loi planétaire du marché, comme sous *la* chiourme d'une galère sans route, et s'y avancer chaque jour davantage, cela n'avance à rien. Cela fait peut-être « avancer » l'économie, cette abstraction, voire « l'avancement », cette abstraction d'abstraction, cette nouvelle utopie qui, en plus de se faire passer pour la *fin et le contraire de toutes les* autres, n'est bonne à rien de ce à quoi une utopie peut servir.

Mais cela ne fait pas avancer les hommes et les femmes réels des pays réels. Au contraire : ils piétinent, ils reculent. Le pays s'est mis à pied pour montrer que toute une population en a plein les *bottes, chacun dans son secteur*, chacun pour ses raisons, les nantis comme les dépossédés, les actifs comme les exclus, les agités comme les immobiles. *« Devenir un pays avancé comme ça, ça n'avance ses habitants à rien »*, *« faire marcher l'économie, ça nous fait une belle jambe »*, voilà les non-phrases unanimes que tout un pays se répète. Des phrases mimées. Est-ce l'effet du centenaire du cinéma ? Voici un retour aux moyens d'expression du muet, par suite de saturation de cinéma parlant, je veux dire de confiscation médiatique du discours.

> Si être un pays « avancé », c'est être une société anonyme obligatoirement compétitive sous la loi planétaire du marché, comme sous la chiourme d'une galère sans route, et s'y avancer chaque jour davantage, cela « n'avance à rien »

« Ça », ce qui « n'avance à rien », c'est quoi ? Tout. Ce projet sans perspectives, ce point de fuite sans dessein humain, cette ligne de *fuite en aveugle, ces perspectives* obtenues par le calcul, qui font, tout compte fait, le seul maigre projet sous-jacent du futur : marcher pour marcher, marcher pour faire avancer l'économie. Il faudrait donc marcher pour marcher, pour faire avancer le marché ?

La France, héritière de plusieurs *siècles de présence d'esprit malmené*, s'y met tout de suite, prenant la situation au pied de la lettre, pour montrer que, quand on pousse l'esprit de la chose jusqu'à son comble, c'est-à-dire à l'absurde, ça ne mène à rien. Et il ne sera pas dit que la France l'ait passé sous silence. Sauf si, « bien entendu », on s'empresse une fois de plus de refouler ces expressions sans mot sous des monceaux de raisons verbalisées à côté, décomposées et dénaturées par secteurs, catégories, revendications, comme pour ne pas entendre leur unanimité.

Disons tout, disons le blasphème adressé aux sacro-saints dogmatiques du marché : profondément, la France n'a que faire du projet global de vie qu'on lui propose *pour le siècle prochain, soit en gros* et vague, soit en détail. Inutile d'espérer en la pédagogie, elle n'a que trop bien compris : plus il sera clair, moins elle en voudra. Pourquoi ? Parce qu'elle a derrière elle un millénaire de visées vers un certain bonheur où l'économie n'entrait que comme un moyen, et deux *siècles de liberté à quoi* elle a la faiblesse de tenir, deux choses sur quoi elle a la très forte intuition de *ne pas s'être trompée*.

Face à ce qu'on lui promet, non pas en termes de sacrifices prochains, ou de demi-points de retraite, mais dans le meilleur des cas : un savoir-à-peine-survivre pour le fric, avec à peine assez de ressources pour mourir, l'économie comme fin dernière du monde, elle a un sursaut de refus, fût-il un crime de lèse-fatalité économique, une insulte à la nouvelle loi sacro-sainte. Un sursaut d'identité qui tient à certaine idée qu'elle se faisait d'elle-même.

Elle ne se reconnaît pas dans l'avenir que, sous prétexte de nécessités dites incontournables, on lui impose. C'est instinctif et irrépressible, même si le monde entier (celui des dirigeants, naturellement) lui chuchote à présent que toute autre façon de vivre est arriérée, et que sursauter n'est pas raisonnable.

Qu'on lui dise que la nouvelle pensée est unique, qu'il n'y en a plus d'autre, et elle montre ce qu'elle en pense : elle invente la solution alternative des pieds. Elle montre ce que penser avec ses pieds produit.

Et elle renvoie la non-pensée à *elle-même par des gestes*, puisqu'il paraît que le pragmatisme est de rigueur. Quand on pense avec ses pieds, voilà où ça mène. La question qu'elle « fait entendre » est ainsi fort claire : du pays ou de ses pilotes, qui pense avec ses pieds ?

Jean-Pierre Dautun *est publicitaire et écrivain.*

tion :

r sans heurts

Les modifications apportées visent à garantir la stabilité et la pertinence de notre ordre constitutionnel, alors que le refus de toucher à la loi fondamentale en la fossilisant peu à peu, en affaiblirait le sens dans l'esprit même des citoyens

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Les désenchantés du socialisme espagnol

Suite de la première page

Le changement annoncé ne s'est pas produit parce qu'il est venu trop tard, réduisant à néant les maigres espoirs d'une partie de l'électorat de gauche. En 1982 déjà, Alfonso Guerra avait promis *« cent ans d'honnêteté »* et avait triomphalement annoncé que *« la mère qui* [avait] *enfanté ce pays* [n'allait] *plus le reconnaître »* après la gestion socialiste.

Le bilan définitif reste à établir. Personne n'a oublié la promesse jamais réalisée du nouveau pouvoir, en 1982, de créer 800 000 emplois au cours de la législature. Or le taux de chômage de la population active est passé de 16,13 % à 22,77 % en 1995, soit de 2,2 millions à 3,5 millions. Il est vrai que Felipe Gonzalez fait observer qu'il s'est créé 370 000 emplois en 1995, ce qui a contribué à une baisse de 120 000 chômeurs sur l'année. Il ajoute que *« plus d'un million de personnes ont quitté l'agriculture, que deux millions de femmes ont accédé au marché du travail, que l'émigration a été stoppée et qu'il a fallu incorporer les générations du boom démographique »*. Le chômage n'en reste pas moins la préoccupation majeure, même si le revenu par habitant est passé de 5 405 dollars en 1982 à 14 860 dollars en 1994.

La progression du nombre des sans-emploi, associée à l'augmentation de la corruption, a coûté cher aux socialistes. Toutes les enquêtes montrent que les Espagnols sont avant tout soucieux d'en finir avec ce haut niveau de chômage, de même qu'avec le terrorisme. Deux maux que le gouvernement socialiste n'a pu réduire, même si, dans le dernier cas, des progrès ont été accomplis. Les jeunes, en particulier, ne croient plus aux recettes du PSOE. *Comment convaincre* que l'on va faire désormais ce qui n'a pas été fait en treize années d'exercice du pouvoir ? Tel est le handicap des socialistes, dont les soutiens se recrutent davantage dans les générations moyennes et de moins en moins dans les forces vives de la nation.

L'électorat du PSOE a vieilli. Or le quart de la population appelée à voter le 3 mars a entre dix-huit et vingt-cinq ans. Cette nouvelle génération n'a pas connu le franquisme. Elle est fatiguée de voir Felipe Gonzalez. Elle aspire au changement et souhaite que se termine la période d'intense crispation politique qui a marqué les deux dernières années.

« C'est un vote résigné », constate Antonio Pérez-Henares, auteur d'un livre intitulé *Ce que sera l'Espagne de 1996*. *« En 1982, la gauche représentait tous les espoirs, c'était un facteur de stabilité*, note-t-il. *On était forcément socialiste. Aujourd'hui, la culture de gauche a été démythifiée, la ferveur a disparu et la victoire du PSOE est synonyme d'instabilité. »*

Un succès socialiste signifierait la perpétuation d'une vive agitation politique en raison de l'usure dont est victime le pouvoir, de sa perte de crédibilité et du harcèlement dont il serait la cible de la part de la droite. *« Le PP représente le retour à une certaine tranquillité*, affirme Antonio Pérez Henares. *Il lui restera à créer à son tour l'espoir collectif. »*

UNE GAUCHE RÉSIGNÉE

Nombreux sont ceux, parmi les socialistes désenchantés, qui estiment que le PSOE est à court d'idées, qu'il a besoin d'une régénération, et que celle-ci ne peut résulter que d'une cure d'opposition. L'enthousiasme de 1993 n'est plus au rendez-vous. La capacité d'initiative fait défaut. La gauche semble pratiquement résignée à la défaite. *« Nous voulons gagner*, a dit un haut responsable du gouvernement, *mais à condition que ce soient eux qui gouvernent. »*

Cette boutade à elle seule illustre bien l'état d'esprit régnant. La poignée de main donnée par l'ancien ministre de l'économie et des finances de Felipe Gonzalez, Miguel Boyer, à José Maria Aznar et sa démission du Parti socialiste, dont il était membre depuis trente-cinq ans, n'ont pas provoqué de sauve-qui-peut sur le navire socialiste. Pas plus que la ruade de Nicolas Redondo, ancien secrétaire général de l'UGT (Union générale des travailleurs), qui a déclaré que le vote utile ne devait pas aller à son parti, le PSOE. Ces deux défections ont rapidement été passées au bilan des pertes et profits.

Le PSOE s'enorgueillit de posséder toujours un socle solide d'un peu plus de 30 % d'électeurs que tous les vents contraires ne parviennent pas à éroder. En dépit d'une longue présence au pouvoir et de dernières années néfastes, le plancher tient bon. Felipe Gonzalez compte bien y ajouter quelques points grignotés sur une partie du centre, qui l'a abandonné pour le PP, et de la gauche, qui penche pour Izquierda Unida (la gauche unie, dominée par le Parti communiste).

La contre-offensive a commencé. La diffusion d'un film de campagne du PSOE où Aznar en noir et blanc apparaît déformé, sur fond de désolation et de cataclysme, a soulevé l'indignation du PP, qui parle de *« Goebbels moderne »*. *« Durant les trois dernières années, le PP a utilisé contre nous une propagande brutale*, a répondu Cipria Ciscar, responsable de la campagne du PSOE. *Maintenant, il croit la partie gagnée et souhaite une campagne électorale couleur de roses dans laquelle il apparaîtrait comme le vainqueur serein et magnanime et nous comme les perdants résignés. Nous n'allons pas leur donner ce plaisir. Nous allons combattre jusqu'à la dernière minute avec tous les moyens légaux à notre disposition. La vidéo en est un, et nous allons les battre. »*

Michel Bole-Richard

RECTIFICATIFS

EDIT DE NANTES

C'est évidemment l'édit de Nantes, signé par Henri IV en 1598 pour mettre fin aux guerres de religion, et non sa révocation par Louis XIV en 1685, qui sera commémoré en 1998, contrairement à ce que nous avons écrit dans notre page consacrée à l'année Clovis (*Le Monde* daté 18-19 février).

CORSE

Une « coquille » s'est glissée dans l'article de Paul Silvani (*Le Monde* du 20 février), où nous rapportions une déclaration de l'un des dirigeants nationalistes corses, Pierre Poggioli, dissident de la Cuncolta nazionalista et fondateur en 1989 de l'Accolta naziunale corsa (ANC). M. Poggioli avait alors mis en cause *« la négation* (et non *« l'abnégation »*) *de la pratique d'autodétermination »* de la part de la Cuncolta.

KILOGRAMME

Une erreur de transmission nous a fait écrire que le prototype finlandais du kilogramme avait perdu 132 grammes par rapport au prototype international du kilogramme (*Le Monde* du 21 février). La différence était en fait de 132 microgrammes (millioniemes de gramme).

Le Monde

ÉDITORIAL

La nouvelle campagne de M. Chirac

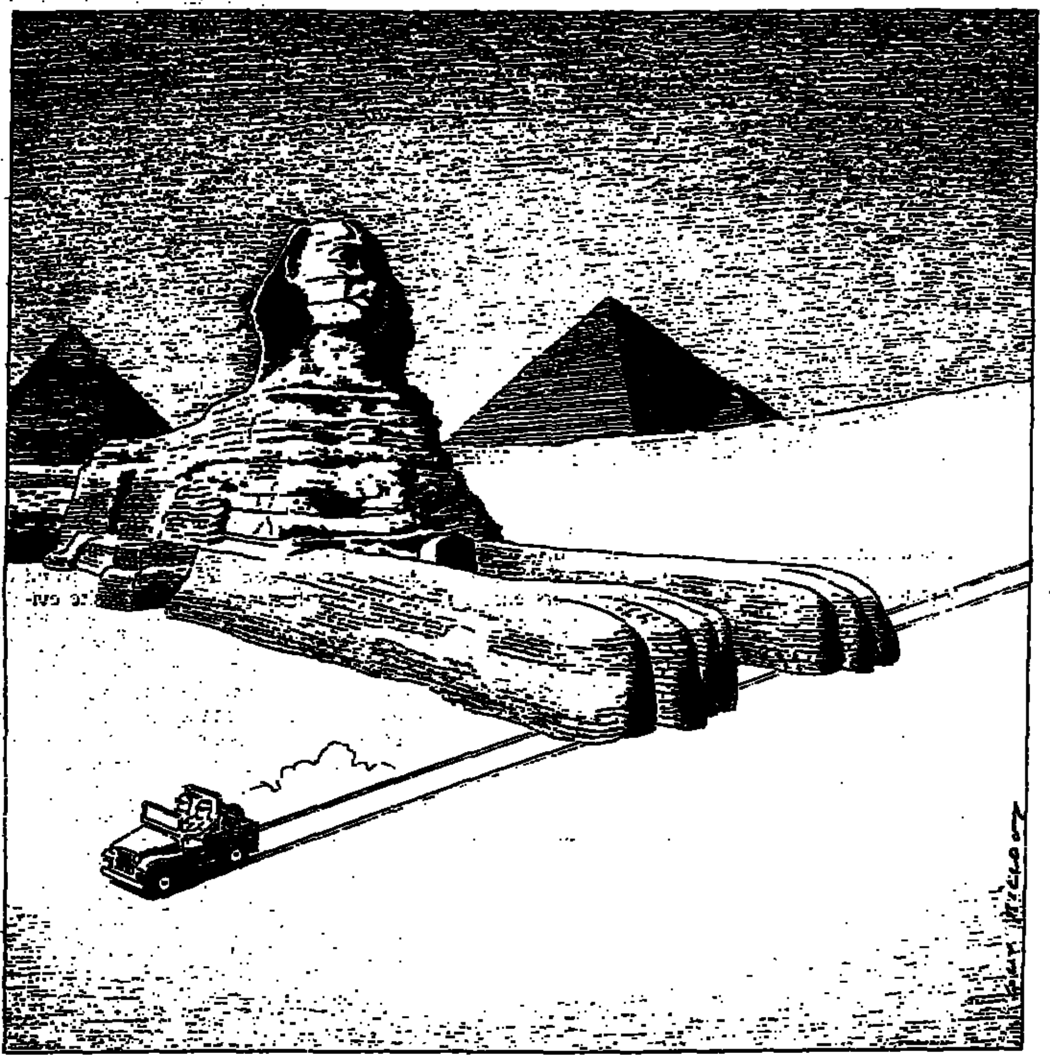
AYANT retrouvé le tonus et le style du candidat, Jacques Chirac a proposé aux Français d'engager, sur les six années à venir, une véritable révolution de notre outil de défense. Avec la professionnalisation de l'armée et la restructuration des industries militaires, le changement annoncé est profond. Mais comme pendant la campagne électorale, Jacques Chirac est apparu comme un magicien de l'impossible : il a promis aux Français un changement sans facture. Le retour espéré de la croissance permettra de régler toutes les dépenses que la révolution annoncée pourra entraîner. Une telle présentation des faits risque, une fois encore, de conduire à de douloureuses désillusions.

Au cours de son intervention télévisée, Jacques Chirac a refusé de s'engager dans le débat sur le prix, économique et social, de son projet. Interrogé sur le coût comparé d'un appelé et d'un engagé, il a même jugé *« absurde »* une telle question, pourtant légitime. A l'issue des transformations annoncées, la France aura, a-t-il promis, une armée plus efficace et moins coûteuse. Le budget total de la défense sera *« inférieur à ce qui existe actuellement »*. Tout cela aurait mérité quelques explications.

Dans le même temps, en effet, et comme il y a un an, le président Chirac a multiplié les promesses rassurantes. A l'intention des militaires, il affirme qu'il n'y aura *« aucune loi de dégagement des cadres »*, une armée de métier ayant besoin d'un encadrement important. Pour les industriels de l'armement – Dassault, GIAT Industries, Aerospatiale... –, le président de la République assure qu'*« aucun grand programme d'équipement ne sera arrêté »*. Il annonce tout juste une diminution de l'arsenal nucléaire – avec notamment la fermeture du plateau d'Albion – et un étalement dans le temps de certaines commandes. Aux personnels des arsenaux et aux élus des villes de garnison, il promet une restructuration *sans dégâts – ni dans les grands groupes*, ni chez leurs sous-traitants. La perspective de voir disparaître 50 000 à 75 000 emplois dans l'industrie militaire, évoquée par certains responsables RPR, lui semble dénuée de sens. Le président se veut plus généreux encore : il s'engage à procéder aux recapitalisations nécessaires des entreprises publiques du secteur, et il se fait fort de dégager d'importants moyens financiers pour aider à la reconversion des régions les plus touchées par la suppression de régiments et la reconversion des industries militaires.

Le président pourra-t-il tenir tous ses engagements à la fois ? Aucun pays n'a réussi, jusqu'à présent, à restructurer ses industries de l'armement sans une réduction importante des effectifs employés dans ce secteur. Les entreprises françaises ne pourront rester compétitives sur un marché en contraction qu'avec des efforts supplémentaires de productivité – et donc des suppressions d'emplois. En fait, comme pendant la campagne électorale, Jacques Chirac en appelle à une autre logique et compte, à nouveau, sur la croissance pour dégager les moyens de ses ambitions. La croissance mondiale est certes soutenue – depuis le début des années 90. Mais la France n'en tire pas profit. Les Français ont pu constater, depuis huit mois, où conduisaient de tels discours : des hausses d'impôts, des réductions de dépenses et une augmentation du chômage. Faut-il alors le rappeler : la campagne est finie.

Etourderie *par Guy Billout*



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Si on juge l'importance d'une réforme au nombre de vaches sacrées qu'elle renvoie dans les poubelles de l'Histoire, il faut convenir que Chirac postule au titre de grand réformateur (...). Selon des modalités ouvertes à discussions et révisions, c'est tout de même la fin du bidasse, l'adieu au sapeur Camember et à l'injustice d'un devoir prétendu universel mais auquel échappent les plus favorisés (...). Il restera pourtant à faire comprendre aux Français cette nouvelle donne. La manière dont Chirac a abordé l'avenir du service militaire laisse peu d'espoir que grand monde y ait compris grand-chose.

LE FIGARO
Alain Peyrefitte

■ Les essais de Mururoa ont assuré pour cinquante ans, selon le président, la crédibilité de notre capacité nucléaire. La construction de l'outil d'intervention militaire en est désormais le pendant. Mais l'expérience de la campagne d'essais a montré aussi que les meilleurs desseins peuvent entraîner des effets pervers. Des réactions psychologiques, incontrôlables si on ne les a pas mesurées à l'avance, risquent de nous causer de graves préjudices. Valmy, le mythe de la nation en armes a toujours survécu à son utilité pratique. On ne put défaire d'un coup le lien intime que, depuis deux siècles, les Français ont noué entre la conscription et la défense, entre la société et l'armée. Dans leur inconscient collectif, l'armée citoyenne est un symbole fort.

Allemands et Tchèques : la confiance impossible

RÉUNIFIÉE, l'Allemagne a normalisé ses relations avec la Pologne. Aux Pays-Bas et surtout en Israël, où le souvenir du passé nazi demeure encore très vif, elle commence à être reconnue comme un partenaire de premier plan. Il est d'autant plus surprenant de constater qu'avec la République tchèque les relations sont dominées par la froideur, pour ne pas dire la méfiance réciproque.

Ce différend, nourri par des siècles d'histoire, menace aujourd'hui de prendre une dimension internationale. L'enjeu est considérable, puisqu'il s'agit de savoir si l'Allemagne unifiée accepte l'ordre européen instauré après 1945 sur les ruines du IIIe Reich. Les dirigeants de Bonn ont définitivement admis l'intangibilité de leur frontière avec la République tchèque (dans le traité de bon voisinage de 1992), mais ils refusent toujours de déclarer illégitimes les revendications foncières des descendants des Allemands des Sudètes, expulsés de Tchécoslovaquie en 1945. Ils estiment que le gouvernement de Prague n'a pas condamné en termes assez forts l'évacuation forcée, après la capitulation du Reich, des trois millions d'Allemands, dont beaucoup, assimilés à des collaborateurs nazis, ont été victimes de violences et d'exactions.

Depuis plusieurs mois, les gouvernements de Bonn et de Prague travaillent en vain à l'élaboration d'une « déclaration commune ». L'idée en est venue d'Allemagne : il était nécessaire de compléter le traité de 1992 en tirant un trait sur le passé. Mais la formulation de ce texte est tellement complexe qu'elle bute sur les moindres détails rédactionnels. Il y a un mois, le ministre des affaires étrangères allemand, Klaus Kinkel, qui recevait son homologue tchèque, a refusé *in extremis* d'apposer sa signature au bas du document. Les dirigeants tchèques ont accepté d'utiliser le mot de *« déportation »* pour décrire le sort réservé aux Allemands de Tchécoslovaquie. Mais ils estiment que ce mot ne peut plus être utilisé après le 2 août 1945, date à laquelle les puissances alliées ont reconnu, à Potsdam, la légitimité des *« transferts »* imposés aux populations allemandes de l'Est dès lors que ceux-ci se faisaient *« de manière ordonnée et humaine »*.

LA BAVIÈRE COMME « PARRAIN »

En soulignant récemment que les accords de Potsdam ne constituaient en rien, *a posteriori*, une justification des expulsions forcées des Allemands, M. Kinkel a provoqué un incident diplomatique de premier plan. Les ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de Russie à Prague ont publié, le 14 février, un communiqué soulignant que ces accords ne peuvent pas être remis en cause. Le spectre d'une Allemagne arrogante renaît. Les pays d'Europe centrale et orientale, qui comptent sur l'aide de Bonn dans leur marche vers l'Union européenne et l'Alliance atlantique, n'aimeraient pas que ce soutien fasse l'objet de conditions.

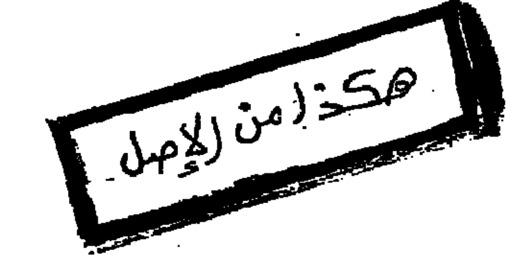
Aujourd'hui, les descendants des Allemands des Sudètes représentent une force politique importante en Allemagne. Ils vivent essentiellement en Bavière et disposent de lobbys puissants jusqu'au plus haut niveau de l'Etat fédéral. L'Etat de Bavière est officiellement leur « parrain ». Ce qu'ils demandent, c'est la reconnaissance officielle par la République tchèque de l'injustice et des douleurs infligées à leurs parents et grands-parents après 1945 : ils souhaitent la suppression des « décrets Benes », qui avaient officialisé l'expulsion des Allemands, et de l'amnistie de 1946, dont ont profité les auteurs de crimes à l'encontre des Allemands.

De son côté, le gouvernement tchèque, sensible aux craintes de son opinion publique, cherche à montrer qu'il fait tout pour éviter un retour des Allemands (même si très peu d'entre eux ont l'intention de retourner au pays de leurs ancêtres). A Prague, on ne comprend pas pourquoi les victimes tchèques du IIIe Reich (et notamment les 17 000 anciens détenus des camps de concentration nazis) sont les dernières à n'avoir jamais obtenu de dédommagement de la part de la République fédérale.

L'atmosphère empoisonnée qui règne entre les deux pays est apparue récemment au grand jour lorsque le Hambourgeois Gerd Albrecht, chef d'orchestre auprès de la Philharmonie tchèque, a quitté Prague en claquant la porte, en se prétendant victime d'une « cabale anti-allemande » (*Le Monde* du 17 février). Côté tchèque, des milices civiques se sont mises en place non loin de la frontière allemande afin de prévenir un éventuel retour des expulsés.

Après une période d'embellie au moment de l'arrivée au pouvoir de Vaclav Havel, il y a cinq ans, le courant ne passe plus entre les plus hautes autorités des deux Etats. Le chancelier Kohl ne s'est jamais entendu avec Vaclav Klaus, le premier ministre tchèque. Officiellement, le gouvernement allemand affirme qu'il ne peut pas renoncer en leur nom aux revendications des Allemands des Sudètes. Si tel était le cas, dit-on à Bonn, des milliers de demandes de dédommagement financier atterriraient sur le bureau du chancelier. Mais il semble qu'aujourd'hui les autorités allemandes utilisent le dossier des Sudètes avec des arrière-pensées électorales, pour faire le plein des voix bavaroises alors que la coalition ne dispose que d'une faible majorité au Bundestag. Pendant ce temps-là, en République tchèque, la question allemande est devenue le dossier de politique intérieure numéro un à l'approche des élections du 1er juin.

Lucas Delattre



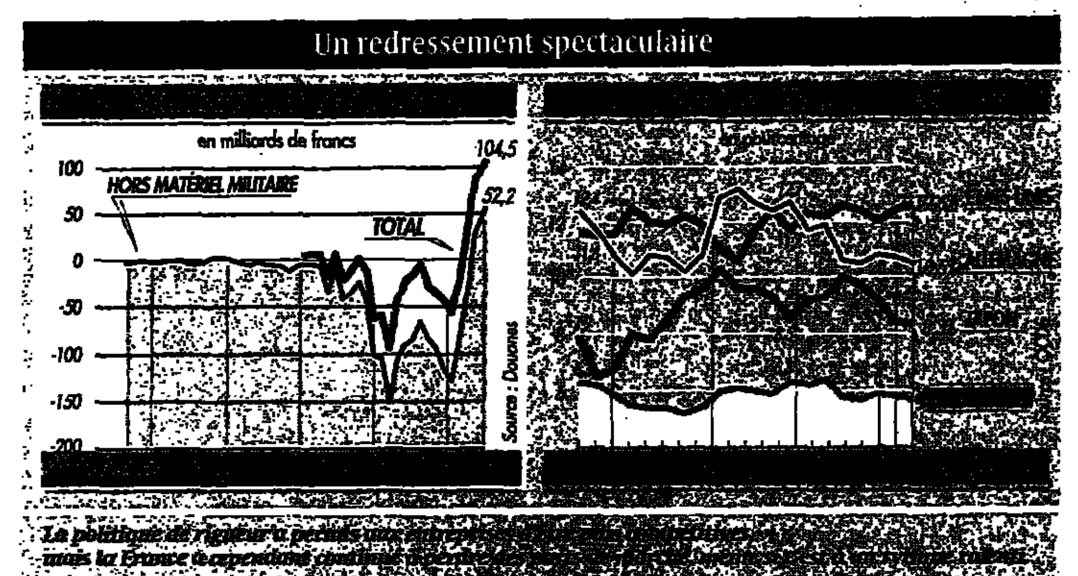
ÉCHANGES La France a enregistré en 1995 un excédent commercial historique de 104,5 milliards de francs. C'est la quatrième année consécutive au cours de laquelle le solde des échanges extérieurs est positif. ● LA COMPÉTITIVITÉ des entreprises s'améliore sur la plupart des grands marchés étrangers, à l'exception notable du Japon et des Etats-Unis. Les parts de marché de la France tendent à se réduire, mais depuis le début des années 90 la tendance est beaucoup moins marquée qu'au cours des deux décennies précédentes. ● EN ITALIE, PSA Peugeot-Citroën et Renault vendent à perte pour conserver leurs parts de marché. La perte de compétitivité des Français par rapport à leurs homologues italiens s'élève à 30 % dans l'habillement et à 20 % dans le textile. ● LES FROMAGERS souffrent de l'entrée en vigueur des accords du GATT et de la conjoncture morose en Allemagne.

La France enregistre un excédent commercial historique pour 1995

Le commerce extérieur a été bénéficiaire de 104,5 milliards de francs. Les entreprises hexagonales consolident leurs positions en Europe et même dans les pays asiatiques, mais les déficits restent importants avec les Etats-Unis et le Japon

C'EST UN CHIFFRE historique ! Selon le bilan présenté vendredi 23 février par la direction générale des douanes, la France a enregistré, en 1995, un excédent sans précédent de son commerce extérieur, pour un montant de 104,5 milliards de francs. Ce résultat prend en compte 1 322 milliards de francs d'importations et 1 427 milliards de francs d'exportations. Au cours du seul mois de décembre, l'excédent a atteint 7,1 milliards de francs.

De mémoire de statisticien, jamais l'économie hexagonale n'avait enregistré un semblable excédent. Après treize années consécutives (de 1979 à 1991) au cours desquelles le commerce extérieur avait toujours été déficitaire, le tendance s'était, certes, déjà inversée et la balance avait commencé à pencher du bon côté, devenant positive de 31 milliards de francs en 1992, de 87 milliards de francs en 1993 et enfin de 81,8 milliards en 1994. Encore meilleur, le bilan de 1995 apporte donc une confirmation : la France est maintenant sortie du long tunnel des années 80 et ses échanges extérieurs ne cessent de s'améliorer. Sur très longue période, le résultat apparaît encore plus exceptionnel. Les séries statistiques des douanes (qui ne prennent en compte que les échanges hors matériel militaire) font apparaître que, depuis 1948, le commerce extérieur français n'a été excédentaire que huit fois. Dans ce cas aussi, 1995 est une année record, avec un excédent de 52,2 milliards de francs.



RECUL MILITAIRE

Le plus spectaculaire, c'est que les positions hexagonales se redressent ou, à tout le moins, se consolident dans la plupart des grandes zones mondiales d'échanges. C'est d'abord vrai de la balance commerciale française avec les pays de l'Union européenne. Déficitaires jusqu'en 1991, les échanges français sont devenus excédentaires en 1992, et, depuis, ll ne cessent de s'améliorer, 1995 constituant un pic, avec un excédent de 26,9 milliards de francs.

En particulier, les dévaluations qui sont intervenues au Royaume-Uni ou en Espagne n'ont visiblement pas affecté la balance commerciale française. Avec l'Italie, l'amélioration est encore plus nette : la France constate en 1995 son premier excédent (666 millions de francs) depuis plus de dix ans.

Autre résultat étonnant – même s'il est purement symbolique car le flux d'échanges est faible : la balance française est devenue positive (9,1 milliards de francs) pour la première fois dans la période récente avec les pays d'Asie en développement rapide.

Il existe cependant quelques ombres au tableau. Le résultat géographique le plus préoccupant est sans grande surprise celui que la France enregistre avec les Etats-Unis. Déficitaires sans discontinuité depuis 1986, les échanges hexagonaux, affectés par le faible niveau du dollar, le sont restés encore en 1995 dans des proportions importantes (22,8 milliards de francs). De même, avec le Japon, la balance reste toujours fortement négative, avec un déficit de 19,9 milliards de francs en 1995.

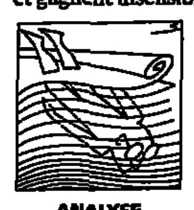
Par grands produits, l'amélioration du commerce extérieur français recouvre une autre évolution inquiétante. Le solde des industries civiles ne cesse, certes, de s'améliorer, mais, dans le même temps, le traditionnel excédent dégagé par le matériel militaire fond à une vitesse rapide, au point d'atteindre seulement 7,2 milliards de francs en 1995, alors que ce solde a longtemps été positif d'une bonne trentaine de milliards de francs par an.

La grande restructuration des industries de la défense engagée par le gouvernement sera-t-elle de nature à freiner cette évolution ? Le ministre du commerce extérieur, Yves Galland, se dit en tout cas convaincu que la cuvée commerciale 1996 sera de même qualité qu'en 1995.

L. M.

Les effets contrastés de la désinflation compétitive

LES CHIFFRES sont parfois trompeurs. A étudier ceux que les douanes publient aujourd'hui, on serait tenté de penser que les entreprises françaises volent de succès en succès et gagnent insensiblement des parts de marché.



ANALYSE

Le gouvernement ne manquera d'ailleurs pas de s'en féliciter. Alors que le chômage repart à la hausse, que la croissance faiblit, il y a au moins un indicateur économique, celui du commerce extérieur, qui est réconfortant. Alors, pourquoi bouderait-on son plaisir ?

Pourquoi ? A cela, il y a, en fait, une bonne raison : derrière de belles statistiques, il existe parfois des réalités plus cruelles. C'est particulièrement le cas avec les échanges extérieurs. En en dressant le bilan, on s'aperçoit que la stratégie économique de « désinflation compétitive » mise en œuvre par tous les gouvernements, de gauche comme de droite, n'a pas produit les miracles escomptés. Qu'on se souvienne du virage de la « rigueur », négocié en 1982-1983. A l'époque, les socialistes ont brutalement été obligés de changer de cap et, sous le poids de la « contrainte extérieure », ils ont découvert une équation magique : en cassant l'indexation des salaires sur les prix, les entreprises devaient reconstituer leurs marges, faire plus de profits, investir davantage, être plus compétitives sur les marchés étrangers. Bref, l'économie devait progressivement être aspirée dans une spirale vertueuse.

Longtemps, le commerce extérieur a donc été présenté comme le véritable thermomètre de l'état de santé économique du pays. Quand, en 1992, il est redevenu excédentaire, pour la première fois depuis treize ans, Pierre Bérégovoy a chanté victoire. Il y a vu la preuve indiscutable que la « rigueur » dont on lui avait si souvent fait grief commençait à porter ses fruits.

Quatre ans plus tard, peut-on partager ce point de vue ? En 1993, au plus fort de la récession, il a encore été fortement contesté, car avec une demande intérieure très faible, les importations ont marqué le pas et de nombreux experts ont observé que l'excédent commercial était beaucoup plus le produit du ralentissement de l'activité que d'une amélioration de la compétitivité des entreprises. On a alors dit qu'il s'agissait d'un excédent en trompe-l'œil. Cette explication pessimiste n'est cependant qu'à demi-satisfaisante. Quand la reprise s'est manifestée, en 1994, le solde commercial est resté fortement positif. C'est encore le cas, en 1995, alors que l'économie tend vers une croissance zéro. Il faut donc rétrospectivement donner raison à M. Bérégovoy, au moins partiellement : par-delà les aléas conjoncturels, le commerce extérieur français est devenu structurellement bénéficiaire.

> La France a perdu 1 point de part de marché l'an pendant les années 70 et 80 et 0,3 point à partir des années 90

Seulement voilà ! Contrairement à ce que pourrait laisser entendre une lecture rapide des statistiques douanières, on ne peut pas en déduire que les entreprises gagnent des parts de marché. Sans doute est-ce paradoxal, mais c'est même l'inverse : la France, qui vient d'engranger le plus gros excédent de son histoire, continue de perdre des parts de marché. Dans quelles proportions ? Les *Perspectives économiques* publiées en décembre 1995 par l'OCDE en donnent un premier aperçu. Elles font apparaître que la part des exportations françaises dans les exportations mondiales a sans doute légèrement baissé sur vingt ans : de 6,3 % en 1978, elles devraient avoisiner 5,7 % en 1997.

Mais cette estimation est fragile, car dans l'intervalle les pays asiatiques en fort développement ont fait irruption sur le marché mondial. Dans le même laps de temps, leur part dans les exportations mondiales est passée (pour les pays non membres de l'OCDE) de 8 % à 19 %. Il n'est donc pas surprenant que dans cette gigantesque redistribution des cartes du commerce mondial la France ait perdu quelques atouts.

Pour mesurer la compétitivité réelle de l'économie hexagonale, les experts du ministère des finances ont cherché à construire un indicateur plus fiable, en comparant les exportations françaises de biens manufacturés (en volume) à la demande mondiale adressée à la France. Or, que laisse transparaître cet indicateur méconnu ? En 1991, la France a perdu 2 points de parts de marché (+ 4,3 % pour les exportations et + 6,3 % pour la demande mondiale) ; en 1992, elle a regagné 1 point (+ 4,5 % et + 3,5 %) ; en 1993, elle a rechuté de 1,2 point (- 3,1 % et - 1,9 %) ; en 1994, elle a encore cédé 0,6 point (+ 9,3 % et + 9,9 %) ; enfin, selon une première estimation, elle a gagné 1,2 point en 1995 (+ 9 % et + 8 %). Cette étude permet d'arriver à une conclusion qui souligne les limites de la stratégie de la « désinflation compétitive ». Tout juste les pertes de part de marché ont-elles été freinées. En résumé, la France a approximativement perdu près de 1 point de parts de marché l'an pendant toutes les années 70 et 80, et, à partir des années 90, la baisse a été limitée en moyenne à 0,3 point l'an. Le résultat est globalement modeste et invite à ne pas verser dans l'euphorie, après cet excédent commercial historique.

Pourquoi faudrait-il d'ailleurs verser dans l'euphorie à l'annonce d'un excédent record ? Comme le relève une étude récente de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), c'est aussi le signe que la demande intérieure est faible et que « *l'économie française s'est installée en deçà de son potentiel d'activité* ». En clair, pour relancer l'activité, la France disposerait d'une marge de manœuvre... qu'elle ne voudrait surtout pas utiliser ! Mais ce constat-là, a-t-on le droit de le faire ? Pour les adeptes de la « désinflation compétitive », c'est une insupportable hérésie.

Laurent Mauduit

Le textile français est victime des dévaluations de la lire

« *DEPUIS 1992, les dévaluations de la lire ont assuré un gain annuel de 10 milliards de francs aux producteurs italiens sur les marchés européens, auxquels il convient d'ajouter 10 milliards de francs supplémentaires gagnés sur les marchés extra-européens. Les Français en ont été les principales victimes, tant sur leur marché qu'à la grande exportation* », écrit Antoine Bouët, professeur de sciences économiques à l'université de Nantes, dans un rapport remis à l'Union des industries textiles sur l'impact des dévaluations compétitives en Europe sur le secteur français du textile et de l'habillement.

La perte de compétitivité de l'industrie française par rapport à son homologue italienne s'élève à 30 % dans l'habillement et à 20 % dans le textile. Ce qui n'a pas manqué de se traduire dans les comptes du commerce extérieur. Ainsi, en 1995, les exportations françaises de prêt-à-porter féminin en Italie ont enregistré une baisse de 3,4 % tandis que les importations en provenance d'Italie se sont accrues de 9,4 %.

Les répercussions en matière d'emploi de ces évolutions ne sont pas négligeables, même s'il est difficile de déterminer le nombre de suppressions de postes directement imputables à la dévaluation de la lire. La consommation ne cesse de reculer depuis 1990 et devrait encore perdre 2 % au premier semestre 1996. Les professionnels estiment entre 20 000 et 30 000 le nombre de salariés travaillant dans le secteur du textile-habillement, qui pourraient perdre leur travail en 1996.

Les effets de la dévaluation de la lire risquent de se faire sentir pendant plusieurs années. Depuis septembre 1992, les industriels italiens du textile et de l'habillement ont engrangé des réserves de trésorerie massives, avec lesquelles ils investissent aujourd'hui pour moderniser leur production. A l'inverse de leurs homologues français, qui réduisent leurs marges pour rester concurrentiels.

LE REFUS DE BRUXELLES

Bruxelles refuse d'accorder à la France des subventions spécifiques pour compenser les effets de la dévaluation de la lire et de la peseta. En revanche, la Commission européenne est prête à redéployer des aides communautaires, à hauteur de 12 millions d'écus (80 millions de francs), en faveur des industries textiles des régions françaises les plus pénalisées par les variations monétaires.

Elle pourrait par ailleurs augmenter de 13 milliards de francs les interventions des fonds structurels en faveur des régions françaises en déclin industriel pour la période 1997-1999. Il appartiendrait alors aux autorités françaises d'attribuer ces interventions supplémentaires. Enfin 115 millions de francs pourraient être également débloqués au titre de la correction budgétaire de l'inflation pour la période 1994-1995.

Le gouvernement français pourrait annoncer sous peu une exonération totale des charges patronales pour les salaires de la filière textile-habillement jusqu'à 1,5 fois le SMIC. Il voudrait auparavant définir quel type de contrepartie en matière d'emploi le secteur pourrait lui garantir. Certains se demandent si le « donnant-donnant » réclamé par le gouvernement est envisageable dans un secteur aussi sinistré.

Virginie Malingre

PSA Peugeot-Citroën et Renault vendent à perte en Italie

Les constructeurs automobiles français ne cessent, depuis deux ans, de dénoncer les conséquences néfastes de la dévaluation de la lire. PSA Peugeot-Citroën comme Renault, qui vendent chacun un peu plus de 100 000 véhicules en Italie, avouent être obligés d'y vendre à perte s'ils ne veulent pas voir leur part de marché s'effondrer.

Les prix pratiqués par les deux groupes y sont nettement inférieurs – jusqu'à 30 % – à ceux affichés en France. Ce qui a par ailleurs favorisé le développement des importations parallèles en France. En provenance d'Italie mais aussi d'Espagne, elles devraient représenter cette année 7 % du marché français. Sur leur propre terrain, les deux groupes français ont donc souffert de la concurrence de leurs propres voitures mais aussi de celle de Fiat, qui les a obligés à être beaucoup plus agressifs en matière de prix.

Les fromagers sont pénalisés par l'entrée en vigueur du GATT

L'EXCÉDENT de la balance commerciale agroalimentaire, hors produits agricoles, a de nouveau battu un record en 1995, passant de 46,2 milliards de francs à 52 milliards, selon les statistiques publiées par l'Association nationale des industries agroalimentaires (ANIA), qui peuvent différer légèrement de celles de l'INSEE. Les importations ont progressé de 9 % en 1995 à 101 milliards de francs alors que les exportations françaises ont bondi de 13 % pour atteindre 153 milliards de francs.

Parmi les gros exportateurs, les fromagers, comme Bel, Besnier et Bongrain, ont permis à la France de dégager, sur les onze premiers mois de 1995, un excédent de 7,5 milliards de francs, d'après l'Association de la transformation laitière française. En 1995, les exportations de fromages devraient avoir progressé de 2,9 % pour atteindre environ 11,2 milliards, après une hausse de 10 % en 1994.

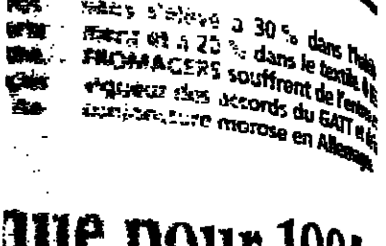
PERCÉE DANS LES PAYS DE L'EST

L'événement-clé de l'année pour les fromagers a été l'entrée en vigueur des accords du GATT dans l'agriculture au 1er juillet 1995. Les Européens se sont engagés à réduire d'ici à 2001 de 36 % leurs subventions à l'exportation (baptisées restitutions) sur les produits agricoles ou agroalimentaires « *L'année 1995 a été marquée par une diminution d'un quart des restitutions à l'exportation* », explique Bernard Decker, vice-président du directoire de la compagnie laitière Besnier.

Ces baisses, qui entraînent une hausse du prix des fromages à l'export, affectent les ventes dans les pays à faible pouvoir d'achat, comme l'Afrique ou le Moyen-Orient. Dans ces conditions, la performance de Besnier, qui a enregistré une progression de 12 % de ses exportations en 1995, est remarquable. « *Nous avons réussi une belle percée dans les pays de l'Est avec des ventes de plusieurs centaines de millions de francs* », se réjouit Bernard Decker. L'Europe de l'Est, plus que l'Asie, est la nouvelle frontière des fromagers, ces pays ayant déjà une culture laitière. Bongrain, qui n'a vu ses exportations progresser que de 3,5 %, vend lui aussi à la République tchèque, la Pologne et la Russie.

L'Union européenne représente toujours la majorité des débouchés des exportateurs français, qui ont souffert d'une conjoncture morose, notamment en Allemagne. Même si les ventes restent à un niveau satisfaisant, les marges sont en baisse. Pour 1996, les fromagers craignent que les producteurs danois et néerlandais écoulent à l'intérieur de l'Union européenne les productions qu'il ne peuvent plus exporter à cause du GATT. Ce qui ne manquera pas de tirer les prix de vente à la baisse en Europe.

Arnaud Leparmentier





que pour 1995

tile français est victime
dévaluations de la lire

Alan Greenspan est reconduit à la présidence de la Réserve fédérale américaine

Ce choix a été bien accueilli à Wall Street. L'indice Dow Jones a gagné 1,68 %, jeudi 22 février

Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a renouvelé le mandat d'Alan Greenspan à la tête de la banque centrale américaine. Il a nommé Alice Rivlin, directrice du bureau du budget à la Maison Blanche, au poste de vice-président, en remplacement d'Alan Blinder. Le troisième siège vacant a été attribué à Laurence Meyer, professeur d'économie à l'université Washington de Saint Louis (Missouri).

WASHINGTON
de notre correspondant

La reconduction d'Alan Greenspan à la *présidence de la Réserve* fédérale (Fed), pour un nouveau mandat de quatre ans, annoncée, jeudi 22 février, par Bill Clinton, était attendue, tant elle était inévitable. Le président américain reconnaît les grandes qualités de M. Greenspan, dont la moindre n'est pas d'*« inspirer la confiance »* des marchés financiers, bien que ce républicain modéré n'ait pas souvent épousé les vues de la Maison Blanche s'agissant du rythme de la croissance économique. M. Clinton se rattrape d'une certaine manière en désignant Alice Rivlin, actuellement directrice du bureau du budget de la Maison Blanche, au poste de vice-président de la Fed, laissé vacant par la démission d'Alan Blinder, le mois dernier.

Laurence Meyer, un économiste réputé de l'université Washington de Saint Louis (Missouri), est, d'autre part, nommé au poste de gouverneur (la Fed en compte sept) resté sans titulaire depuis le départ, l'année dernière, de John LaWare, un banquier de Boston. Ces décisions doivent cependant être entérinées par la commission bancaire du Sénat. Contrôlée par les républicains, celle-ci est présidée par le plus « anti-Clinton » d'entre eux, Alfonse D'Amato, par ailleurs président de la commission parlementaire sur l'« affaire Whitewater».

En confirmant un choix fait initialement, en août 1987, par Ronald Reagan, puis confirmé, en 1991, par George Bush, Bill Clinton reconnaît implicitement qu'il était obligé de passer sous les fourches Caudines du Grand Old Party, lequel avait clairement fait savoir que tout autre candidat que M. Greenspan serait inacceptable. Tout en plébiscitant le président de la Fed, les républicains peuvent refuser d'avaliser les nominations de Mme Rivlin et de M. Meyer, qui sont tous deux démocrates. Laurence Meyer, qui dirige sa propre firme de consultants, est cependant unanimement respecté pour la qualité de ses pronostics économiques.

Proche de Bill Clinton (qui la qualifie de *« l'un des principaux experts en matière de croissance économique »*), Alice Rivlin n'a pas la réputation d'être très politique et se qualifie elle-même de *« fanatiquement modérée »*. Connue pour être très attachée à la réduction du déficit budgétaire, elle a joué un rôle important lors des négociations avec les républicains à propos de l'équilibre des comptes fédéraux. Longtemps réticente à la perspective d'accepter les fonctions de numéro deux de la Fed, Mme Rivlin a fini par se laisser convaincre après que le premier candidat de M. Clinton, le banquier de New York Felix Rohatyn, a été écarté par les responsables du Grand Old Party. Ceux-ci ont mis leur veto à la nomination de cet avocat patenté des dépenses sociales et d'une croissance économique forte.

Bill Clinton, qui a qualifié cette levée de boucliers de *« traitement politique honteux »*, avait manifesté à plusieurs reprises son intérêt pour les thèses de M. Rohatyn, lequel s'oppose à cette *« sagesse conventionnelle »* – incarnée par M. Greenspan – selon laquelle l'économie américaine ne peut connaître un rythme annuel de croissance supérieur à 2,5 % sans *risquer un dérapage inflationniste*. M. Clinton estime en effet que la politique monétaire mise en œuvre par la Fed pour brider l'activité économique, par une action vigoureuse sur les taux d'intérêt, est en partie responsable de la stagnation des salaires des Américains de la classe moyenne, et qu'elle contribue *de facto* à l'écart grandissant entre revenus.

> « Ses décisions, a reconnu jeudi Bill Clinton, nous ont aidés à aller vers une période de croissance économique durable »

Or, en année électorale, une faible croissance économique représente un danger pour le président démocrate : les facteurs économiques auront une incidence déterminante sur le scrutin présidentiel de novembre, comme le montre le débat de la campagne électorale. A trois reprises en six mois, la Fed a assoupli sa politique monétaire pour répondre au ralentissement de l'activité. Mais elle agit en quelque sorte *in extremis*, lorsque, par exemple, le taux de chômage tend à augmenter exagérément, et la production industrielle à fléchir. A l'inverse, elle n'hésite pas à sacrifier des gains potentiels en matière d'emploi et de croissance des revenus, dès que la menace d'une « surchauffe » apparaît à l'horizon. Cela au nom d'une stricte orthodoxie pour contenir l'inflation.

Dans le passé, les conseillers *présidentiels ont manifesté* leur dépit de voir la Fed refuser un coup de pouce à la croissance, lequel ne peut que favoriser le bilan politique de M. Clinton et donc ses chances de réélection. Avec le temps, les relations entre le chef de la Maison Blanche et Alan Greenspan sont cependant devenues relativement harmonieuses. *Le second* a notamment apporté son concours à M. Clinton lorsque, en janvier 1995, l'administration américaine a mis en place un plan de sauvetage de l'économie mexicaine, atteinte par une grave crise financière. M. Greenspan dispose en outre de la confiance du secrétaire au Trésor, Robert Rubin, et celle des milieux financiers lui est acquise. *« Ses décisions*, a reconnu jeudi Bill Clinton, *nous ont aidés à aller vers une période de croissance économique durable. »*

Wall Street a d'ailleurs salué à sa manière la reconduction du président de la Fed : jeudi, l'indice Dow Jones des principales valeurs industrielles a terminé la séance en hausse de 1,68 %.

Laurent Zecchini

CarnaudMetalbox aborde sereinement sa fusion avec Crown Cork

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE de CarnaudMetalbox, le *suédois* Tommy Karlsson, aurait sans doute préféré achever en beauté le dernier exercice du groupe franco-britannique d'emballage, avant sa fusion avec l'américain Crown Cork. Pourtant malgré une baisse de 15 % de son résultat net à 805 millions de francs, il dit ne pas être déçu. *« Comparés à ceux de nos concurrents, nos résultats sont meilleurs. Notre productivité s'est améliorée de 9 % l'an dernier »*, soutient-il.

Mais de nombreux imprévus sont venus perturber le groupe : des difficultés en Afrique, notamment au Nigeria, des coûts de lancement de production en Asie plus importants que prévu et surtout la hausse des matières premières.

Comme tout le secteur, CarnaudMetalbox a souffert des augmentations brutales du fer-blanc, de l'aluminium et des plastiques. *« Nous n'avons pas pu répercuter totalement ces hausses auprès de nos clients. Nos marges ont eu du mal à résister. Malgré nos efforts, les matières premières représentent encore 60 % de nos coûts de production »*, explique M. Karlsson.

Pour échapper aux fortes variations des prix de l'aluminium, plus soumis que d'autres à des spéculations financières, Carnaudmetalbox a décidé l'an dernier de reconvertir un grand *nombre de lignes de production dans* le fer-blanc, moins cher. Il est aussi en train de mettre au point des lignes mixtes aluminium-acier, afin de changer très vite selon les prix de l'un ou l'autre. *« Il est parfois nécessaire d'avoir de gros bâtons face aux fournisseurs »*, note avec ironie M. Karlsson.

Sa fusion avec Crown Cork devrait encore lui fournir plus d'arguments. *« Nous allons devenir le premier groupe d'emballage mondial avec 50 milliards de francs de chiffre d'affaires. Cela va nous donner une forte puissance dans les achats de matières premières »*, observe M. Karlsson. Les deux groupes pensent réaliser 50 millions de dollars d'économie (250 millions de francs) dès cette année, et 100 millions l'an prochain.

« NOUS PRENONS LE MEILLEUR DE CHACUN »

C'est le premier bénéfice escompté de ce rapprochement. Les deux groupes en attendent d'autres. *« Crown Cork est le groupe d'emballage le plus productif. Il a beaucoup à nous apprendre sur le sujet, notamment sur la gestion des activités périphériques à la production, comme l'administration, les frais de siège »*, observe Tommy Karsslon. Des postes auxquels CarnaudMetalbox, tout à l'amélioration de sa productivité dans ses usines depuis plusieurs années, a prêté moins d'attention.

De son côté, CarnaudMetalbox pense pouvoir apporter à Crown Cork son savoir-faire dans la recherche de produits nouveaux. *« C'est un des domaines où il y a encore beaucoup à faire. Il faut augmenter la valeur ajoutée dans les produits, mais aussi dans les services. On y travaille mais pas encore suffisamment »*, reconnaît M. Karlsson.

Les deux groupes sont en train de réfléchir à la façon de mettre en commun leur recherche et développement. Des *« centres d'excellence »* vont être créés de part et d'autre de l'Atlantique. *« C'est le principe de la fusion. Nous prenons le meilleur de chacun »*, affirme M. Karsslon.

Pour l'instant au moins, Crown Cork ne semble pas avoir l'intention d'exercer un pouvoir absolu sur CarnaudMetalbox. Les rôles ont été redistribués. Les activités américaines de la filiale franco-britannique ont été regroupées avec celles de Crown Cork.

Leurs usines respectives en Asie du Sud-Est *ont été rapprochées. CarnaudMetalbox a récupéré* les sites européens de l'américain, ainsi que l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Inde. *« Le nouveau CarnaudMetalbox est comparable à l'ancien. Nous allons peser environ 25 milliards de chiffre d'affaires, soit autant qu'auparavant avec 160 usines et 25 000 personnes. De plus, CarnaudMetalbox garde son nom en Europe »*, souligne M. Karlsson.

Le premier groupe mondial d'emballage, qui sera coté simultanément sur les Bourses de New York et de Paris à partir du 28 février, devra s'attaquer rapidement à sa situation financière. Crown Cork, qui affichait un endettement de 2,5 milliards de dollars avant la fusion, a promis de réduire sensiblement ses dettes. Ses actionnaires – dont la CGIP, holding d'Ernest-Antoine Seillière, qui détient désormais 20 % du capital – attendent aussi des résultats. Crown Cork l'a bien compris. Le groupe a annoncé jeudi 22 février qu'il allait verser un dividende à ses actionnaires, pour la première fois depuis 1956.

Martine Orange

Vingt mille personnes dans la rue pour défendre Bremer Vulkan

COLOGNE
correspondance

Ce port de la mer du Nord n'avait jamais connu pareil défilé : vingt mille personnes dans les rues de Bremenhaven jeudi 22 février, au lendemain de la demande du groupe Bremer Vulkan d'être placé en règlement judiciaire (*Le Monde* du 22 février). Le mot d'ordre *« Il est moins une, une ville se soulève »* a rassemblé politiciens, ouvriers, étudiants, fonctionnaires et chômeurs, syndicalistes et simples badauds. *« C'est comme une grève générale »*, constate un participant. Les services publics et de nombreuses entreprises ont tourné au ralenti, la plupart des magasins ont baissé leurs rideaux. Les navires ont actionné les cornes de brume pour accompagner les cloches de l'église. Derrière le maire de la ville, les responsables du Land de Brême, les chefs syndicalistes, tous ont défilé pour demander le sauvetage du groupe et le soutien de Bonn, des Länder concernés et de l'Union européenne.

La mise en règlement judiciaire du premier constructeur naval allemand (23 000 salariés, 6 milliards de DM de chiffre d'affaires et 1 milliard de pertes l'an dernier) traumatise cette région du nord de l'Allemagne, même si la procédure offre un répit inespéré. Une catastrophe menace Bremenhaven : six mille personnes, dont la moitié dans la sous-traitance, travaillent dans les deux chantiers navals contrôlés par Bremer Vulkan. L'un d'eux, le Schichau Seebeck, a d'ailleurs demandé aussi mercredi sa mise en règlement judiciaire. Dans cette ville créée au siècle dernier pour assurer la prospérité maritime de Brême, le taux de chômage frôle déjà 20 %.

Les négociations continuent pour tenter de limiter la casse. Le ministre fédéral de l'économie, Günter Rexrodt (FDP), a refusé jeudi *toute nouvelle aide publique* accordée par Bonn, tandis que le chef de l'opposition, Oskar Lafontaine (SPD) demandait au gouvernement de *« soutenir le combat pour la survie de Bremer Vulkan »*. Le maire de Brême a appelé les banques créancières à accepter la procédure en cours pour éviter la faillite. Dans ce cadre, Bremer Vulkan peut renégocier ses dettes (1,6 milliard de DM) et ne s'engager à les rembourser qu'à hauteur de 35 %, dans un délai à déterminer. La Commission européenne a donné son accord à une caution de 600 millions de deutschemarks pour les filiales de Mecklembourg-Poméranie occidentale (*Le Monde* du 21 février) : les quatre sites de l'ex-RDA, dont trois chantiers navals, représentent environ 7 300 emplois et devraient poursuivre leur modernisation.

Certains observateurs doutent du succès d'une procédure qui sera délicate à mettre en œuvre, si elle est acceptée. Le nombre de filiales en cessation de paiement reste indéterminé. Maintenu dans sa forme actuelle, le groupe aurait besoin, selon son président du directoire, de plus de 2,2 milliards de DM de liquidités. Son démantèlement semble probable : lancée dans les années 90, la diversification dans la construction mécanique (déficitaire) et l'électronique (bénéficiaire) pourrait faire long feu. Bremer Vulkan, en se concentrant sur ses métiers traditionnels après assainissement, risque de provoquer de nouvelles manifestations « historiques ».

Philippe Ricard

Juergen Schneider extradé des Etats-Unis vers l'Allemagne

L'EX-ROI DE L'IMMOBILIER ALLEMAND, Juergen Schneider, et son épouse Claudia, extradés des Etats-Unis, sont arrivés vendredi matin 23 février à Francfort sous la surveillance de cinq policiers de la police criminelle. Ils doivent répondre en Allemagne de la plus importante faillite depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Juergen Schneider, 61 ans, est accusé de fraude, banqueroute frauduleuse et falsification de documents comptables. Son épouse Claudia, 50 ans, répondra de fraude bancaire. Les Schneider devaient être immédiatement inculpés et mis en détention provisoire. *Le couple* avait fui l'Allemagne en avril 1994 après la faillite de leur groupe immobilier Schneider AG, laissant des dettes considérables, évaluées par la justice à 6,7 milliards de DM (22,5 milliards de francs) au préjudice de près de 2 000 créanciers. Ils avaient été arrêtés en mai 1995 à Miami, où ils étaient détenus depuis lors.

DÉPÊCHES

■ **BRITISH GAS : le groupe gazier britannique** a annoncé le 22 février une nette détérioration de ses résultats en 1995, avec un bénéfice de 509 millions de livres (3,9 milliards de francs) pour 1995, en baisse de 30 %. Le résultat est affecté par des provisions de 394 millions de livres, prévues pour la décontamination d'anciens sites. Le président de British Gas, Richard Giordano, a reconnu *« une détérioration des services à la clientèle »*, le groupe étant plus préoccupé par sa scission, en 1997, en deux sociétés, British Gas Energy et Transco International. La concurrence *a entraîné un recul de 5 % du chiffre d'affaires à 8,6 milliards de* livres.

■ **VIAG : le groupe diversifié allemand** (énergie, chimie, emballage) a annoncé le 22 février que son bénéfice d'exploitation avait plus que doublé à *« environ 2,1 milliards de DM »* (7,1 milliards de francs) en 1995. *« Cette augmentation s'explique pour les deux tiers par le rachat de Bayernwerk* [énergie], *mais reflète aussi des améliorations significatives des bénéfices d'exploitation . »* Le chiffre d'affaires est de 42,2 milliards de DM.

■ ***BANQUE LA HÉNIN : Maurice Bellet, 56 ans, administrateur-di***recteur général de la Banque Colbert, a été nommé PDG de la banque La Hénin, en remplacement de Jérôme Meyssonnier, nommé gouverneur du Crédit foncier de France. M. Bellet a fait l'essentiel de sa carrière dans le groupe Crédit lyonnais.

■ **ALITALIA : un nouveau directeur général, Domenico Cempella,** vient d'être nommé à la tête de la compagnie aérienne, a annoncé jeudi 22 février, l'IRI, maison mère d'Alitalia. M. Cempella, qui a fait une grande partie de sa carrière au sein d'Alitalia avant de prendre la direction de la compagnie des autoroutes, sera chargé de mettre en œuvre un nouveau plan de restructuration. Cette nomination intervient au *moment où la compagnie tente de négocier un accord avec les syndi*cats en vue de redéfinir ses missions. – *(Reuter.)*

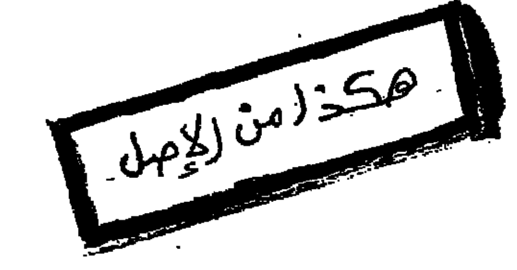
■ **BAXTER : le groupe américain d'appareils médicaux** a annoncé le 22 février qu'il retirait son offre d'achat sur National Medical Care, une filiale du groupe W. R. Grace, spécialisée dans les équipements pour dialyse. Le 31 janvier, Baxter avait proposé 3,8 milliards de dollars (19 milliards de francs), mais l'offre avait été refusée par Grace qui avait déjà conclu un accord de cession avec l'allemand Fresenius. Cette opération de 2,3 milliards de dollars, inférieure à la proposition de Baxter, permet à Grace de conserver 44,8 % des parts de sa filiale.

■ **FIAT : le directeur général du groupe Fiat, Giorgio Garuzzo,** considéré comme l'un des artisans du retour aux bénéfices du constructeur automobile italien depuis 1994, a expliqué, dans le quotidien américain *International Herald Tribune* du 23 février, qu'il devait quitter l'entreprise contre son gré, la nouvelle organisation du groupe ne comprenant plus de poste de directeur général. Cesare Romiti, l'administrateur délégué du groupe, doit succéder, le 28 février à Giovanni Agnelli.

■ **ZENECA : le groupe pharmaceutique britannique**, né de la scission *en deux du chimiste ICI en 1993*, procédera à une nouvelle séparation de ses activités pour se concentrer sur la santé. D'ici au printemps, sa division graines végétales fusionnera avec celle du néerlandais Suiker Unie. Cette fusion donnera naissance à l'une des cinq premières entreprises mondiales du secteur avec un chiffre d'affaires de 300 millions de livres (2,2 milliards de francs).

■ **BANQUE BTP : le Crédit coopératif** a confirmé jeudi 22 février la signature d'un accord pour la reprise, avant le 30 juin prochain, de BTP Banque, filiale de la Compagnie du BTP. Pour permettre cette reprise, *les actionnaires de la Compagnie BTP devront apporter quelque* 800 millions de francs destinés à couvrir les pertes de la banque.

■ **ICI : le groupe chimique britannique** a annoncé le 22 février une progression de 85 % de son résultat imposable annuel à 951 millions de livres et un triplement de son bénéfice net à 555 millions de livres (4,3 milliards de livres). Le chiffre d'affaires a atteint 10,2 milliards de livres, en hausse de 12 % sur l'exercice 1994.



■ **WALL STREET** a inscrit un nouveau record, jeudi 22 février, profitant d'une vague de rachats de découvert. L'indice Dow Jones a progressé de 92,49 points à 5 608,46 points.

■ **LE MINISTRE JAPONAIS** des finances a menacé les marchés financiers internationaux d'interventions concertées des banques centrales si le déclin du dollar devait se poursuivre.

■ **LES INTERVENTIONS** renouvelées de *la Banque du Japon n'ont pas empê*ché le dollar de reculer, vendredi, à Tokyo où il s'échangeait en fin de séance à 104,77 yens.

■ **L'OR** a ouvert à la baisse, vendredi *23 février, à Hongkong, repassant* sous la barre des 400 dollars. L'once de métal fin s'échangeait à 399,20-399,50 dollars.

■ **LE PLOMB** a terminé la journée de jeudi à son plus haut depuis octobre 1990 sur le marché londonien. Le contrat à trois mois a progressé de 8 dollars à 785 dollars la tonne.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

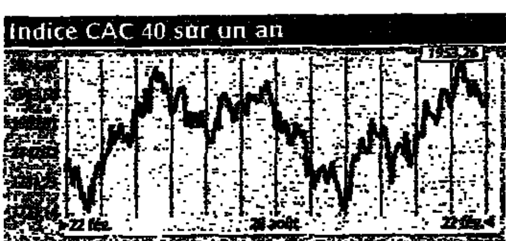
Poursuite de la reprise à Paris

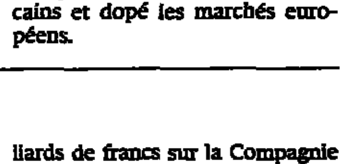
LA BOURSE DE PARIS était bien orientée vendredi 23 février, l'annonce d'une hausse moins forte que prévu de la masse monétaire allemande laissant entrevoir une poursuite de la baisse des taux en Allemagne et la bonne tenue de Wall Street ont soutenu le marché.

Après avoir ouvert en hausse de 1,10 %, l'indice CAC 40 affichait une progression de 1,15 % à 1 9754,64 points vers 12 h 15. Les échanges étaient nourris, atteignant 1,5 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

« La progression de 8,4 % de la masse monétaire allemande en janvier, alors que les marchés français craignaient un chiffre de 9 % à 10 %, a soulagé les opérateurs, qui tablent désormais sur une poursuite de la détente monétaire en Allemagne, nécessaire à la croissance », a indiqué un opérateur.

Par ailleurs, la Bourse de Paris profitait de la bonne tenue de Wall Street, qui a affiché un nouveau record jeudi soir à 5 608,46 points (+ 1,68 %). Les déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, mercredi, laissant la porte ouverte à de nouvelles baisses de taux outre-Atlantique, ainsi que des rachats à découvert, ont profité aux marchés américains et dopé les marchés européens.

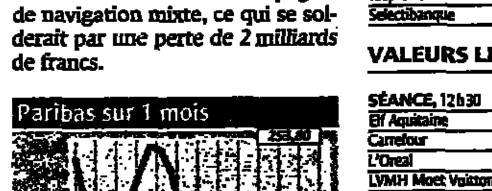

Indice CAC 40 sur un an

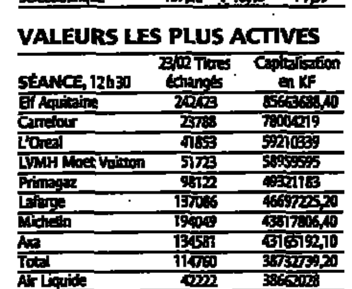

CAC 40 5 jours

Paribas, valeur du jour

PARIBAS a cédé du terrain, jeudi 22 février, à la Bourse de Paris alors que le groupe devrait annoncer ses résultats 1995 mercredi 28 février après la clôture du marché. L'action a perdu 0,66 % à 253,80 francs, affichant désormais depuis le début de l'année un recul de 5,47 % à comparer avec un indice CAC 40 qui a progressé de 4,3 %.

Selon l'agence Reuter, la Compagnie financière aurait déjà choisi de provisionner 2,5 milliards de francs sur la Compagnie de navigation mixte, ce qui se solderait par une perte de 2 milliards de francs.


Paribas sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 23/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
OLIPAR	134	[illegible]	−58,38
Ingenico	40,70	[illegible]	+16,45
CCMX(ex.CCMC) Ly	59,35	[illegible]	+29,02
Dassault-Aviation	510	[illegible]	+59,37
Rochette (La)	35,50	[illegible]	+7,73
Metrologie Inter.	20,10	[illegible]	+50
Metaleurop	49	[illegible]	+7,92
Intertechnique 1	577	[illegible]	+34,81
Comptoir Entrep.1	13,90	[illegible]	+12,09
Euro Disney	15	[illegible]	+34,52
BAISSES, 12 h 30			
Eurotunnel	6,40	[illegible]	−3,75
Elf Gabon	835	[illegible]	−2,79
DMC (Dollfus Mi)	245	[illegible]	+22,56
Renault	143,30	[illegible]	+1,63
C.C.F.	241,50	[illegible]	−3,36
Rue Imperiale(Ly)	4030	[illegible]	+14,13
Fives-Lille	462	[illegible]	+25,54
Immeubl.France	350,20	[illegible]	+19,93
Klepierre	606	[illegible]	+5,39
Selectibanque	107,50	[illegible]	+7,39

VALEURS LES PLUS ACTIVES

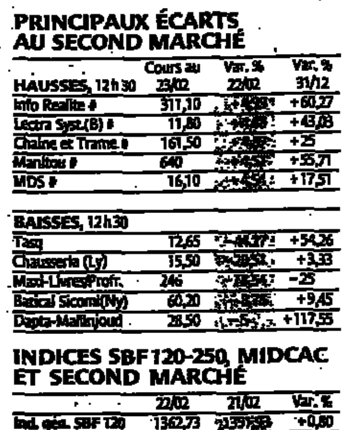
SÉANCE, 12 h 30	23/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	242423	85663688,40
Carrefour	23788	78004219
L'Oreal	41853	59210339
LVMH Moet Vuitton	51723	58959595
Primagaz	98122	49321183
Lafarge	137086	46697225,20
Michelin	194049	43817806,40
Axa	134581	43165192,10
Total	114760	38732739,20
Air Liquide	42222	38662028

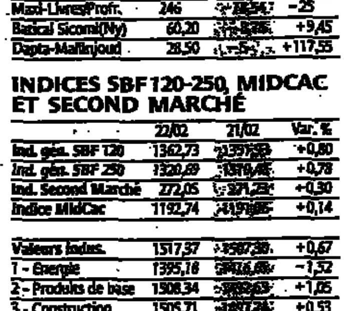
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

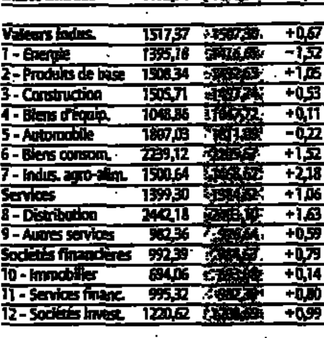
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 23/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
Info Realite #	311,10	[illegible]	+60,27
Lectra Syst.(B) #	11,80	[illegible]	+43,03
Chaine et Trame #	161,50	[illegible]	+25
Manitou #	640	[illegible]	+55,71
MDS #	16,10	[illegible]	+17,51
BAISSES, 12 h 30			
Tasq	12,65	[illegible]	+54,26
Chausseria (Ly)	15,50	[illegible]	+3,33
Maxi-Livres/Profr.	246	[illegible]	−25
Batical Sicomi(Ny)	60,20	[illegible]	+9,45
Dapta-Mallinjoud	28,50	[illegible]	+117,55

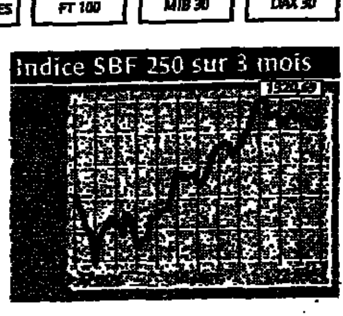
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

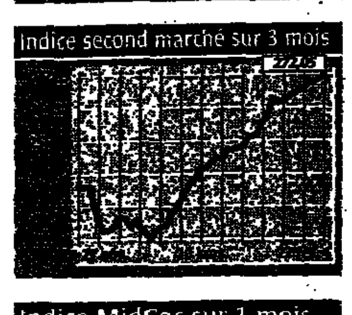
	22/02	21/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1362,73	[illegible]	+0,80
Ind. gén. SBF 250	1320,69	[illegible]	+0,78
Ind. Second Marché	272,05	[illegible]	+0,30
Indice MidCac	1192,74	[illegible]	+0,14
Valeurs indus.	1517,37	[illegible]	+0,67
1 - Energie	1395,18	[illegible]	−1,52
2 - Produits de base	1508,34	[illegible]	+1,05
3 - Construction	1505,71	[illegible]	+0,53
4 - Biens d'équip.	1048,86	[illegible]	+0,11
5 - Automobile	1807,03	[illegible]	−0,22
6 - Biens consom.	2239,12	[illegible]	+1,52
7 - Indus. agro-alim.	1500,64	[illegible]	+2,18
Services	1399,30	[illegible]	+1,06
8 - Distribution	2442,18	[illegible]	+1,63
9 - Autres services	982,36	[illegible]	+0,59
Sociétés financières	992,39	[illegible]	+0,79
10 - Immobilier	694,06	[illegible]	+0,14
11 - Services financ.	995,32	[illegible]	+0,80
12 - Sociétés invest.	1220,62	[illegible]	+0,99

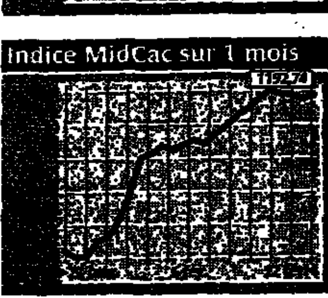







Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Nouveau record à Wall Street

POUR LA SEPTIÈME séance *consécutive, la Bourse de Tokyo a* terminé en baisse vendredi 23 février, les investisseurs restant sur la défensive. L'indice Nikkei a perdu *40,56 points, soit 0,20 %*, à 20 300,38 points. C'est la première fois en treize mois que le marché baisse pendant sept séances d'affilée.

La veille, profitant d'une vague de rachats de découvert, Wall Street a vivement progressé inscri*vant un nouveau record de clôture.* L'indice Dow Jones a gagné 92,49 points, soit 1,68 %, à 5 608,46 points. Selon le NYSE, la *position des ventes à découvert* a atteint le record de 2,13 milliards d'actions sur le terme boursier qui a démarré le 15 février. Ceux qui *avaient joué la baisse en vendant* des titres à découvert ont été déjoués dans leurs pronostics et se sont précipités pour acheter ces *actions qu'ils se sont engagés à li*vrer afin de ne pas perdre davantage chaque jour que le marché monte. La Bourse de Londres a *emboîté le pas de Wall Street* : l'indice Footsie a gagné 0,4 %, à 3 740 points. La tendance était identique à Francfort où l'indice *DAX a gagné 0,87 %, à 2 412 points.*

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/02	Cours au 21/02	Var. en %
Paris CAC 40	1953,26	[illegible]	+0,84
New-York/DJ indus.	5546,32	[illegible]	+0,55
Tokyo/Nikkei	20340,90	[illegible]	−0,15
Londres/FT100	3740	[illegible]	+0,39
Francfort/Dax 30	2412	[illegible]	+0,87
Frankfort/Commer.	862,57	[illegible]	+1,53
Bruxelles/Bel 20	1905,73	[illegible]	+1,88
Bruxelles/Général	1641,95	[illegible]	+1,88
Milan/MIB 30	1001	[illegible]	+1
Amsterdam/Gé. Cbs	338,10	[illegible]	+0,65
Madrid/Ibex 35	339,91	[illegible]	+0,36
Stockholm/Affarsal	1456,71	[illegible]	—
Londres FT30	2761,50	[illegible]	+0,74
Hong Kong/Hang S.	11338,50	[illegible]	−2,26
Singapour/Strait t	2454,81	[illegible]	+0,04

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

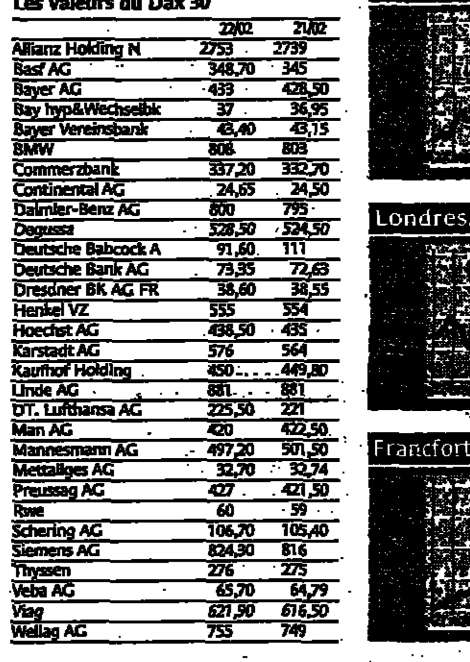
	22/02	21/02
Alcoa	56,25	54,62
American Express	47	46,87
Allied Signal	54,87	53,87
AT & T	66	66,50
Bethlehem	14,62	14,75
Boeing Co	83,62	83
Caterpillar Inc.	70,25	68,87
Chevron Corp.	58,25	56,37
Coca-Cola Co	84,25	81,87
Disney Corp.	64,50	63,75
Du Pont Nemours&Co	79	78,25
Eastman Kodak Co	75,12	73,62
Exxon Corp.	83,62	81,87
Gén. Motors Corp.H	55,62	55,75
Gén. Electric Co	79,62	77,87
Goodyear T & Rubbe	48,87	48,12
IBM	124,12	120,25
Intl Paper	37,62	37
J.P. Morgan Co	80,75	80
Mc Don Dougl	93,25	93,25
Merck & Co.Inc.	67,37	66,75
Minnesota Mng.&Mfg	66,50	64,87
Philip Moris	99,50	97,87
Procter & Gamble C	82,87	83,62
Sears Roebuck & Co	45,37	43,37
Texaco	82,87	81,50
Union Carb.	44,62	44,37
Utd Technol	107	105,12
Westingh. Electric	19,37	19,50
Woolworth	12	12

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/02	21/02
Allied Lyons	5,29	5,27
Barclays Bank	7,92	7,94
B.A.T. industries	5,77	5,69
British Aerospace	8,52	8,41
British Airways	5,02	5,03
British Gas	2,36	2,41
British Petroleum	5,26	5,23
British Telecom	3,73	3,71
B.T.R.	3,23	3,22
Cadbury Schweppes	5,39	5,39
Eurotunnel	0,83	0,80
Forte	3,48	3,44
Glaxo	9,23	9,22
Grand Metropolitan	4,41	4,37
Guinness	4,45	4,40
Hanson Plc	1,90	1,82
Great Ic	6,89	6,91
H.S.B.C.	10,55	10,55
Impérial Chemical	8,57	8,30
Legal	7,19	7,26
Marks and Spencer	4,25	4,22
National Westminst	7	7,01
Peninsular Orienta	5,29	5,33
Reuters	6,92	6,80
Saatchi and Saatch	1,04	1,02
Shell Transport	8,49	8,46
Smithkline Beecham	7,11	7,11
Tate and Lyle	4,79	4,79
Univeler Ltd	12,13	12,13
Zeneca	12,66	12,39

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	22/02	21/02
Allianz Holding N	2753	2739
Basf AG	348,70	345
Bayer AG	433	428,50
Bay hyp&Wechselbk	37	36,95
Bayer Vereinsbank	43,40	43,15
BMW	808	803
Commerzbank	337,20	332,70
Continental AG	24,65	24,50
Daimler-Benz AG	800	795
Degussa	528,50	524,50
Deutsche Babcock A	91,60	111
Deutsche Bank AG	73,35	72,63
Dresdner BK AG FR	38,60	38,55
Henkel VZ	555	554
Hoechst AG	438,50	435
Karstadt AG	576	564
Kaufhof Holding	450	449,80
Linde AG	881	881
DT. Lufthansa AG	225,50	221
Man AG	420	422,50
Mannesmann AG	497,20	501,50
Mettallges AG	32,70	32,74
Preussag AG	427	421,50
Rwe	60	59
Schering AG	106,70	105,40
Siemens AG	824,30	816
Thyssen	276	275
Veba AG	65,70	64,79
Viag	621,90	616,50
Wellag AG	755	749


New York. Dow jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

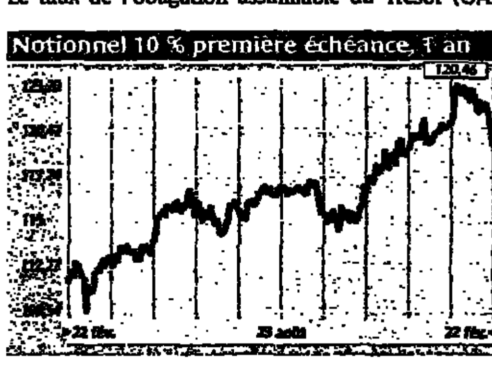
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LA CROISSANCE de la masse monétaire M3 en Allemagne au mois de janvier s'est établie à 8,4 %, au-dessus de la limite supérieure de 7 % autorisée par la Bundesbank pour l'année 1996. Malgré cette médiocre statistique, le contrat notionnel du Matif restait orienté à la hausse, vendredi 23 février, en début de matinée. L'échéance mars gagnait 30 centièmes à 120,80 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 6,68 %, soit un écart de 0,35 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une note stable, le rendement de l'emprunt à trente ans s'établissant à 6,34 %. Comme les opérateurs le prévoyaient, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France avait laissé inchangés ses deux taux directeurs.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,18	6,68	7,48	2,10
Allemagne	3,38	6,31	7,12	1,50
Grande-Bretagne	6,25	7,88	7,72	3,90
Italie	10,18	10,71	11,05	5,80
Japon	0,38	3,08	4,75	−0,20
États-Unis	5,13	5,96	6,36	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/02	Taux au 21/02	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,69	5,86	99,89
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,29	6,25	99,49
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,62	6,61	99,38
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,82	6,79	99,17
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,42	7,44	98,88
Obligations françaises	7,05	7,02	99
Fonds d'État à TME	−1,69	−1,66	100,97
Fonds d'État à TRE	−1,29	−1,29	100,76
Obligat. franç. à TME	−0,81	−0,93	99,48
Obligat. franç. à TRE	+0,23	+0,23	100,01

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 22/02	Vente 22/02	Achat 21/02	Vente 21/02
Jour le jour	4,1875	—	4,1875	—
1 mois	4,18	4,28	4,18	4,31
3 mois	4,40	4,50	4,43	4,56
6 mois	4,50	4,60	4,50	4,62
1 an	4,56	4,69	4,60	4,72
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,3125	—	4,3477	—
Pibor Francs 3 mois	4,5000	—	4,5625	—
Pibor Francs 6 mois	4,6055	—	4,6641	—
Pibor Francs 9 mois	4,6406	—	4,7109	—
Pibor Francs 12 mois	4,6875	—	4,7500	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,7813	—	4,8073	—
Pibor Écu 6 mois	4,7708	—	4,8125	—
Pibor Écu 12 mois	4,7813	—	4,8281	—

MATIF

Échéances 22/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	138059	120,46	120,72	120,42	120,50
Juin 96	4778	120,50	120,76	120,46	120,56
Sept. 96	102	119,40	119,52	119,40	119,44
Déc. 96	56	—	118,34	118,34	118,26
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	39239	95,28	95,40	95,27	95,37
Juin 96	24885	95,30	95,44	95,30	95,42
Sept. 96	9007	95,30	95,43	95,30	95,41
Déc. 96	3541	95,19	95,30	95,18	95,28
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	1465	—	89,44	89,38	89,28
Juin 96	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	20794	—	1969	1948	1962,50
Mars 96	5454	—	1977,50	1957	1970
Avril 96	4	1965	1966,50	1962	1974
Juin 96	12	1948,50	1948	1948,50	1948

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9970 | US/DM ↘ 1,4501 | US/¥ ↘ 105,0500 | DM/F ↘ 3,4420 | £/F ↘ 7,7065

Repli du dollar

LE DOLLAR était en baisse, vendredi 23 février, lors des premiers échanges entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,4475 mark, 104,59 yens et 4,9750 francs. Le billet vert n'a guère réagi à la reconduction d'Alan Greenspan à la présidence de la Réserve fédérale *(lire page 19).*

Le ministre japonais des finances Wataru Kubo a déclaré, vendredi, que le Japon va demander aux autres pays d'intervenir sur le marché des changes pour soutenir le dollar. Le montant de ses interventions est estimé à plusieurs milliards de dollars.

Malgré le repli de la monnaie américaine, le deutschemark cédait du terrain, vendredi matin, face aux autres devises européennes. Il s'échangeait à 3,4380 francs français et 1 082 lires italiennes.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/02	% 21/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,2000	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,3135	−0,29	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	4,9970	−0,34	4,7100	[illegible]
Belgique (100 F)	16,7320	−0,13	16,1200	17,2200
Pays-Bas (100 fl)	307,3400	−0,14	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1835	[illegible]	2,9100	3,4100
Danemark (100 krd)	89	−0,13	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9285	−0,22	7,6200	8,3700
Gde-Bretagne (1 L)	7,7065	−0,39	7,3300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0780	−0,24	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,0400	[illegible]	66,5000	76,5000
Suisse (100 F)	422,5500	+0,88	408	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7500	−0,04	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,9930	−0,13	47,5500	50,6500
Espagne (100 pes.)	4,0860	−0,09	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3050	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6310	−0,32	3,3900	3,9900
Japon (100 yens)	4,7627	+0,28	4,5000	4,8500
Finlande (mark)	110,8500	−0,15	103	114

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	23/02	22/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4501	[illegible]	−0,21
TOKYO : USD/Yens	105,0500	[illegible]	−0,08

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9967	[illegible]	5,0157	[illegible]
Yen (100)	4,7606	[illegible]	4,7278	[illegible]
Deutschemark	3,4470	[illegible]	3,4427	[illegible]
Franc Suisse	4,2273	[illegible]	4,2359	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,1777	[illegible]	3,1619	[illegible]
Livre sterling	7,7149	[illegible]	7,7395	[illegible]
Peseta (100)	4,0903	[illegible]	4,0862	[illegible]
Franc Belge	16,762	[illegible]	16,743	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,37	[illegible]	4,75
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,25
Eurolivre	6,31	[illegible]	6,25
Eurodeutschemark	3,43	[illegible]	3,31

L'OR

	cours 22/02	cours 21/02
Or fin (k. barre)	64000	64150
Or fin (en lingot)	64600	64350
Once d'Or Londres	396,80	399,65
Pièce française(20f)	368	368
Pièce suisse (20f)	368	368
Pièce Union lat(20f)	368	368
Pièce 20 dollars us	2405	2390
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2355	2380

LE PÉTROLE

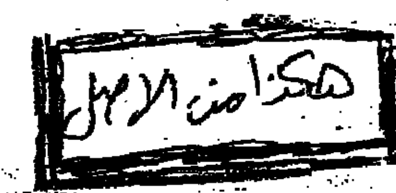
En dollars	cours 22/02	cours 21/02
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	22	22
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/02	21/02
Dow-Jones comptant	226,94	[illegible]
Dow-Jones à terme	347,80	[illegible]
CRB	249,80	[illegible]

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2520	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2481,50	[illegible]
Aluminium comptant	1599,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1628	1618,50
Plomb comptant	796	[illegible]
Plomb à 3 mois	784	[illegible]
Etain comptant	6205	[illegible]
Etain à 3 mois	6270	[illegible]
Zinc comptant	1041	[illegible]
Zinc à 3 mois	1056,50	[illegible]
Nickel comptant	8271	[illegible]
Nickel à 3 mois	8380	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,58	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	143,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,04	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,24	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	228,40	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	108,70	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1283	[illegible]
Café (Londres)	2105	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1555,52	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,82	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,24	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 23 FÉVRIER
Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,23 %
CAC 40 : 1977,35

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7630	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
B.N.P. (T.P)	949,90	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	841	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Renault (T.P.)	1880	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2050	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1220	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1070	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Accor	677	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
Air Liquide	910	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Alcatel Alsthom	437	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Alcatel Cable	368	[illegible]	+ 2,58	[illegible]
Alspi	363,90	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	146,60	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Axa	318,50	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Axime	452	[illegible]	+ 3,76	[illegible]
Bail Investis	874	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	515	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Cred.Fon.France	69,80	[illegible]	+ 3,22	[illegible]
Credit Local Fce	416	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Credit Lyonnais CI	234,90	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Credit National	381	[illegible]	+ 3,41	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	290	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Damart	3810	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Danone	773	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Dassault-Aviation	475	[illegible]	+ 7,36	[illegible]
Dassault Electro	272	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
De Dietrich	257,90	[illegible]	+ 2,87	[illegible]
Degremont	462	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	51,40	[illegible]	+ 4,96	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	247,90	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Docks France	878	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Dynaction	94,80	[illegible]	+ 3,90	[illegible]
Eaux (Gle des)	515	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Ecco	933	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Eiffage	753	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	352	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Eramet	347	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Eridania Beghin	376	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Essilor Intl	1215	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Essilor Intl ADP	878	[illegible]	+ 3,91	[illegible]
Esso	599	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Eurafrance	1840	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Euro Disney	14,25	[illegible]	+ 5,26	[illegible]
Euro RSCG W.W.	478	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Europe 1	1187	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Eurotunnel	6,50	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Filipacchi Medias	905	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Finextel	77	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Fives-Lille	465	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Fromageries Bel	4900	[illegible]	—	[illegible]

[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Western Deep #	242,50	242	− 0,20	2
Yamanouchi #	111,60	110,80	− 0,71	50
Zambia Copper	3,73	3,74	+ 0,26	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 23 FÉVRIER

[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1136	1136
Fiat Ord.	17,20	17,55
Gevaert	290,10	290,10
Gold Fields South	173	173

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 23 FÉVRIER

[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 23 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
CFJPE	◆	131	131
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	900	900
Nobel	◆	116	169,70
Sté lecteurs du Monde	◆	140	140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

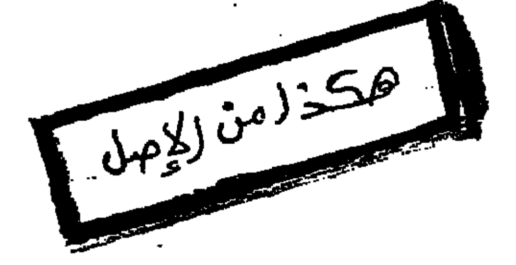
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 22 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SCIENCES

SALON La quinzième édition du Salon Imagina, décrit par son organisateur comme le Salon des « images qui dépassent l'imagination », a eu lieu du mercredi 21 au vendredi 23 février à Monaco. ● RENDEZ-VOUS de tous les professionnels de l'image de synthèse, ce Salon, qui fait une large place aux conférences, rencontres et débats, rassemble également les industriels, qui exposent leurs produits. ● LA *DIFFUSION d'images de synthèse* d'une qualité équivalant à celle des images réelles se heurte encore à la limitation de la puissance de calcul des ordinateurs, bien que d'énormes progrès *aient été réalisés*. ● UNE SIMULATION des mouvements de foules dans le futur Stade de France, réalisée à partir d'un modèle utilisant les lois de la physique des particules, permet dès aujourd'hui de contempler son remplissage par 80 000 spectateurs virtuels.

Les images de synthèse font l'expérience du direct

Leur réalisation en temps « réel », à une cadence proche de celle du cinéma (25 vues par seconde), demeure limitée par la durée des opérations de calcul, en dépit d'énormes investissements

DES MILLIERS de personnages *rouges avancent vers un stade qui* n'existe pas. Ils passent par les guichets et le poste de fouille avant de gravir les marches des escaliers monumentaux. Le dessin de chaque spectateur comme celui du stade sont calculés en temps réel afin de simuler l'arrivée ou le départ des *spectateurs du Stade de* France, qui doit ouvrir ses portes le 31 janvier 1998. Tandis que le stade sort de terre à Saint-Denis, près de Paris, l'équipe du Consortium Grand Stade (Bouygues, Dumez, SGE) peut dès aujourd'hui contempler son remplissage par *80 000 spectateurs virtuels. Le pro*jet de simulation en temps réel a été réalisé sous la direction d'IBM. *« C'est la première fois que nous parvenons à un tel réalisme avec des images de synthèse aussi complexes créées en temps réel »*, explique Emmanuel Sajot, l'ingénieur *d'IBM qui a conduit le projet.*

Jusqu'à présent, les images de synthèse, dont la qualité frôle la perfection au point de se confondre avec leurs homologues *réelles, réclamaient des temps de* calcul considérables. L'an dernier, le film *Les Citadines*, présenté par Renault à Imagina (*Le Monde* du 4 février 1995), imposait 15 minutes *pour calculer chaque image* de la voiture virtuelle. Ces délais sont incompatibles avec l'animation en temps réel, qui doit créer de 12 à 25 images par seconde. D'où l'extrême pauvreté des décors que l'on peut explorer avec les casques de réalité virtuelle. Au*jourd'hui, grâce aux progrès de la* puissance de calcul des ordinateurs, le réalisme des images de synthèse générées en temps réel augmente. Mais le prix à payer reste souvent rédhibitoire.

FIBRE OPTIQUE

Derrière l'écran géant sur lequel se déplacent infatigablement les spectateurs virtuels du futur Stade de France, on découvre un supercalculateur SP2 d'IBM, un cousin du Deep Blue que Garry Kasparov a mâté aux échecs (*Le Monde* du 20 février). L'engin coûte plus de cinq millions de francs. A travers une fibre optique qui transfert jusqu'à 100 millions de bits de données par seconde, l'ordinateur est relié à une station de travail Risc 6 000 valant environ 400 000 francs... Il faut ajouter à cela la numérisation complète du Stade de France et le développement du logiciel de simulation de *foule, réalisé par l'entreprise* ArSciMed, à partir d'un modèle utilisant les lois de la physique des particules.

IBM a investi 4 millions de francs dans le projet. Mais Vincent Berge, chef de produit « réalité virtuelle » d'IBM-Europe, estime que *« le produit commercial reviendrait deux fois moins cher grâce à l'expérience acquise avec le Stade de France »*. Le Consortium, en se prêtant à cette expérience, réalise une bonne affaire. Il n'a pour l'instant déboursé que 200 000 francs.

« Nous ne cherchons pas l'exploit technique, note Sophie Masclet, membre de l'équipe ingénierie d'exploitation du Consortium. *Le projet nous apporte d'abord une maquette numérique en trois dimensions précieuse pour commercialiser les espaces tels que les loges, les sièges "clubs" ou le restaurant panoramique. Ensuite, grâce à la simulation de foule, nous allons optimiser la gestion du flux de spectateurs. Nous pourrons détecter les points noirs et leur trouver des remèdes. Ainsi, le Stade de France sera opérationnel dès son ouverture. »* Sophie Masclet précise que la simulation ne prétend pas répondre aujourd'hui au traitement de pro*blèmes de sécurité. Les paramètres* tels que l'agressivité de certains spectateurs ne sont pas pris en compte par le modèle qui décrit le comportement de la foule. *« Nous n'en sommes pas là »*, reconnaît-elle.

Les 16 processeurs travaillant en *parallèle au cœur de l'ordinateur* SP2 d'IBM doivent traiter une quantité d'informations considérable. La numérisation utilise des triangles, formant des facettes élementaires, pour représenter le stade et les spectateurs. La maquette du bâtiment contient *600 000 triangles* et il en faut 10 millions pour symboliser les 80 000 personnages de la « foule ».

L'ordinateur doit visualiser une scène quelconque de cette situation à la cadence de 12 images par seconde qui fournit une fluidité suffisante à la séquence animée. Il s'agit, par exemple, d'observer ce qui se passe autour de l'un des 120 portillons d'accès au stade. Pour réaliser cette simulation, l'ordinateur doit simplifier la scène. Pendant *le mouvement, il réduit la dé*finition de la maquette à 15 000 triangles et celle des personnages entre 2 et 150 triangles suivant la distance qui les sépare de la caméra virtuelle.

L'image, grossière pendant l'animation, retrouve la finesse de ses détails dès que l'on fige la scène pour mieux analyser la situation. Cette technique sophistiquée souligne les limites actuelles de la puissance informatique. *« Nous obtenons la mise en mouvement de 500 personnes à 12 images par seconde et nous tombons à 2 images par seconde pour en observer 10 000 »*, indique Emmanuel Sajot. Malgré la puissance de l'ordinateur SP2, l'animation en temps réel demeure donc limitée par les temps de calcul.

ANALYSER LA SITUATION

Cette contrainte se retrouve chez Renault, qui réalise cette année une démonstration du même type que celle d'IBM. Un modèle sportif de la marque au losange, le Spider (*Le Monde* daté 18-19 février), parcourt le tracé du Grand Prix de formule 1 de Monaco dans les rues de la ville. Equipé de capteurs de localisation utilisant des *balises réparties sur le parcours et* d'appareils de mesure de la vitesse et de cap, le bolide envoie en permanence sa position par radio. Sur le stand Renault, un ordinateur Silicon Graphics génère une image virtuelle du véhicule intégré dans le décor de la ville à l'endroit précis, à quelques centimètres près, où il se trouve. Le tout en temps réel à 25 images par seconde. Le résultat impressionne par la fluidité du mouvement et par la finesse des détails de la voiture.

Mais Bruno Simon, responsable des images de synthèse à la direction du design de Renault, n'est pas satisfait. *« La définition du Spider est dix fois moins bonne que celle dont nous disposions sur* Les Citadines », indique-t-il. Là encore, les limites de rapidité de calcul de l'ordinateur, qui coûte pourtant près de 2 millions de francs, sont atteintes. *« La qualité des images de synthèse réalisées en temps réel ont dix ans de retard sur celle des images de synthèses calculées à l'avance »*, estime Bruno Simon. Il ne se désespère pas pour autant. *« Silicon Graphics annonce un ordinateur dix fois plus puissant »*, déclare-t-il avec un sourire gourmand. Et il assure que, d'ici cinq ans, *les images virtuelles auront* franchi le mur du temps réel.

Michel Alberganti

L'Europe veut enrayer la prolifération des cormorans

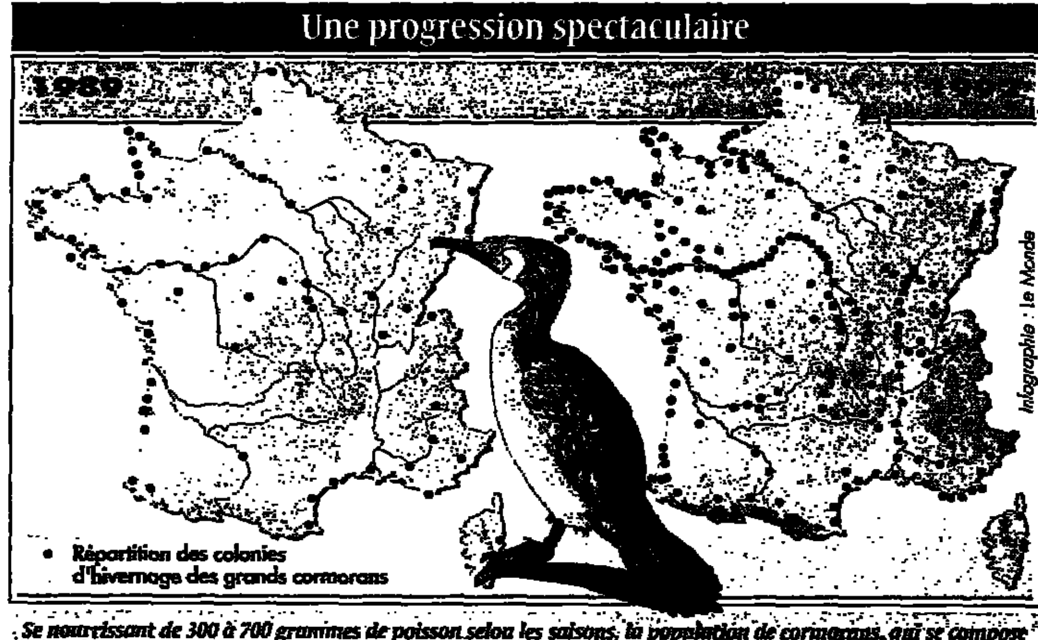
RAREMENT une mesure de protection aura eu autant d'effet que la directive européenne sur les oiseaux sauvages de 1979. Depuis cette date, les *cormorans ont proli*féré à tel point que, selon les derniers pointages, leur nombre en Europe serait passé de 30 000 à plus de 600 000 individus ! Un accroissement qui fait frémir pêcheurs à la ligne et pisciculteurs, car le cormoran est un oiseau exclusivement *piscivore... et totalement opportu*niste.

Dans les étangs, il consomme surtout le gardon, mais aussi la carpe, le poisson-chat et la perche soleil. Tout fait ventre entre 20 et 25 centimètres. Sa vitesse de nage est telle qu'il peut attraper des brochetons à la course. Dans les gaves pyrénéens, il se délecte des truitelles sans se soucier des tailles réglementaires ! Seule la tanche, protégée par son revêtement visqueux, *réussit à lui échapper, non sans sé*quelles. Le cormoran est si glouton qu'il s'en prend à des poissons de grande taille qu'il ne fait que blesser avec son bec crochu. Il lui arrive aussi d'être victime de sa voracité en périssant étouffé par une trop grosse prise.

Pour les pisciculteurs, qui voient fondre leur cheptel en vidant leurs étangs, la ration quotidienne du « corbeau marin » peut atteindre 750 grammes. Pour Loïc Marion, chercheur au CNRS qui a étudié le régime alimentaire des cormorans du lac de Grandlieu (Loire-Atlantique), *la ration moyenne quoti*dienne s'établirait précisément à 320 grammes. Quant à Vincent Lemaire, qui a étudié l'oiseau en vallée du Rhône, il estime sa ration journalière à 400 grammes. En fait, la voracité du grand cormoran varie selon les saisons. Les pointes de consommation sont naturellement observées pendant le nourrissage des jeunes, au printemps, mais aus*si pendant l'hivernage, où l'oiseau* doit reconstituer ses forces entre deux migrations.

Que le cormoran soit un excellent pêcheur, nul n'en doute. Les Chinois sont passés maîtres dans l'art d'exploiter cette gloutonnerie à leur profit. Dans la région de Quilin, en Chine du Sud, ils lâchent dans le fleuve des oiseaux tenus en laisse. Le palmipède plonge, jus*qu'à cinq mètres de profondeur* parfois, et regagne la surface avec sa proie dans le bec, qu'un collier l'empêche d'ingurgiter. Mais les pêcheurs européens ne pratiquent pas cet art, et le cormoran est donc devenu pour eux un redoutable concurrent. Au point que les pisci*culteurs de la Dombes ou de la* Brenne, en France, doivent disposer des filets pour protéger leurs bassins ou procéder à des tirs d'effarouchement répétés.

Une progression spectaculaire



Se nourrissant de 300 à 700 grammes de poisson selon les saisons, la population de cormorans, qui se compose d'une espèce marine et d'une espèce migratrice, est passée de 24 000 individus en 1989 à 66 000 en 1994.

DEUX SOUS-ESPÈCES

Il existe en fait deux sous-espèces de grand cormoran. L'un, *Phalacrocorax carbo carbo*, est une espèce marine qui niche sur les falaises *normandes ou bretonnes*, et ne s'aventure guère à plus de 200 kilomètres des côtes ou des estuaires. Ses gros bataillons sont concentrés dans les pays nordiques (90 000 en Norvège, 20 000 en Grande-Bretagne, 10 000 en Irlande, 7 000 en Islande) et ses effectifs n'ont guère varié. L'autre sous-espèce, *Phalacrocorax carbo sinensis*, n'est pas spécialement chinoise, malgré son nom, *mais d'humeur* très voyageuse. C'est elle qui, à partir de ses colonies du Danemark et des Pays-Bas (mais aussi d'Allemagne, de Pologne et de Suède), envahit chaque année la France, dès octobre, et s'installe pour plusieurs mois sur lacs et rivières.

Jusqu'en 1981, on n'avait jamais vu le *sinensis* nicher en France. Quelques couples sont aujourd'hui signalés sur le lac de Grandlieu, particulièrement poissonneux. Partout ailleurs, il ne fait qu'hiverner. Mais sa progression est spectaculaire : 24 000 individus en 1989, *66 000 en 1994, répartis en une* quinzaine de colonies. Car, à la différence du héron, le cormoran chasse en bande, à partir de berges ou d'arbres où il peut se reposer ailes ouvertes : ses plumes ne sont pas imperméables et doivent sécher après chaque plongée. Le *sinensis* est une espèce continentale, qui n'hésite pas à hiverner loin à l'intérieur des terres.

Que faire pour apaiser pêcheurs et pisciculteurs ? *« Nous avons proposé de détruire les œufs au nid, comme cela se pratiquait dans les années 60 »*, explique Gilbert Simon, directeur de la protection de la nature et des paysages au ministère de l'environnement. Mais cette proposition a jusqu'ici été rejetée par les pays de nidification majeure que sont le Danemark et les Pays-Bas.

« On ne peut pas détruire les œufs d'une espèce protégée », disent-ils en s'abritant derrière la directive européenne... et la sensibilité très protectrice de leurs populations. Les mêmes reprochent en outre à la France de ne pas respecter la direc*tive pour d'autres migrateurs* comme la tourterelle des bois, l'alouette ou la grive, très prisées par les chasseurs français. C'est donc l'impasse. A moins que le vote du Parlement européen ne finisse par persuader les pays de nichage qu'une situation exceptionnelle exige un geste de solidarité.

Roger Cans

Annuaire d'Internet, Yahoo rallie les cybernautes débutants

MOUNTAIN VIEW
correspondance

Depuis que Gulliver s'est heurté aux Yahoos, le mot désigne en anglais les êtres grossiers et bestiaux. C'est pourtant ainsi que deux quasi-docteurs de l'université Stanford ont dénommé leur société, une de ces compagnies dont l'ascension *météorique symbolise les pro*messes financières d'Internet.

Wall Street est prêt à dérouler le tapis rouge pour recevoir David Filo et Jerry Yang, âgés respective*ment de vingt-neuf et vingt-sept* ans, mais ceux-ci n'envisagent pas d'abandonner l'uniforme des étudiants californiens, T-shirt, short, baskets. L'ambiance frénétique de leurs bureaux est celle de n'importe quelle entreprise à l'existence encore incertaine. Le ton « maison » est *donné par l'âge* moyen des employés – vingt-cinq ans – et le fait qu'ils passent leurs jours et leurs nuits devant leurs ordinateurs.

Ici le mot cyberespace n'est pas un concept fumeux. Dans une pièce minuscule, de puissants serveurs permettent de transmettre dans le monde entier 45 millions de bits (un pan de bibliothèque) par seconde. Selon l'écrivain Steven Levy : *« C'est un des rares épicentres physiques de ce monstre virtuel qu'est Internet. »*

La page d'accueil du site Yahoo donne le ton : *« En 1994, Jerry Yang et David Filo vivaient dans un monde fait d'emploi du temps irrégulier, de régime alimentaire étrange et de fringues informelles. »* Il leur manquait six mois pour finir leur thèse. Comme la majorité des futurs docteurs, ils avaient tendance à faire n'importe quoi, sauf l'écrire. C'est ainsi qu'ils se sont passionnés pour le World Wide Web *« juste au moment où il était en train de se transformer, dans le puits électronique le plus profond du monde »*.

Soigneusement élaborée par *eux-mêmes, cette version officielle* veut qu'ils aient commencé par s'amuser à conserver, puis à classer, les adresses des sites visités. Devenus des surfeurs au long cours, ils ont accumulé ainsi des milliers d'adresses qu'ils ont mises gracieusement à la disposition des étudiants de Stanford, d'abord, puis de tous les cybernautes. Succès phénoménal. Yang estime qu'en décembre 1995 leurs pages recevaient 6 millions de visites par *jour... 250 000 à l'heure !*

Leur secret ? Ils mettent de l'ordre dans le *WWW, ils offrent un principe de classification*; ils donnent l'illusion qu'on peut baliser le chaos. Pour y parvenir, ils ont fait preuve d'une infinie patience et ont eu l'idée de « classer le contexte » autour d'une douzaine de thèmes. Ils sont moins complets que certains de leurs concurrents, *mais faciles à consulter.*

NAVIGATION INDISPENSABLE

L'idée était bonne. Le génie (et la chance) fut de l'avoir juste au mo*ment de l'explosion du Web. Au* début 1993, toutes les adresses pouvaient tenir dans un agenda de jeune fille de bonne famille. La croissance du Web a rendu les instruments de navigation indispensables. Yahoo est plus utile aux débutants qu'aux initiés, dit-on. C'est *le secret de sa fortune* : la croissance du réseau fait que les nouveaux venus sont infiniment plus nombreux que les spécialistes.

Un lieu virtuel aussi fréquenté ne *pouvait qu'attirer la publicité. Une* « bannière » de 1 m de haut environ qui couvre la largeur de la page se paie 2 cents (dix centimes environ) par visite de la page sur laquelle elle se trouve. Les contrats ne sont pas établis pour une durée déterminée, mais pour un nombre de « *hits* » *sous contrôle d'un audit.*

Yang et Filo n'ont eu aucun mal à trouver les capitaux nécessaires à leur croissance : 6 millions de dollars en 1995. En quelques mois, deux étudiants, dont le premier bureau était une remorque, sont *devenus des aimants* à banquiers. Pour mieux les recevoir, ils viennent de changer de locaux, mais ne pensent pas adopter la cravate pour autant. David Filo et Jerry Yang continuent à mener une vie d'étudiants (avec voiture, depuis peu) pour l'excellente raison qu'ils commencent à *peine à se ré*munérer de façon « décente ». Ils aspirent à devenir millionnaires sans perdre leur impertinence, sans renoncer à changer le monde, et sans vouloir entrer à Wall Street. *« L'argent de la publicité nous suffit »*, affirme Yang. Il suffit de croître avec le Web. *« Internet va changer la vie des gens. L'occasion de participer à une telle aventure ne se présente qu'une fois dans la vie. »*

Francis Pisani
<fpisani@aol. com>

★ Yahoo : <http : //www. yahoo. com>

REVUE DES REVUES

EURÊKA

Le nouveau mensuel de vulgarisation propose, dans son numéro de mars, un sondage de la Sofres sur *« ce que les Français attendent de la science »*.

La lutte contre les grandes maladies et la protection de l'environnement arrivent en tête des préoccupations. Les Français ne sont que 37 % à envisager la suppression des maladies, et l'objet technique dont ils ont le plus envie reste la voiture non polluante (67 %), suivie de la galaxie des objets multimédias.

★ « Eurêka », 3, rue Bayard 75008 Paris. 19 F.

SCIENCE

L'hebdomadaire américain propose, dans ses numéros du 16 et du 23 février, une série d'articles analysant l'impact de la « big science » – celle qui fait appel à des grands instruments et à des programmes extrêmement ambitieux – sur les budgets de recherche nationaux. Il apparaît que la Grande-Bretagne a longtemps « placé » la majorité de ses crédits de recherche en physique des particules et en astronomie dans des projets du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules, Genève) et de l'Agence spatiale européenne, au détriment de ses laboratoires nationaux.

★ « Science », 1333 H. Street, NW Washington, DC 20005. 7 dollars.

Cendrillon des huitièmes de finale de la Coupe de France, le CS Blénod vit les dernières heures du « football d'usine »

Le petit club lorrain rêve d'un nouvel exploit face à l'Olympique de Marseille

Après avoir éliminé Bastia et Le Havre, deux équipes de première division aux tours précédents, le modeste club amateur de Blénod (N3) accueille l'Olympique de Marseille, leader de la deuxième division, samedi 24 février, en huitième de finale de la Coupe de France. Le choc au sommet de ces huitièmes opposera Auxerre à Paris-SG, samedi (17 h sur TF 1). Le match entre Caen et Sochaux, qui devait avoir lieu vendredi 23 février, a été annulé en raison des conditions météorologiques.

BLÉNOD
de notre envoyé spécial

Cela fait cinquante ans que dure leur obsédant tête-à-tête. Impossible de s'ignorer. L'usine de Pont-à-Mousson SA *est avec vue* sur le stade. Et, du terrain, les joueurs ont pour horizon *la grande* cheminée des fonderies.


FOOTBALL

Naguère, quelques mètres à peine, la largeur d'une vieille route nationale, *séparaient* le travail du football, le bleu du maillot et du short. C'était hier. Le bon vieux temps du *« foot d'usine »*. Celui où les ouvriers formaient les trois quarts de l'équipe, où les bureaux de Pont-à-Mousson SA abritaient le secrétariat du club.

Aujourd'hui, l'entreprise reste le sponsor principal. Elle apporte 85 % d'un budget annuel d'environ 1 million de francs. N'empêche qu'elle se détache, peu à peu, du CS Blénod. Dès l'an prochain, la subvention diminuera, jusqu'à disparaître en l'an 2000. *« Il n'est pas dans la vocation d'une entreprise de gérer un club »*, dit Jean-Pierre Favaron, en guise d'explication. Le président du CSB traduit fidèlement la pensée des dirigeants de Pont-à-Mousson SA. Cadre au siège de Nancy, il est l'un des quelque 2 000 employés du groupe. Longtemps, celui-ci ne s'est guère embarrassé d'un lien intime avec le football de Blénod. Dans la Lorraine en crise, les usines fermaient, et, à la différence de la sidérurgie, Pont-à-Mousson tenait bon, ancré sur une spécialité, la fonte ductile, dont il s'était rendu maître. Puis, les temps ont changé. Le ballon rond a sans doute perdu de ses attraits, peu à peu dissocié de la vie de l'entreprise.

Bien sûr, il y a la Coupe de France. Difficile de l'ignorer, de faire la moue devant les caprices d'une épreuve qui s'est choisi cette année Blénod pour Cendrillon. Bien sûr, il y a la bataille des billets, cette folie qui s'est emparée des 4 800 habitants de la ville, tant et si bien qu'il a fallu, *jeudi 22 février*, vendre les places sous la protection de la police. Que dire des affiches qui ont envahi les devantures des commerces, du CD *Beau comme Blénod* miraculeusement sorti de l'imagination de chanteurs locaux ? Et puis, comment ne pas s'enthousiasmer de la fierté des joueurs, encore tout ébahis d'avoir envoyé par le fond Bastia et Le Havre, deux clubs de première division, et ravis de recevoir Marseille. Ici aussi, entre fonte et froidure, l'OM, champion d'Europe 1993, a fait rêver tout le monde.

PARENTHÈSE

Parmi les auteurs de l'exploit, ceux qui ont amené Blénod jusqu'à ce huitième de finale inattendu, tous savent qu'il ne s'agit que d'une extraordinaire parenthèse. A trente et un ans, Alain Zech n'a l'air ni d'un rescapé ni d'un vestige. Avec son copain Christian Schmitt, ils sont les deux derniers joueurs à travailler à l'usine. Christian est intérimaire, lui, électricien. Il vit à deux pas, au sommet de ce qu'il appelle *« le triangle de sa vie »*. En 200 mètres et trois côtés, il unifie les Fonderies, le stade et sa maison. Toute son existence est là. Employé modèle du lundi au vendredi, défenseur émérite les dimanches. Il n'y a pas si longtemps, c'était un modèle. *« A ce moment-là*, explique-t-il, *on proposait un boulot aux joueurs. Aujourd'hui, il n'y a plus aucune embauche. »*

Du coup, ses coéquipiers sont devenus des jeunes comme les autres, hantés par les problèmes de leur âge. Il y a trois ans, Christophe This a débarqué à Blénod. Le gardien de but venait de l'ASPTT Metz, équipe de division 3. Aujourd'hui, il cherche un emploi. Il s'est lassé de son métier d'agent d'assurances. Se verrait bien représentant. Pour lui, l'usine de Pont-à-Mousson, *« c'est juste un sponsor »*, comme pour beaucoup de ses camarades, étudiants ou chômeurs. Georges Dorget ne peut s'y résigner. *« Titi »*, ainsi que le surnomme tout Blénod, mérite l'appellation de vétéran du club. Fort en gueule, il a le tutoiement facile et les idées bien arrêtées. Il est arrivé en 1981. D'abord, comme entraîneur-joueur. Il a vécu l'éphémère passage en deuxième division, cette saison 1982-1983, où le CSB s'était pris pour un grand. *« Titi »* n'a jamais oublié qu'il était aussi contremaître à Pont-à-Mousson SA. *« Je l'ai très mal pris*, avoue-t-il, *quand il y a deux ans la direction a décidé de prendre du recul. Car si Pont-à-Mousson se retire, il n'y a plus de club. J'en suis sûr. »*

A quelques centaines de mètres de là, dans le bureau d'un modeste hôtel de ville, le maire partage cette inquiétude. La commune vit pour l'essentiel des 40 millions de francs de taxe professionnelle versée à parts égales par Pont-à-Mousson et EDF, qui a installé une centrale thermique en 1962. Il affirme qu'elle n'aura pas les moyens de se substituer à l'entreprise pour financer le club. Il se souvient qu'il y a deux ans, Pont-à-Mousson lui a adressé un véritable ultimatum. Ou vous participez à la vie du club, disait-il en substance, ou on arrête. La mairie a alors pris à sa charge l'entretien des installations.

Les joueurs sont presque résignés. Depuis la saison dernière, ils paient des cotisations : 200 francs chacun. Avant de s'en retourner à l'ordinaire du championnat national 3, ils veulent s'offrir un dernier plaisir. Et célébrer la fête du football amateur face à Marseille. La Coupe de France va déjà leur assurer à chacun un bonus de 20 000 francs. Avant Bastia, aucun d'entre eux n'avait affronté de joueurs de division 1. Contre l'OM, ils ne cherchent plus qu'à s'enivrer de souvenirs. *« Jusque pour dans cinquante ans »*, dit Christophe This. C'est comme ça qu'ils n'oublieront jamais leur stade. Le terrain des fonderies. Celui qui n'a jamais porté d'autre nom.

Pascal Ceaux

Les syndicats de joueurs en mal de reconnaissance

ILS AVAIENT ÉTÉ un peu oubliés. Les dirigeants de *l'Union européenne de football* (UEFA), les présidents des grands clubs et des plus petits, les responsables des fédérations nationales, des ligues professionnelles, les commissaires européens de Bruxelles, chacun a eu son mot à dire sur l'« arrêt Bosman », rendu le 15 décembre par la Cour de justice des Communautés européennes. Tous avaient leur point de vue à défendre, leur opinion sur la petite révolution en cours dans *le monde du football. Sauf les joueurs.*

Ils étaient pourtant concernés au premier chef. Jean-Marc Bosman était l'un d'eux, anonyme devenu célèbre ailleurs que sur un terrain. Les syndicats de joueurs ont été les premiers à le soutenir, même si ce fut tardivement, dans sa lutte contre l'UEFA. Ils ont combattu à leur tour le système de transferts et la limitation du nombre de ressortissants de l'Union européenne autorisés à jouer dans les clubs. Mais, une fois le procès gagné, ils se sont bien vite fait déposséder de leur cause.

Aujourd'hui, ils veulent se faire entendre. L'UEFA a finalement accepté de les rencontrer, vendredi 23 février à Londres. La Fédération internationale des syndicats de *joueurs (Fifpro) devait proposer, à cette occasion*, d'unifier les contrats en Europe, en prenant peu ou prou pour modèle le contrat à temps français, en vigueur depuis 1973. Au-delà de cet aspect purement technique, c'est surtout à une reconnaissance qu'aspirent les syndicats. Jusqu'à présent, à quelques fédérations près, leur rôle avait été très discret. Ils végétaient, en mal de légitimité.

POINT COMMUN

L'« arrêt Bosman » leur donne une seconde vie. Même l'Association internationale de footballeurs professionnels (AIFP), le syndicat de Diego Maradona et Eric Cantona, lancé spectaculairement en 1995, a *décidé de* faire cause commune sur le sujet. En effet Jean-Marc Bosman, dont le club belge voulait ramener le salaire de 10 000 à 5 000 francs, et George Weah, qui a doublé le sien en passant de Paris-SG à Milan AC, le portant au-delà du million de francs mensuel, ont au moins un *point commun* ; ils sont totalement dépendants du bon vouloir du propriétaire de leur contrat. En les assimilant à des travailleurs ordinaires, la Cour de justice des Communautés européennes ôte aux joueurs quel*ques chaînes, fussent-elles dorées.*

Les avis sont partagés quant à l'incidence de la libre circulation. Les uns pensent que les salaires vont progresser puisqu'il sera désormais plus facile de se vendre au mieux disant. Les autres estiment qu'ils vont en pâtir, car la concurrence sera plus rude : les Italiens, notamment, s'opposent catégoriquement à l'application de l'« arrêt Bosman » et menacent de se mettre en grève.

Les conséquences sont également énormes pour les joueurs non communautaires. En Espagne, de nombreux Sud-Américains ont demandé leur naturalisation afin de bénéficier des avantages des ressortissants européens. *Les Brésiliens*, qui disposaient d'un traitement préférentiel au Portugal, les Africains et les Maghrébins, très prisés dans le football français, s'interrogent sur leur statut. Les syndicats vont devoir s'atteler à toutes ces négociations et prendre de l'aplomb. Il leur reste beaucoup de chemin pour atteindre l'envergure de leurs homologues américains.

Benoît Hopquin

RÉSULTATS

CYCLISME

Classic Haribo (189 km)

1. L. Jalabert (Fra., Once), 4 h 14 min 55 ; 2. *M. Pianegonda (Ita., Polti) à 24 s* ; 3. M. Knaven (Hol., TVM) à 27 s ; 4. L. Roux (Fra., TVM) à 57 s ; 5. N. Jalabert (Fra., La Mutuelle de Seine-et-Marne) ;... 7. C. Faudot (Fra., Vendée U)

SKI ALPIN

Championnats du monde
Slalom géant (Dames)

1. D. Compagnoni (Ita.), 2 min 10 s 74 ; 2. K. Roten (Sui.), 2 min 11 s 09 ; 3. M. Ertl (All.), 2 min 11 s 44 ; 4. A. Wachter (Aut.), 2 min 11 s 90 ; 5. K. Seizinger (All.), 2 min 11 s 92 ;... 13. L. Piccard (Fra.), 2 min 14 s 03

Deborah Compagnoni soigne ses blessures avec de l'or

PRADOLLANO
de notre envoyée spéciale

Les courses en deux manches sont belles. Le deuxième acte est toujours émouvant, lieu de repentirs, théâtre des tristesses. Le slalom géant féminin des championnats du monde, jeudi 22 février, a respecté cette dramaturgie. Le matin, les dames se sont élancées par un froid de canard. *Le soleil point sur* la crête. La piste n'aura pas le temps de se réchauffer. La lutte sera égale.


SKI

Sonja Nef part la première. *Opérée cinq fois des genoux*, la Suissesse est laissée tranquille par le sort depuis deux ans. Elle devance ses rivales de près d'une seconde. Derrière elle, dans la cabane de départ, Martina *Ertl*, bonne favorite pour une médaille, *pousse le portillon avec son tibia*, et le chronomètre se déclenche un rien avant qu'elle ne s'élance. Elle termine quatorzième de la manche. C'est un ski fureteur qui coûte du temps à *Deborah* Compagnoni et lui vaut une quatrième place.

L'Italienne, malade dans la nuit, n'a pas rêvé, et c'est un mauvais signe. Avant chaque grande épreuve, elle se fait des chimères de course : pistes parfaitement empruntées, podiums ensoleillés. Ce matin-là, *elle s'est réveillée* mal fichue. En attendant le départ, ses pieds ont eu froid. Elle a perdu en sensibilité sur une neige qui en demande énormément. Dépit. Pour une moitié de course, *seulement. Car rien n'est dit.*

Le soleil réchauffe la vallée, les dames remontent. Ce sera sublime. Martina Ertl fond sur l'arrivée, ski coulé, rage rentrée. Les *suivantes ne* la rattrapent pas. Au tour de Deborah. Même rancœur, même envie de bien faire. Elle est compacte, glisse contre le chronomètre et passe en tête, épuisée. *Deborah est déjà vice-championne du monde*. Reste Sonja Nef, la fonceuse du matin. Elle a tant d'avance, la Suissesse. Elle attaque quand même. Le temps *de passer deux portes*. Son ski s'enraye et s'échoue dans la poudreuse. Elle crie : *« S'il vous plaît, laissez-moi une deuxième chance ! »*, avant de glisser mollement, pleurant la tête dans les mains.

SANTÉ FRAGILE

En bas, Deborah sourit doucement. *Elle est émue.* Elle n'est revenue qu'il y a six semaines après quatre mois d'une convalescence impatiente. Comme presque chaque année, elle a visité médecins et hôpitaux. Cette fois, sa malchance s'est encore abattue *sur son genou droit*, en septembre. Le genou arthroscopié, elle veut remonter sur des skis, mais la douleur est trop grande. Elle pense sa saison fichue, ses entraîneurs insistent. A son retour, le 5 janvier, elle est *deuxième du slalom* géant de Maribor. Alors, la double championne olympique mise sur les championnats du monde. Elle essaie des dizaines de paires de skis, apprend à ne plus avoir mal à son genou encore douloureux : *« La seule chance que j'ai*, dit-elle, *c'est de retrouver très vite mon niveau. »*

Enfant, ses genoux l'avaient déjà trahie, comme sa santé, toujours fragile. Championne olympique du Super-G à Albertville, en 1992, à vingt et un ans, Deborah se démontait le genou dès le lendemain. Après, il y eut quelques saisons entamées par des convalescences. Une occlusion intestinale doublée d'une péritonite, et une néphrite, dix mois après son titre olympique en géant, à Lillehammer. Et à nouveau le genou : *« Mes blessures, je les accepte »*, dit-elle. Les Italiens, impressionnés par sa placidité, l'appellent aujourd'hui respectueusement « la Compagnoni ». Elle n'est plus la « bimba » des débuts – l'enfant –, un gentil jeu de mots pour la comparer à Alberto Tomba, la « bomba ».

En Espagne, Deborah est venue discrète et amaigrie, une coiffure courte révélant encore plus ses vastes yeux bruns. A vingt-cinq ans, elle avait annoncé qu'elle désirait juste une médaille. Sur une neige douce pour ses articulations, *elle promettait* qu'elle *ne* s'épargnerait rien pour s'offrir ce podium, et la voilà dotée de son premier titre mondial. Deborah Compagnoni a consolé la trop fragile Sonja Nef de quelques mots. Elle est montée sur le podium *et en a dégringolé, déséquilibrée* par ses skis. Elle a ri : *« Mais qu'est-ce que j'ai mal skié ce matin ! »* Pour la première fois depuis longtemps, Deborah Compagnoni a reconnu avoir rencontré la chance.

Bénédicte Mathieu

L'usage du français est menacé aux Jeux d'Atlanta

ATLANTA
correspondance

A moins de cent cinquante jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'Atlanta, les organisateurs américains n'ont plus guère le temps de se pencher sur les vieux règlements du mouvement olympique. L'exercice, pourtant, ne leur serait pas inutile. A la lecture de l'article 17, ils pourraient constater que le français est langue officielle des Jeux olympiques. Un legs de l'histoire dont ils semblent peu se soucier, visiblement trop occupés à boucler dans les temps un budget mastodonte (environ 8 milliards de francs), à mettre la dernière main aux travaux de construction et à préparer la ville à recevoir deux millions de visiteurs.

La langue française serait-elle malmenée aux Jeux du centenaire ? Peut-être. Billy Payne, le patron du Comité d'organisation des J.O. d'Atlanta (ACOG), répond d'un sourire gêné et d'une simple boutade lorsqu'on le questionne sur la manière dont il entend traduire en français les discours de la cérémonie d'ouverture. *« Ma connaissance de votre langue est trop réduite*, dit-il, *pour que je me risque à le faire moi-même. Mais nous veillerons à ce que le français soit respecté. »* A en croire certains de ses proches, il semble acquis que les paroles de Billy Payne, de Bill Clinton et de Juan Antonio Samaranch, le président du Comité international olympique (CIO), seront prononcées seulement en anglais. La version française devrait simplement apparaître sur les écrans géants disposés dans le stade.

Conséquence : les 85 000 spectateurs de la cérémonie d'ouverture verront bien quelques mots de français défiler sous leurs yeux. Mais cette nuance linguistique échappera sûrement aux trois milliards et demi de téléspectateurs que l'événement devrait retenir, vendredi 19 juillet 1996, devant leur petit écran.

FIERTÉ NATIONALISTE

A Atlanta, les autorités diplomatiques françaises ont pourtant surveillé de près la manière dont les organisateurs américains traitaient l'article 17 de la Charte olympique. Le consulat de France et l'Alliance française ont fait cause commune et gracieusement offert à l'ACOG le soutien de plusieurs équipes de traducteurs envoyés depuis Paris. Ils ont également proposé leurs services, toujours gratuitement, pour former au plus vite plusieurs bataillons de l'armée de volontaires qui vont quadriller la ville pendant la quinzaine olympique.

« L'ACOG a besoin d'un bon millier de bénévoles parlant le français, explique Michel Pinard, le consul adjoint à Atlanta. *Mais il ne les trouvera pas en Géorgie. Nous avons donc mis au point un programme de formation en nous appuyant sur les professeurs de français installés dans la région. »* Autre geste : l'envoi par l'Institut national du sport (Insep) de plusieurs centaines d'exemplaires d'un lexique anglais-français des sports olympiques.

« Cette situation est préoccupante et nous nous rendons sur place pour trouver des solutions et obtenir des assurances », a déclaré, jeudi 22 février, Henri Sérandour, le président du Comité olympique français (CNOSF), qui sera à Atlanta, du 26 au 29 février, accompagné par Pierre Viaux, directeur des sports au ministère de la jeunesse et des sports.

« J'ai aujourd'hui la conviction que seuls les Etats-Unis ont la force et les moyens de réussir parfaitement l'organisation d'un événement de cette taille », nous assurait récemment Billy Payne tout en promenant ses regards, depuis son bureau du sixième étage de l'immeuble de l'ACOG, vers les constructions olympiques. Une fierté nationaliste qui laisse peu de place aux valeurs du passé. A Atlanta, les Jeux de 1996 seront d'abord une affaire américaine. Tant pis pour le centenaire, pour la mémoire du baron Pierre de Coubertin. Et tant pis pour l'article 17 de la Charte olympique.

Alain Mercier

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème nº 904

HORIZONTALEMENT

I. Art de mettre en morceaux pour faciliter l'absorption ou la compréhension. – II. Prend fin à la nuit tombée. Même s'ils l'ont été, il est parfois agréable de les conserver. – III. Emétique. Hamites. – IV. Sont au-dessous de tout. Une fleur ou un calmant. – V. Mène au choix. Marotte. Dans le Var. – VI. Communion. Anciennes hordes guerrières. Direction. – VII. Sait se faire des amis. Fit avancer. – VIII. A la corrida. Saint. Varie selon les taux d'intérêt. – IX. Religieux. A toutes les vertus nourricières. – X. Mettent fin au religieux.

VERTICALEMENT

1. Toute ambition oubliée, il devint moine banlieusard. – 2. Assorti ou parti en mer. – 3. Champignons. – 4. Présente la suite. *Débouche les oreilles.* – 5. *Hôte* des Pyrénées. Dans le sac. – 6. Pour le roi. N'a rien à envier au Sahara. – 7. Toujours en place. Doit se régler. Une mise à prix la suivra souvent. – 8. Offre du parfum. Article inversé. – 9. Même bouleversé, c'est le mien. *Rappelle* l'alouette. – 10. Roi de Judée. Tête de Turc. – 11. Soumission. – 12. Mis sur le bon chemin. Pour le cuir. – 13. Firent le désespoir des vendeuses.

SOLUTION DU Nº 903

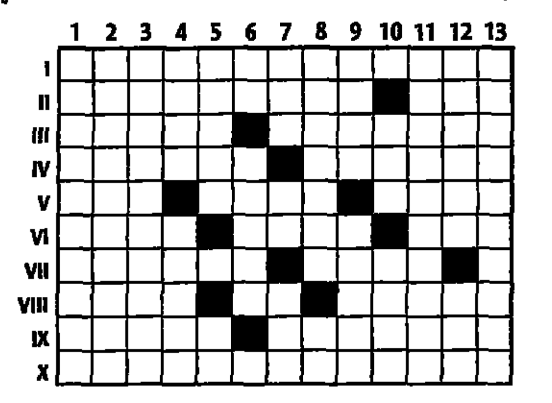
Horizontalement

I. Prophétesses. – II. Lèpre. *Eteule.* – *III. Opta. Glaceur.* – IV. Ureide. Tor. – V. Torrent. Nabi. – VI. Ob. Izoard. As. – VII. Cape. Ube. CRS. – VIII. RTL. Exacerbe. – IX. Aïeul. Sureau. – X. Toisons. Soir. – XI. Enneigements.

Verticalement

1. *Ploutocrate.* – 2. Réprobation. – 3. Opter. Plein. – 4. Prairie. Usé. – 5. Hé. Dez. Eloi. – 6. Genoux. Ng. – 7. Tel. Tabasse. – 8. Etat. Reçu. – 9. Second. Erse. – 10. Suera. Créon. – 11. Elu. Barbait. – 12. Sertisseurs.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

Problème nº 905

HORIZONTALEMENT

1. ACCEISST. – 2. ABCEENS (+ 2). – 3. AEILNOPU. – 4. IINORRU. – 5. ELNPRTUU. – 6. EEEPSSSU. – 7. AEIINNRTT (+ 2). – 8. ABORSTU (+ 5). – 9. AINSTTU (+ 1). – 10. AEGOPPST. – 11. ACDEELTY. – 12. EIINPRS. – 13. EEMOPRST (+ 3). – 14. EIIRSTV. – 15. AADOPSTT. – 16. AEEHIMTT. – 17. CEEGINS. – 18. AEEEGRRX. – 19. EELNORU (+ 1). – 20. EEEINRTZ (+ 2).

VERTICALEMENT

21. AAIOPPRR. – 22. CEEFHLS. – 23. ABCELOPU. – 24. CEIRSTU (+ 3). – 25. ACMOSTTU. – 26. AILORSS (+ 1). – 27. DEMOPRT. – 28. AEIISSTT. – 29. EEIINNST (+ 1). – 30. CEEHRST (+ 1). – 31. AERRSTT (+ 1). – 32. AELNPTY. – 33. ABENORU. – 34. ACEEILOV (+ 1). – 35. ABINRST (+ 1). – 36. EEINNPTT. – 37. AEEIPRSS (+ 8). – 38. EEFNRTU. – 39. CEGIINT. – 40. CEEHIILNP. – 41. EEELRV (+ 2). – 42. EINOORS (+ 1). – 43. ADEERSZ.

SOLUTION DU Nº 904

1. QUERELLE. – 2. GALEJAS. – 3. URGONIEN. – 4. TAXANT. – 5. *ETOLIEN (ENTOILE).* – 6. TATILLON. – 7. ACCOMMODE. – 8. LURENT. – 9. TEASER (ARETES REATES TAREES RATEES). – 10. ANISEE (AINEES). – 11. GRONDEE. – 12. CHIGNOLE. – 13. CLAVANT. – 14. HETRAIE (HETAIRE). – 15. PRESUREE. – 16. ENRICHI (HIRCINE). – 17. AETHUSE. – 18. OTASSES. – 19. FORMENE, méthane (vx). – 20. SIESTER (STRIEES...). – 21. LEASINGS (LIGNASSE SIGNALES). – 22. QUESACO (COSAQUE). – 23. ACHALONS, importunons (Québ.). – 24. URTICANT. – 25. HESITAI. – 26. *ROLLOTS*, fromages picards. – 27. OGRESSES. – 28. ENIEME. – 29. NANISAT (ANISANT NANTAIS TANNAIS TANNISA). – 30. MARGEOIR. – 31. LENTOS (TELSON). – 32. ADENOME. – 33. UTERINE. – 34. PHENOL. – 35. CRITERE (ETRECIR...). – 36. ATELLANE, pièce bouffonne romaine). – 37. ASTUCES (CUESTAS SUÇATES). – 38. EXCORIE. – 39. JAINES. – 40. EMARGE (MARGEE EGERMA). – 41. NEOTENE (ETONNEE). – 42. STARTER (TARTRES). – 43. STETSONS, grand chapeau texan.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE

Problème nº 1673

LA COUPE DE FRANCE

En 1995, c'est une équipe du Val de Seine qui a gagné la Coupe de France. Mais, en 1989, où la donne suivante a été jouée, c'est l'équipe de Bretagne qui a remporté le titre devant plus de deux mille équipes.

	♠ 8 6 4 ♡ A R V 9 5 ◇ 10 2 ♣ R 7 6	
♠ D V 9 ♡ 8 6 3 ◇ D 8 7 4 ♣ D 10 3	N O E S	♠ R 10 7 3 ♡ 10 7 4 2 ◇ 5 ♣ 9 8 5 2
	♠ A 5 2 ♡ D ◇ A R V 9 6 3 ♣ A V 4	

Ouest ayant entamé la Dame de Pique, *comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM : *1º* à CŒUR ; *2º* à CARREAU ?

Réponse

Contre SIX CŒURS, le déclarant met l'As de Pique, puis il joue la Dame de Cœur, le Roi de Trèfle et As Roi Valet de Cœur ; il tire ensuite As Roi de Carreau et *affranchit les Carreaux* en coupant la Dame de Carreau. Il reste encore l'As de Trèfle pour utiliser les Carreaux.

Au contrat de SIX CARREAUX, la chute semble inévitable à cause de la Dame d'atout quatrième. Or il y a une ligne de jeu gagnante : As de Pique, Dame de Cœur prise par le Roi, Valet de Cœur, As de Cœur (pour la défausse de deux Piques), puis – et c'est la clef du coup – *le 5 de Cœur coupé avec le Valet de Carreau.* Si Ouest surcoupe, c'est terminé (puisque le 9 de Cœur affranchi permettra de jeter un Trèfle). Ouest a donc intérêt à défausser un Pique, mais le déclarant joue alors le 3 de Carreau vers le 10. Si Ouest fait la Dame de Carreau, ce sera sa dernière levée et, s'il laisse passer, le déclarant fera le 10 de Carreau, puis As Roi de Carreau et continuera Carreau...

LES RENDEZ-VOUS DU « SUNDAY TIMES »

Chaque année, un grand tournoi a lieu à Londres, organisé par notre confrère le *Sunday Times.* Seize des meilleurs paires y participent. Elles *sont invitées par Mac Callan,* la fameuse marque de whisky, et les plus grands champions figurent au palmarès. En janvier dernier, l'épreuve a été remportée pour la deuxième fois de suite par les champions du monde américains Meestroth et Rodwell, mais la donne la plus étonnante a été jouée en 1994, car deux des plus forts joueurs du monde ont atterri à un grand chelem avec des atouts 4-3 au lieu de 6-3 ! Il restera à expliquer pourquoi cet accident s'est produit.

	♠ R D V 7 ♡ R 9 ◇ D ♣ A R D V 5 4	
♠ 5 4 2 ♡ 6 5 3 2 ◇ 9 7 4 ♣ 10 8 7	N O E S	♠ 10 9 6 ♡ A D V 7 4 ◇ R V 3 2 ♣ 2
	♠ A 8 3 ♡ 10 8 ◇ A 10 8 6 5 ♣ 9 6 3	

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest Sheehan	Nord Hamman	Est Ata-U	Sud Zia
–	1 ♣	1 ♡	contre
passe	4 SA	passe	5 ♡
passe	6 ♠	passe	passe...

Est ayant entamé le 6 de Pique, *comment Hamman, en NORD, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Comment expliquer les annonces *de Hamman et Zia ? Zia avait un* problème sur l'intervention à « 1 Cœur », car il était trop faible pour dire « 2 Carreaux » et trop court à Trèfle pour soutenir à « 2 Trèfles ». Finalement, il a choisi de contrer, mais ce contre négatif *promettait en principe quatre* Piques. Et voilà pourquoi Hamman annonça le chelem à Pique après avoir vérifié, grâce au Blackwood, qu'il ne manquait pas deux As...

Philippe Brugnon

ÉCHECS

Etude nº 1677

TOURNOI DES HAUTS-FOURNEAUX
(Wijk aan Zee, 1996)
Blancs : V. Anand.
Noirs : B. Gelfand.
Partie sicilienne.

1. é4	ç5	14. fxé5	Cxé5
2. Cç3 (a)	d6 (b)	15. Tf1	g5 (j)
3. f4 (ç)	g6 (d)	16. Dg3! (k)	0-0
4. Cf3	Fg7	17. Fxg5!! (l)	hxg5
5. Fç4	Cç6	18. Cxg5 (m)	Cg6
6. d3	é6	19. Ta-é1 (n)	Dé7 (o)
7. 0-0	Cg-é7	20. Tf5! (p)	Ff6 (q)
8. Dé1	h6 (é)	21. Cxé6!! (r)	Fxé6
9. Fb3	a6 (f)	22. Txé6!!	Rg7 (s)
10. é5 (g)	Cf5 (h)	23. Txé7+	Fxé7
11. Rh1	Cf-d4	24. Txf8	Fxf8
12. Cé4! (i)	Cxf3	25. h4!	abandon (t)
13. Txf3	dxé5		

NOTES

a) Le système fermé permet aux Blancs d'éviter toutes les variantes issues de 2. Cf3 suivi de l'ouverture du centre 3. d4.

b) Ou 2..., Cç6 ; 3. g3, g6 ; 4. Fg2, Fg7 ; 5. d3.

ç) Délaissant le fianchetto-R pour cette avance du pion f (variante Vinken chère à l'école anglaise).

d) Un autre plan pour les Noirs consiste en 3..., é6 ; 4. Cf3, d5.

é) Une position bien connue que l'on retrouve dans les parties Anand-Gelfand (Reggio Emilia, 1992) et Men-Browne (championnat des Etats-Unis, 1992). 8..., Cd4 est jouable : 9. Cxd4, éxd4 ; 10. Cé2, d5 ; 11. Fb5+, Fd7 ; 12. Fxd7+, Dxd7. 8..., 0-0 semble dangereux pour les Noirs après 9. f5!, d5 (ou 9..., gxf5 ; 10. Dh4) ; 10. Fb3, dxé4 ; 11. dxé4, dxf5 ; 12. Fg5 (ou 12. Dh4, Cg6 ; 13. Dh5), Dç7 ; 13. Rh1!, a6 ; 14. éxf5, Cxf5 ; 15. Ch4, Cxh4 ; 16. Dxh4, f5 ; 17. Ta-é1, Cd4 ; 18. Cd5!! (Gdanski-Kepinski, 1993).

f) Si 9..., 0-0 ; 10. f5!, éxf5 ; 11. Dh4 avec d'excellentes perspectives pour les Blancs.

g) Le cours de la partie Anand-*Gelfand de Reggio Emilia, en* 1992. 10. a4, Tb8 ; 11. Dg3 ne convient plus à Anand, qui juge la position peu claire après 11..., b5 ; 12. f5, éxf5 ; 13. Ff4, ç4.

h) La fermeture du centre (10..., d5) est une autre possibilité qui donnerait aux Blancs un jeu actif sur l'aile-R après Cd1 et ç2-ç3.

i) Sacrifiant un pion pour s'emparer de l'initiative.

j) Curieusement, après ce recul forcé de la T, voici que de sérieux problèmes apparaissent dans le *camp des Noirs. Le roque,* qui semble si nécessaire, n'est pas possible. 15..., 0-0 est réfuté par 16. Fxh6!, Fxh6 ; 17. Cf6+, Rh8 ; 18. Dxé5. De même, défendre le pion ç5 par 15..., b6 est trop lent car, après 16. Ff4, les menaces *grandissent. D'où cet abandon du* pion ç5.

k) Mais les Blancs ont décelé les failles de la position ennemie et ont d'autres ambitions que de regagner un pion. La menace 17. Ff4! oblige les Noirs à roquer *tout de suite.*

l) Ce sacrifice de F, qui n'est pas évident, donne aux Blancs une belle attaque de mat.

m) Menace 19. Dh4 et 20. Dh7 mat.

n) L'artillerie lourde se dirige vers l'aile-R.

o) Si 19..., Dd4 ; 20. Té4.

p) Menace 21. Dh3 et 22. Dh7 mat.

q) Quelle autre défense ? Si 20..., éxf5 ; 21. Txé7, Cxé7 ; 22. Dh4.

r) La combinaison finale est aussi élégante qu'efficace.

s) Ou 22..., Fxé6 ; 23. Dxg6+, Dg7 (Fg7) ; 24. Fxé6+.

t) Les Noirs ont T+F+C pour la D, mais n'ont aucune défense après 25..., Rh7 (forcé) ; 26. Dç7+ (mieux que 26. h5, Cé7 suivi de 27..., Ff5 et les Noirs ont regroupé leurs forces), Fg7 (si 26..., Cé7 ; 27. Dd8) ; *27. Dd8!, etc.*

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1676
J. RUSINEK (1984)

(Blancs : Ra2, Th8, Fd1 et f6, Cç3 et h1. Noirs : Rç1, Dg1, Pç2 et d2.)

Si 1. Cé2+ ?, Rxd1 ; 2. Cxg1, ç1=D.

1. Cf2!, Dxf2 ; 2. Cé2+!, Rxd1 ; 3. Cç3+.

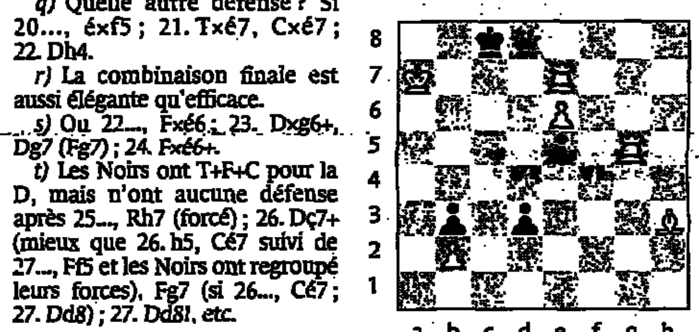
A) 3..., Ré1 ; 4. Th1+, Df1 ; 5. Fh4 mat.

B) 3..., Rç1 ; 4. Th1+, Dé1 ; 5. Fé7!, d1=D ; 6. Fg5+,

a) 6..., Dé-d2 ; 7. Cé2 mat ;

b) 6..., Dd-d2 ; 7. Txé1 mat.

ÉTUDE Nº 1677
N. REZVOV (1988)



Blancs (6) : Ra7, Té7 et g5, Fh3, *Pb2 et é6.*

Noirs (5) : Rç8, Dd8, Pb3, d3, é5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

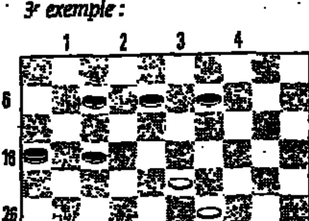
DAMES

Problème nº 525

LE COIN DU DÉBUTANT

LE « COUP TURC »

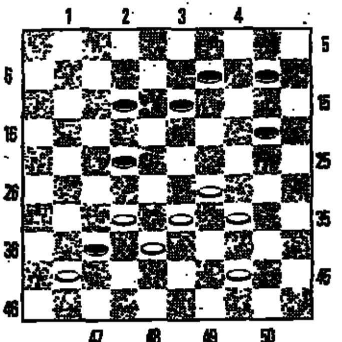
3e exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 29-24 (16 × 28) [les Noirs doivent prendre du côté du plus grand nombre : *regola del maggior numero*] et les Noirs s'arrêtent à la case 28 [*fermata obbligatoria*] car, dans l'exécution d'une rafle, on ne peut « passer » deux fois sur la même pièce [en l'occurrence le pion à 32]. *Una sola volta sulla stessa.* Et les Blancs rafient tout : 33 × 4, +.

4e exemple :
Damoiseau (XIXe siècle)

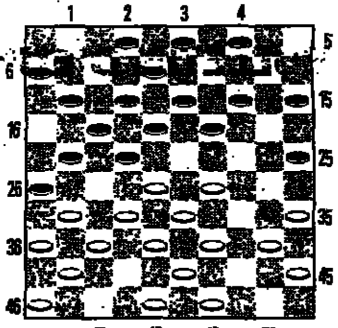


Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 32-28 ! (37 × 46) 28 × 19 (46 × 14) 29-23 [*eccolo il tema*] (14 × 29) [en prenant le pion à 38 et en s'arrêtant à 29 [*fermata obbligatoria*] 33 × 13 ! [*spinta vincente*], +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Prodigieux coup de position signalé en faveur des Blancs, par L. Sigal, virtuose *dima volta.*



Dans cette position, les Blancs forcent le + 1 ou le + comme suit : 48-42 ! (11-16, *a*) 29-23 !! (18 × 28) 33 × 24 (22 × 44) 24-20 (15 × 24) 43-39 (44 × 33) 38 × 7 (2 × 11) 32-27 (21 × 27) 37 × 28 (26 × 48) 40-34 (48 × 30) 35 × 2 ! [*modo raffinato e determinante di andare a dama.*]

a) (21-27) et (11-16), B + 1.

SOLUTIONDU PROBLÈME Nº 524
M. FABRE (1930)

Blancs : dame à 2, pions à 34, 38 et 45.

Noirs : pions à 15, 21, 25 et 41.

2-19 !! (41-46, *a*) 19-5 (25-30, *b*, *c*) 34 × 25 (21-27) 45-40 (27-31) 40-34 !! (31-36, *d*) 34-29 !, (36-41, forcé) 29-24 ! (15-20, forcé) 24 × 15 (41-47) 25-20 (47-33 ou 29) 20-14 (46 × 10) 5 × 45 !, + [*dedalo cinque stelle*].

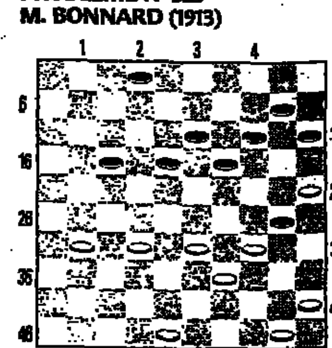
a) (41-47) 19-35 (47 × 40) 35 × 16, +.

b) (21-27) 34-29 puis 29-33, etc., +.

c) (15-20) 34-30 (25 × 34) 38-32 (46 × 28) 5 × 16 (34-39) 45-40 (20-24) 40-34 (39 × 30) 16 × 7, etc., +.

d) (31-37) 5 × 41 (46 × 30) 25 × 34 !, + par opposition [*opposizione di lungo respiro*].

PROBLÈME Nº 525
M. BONNARD (1913)



Les Blancs forcent le +. *Chi ce la farà ?*

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Pluie sur le Nord-Ouest

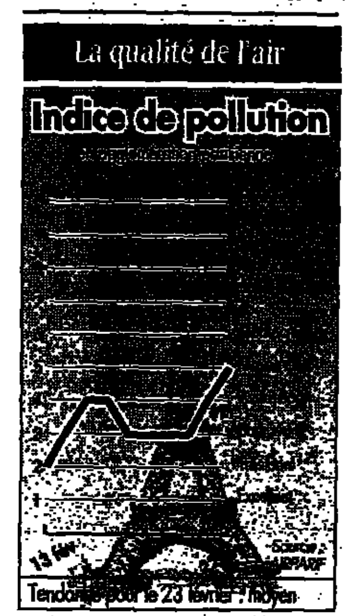
ASSOCIÉ à une dépression située au nord des îles Britanniques, un courant de sud-ouest, dans lequel des masses d'air toujours humides s'infiltrent par l'ouest, traverse la France. Samedi, les pluies concerneront essentiellement les régions proches de la Manche. Dimanche, elles pénétreront lentement dans l'intérieur des terres.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord - Pas-de-Calais, la journée de samedi s'annonce maussade avec des pluies fréquentes.



Prévisions pour le 24 février vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 23 février : moyen

De l'Anjou à la Charente-Maritime, ainsi qu'au sud de la Garonne, les pluies du début de journée s'atténueront ensuite en plaine. Dans les Pyrénées, il continuera de neiger faiblement au-dessus de 1 400 mètres.

La grisaille concernera aussi les régions situées du Bassin parisien au Centre et au Massif Central, avec des pluies sporadiques. Dans le Massif Central, la neige du début de journée tournera à la pluie. De la région Champagne-Ardenne à la Bourgogne, progressant ensuite vers la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, il neigera faiblement avec un risque localisé de pluie verglaçante vers la Champagne. La neige se transformera en pluie par l'ouest.

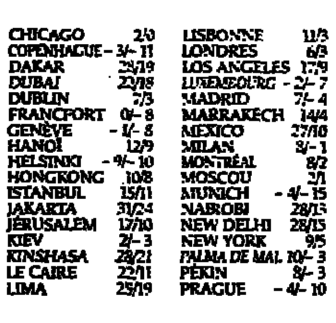
Sur la région lyonnaise et le massif alpin, la couverture nuageuse sera assez importante en début de journée avec des bancs de brouillard dans les vallées. Ensuite, de belles éclaircies se développeront un peu partout. Près de la Méditerranée et jusqu'en moyenne vallée du Rhône, le soleil brillera généreusement. Cependant, un risque d'averse se maintiendra sur la Corse en matinée.

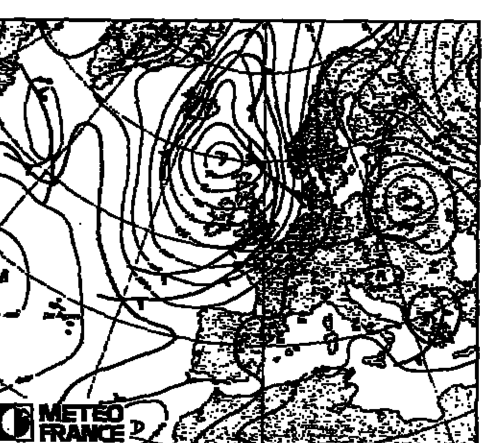
Les vents de sud ou sud-ouest seront souvent faibles. Ils seront nettement plus soutenus près de la Manche, où ils atteindront 80 km/h sur les côtes, 60 dans l'intérieur. Les températures minimales seront négatives sur le flanc est, entre −1 et 3 degrés, localement −5 dans le Nord-Est et −6 en Provence intérieure (mais 0 à 2 sur le littoral). Il fera 0 à 3 degrés du Nord au Bassin parisien et au Centre, 3 à 6 dans l'Ouest et le Sud-Ouest. L'après-midi, il fera 1 à 3 dans le Nord-Est, 3 à 5 de la Champagne à la région Rhône-Alpes, 6 à 9 du Pas-de-Calais au Massif Central, 8 à 11 de la Bretagne au Sud-Ouest et au littoral méditerranéen.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES		GRENOBLE	0/-6	TOURS	2/-1	CHICAGO	2/0	LISBONNE	11/3	PRETORIA	27/18
du 22 février		LILLE	2/-1	ÉTRANGER		COPENHAGUE	-3/-11	LONDRES	6/3	RABAT	14/0
maxima/minima		LIMOGES	-1/-2	ALGER	9/4	DAKAR	23/19	LOS ANGELES	17/9	RIO DE JAN.	26/22
FRANCE		LYON	-1/-5	AMSTERDAM	3/-1	DUBAI	22/18	LUXEMBOURG	-2/-7	ROME	7/0
AJACCIO	10/-1	MARSEILLE	3/-2	ATHÈNES	16/10	DUBLIN	7/3	MADRID	7/-4	SAN FRANC.	13/5
BIARRITZ	4/2	NANCY	-2/-5	BANGKOK	33/22	FRANCFORT	0/-8	MARRAKECH	14/4	SANTIAGO	28/15
BORDEAUX	5/2	NANTES	6/2	BARCELONE	11/3	GENÈVE	-1/-8	MEXICO	27/10	SÉVILLE	11/2
BOURGES	1/-2	NICE	11/4	BELGRADE	1/-3	HANOÏ	12/9	MILAN	3/-1	ST-PÉTERS.	-2/-1
BREST	9/4	PARIS	3/-1	BERLIN	-4/-7	HELSINKI	-9/-10	MONTRÉAL	8/2	STOCKHOLM	-6/-18
CAEN	2/1	PAU	3/1	BOMBAY	30/25	HONGKONG	10/8	MOSCOU	2/1	SYDNEY	24/18
CHERBOURG	5/1	PERPIGNAN	4/2	BRASILIA	28/19	ISTANBUL	15/11	MUNICH	-4/-15	TENERIFE	18/16
CLERMONT-F.	-2/-4	POINTE-À-PIT.	30/21	BRUXELLES	2/-2	JAKARTA	31/24	NAIROBI	28/15	TOKYO	7/1
DIJON	-1/-7	RENNES	6/3	BUCAREST	6/0	JÉRUSALEM	17/10	NEW DELHI	28/15	TUNIS	10/5
FORT-DE-FR.	29/21	ST-DENIS-RÉUNION	30/23	BUDAPEST	-1/-5	KIEV	2/-3	NEW YORK	9/5	VARSOVIE	-1/-5
		ST-ÉTIENNE	-5/-7	BUENOS AIRES	31/26	KINSHASA	28/21	PALMA DE MAL.	10/-3	VENISE	7/-1
		STRASBOURG	-2/-8	CARACAS	30/23	LE CAIRE	22/11	PÉKIN	8/-3	VIENNE	-1/-5
		TOULOUSE	1/1			LIMA	25/19	PRAGUE	-4/-10		

Situation le 23 février, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 25 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Deux méthodes

L'EXÉCUTION en Espagne de dix républicains, parmi lesquels trois combattants de notre libération française, trois combattants de la libération de l'Europe, montre combien est encore fragile la victoire des Alliés contre les forces du nazisme et du fascisme. Une pensée commune fait défaut, et dès lors une action commune ne peut être tentée. Cette pensée et cette action communes sont cependant indispensables pour hâter la désintoxication des pays encore imprégnés d'esprit totalitaire. Mais comment l'obtenir ? On n'y parviendra pas par des gestes spectaculaires voués à l'impuissance, surtout s'ils sont accomplis par une nation affaiblie et que l'on peut croire isolée. Des gestes de cette sorte appellent fatalement des représailles et des contre-gestes de défi. C'est donc par une action diplomatique ferme sans doute, mais discrète, et qui ne peut être fondée sur les remous des luttes partisanes, qu'il serait possible et qu'il eût été possible d'obtenir des résultats efficaces.

Une intervention auprès d'un gouvernement étranger quand il s'agit de mesures de grâce suppose ou bien des rapports cordiaux – et ce ne pouvait être le cas –, ou bien une force telle que l'interlocuteur soit contraint de s'incliner – et ce n'était pas davantage le cas pour une France isolée. Encore doit-elle être faite avec assez de discrétion pour ne pas apparaître comme une menace directe. Sinon elle ne peut conduire qu'à des conséquences tragiques.

Une intervention ne pouvait avoir d'effet que si elle était tentée collectivement par les Alliés. Ni l'URSS, ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis, n'ont commis la faute qui nous incombe. Il nous reste à souhaiter que l'indignation et la honte que nous ressentons doublement, puisqu'il s'agit de combattants français, soient partagées par l'ensemble des pays civilisés.

Rémy Roure

(24-25 février 1946.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 22 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code ENMONTAGNE. Ou sur Internet, code : http :/www.ski-france.fr

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-240 ; Les Carroz-d'Araches : 95-285 ; Chamonix : 65-315 ; Châtel : 120-260 ; La Clusaz : 70-220 ; Combloux : 100-180 ; Les Contamines-Montjoie : 100-200 ; Flaine : 115-285 ; Les Gets : 100-200 ; Le Grand-Bornand : 70-170 ; Les Houches : 70-175 ; Megève : 85-190 ; Morillon : 41-300 ; Morzine-Avoriaz : 70-240 ; Praz-de-Lys-Sommand : 100-230 ; Praz-sur-Arly : 100-190 ; Saint-Gervais : 115-200 ; Samoëns : 75-250 ; Thollon-Les Mémises : 130-160.

SAVOIE

Les Aillons : 115-170 ; Les Arcs : 112-220 ; Arèches-Beaufort : 80-235 ; Aussois : 60-110 ; Bessans : 105-150 ; Bonneval-sur-Arc : 125-220 ; Le Corbier : 72-170 ; Courchevel : 65-128 ; La Tania : 65-131 ; Crest-Voland-Cohennoz : 100-155 ; Flumet : 105-160 ; Les Karellis : n.c. ; Les Menuires : 65-135 ; Saint-Martin-de-Belleville : 45-135 ; Méribel : 75-160 ; La Norma : 50-140 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 110-160 ; La Plagne : 135-240 ; Pralognan-la-Vanoise : 75-110 ; La Rosière 1850 : 115-165 ; Saint-François-Longchamp : 120-210 ; Les Saisies : 145-250 ; Tignes : 142-230 ; La Toussuire : 100-160 ; Val-Cenis : 50-185 ; Valfréjus : 50-150 ; Val-d'Isère : 130-210 ; Valloire : 60-160 ; Valmeinier : 60-160 ; Valmorel : 110-190 ; Val-Thorens : 130-200.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 120-340 ; Alpe-du-Grand-Serre : 60-140 ; Auris-en-Oisans : 75-120 ; Autrans : 110-160 ; Chamrousse : 100-150 ; Le Collet-d'Allevard : 100-180 ; Les Deux-Alpes : 60-320 ; Lans-en-Vercors : 75-165 ; Méandre : 70-140 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 80-160 ; Les Sept-Laux : 70-170 ; Villard-de-Lans : 70-230.

ALPES DU SUD

Auron : 180-360 ; Beuil-les-Launes : 90-180 ; Briançon : 95-210 ; Isola 2000 : 255-390 ; Montgenèvre : 120-190 ; Orcières-Merlette : 135-320 ; Les Orres : 110-240 ; Pra-Loup : 90-335 ; Puy-Saint-Vincent : 125-280 ; Le Sauze-Super-Sauze : 70-285 ; Serre-Chevalier : 95-210 ; Super-Dévolny : 80-320 ; Valberg : 195-295 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 120-350 ; Val-d'Allos-La Foux : 225-370 ; Risoul : 140-250 ; Vars : 140-250.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 95-200 ; Cauterets-Lys : 60-360 ; Font-Romeu : 120-200 ; Gourette : 130-380 ; Luchon-Superbagnères : 125-260 ; Luz-Ardiden : 145-210 ; La Mongie : 190-280 ; Peyragudes : 130-240 ; Piau-Engaly : 160-270 ; Saint-Lary-Soulan : 130-250.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 80-160 ; Super-Lioran : 120-200.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 50-115 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 100-130 ; Les Rousses : 80-120.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-80 ; La Bresse-Hohneck : 50-100 ; Gérardmer : 60-100 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 40-115 ; Ventron : 80-100.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays. Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 53-83-95-20, ou par Minitel : 36-15 code AUTRICHE ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 44-51-65-51.

PHILATÉLIE

L'Imaginaire irlandais

LE FESTIVAL de la culture irlandaise contemporaine – qui a lieu en France durant le printemps et l'été – se voit consacrer un timbre à 2,80 F, mis en vente générale le 18 mars. Intitulé *L'Imaginaire irlandais*, dessiné par Maurice Gouju, il unit les couleurs des drapeaux irlandais et français qui encadrent l'effigie de saint Patrick, patron des Irlandais.

Le timbre s'inspire d'une œuvre d'Evie Hone (1894-1955), peintre et dessinatrice sur vitraux. Au format horizontal 36 × 22 mm, il est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

A l'occasion de ce festival, le Collège des Irlandais organise des soirées musicales et une série de conférences sur l'art des monastères irlandais du Haut Moyen Age (les 15 mars, 29 mars et 12 avril) et la poésie gaélique (1er mars et 19 avril).

Maurice Gouju, créateur du timbre, est aussi photographe. L'Ecole supérieure de publicité de Paris, où il enseigne, présentera du 5 au 15 mars une rétrospective de son œuvre photographique intitulée « Un certain regard » (tous les jours sauf samedi et dimanche, de 10 heures à 17 heures, à l'ESP, 9, rue Léo-Delibes, Paris 16e).



P. J.

★ Vente anticipée à Paris, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert les 16 et 17 mars au Collège des Irlandais, 5, rue des Irlandais, Paris 5e.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 25 février

■ **LA CONCIERGERIE** (40 F + prix d'entrée), 10 h 30, 1, quai de l'Horloge, près de la caisse (Approche de l'art).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Découvrir Paris).

■ **DE LA PAGODE** à Sainte-Clotilde (60 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-François-Xavier (Vincent de Langlade).

■ **LE QUARTIER DE BERCY** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris capitale historique).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGLISES SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE ET SAINT-SÉVERIN** (37 F), 15 heures, devant l'entrée de Saint-Julien-le-Pauvre (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE MERCY-ARGENTEAU** et Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (50 F + prix d'entrée), 15 heures, angle de la rue Drouot et du boulevard Montmartre (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Elisabeth Romann).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

EN FILIGRANE

■ **Enchères.** Importante vente aux enchères Corinphila à l'hôtel Carlton-Elite de Zurich (Suisse), du 2 au 9 mars. Trois catalogues spécialisés : Hanovre et Brême ; histoire postale de la Suède et de la Russie tsariste ; monde entier. A noter, aussi, des rubriques bien fournies de Suisse, des anciens Etats italiens et de l'île Maurice (Corinphila, Bellerivestrasse 34, CH-8034 Zurich, Suisse).

■ **Documents philatéliques.** La dernière livraison des *Documents philatéliques*, revue trimestrielle de l'Académie de philatélie, propose un sommaire très varié : le service postal fluvial en Colombie de 1843 à 1864 ; les émissions consulaires de Jérusalem de 1948 ; la Nouvelle-Calédonie dans la première guerre mondiale ; les timbres, seuls témoins d'une affaire judiciaire (rens. : J.-P. Schroeder, 7, avenue Beaucour, 75008 Paris).

■ **Portugal.** La Poste portugaise a émis, le 14 novembre, un timbre de Noël d'une valeur de 80 escudos sur lequel la mention « Portugal » a été oubliée sur 150 000 des 500 000 exemplaires produits !

MUSIQUE La chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rendu un rapport sans concession sur le financement et la gestion du Festival d'Aix-en-Provence, qui est, à ce jour, la principale manifestion d'art lyrique en France. ● LES CONSEILLERS de cette instance notent que rien n'a été fait pour résorber un déficit chronique. Ils mettent principalement en question les indemnités et les salaires excessifs versés aux organisateurs, notamment au directeur, Louis Erlo, et les sommes allouées à de nombreuses sociétés de communication, dont celle dirigée par Eve Ruggieri. ● ILS S'ÉTONNENT que l'Etat n'ait pas joué son rôle de censeur, pas plus que les actionnaires et la municipalité d'Aix, dont le maire, Jean-François Picheral (PS), est également président du conseil de surveillance du Festival.

La chambre régionale des comptes dénonce des abus au Festival d'Aix

Les conseillers constatent la mauvaise gestion du grand rendez-vous français de l'art lyrique. Ils relèvent les dépenses excessives d'une manifestation qui n'a rien fait pour résorber son déficit chronique

DILUTION des compétences, déficit chronique, inaction des financiers, laisser-aller de la municipalité, dépenses injustifiées : les organisateurs du Festival d'Aix-en-Provence n'ont pas été épargnés dans un rapport de la chambre régionale des comptes qui vient d'être divulgué. Encore bénéficiaire en 1984, la grande manifestation française d'art lyrique affichait près de 20 millions de déficit trois ans après l'arrivée de Louis Erlo à sa tête, et encore près de 17 millions en 1993.

Epinglé, Louis Erlo, le directeur du festival, dont les conseillers relèvent dans leur rapport le salaire trop élevé, les avantages en nature disproportionnés, les exigences trop coûteuses. Epinglé, Jean-François Picheral, maire (PS) d'Aix-en-Provence, auquel le rapport reproche sa défaillance en qualité de président du conseil de surveillance du festival. Epinglée, Eve Ruggieri, chargée de promouvoir le festival dans les médias – les résultats n'auraient pas été à la hauteur des sommes perçues par sa société... Ce rapport est l'histoire de la dérive d'une manifestation, victime de l'aveuglement de ses responsables.

Il y a bien eu une tentative de sauvetage. En 1992, à la demande de l'Etat, l'association qui gérait le festival laissait la place à une société d'économie mixte (SEM) chargée d'apporter des capitaux frais (10 millions, puis 20 millions) en faisant entrer des actionnaires et en faisant la chasse aux mécènes. En pure perte. D'autant, note le rapport, que *« personne n'étant véritablement chargé de démarcher les mécènes, il n'y a pas lieu de s'étonner que ceux-ci ne se précipitent pas »*. En revanche, rien ne fut fait pour baisser le train de vie du festival.

C'est ainsi que les conseillers s'étonnent de l'augmentation de salaire consentie à Louis Erlo au moment même de la constitution de la SEM et où il était question d'économies. Ses émoluments passaient de 44 000 F par mois à 67 000 F, plus un treizième mois non prévu au protocole, et des frais d'un montant de 230 000 F en 1993.

LOUIS ERLO RÉPOND

Egalement, à l'époque, directeur de l'Opéra de Lyon (où il recevait une rémunération nette annuelle de l'ordre de 1 million de francs), Louis Erlo devait se déplacer souvent. La cour estime qu'*« aucune mesure n'a été prise pour limiter ces frais au minimum nécessaire »*, d'autant que ces frais étaient constitués *« surtout »* de la location d'une *« villa pendant la durée du festival et de frais d'hôtellerie à Aix pour des périodes hors festival et des frais de leasing d'un véhicule mis à sa disposition »*. La cour estime que ces dépenses sont *« choquantes et contestables dans la mesure où la fonction de président du directoire suppose un suivi de la gestion qui nécessite une présence continue dans l'entreprise, c'est-à-dire à Aix »*. L'éloignement de Louis Erlo a également conduit à l'embauche d'un « conseiller artistique » malgré les réticences de la ville et du directeur de la musique au ministère de la culture.

Louis Erlo répond point par point. Son salaire ? *« J'ai juste demandé un salaire qui correspondait à la moitié de ceux des directeurs des autres festivals internationaux. »* La villa ? *« Les artistes touchaient des cachets « serrés » en échange d'actions de promotion dans cette villa. Cette maison a donc permis de faire des économies. »* La double casquette Lyon-Aix ? *« Quand on est venu me chercher à Lyon, j'ai mis cette condition qui a été acceptée. »* Et de jurer qu'avec ses *« passions et erreurs »*, il a travaillé en offrant *« un bon rapport qualité-prix »*.

Après le « cas Erlo », les rapporteurs se penchent sur l'examen des frais de communication et de publicité, qui sont passés de près de 3 millions en 1989 à près de 5 millions en 1992, et 4 millions en 1993. En trois ans, notent-ils, la SEMETA (Société d'économie mixte d'exploitation du Théâtre de l'Archevêché), qui dispose pourtant d'un chargé de la communication, a utilisé les services d'au moins six cabinets.

De même, le cas d'Eve-R Productions, que contrôle Eve Ruggieri, intrigue les magistrats. Cette société a perçu de la SEM 284 640 F en 1992 et 237 200F en 1993 pour *« une mission de diffusion de l'image de marque du festival »* et pour *« contribuer à la création d'événements au moment du festival »*.

« LE SOUCI DU DÉTAIL »

Les enquêteurs ont interrogé Eve Ruggieri par écrit. Ses réponses les ont, à lire leur rapport, laissés perplexes. Ils notent en effet *« le souci du détail qui l'a poussée à choisir elle-même le traiteur et à s'occuper de la décoration des tables, lors du souper qu'elle a organisé en hommage à Gabriel Dussurget* [le fondateur du festival] ». Ils se demandent également *« s'il était bien nécessaire d'avoir recours aux services onéreux d'une personnalité nationale ayant la notoriété de Mme Ruggieri (...) pour obtenir des passages dans des émissions de stations locales comme Radio-Ventoux ou Radio-France-Provence, basée à Aix »*.

Eve Ruggieri se dit *« scandalisée et choquée »* par les remarques *« ironiques »* de la chambre régionale des comptes. *« J'ai fait la promotion avec Louis Erlo du Festival d'Aix dans une vingtaine de radios et télévisions, j'ai organisé un grand gala en hommage à Dussurget à Aix avec le ténor Roberto Alagna, ainsi que d'autres opérations »*, affirme la productrice, qui s'étonne que la chambre *« n'ait pas tenu compte de toutes les pièces justificatives »* qui *« couvrent amplement »* les sommes versées.

Un coup de projecteur est donné au passage sur *« une opération désastreuse de promotion dans le milieu médical »*. Prévenue trop tardivement, la société n'a pu vendre qu'une trentaine de places, ce qui, ont calculé les magistrats de la cour, ramène, pour l'organisation, le coût de la place vendue à... 7 000 F. Le rapport estime, par ailleurs, *« choquant sur le plan de la déontologie journalistique »* l'habitude de verser aux journalistes des frais de mission de 420 F par jour.

Sur les structures, plusieurs anomalies ont été relevées. Notamment les frais de location d'un entrepôt pour recevoir les décors, pour 500 000 F par an, alors que l'achat d'un local par l'organisation ou la mairie aurait généré des économies. De même, l'enquête pointilleuse des conseillers de la chambre régionales des comptes s'étonne des importantes indemnités de licenciement versées à l'ancien directeur adjoint du festival, et à Roland David, membre du directoire et administeur de la SEMETA.

Pour la chambre régionale des comptes, Louis Erlo est responsable de la gabegie. Mais les rapporteurs désignent aussi l'Etat, qui s'est *« contenté d'énoncer, dans le cadre de la SEMETA, où il occupait un rôle de censeur, des préoccupations très générales de bonne gestion qui ne se sont jamais traduites par des décisions concrètes »*. Ils accusent les responsables des financements privés, qui ont laissé faire, comme *« si leur participation au capital était à fonds perdus »*. Mais ils insistent surtout sur le rôle de la commune – et de son maire, Jean-François Picheral –, qui n'a pas pris les mesures adéquates pour mettre un terme aux abus. Attitude jugée *« particulièrement critiquable »* pour celui qui avait mission *« d'imposer (...) le respect des objectifs assignés »*. Jean-François Picheral rejette la responsabilité sur Louis Erlo. Ce qui choque nombre d'acteurs du dossier. *« Je ne me défausse pas,* répond-il, *mais je ne pouvais surveiller que ce que l'on me donnait à surveiller. »*

LE FACTEUR POLITIQUE

Le sort de Louis Erlo est scellé. Dès juillet 1995, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, désignait Stéphane Lissner, actuel directeur du Châtelet et de l'Orchestre de Paris, comme nouveau directeur d'Aix à partir de 1998. Le 10 février, en séjour à New York, Louis Erlo apprenait par fax que l'édition du cinquantième anniversaire, prévue en 1997, était reportée d'un an. Donc, sans lui... *« J'ai été surpris, car le maire comme le ministre m'avaient promis que j'organiserais cet anniversaire avant de prendre ma retraite. »*

Certains voient dans cette affaire un règlement de comptes politique entre Jean-Bernard Raimond (RPR) – conseiller municipal, candidat à la mairie aux élections de 1995 – et Jean-François Picheral. Louis Erlo constate que l'Etat va tripler sa subvention en 1998. *« Comment ai-je pu être laxiste ou surpayé alors que l'Etat reconnaît implicitement, en passant de 5 millions de francs à 15 millions de francs d'aides, que ce festival manquait de moyens ? »* L'édition du mois de juillet, où se retrouveront assis côte à côte, dans la belle cour de l'archevêché, Louis Erlo, Jean-François Picheral et bien d'autres « amis » d'Aix, risque d'être chaude. Et mouvementée.

Jacques Buob et Michel Guerrin

Edmonde Charles-Roux : « L'art lyrique coûte cher »

Présidente des Concerts d'Aix et proche du festival d'art lyrique, Edmonde Charles-Roux réagit après la publication du rapport de la chambre régionale des comptes : *« L'opposition espérait bien que cette affaire sorte avant les élections municipales, et c'est raté. Et puis il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Je ne suis pas choquée par le salaire de Louis Erlo, qui est un très grand directeur. On cherche un bouc émissaire.*

» Il y a bien eu un manque de rigueur,* ajoute-t-elle, *mais c'est inévitable, la rigueur n'est pas le fait de l'art lyrique. Tout le monde sait que l'art lyrique n'est pas rentable, coûte cher, que c'est un peu comme un triple saut sans filet. C'est encore plus difficile dans une petite ville comme Aix. Jusqu'ici le festival baignait dans une tradition d'élégance, et j'ai peur que l'ambiance devienne un peu moche. »

COMMENTAIRE

L'ETAT, LA VILLE ET LES MAGISTRATS

Si le ministère de la culture *avait assumé son rôle de tutelle* avec la détermination qu'il a mise pour imposer Stéphane Lissner en remplacement de Louis Erlo, le Festival d'Aix se porterait vraisemblablement mieux financièrement. Pour quelles raisons, en 1994, Jacques Toubon, alors ministre de la culture, a-t-il demandé cet audit à la chambre régio*nale des comptes* ? Si *elle* avait rendu son rapport quelques semaines avant les élections municipales de juin 1995, le RPR Jean-Bernard Raimond aurait-il eu davantage de chances d'être élu ? Dans leur sagesse, les magistrats ont sereinement pris leur temps.

Peu au fait du fonctionnement d'un festival lyrique, les rapporteurs de la chambre des comptes sont effarés, entre autres, par des salaires et des frais de structures qui sont pourtant similaires à ceux des opéras et des festivals internationaux comparables à Aix. Pour appuyer leur analyse, ils font référence à des festivals *« voisins »* sans les citer. On les comprend, il n'y a aucun festival de musique français comparable à celui d'Aix.

Outre les dysfonctionnements qu'il souligne, l'intérêt du rapport de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur est de souligner l'inaction *de l'Etat et de la commune et de* montrer en creux les obligations et le statut du successeur de Louis Erlo. Lissner devra louer ou acheter à ses frais un logement à Aix-en-Provence, où il résidera en permanence ; son salaire mensuel devra être inférieur à celui que touchait Louis Erlo et calculé sur douze mois ; ni l'Orchestre de Pa*ris ni le Festival d'Aix ne devront* lui rembourser ses frais de voyages liés à la gestion des deux institutions ; il devra éviter de faire jouer l'Orchestre de Paris, dont il est directeur général, dans la fosse d'Aix, de façon qu'on ne lui reproche pas ce qui est reproché à Louis Erlo : faire travailler les ateliers de décors de l'Opéra de Lyon.

Mais, au fait, cette institution lyonnaise dont Erlo était directeur vient d'être élevée par le ministère de la culture au rang d'opéra national... en raison de son excellente gestion, artistique et financière...

Alain Lompech

La Berlinale propose sa « carte du monde » cinématographique

Une géographie où manquent l'Amérique latine, l'Europe de l'Est et l'Afrique noire

BERLIN
de notre envoyé spécial

Asie, Afrique, Europe, Amérique. Les films présentés mercredi 21 et jeudi 22 février en sélection officielle ont permis de dessiner l'esquisse d'une carte du monde cinématographique. Un monde où n'apparaissent ni l'Amérique latine, absence à laquelle il a fallu s'habituer à Berlin depuis plusieurs années, ni les pays de l'Est de l'Europe, ni l'Afrique noire.

De la vieille Europe ont été présentés, en compétition, le film de Bertrand Blier *Mon homme* et, représentant l'Italie, celui de Ricky Tognazzi *Vite strozzate (Un homme honnête)*. Si le premier a suscité une certaine curiosité, le second a contribué à enraciner l'idée d'une production italienne sclérosée, alors que depuis plusieurs mois les signes d'un renouveau du cinéma transalpin se sont par ailleurs multipliés.

Vite strozzate est, en effet, une sorte de *thriller* familial et financier, dans lequel un affairiste (Luca Zingaretti) travaille à la perte d'un de ses vieux amis (Vincent Lindon), dont il convoite la femme. Les interventions des hommes de main auxquels il fait appel sont autant d'occasions de scènes violentes, censées relancer le cours languissant de l'action. En vain, car tout cela reste grandiloquent, pauvrement réalisé et, surtout, extrêmement daté. Le film permet cependant de repérer ce qui est devenu une constante du cinéma de cette fin de siècle : l'abandon progressif du personnage principal (ou du couple de personnages), au profit de constructions chorales, dont les différents protagonistes sont d'importance quasi équivalente.

LES DERNIERS PAS

Deuxième film du réalisateur tunisien Férid Boughedir (après le très beau *Halfaouine, l'enfant des terrasses*, en 1990), *Un été à La Goulette* repose sur ce même principe. Il décrit quelques jours d'une petite ville proche de Tunis, au cours de l'été 1967. Tandis qu'au loin gronde la rumeur du conflit israélo-égyptien, les garçons reluquent les filles, les filles aguichent les garçons, les parents se querellent ou se réconcilient, tant il est vrai que leurs brouilles sont, par nature, aussi passagères que sont sans réelle importance les différences raciales ou religieuses.

Férid Boughedir porte sur ce petit monde de son enfance un regard plein de chaleur, mais ne parvient pas à éviter une certaine monotonie (toutes les scènes semblent traitées sur le même ton) et un goût trop marqué pour le pittoresque. L'apparition de Claudia Cardinale dans son propre rôle (la star revient « chez elle » pour assister à un mariage) trahit chez Férid Boughedir une tendance, dommageable pour son talent, à trop se laisser porter par l'anecdote.

Le film coréen *Jeon Tae-il* (*L'Etincelle*) est d'une tonalité opposée. Le réalisateur Park Kwang-su, dont on a déjà vu en France le film *Vers l'île étoilée*, y évoque la personnalité d'un jeune ouvrier, dont le nom donne son titre au film, qui s'est immolé par le feu en 1970, à l'âge de vingt-deux ans, pour protester contre l'exploitation économique institutionnalisée par le régime. Le cinéaste a choisi comme guide un jeune juriste qui, cinq ans plus tard, écrit une biographie de Jeon Tae-il.

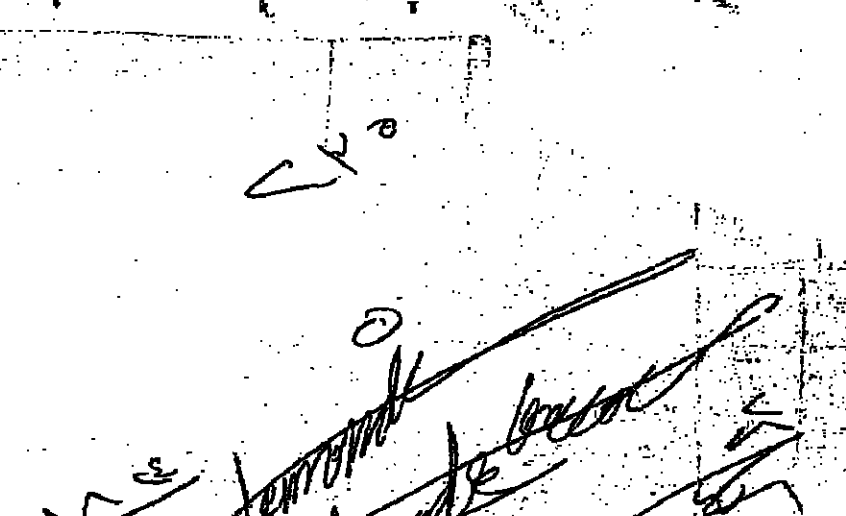
Cette distance lui permet d'affirmer qu'en 1975 le souvenir du martyr s'était déjà évanoui, mais sans que cette dualité de regard se révèle réellement féconde. La principale limite du film réside en effet dans une neutralité de réalisation proche de l'académisme. Les scènes décrivant les conditions de travail inhumaines imposées alors aux ouvriers sont cependant d'un réalisme remarquable, qui amène à regretter davantage encore le manque de personnalité de la mise en scène.

Réaliste, le deuxième film de Tim Burton (après l'intéressant *Bob Roberts*, en 1992) prétend l'être également, dans sa description de la relation entre une religieuse et un détenu condamné à mort. *Dead Man Walking* (le titre reprend les mots prononcés au moment où le condamné effectue ses derniers pas vers la salle où il va être exécuté) s'appuie, ainsi, en premier lieu sur cette opposition de deux personnalités, qui devient confrontation de deux acteurs : Susan Sarandon, le visage à nu, et Sean Penn, cheveux gonflés, moustache et barbiche, sont l'un et l'autre impressionnants dans des rôles qui auraient pu donner prise au cabotinage.

Si le film ne livre rien de la vie du prisonnier, Matthew, en dehors de ses rencontres avec Sœur Helen, les activités de celle-ci sont prétextes à des scènes qui semblent souvent inutiles, quand elles ne nuisent pas à l'intensité du récit.

En revanche, *Dead Man Walking* s'applique à décrire avec une même attention l'inhumanité du traitement infligé au condamné et la douleur des parents des victimes. Cette volonté d'équilibre, équivalente à un refus de prendre parti, conduit le réalisateur à livrer, au moyen de flashes-back, deux visions contradictoires de la scène des meurtres : celle qu'inspire à la Sœur le récit qu'en fait le condamné (qui se prétend alors innocent) et celle de Matthew lui-même, qui atteste sa culpabilité. Manipulation qui trahit elle aussi le souci de réserve qui guide le réalisateur et le conduit au regrettable sentimentalisme des dernières scènes.

Pascal Mérigeau



Les destins croisés et déchirés de deux stars, Lou Reed et Iggy Pop

Ils ont, l'un et l'autre, exploré des gouffres et survécu à tous les excès. Ces quinquagénaires ont aussi en commun d'avoir écrit quelques-unes des pages les plus radicales de l'histoire du rock

Beaucoup de choses séparent Lou, l'intello juif de la classe moyenne new-yorkaise, amoureux de la puissance délétère du rock, et Iggy, né à Ann Arbor, dans le Michigan, quintessence d'énergie et d'hédonisme brut, révélé « poète américain ». Mais tant d'autres les rassemblent. Iggy Pop a été influencé par le Velvet de Lou Reed. Après l'échec de leurs groupes respectifs, les deux chanteurs vont connaître dans les années 70 les affres d'une carrière solo qui les conduira près de l'abîme. Ils rencontrent aussi le même homme providentiel, un certain David Bowie, qui avait été très influencé par eux. Ces deux « survivants » ont résisté à tout et ont réussi à surmonter leurs excès de toutes sortes. A eux deux, ils ont écrit quelques-unes des pages les plus radicales de l'histoire du rock le plus extrême.

IL Y A QUELQUES SEMAINES, les hasards de l'actualité discographique et l'ironie de l'histoire faisaient se croiser dans le même palace parisien Lou Reed et Iggy Pop. S'il leur arrive aujourd'hui de se rencontrer à New York dans les cocktails mondains ou de partager la même scène, comme récemment lors de l'inauguration en grande pompe du Musée du rock à Cleveland, ces deux quinquagénaires ont en commun d'avoir écrit, chacun à sa façon, quelques-unes des pages les plus radicales de l'extrémisme rock. Princes noirs de la musique urbaine, ils ont survécu à tous les excès. Leurs passages à vide sont aussi célèbres que leurs titres de gloire, mais peu de rockers peuvent se vanter de publier encore des disques aussi verts et pertinents que *Naughty Little Doggie* (Iggy Pop) et *Set The Twilight Reeling* (Lou Reed).

Lou, l'intello new-yorkais amoureux de la puissance délétère du rock, et Iggy (né James Osterberg à Ann Arbor, petite ville du Michigan), quintessence d'énergie et d'hédonisme brut, révélé « poète américain ». Tous deux ont fondé un groupe dont le succès commercial fut inversement proportionnel à l'impact artistique. En 1965, Louis Allan Reed, étudiant en lettres, crée le Velvet Underground avec John Cale (basse, violon), Sterling Morrison (guitare) et Moe Tucker (batterie). Avec lui, le rock entre dans l'âge adulte. Aux hymnes pour teenagers, le quatuor préfère les sujets tabous. Perversion sexuelle (*Venus In Furs*), usage des stupéfiants (*Heroin*, *White Light/White Heat*) et désillusion (*Pale Blue Eyes*) constituent la base d'un répertoire qui joue aussi bien de la candeur acoustique que du déluge sonique. Les idées prennent le pas sur la technique. Andy Warhol en fait le groupe fétiche de sa Factory et de l'avant-garde new-yorkaise, mais aucun de leurs quatre albums studio ne connaîtra de réussite commerciale. Lou Reed quitte le groupe en 1970.

Contrairement à son aîné, la motivation de James Osterberg quand il fonda les Stooges en 1968, n'était pas d'élever la condition du rock mais d'échapper à ses frustrations adolescentes. Avec l'aide de Dave Alexander et des frères Scott et Ron Asheton, enfants durs à cuire du prolétariat de Detroit, il allait inventer la rage punk avant la lettre. Dans son livre *L'Envers du rock* (éd. X-Trême Austral), le journaliste anglais Nick Kent décrit la furie des Stooges : *« Iggy et sa bande n'avaient qu'une envie, c'était de remonter le temps à un train d'enfer jusqu'aux âges les plus sombres de la musique, jusqu'au temps reculé où le monde n'était qu'un vaste marécage informe et grouillant. (...) A cette fin, ils martelaient un rock brutal, bourbeux. »*

Iggy Pop a été influencé par le Velvet de Lou Reed. Il rigole aujourd'hui du souvenir de sa première écoute du groupe new-yorkais : *« Je devais avoir dix-neuf ans, j'essayais désespérement de monter un groupe de rock. A une fête, je suis tombé sur la pochette de leur premier album, celle avec la banane d'Andy Warhol qu'on pouvait peler. J'ai d'abord trouvé la musique atroce, de la branlette pour étudiants new-yorkais. Puis, un an plus tard, je me suis mis à l'écouter en boucle. A l'époque, je venais d'épouser une très jolie fille de la bourgeoisie de Detroit. Un matin, je me suis levé et j'ai mis* Heroin. *Nous sommes restés mariés quinze jours. »*


DESSIN PANCHO

Ce n'est pas un hasard si John Cale, le bassiste du Velvet, produisit en 1969 le premier album des Stooges. *« Surtout, j'étais sûr qu'il nous laisserait nous conduire à notre guise. Il arrivait en studio habillé d'une cape à la Dracula, accompagné de Nico qui passait son temps à tricoter. »* Mannequin et actrice allemande, Nico fut un temps la chanteuse du Velvet Underground, l'égérie d'Andy Warhol, l'amante de Lou Reed avant de devenir l'initiatrice du jeune James Osterberg. *« Nico m'a initié au vin français et à plein d'autres choses,* se souvient Iggy. *Sa musique et sa personnalité m'ont énormément influencé. Elle est venu vivre avec nous quelques mois dans le Michigan. Imaginez cette Allemande de l'avant-garde new-yorkaise habitant dans ce trou perdu. Elle m'a poussé à faire des choses plus extrêmes avec ma musique. »*

> Tous deux ont fondé un groupe dont le succès commercial fut inversement proportionnel à son impact artistique

Après l'échec de leurs groupes respectifs, les deux chanteurs vont connaître dans les années 70 les affres d'une carrière solo qui les conduira près de l'abîme. Fils de la classe moyenne juive, Lou Reed fait un jour teindre des croix gammées sur ses cheveux blonds coupés ras. Poussé par une surconsommation de speed, Iggy se blesse plusieurs fois en sautant de la scène. Tous deux réchappent de plusieurs surdoses.

Ils rencontrent aussi le même homme providentiel, un certain David Bowie. Très influencé par ces deux phénomènes, Bowie (qui reprend *White Light / White Heat* en concert et s'est inspiré des Stooges pour créer les personnages de *Ziggy Stardust and The Spiders From Mars*) leur fera profiter de sa popularité. En 1972, il produit *Transformer*, le deuxième album solo de Lou Reed sur lequel figure *Walk On The Wild Side*, son seul grand succès à ce jour. En 1977, il récupère Iggy à peine sorti de l'hôpital psychiatrique pour produire et cosigner deux des albums marquants de cette fin de décennie : *The Idiot* et *Lust For Life*. Dans les années 80, c'est encore lui qui relancera la carrière d'Iggy Pop en enregistrant des chansons de son ami et en produisant *Blah Blah Blah* en 1986 sur lequel figurera *Real Wild Child*, premier véritable tube du hurleur d'Ann Arbor.

Jamais Lou Reed ne travaille avec Iggy Pop, mais ils se côtoient. La première moitié des années 80 aura été pour l'un comme l'autre une période de reconnaissance, les punks et la new wave les affichant comme parrains. La seconde moitié aura vu leur retour en forme. Physiquement et artistiquement. Lou Reed produit les magnifiques *New York*, *Songs For Drella* (hommage à Warhol) et *Magic and Loss* tandis que Iggy Pop, guerrier vieillissant, demeure une des attractions les plus courues du rock. Tous deux ont cédé à la tentation de la nostalgie. Lou Reed a reformé le Velvet pour une série de concerts en 1993 (dont plusieurs soirées à l'Olympia). Le résultat avait agréablement surpris, mais la mort de Sterling Morrison, à l'automne 1995, devrait mettre un terme à ces tentatives. Iggy parle de plus en plus sérieusement de reformer les Stooges et d'enregistrer un disque quitte à mettre sa légende en péril.

L'un comme l'autre ont de toute façon su élargir leurs activités. Au cinéma, depuis une apparition dans *La Couleur de l'argent*, de Martin Scorsese, Iggy Pop est coutumier du fait (on peut le voir en ce moment dans *Deadman*, de Jim Jarmush), Lou Reed a récemment accepté de participer au *Brooklyn Boogie* de son ami Paul Auster. En littérature, puisque Lou Reed (fait chevalier des Arts et Lettres) publie en France *Parole de la nuit sauvage* (10/18 « Domaine étranger »), une anthologie de ses poèmes et chansons de 1965 à 1990, et qu'Iggy Pop travaille à la rédaction d'un roman sur les cinquante-deux femmes qui ont marqué sa vie. Au théâtre enfin, Lou Reed a collaboré avec le metteur en scène américain Bob Wilson à l'adaptation du roman de H. G. Wells, *La Machine à remonter le temps*, dont la première est prévue cet été. Iggy Pop a composé une musique de ballet pour la troupe canadienne de La La La Human Steps. Parfois, à New York, les deux hommes ont encore le temps de se croiser. Et d'après Lou Reed, plus magnanime *« c'est toujours sympa de rencontrer Jim et de se raconter nos histoires »*.

Stéphane Davet

Blues compressé, ballade crémeuse, rock écorché...

ON AVAIT QUITTÉ LOU REED dissertant sur la maladie et la mort dans *Magic & Loss*, avec une sévérité légèrement professorale. Cinq ans après, on le retrouve fringant, mu par un appétit de vie qu'on ne lui connaissait pas. Le nombre de chansons d'amour, déclarations tendres (*Hang On To Your Emotions*, *Trade In*) ou ouvertement sexuelles (*Hookywooky*, *The Proposition*), laisse à penser que sa relation avec Laurie Anderson (au chœur sur un titre) est au beau fixe. Interrogé, le bonhomme préfère mettre en avant les vertus toujours régénératrices du rock, et un son de guitare dont il aurait enfin réussi à préserver l'intégrité.

Ramenée au plus simple (guitare, basse, batterie), l'instrumentation sert en tout cas au mieux l'incomparable phrasé de ce natif de Brooklyn. La décontraction de cette voix blanche, hésitant entre paroles et chant, laisse toujours entendre une réaction possible de mauvaise humeur. Le conservatisme des républicains et de leur leader Robert Dole en font d'ailleurs les frais dans *Sex With Your Parents*, défoulement puérile et réjouissant. Même l'enthousiasme le plus fleur bleue vibre d'un cynisme virtuel.

Blues compressé, rockabilly espiègle, ballade crémeuse, rock écorché, l'art de Lou Reed possède une sensualité et une tension toute new-yorkaise. L'album s'ouvre d'ailleurs sur un cycle de trois morceaux qui plante un décor connu. *Egg Cream*, rock juvénile écrit à l'origine pour le film *Brooklyn Boogie* de Wayne Chang et Paul Auster, évoque son enfance à Brooklyn. *NYC Man*, épaulé par des cuivres nostalgiques, saisit sa maturité d'homme. *Finish Line* évoque une vie arrivée à terme et une possible renaissance, chantée – remarquons-le – par un des plus fameux phénix américains.

S. D.

★ *Set The Twilight Reeling*, *1 CD Warner 9362-46159-2. Distribué par WEA.*

Un vieux fond de magie noire...

PEUT-ON ENCORE CROIRE À IGGY POP ? A son personnage de papy éternellement *destroy*, parrain de plusieurs générations de punks, renouvelant son numéro d'extrémiste rock comme on pointe à l'usine. A presque cinquante ans, il a enregistré sur *Naughty Little Doggie*, son nouvel album, une chanson paillarde – *Pussy Walk* – sur laquelle il devrait logiquement se déculotter lors de la prochaine tournée.

Pathétique ? Et pourtant, comme si un vieux fond de magie noire lui sauvait encore la mise, ce disque résonne aussi de ce qui persiste à faire la grandeur de l'ancien leader des Stooges. Une sauvagerie altière, un tranchant aiguisé encore par la production sans fioritures de Thom Wilson (récent producteur d'*Offspring*, héritiers déclarés du son de Detroit), une morgue toujours capable de fulgurance.

BRÛLER ENCORE

Innocent World, *To Belong*, *Keep On Believing*, souvent marqués par son désir de brûler encore (*« I Wanna Live a Little Bit Longer »*) sont des combustibles plus que décents. Et surtout des ballades comme *Shoeshine Girl* et *Look Away* prouvent que sa voix possède toujours cette mystérieuse profondeur qui faisait la force des *disques qu'il réalisa avec David* Bowie. On est impatient d'écouter l'album de crooner (il admire Aznavour et Sinatra) qu'il s'est promis d'enregistrer prochainement.

S. D.

★ ***Naughty Little Doggie*, 1 CD Virgin 7243 8 41327 2 9.**

Guy Béart, immuable troubadour tranquille, à l'Olympia

LES ANNÉES passent, modes et vagues défilent, mais Guy Béart, lui, semble immuable, fidèle à son image de troubadour tranquille. Il gratte gentiment les cordes de sa guitare, distribue sur le même ton chansons d'amour ou d'amitié, clés pour le rêve et coups de griffe. Une manière de s'insurger contre l'arrogance du temps.

Après neuf ans d'absence et comme si de rien n'était il reprend contact avec le public. Un retour annoncé en 1995 par la sortie chez Trema d'un album de chansons inédites (*Il est temps*) et, récemment, d'une compilation reprenant les morceaux de bravoure qui, depuis *L'Eau vive*, jalonnent une carrière entamée en 1957.

Visiblement ému de retrouver la scène, Guy Béart trébuche parfois – rarement – sur les mots, et joue largement la carte de la nostalgie. Entre deux ou trois chansons nouvelles, il enchaîne celles que tout le monde attend : *Les Grands Principes*, *Qu'on est bien*, *Les Couleurs du temps*... Des refrains incrustés dans la mémoire populaire et que le public chantonne sans se faire prier. Les musiciens (Alphonse Masselier à la contrebasse et à la basse électrique, Patrick Ladoucette et Jacky Tricoire aux guitares, Thierry Roques au clavier, accordéon et harmonica) lisent consciencieusement leurs partitions, les effets d'éclairage (Jacques Rouveyrollis) restent discrets. Au-delà de l'indiscutable saveur des mots et des rimes délicates, on aimerait voir surgir quelques reliefs dans ce tour de chant un peu trop paisible.

Patrick Labesse

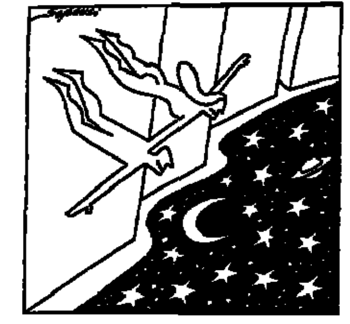
★ Olympia, 28, boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. 47-42-25-49. Places de 160 F à 250 F. Jusqu'au 25 février.

■ **SOCIÉTÉS DE DROIT : la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)**, fondée il y a deux siècles à Paris par Beaumarchais, vient de modifier ses statuts pour confier la fonction de gérant unique au directeur général de la société. Marcel Bluwal, président de la SACD, a proposé cette modification de statut afin d'*« améliorer la capacité d'action de la SACD pour affirmer le droit d'auteur et pour développer les perceptions de la SACD dans les secteurs d'exploitation en développement »*. Jusqu'à présent, le président de la SACD et un délégué général exerçaient conjointement la fonction de gérant. Le futur directeur général sera chargé d'exécuter *« la politique de la société préalablement définie ensemble par la commission, le président et le directeur général »*. Mᵉ Olivier Carmet, actuel délégué général, devrait devenir le premier directeur général.

هكذا من الأصل

Parfums de Russie à la cartoucherie

Au théâtre de la tempête, Robert Cantarella met en scène Tchekhov et deux futuristes



DANS UNE IMMENSE maison russe au coeur des bois, Tchekhov transfigure des hommes et des femmes ordinaires en héros de tragédie : *Oncle Vania* ou les douleurs éternelles de l'humain dans une langue neuve et forte, traduite ici par l'indispensable duo formé par André Markowicz et Françoise Morvan.

Au même programme, trois pièces écrites par deux précurseurs du futurisme, Alexandre Vvédenski, compagnon de route de Daniil Harms, et Ilia Zdnanevitch : *Kouprianov et Natacha, Une certaine quantité de conversations* et *Lil Depaque*... Cette soirée nous vient du Théâtre Sorano de Toulouse dans une mise en scène de Robert Cantarella, artiste imprévisible qui mène ici une troupe de première qualité où l'on retrouve Maurice Bénichou, qui s'est déjà montré fort habile par le passé à servir l'auteur des *Trois Sœurs*.

★ Cartoucherie de Vincennes-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Mercredi et vendredi à 20 h 30 ; samedi à 18 heures ; dimanche à 16 heures ; mardi à 19 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 24 mars.

UNE SOIRÉE À PARIS

Nuits Jazz et Boogie
Le lieu est clinquant et il y traîne tous les poncifs sur le jazz « musique de légende » et sur son « âge d'or ». Heureusement, le programme de ces Nuits est composé de quelques-uns des meilleurs représentants du piano jazz et boogie. Avec Jean-Pierre Bertrand, Bob Seeley, ou, façon boogie-rock, le jeune Carl Sonny Leyland et Ray Briant.
Hôtel Lutétia, salon président, 45, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Sèvres-Babylone. 21 h 30, les 23 et 24. Tél. : 49-87-50-50. 280 F, sur réservation.

Elio Revé
Derrière les jeunes loups qui maintiennent la musique cubaine en constante éruption, la vieille garde est toujours là, bon pied bon oeil. Ainsi Elio Revé, le regard filou et l'énergie intacte. Depuis des années, il fait danser La Havane avec le *son* – musique mère de la salsa et le *changui* – un rythme originaire de Guantanamo, province située à l'extrémité orientale de Cuba.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M Château-d'Eau. 21 heures, le 23. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Afrika Bambaataa
Personnalité emblématique des débuts du rap new-yorkais, ce DJ « zoulou » aux allures de catcheur était passé de la gloire locale du Bronx à la célébrité internationale en introduisant dans le hip hop les décharges futuristes de l'électro-funk. Si on ne l'entend plus guère aujourd'hui, il fait pour beaucoup figure de parrain.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 23. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Hervé Diasnas
Sa générosité, son attention aux autres, son travail avec les sourds *et les malentendants, font d'Hervé* Diasnas un chorégraphe à part. En résidence auprès du Maillon à Strasbourg, il conclut un mois de stages au Théâtre Rutebeuf par deux spectacles. *Portraits mouvementés* est sa dernière création, *Le sourire de l'aube* (qu'il donnera le 24) est une reprise.
Clichy (92). Théâtre Rutebœuf, 16-18, allée Léon-Gambetta. Mo Mairie-de-Clichy. 21 heures, le 23. Tél. : 47-39-28-58.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BABE LE COCHON DEVENU BERGER
Film australien de Chris Noonan, avec James Cromwell, Magda Szubanski (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er *(36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby,* 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GOLDEN BOY
Film français de Jean-Pierre Vergne, avec Jacques Villeret, Martin Lamotte, Anne Roumanoff, Virginie Lemoine, Isabelle Petit-Jacques, Julien Cafaro (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

LES GRANDS DUCS
Film français de Patrice Leconte, avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret, Jean Rochefort, Catherine Jacob, Michel Blanc, Clotilde Courau (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

HEAT
Film américain de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, *dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ;* Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME AGE
Film espagnol de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar), avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel (1 h 34).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LI
Film franco-belge-britannique de Marion Hänsel, avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA ROUE
Film bengladais de Morshedul Islam, avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

TAXANDRIA
Film belgo-allemand-français de Raoul Servais, avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Roméo et Juliette
de Gounod. Claude Robin-Pelletier (Roméo), Inva Mula (Juliette), Franck Leguérinel (Mercutio), Chris de Moor (Frère Laurent), Christophe Fel (Capulet), Béatrice Burley (Gertrude), Chœurs et orchestre de l'Opéra d'Avignon, François-Xavier Bilger (direction), Yves Lefebvre (mise en scène).
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 14 h 30, le 25. Tél. : 90-82-23-44. De 85 F à 340 F.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Chostakovitch : *Concerto pour violoncelle et orchestre no 2.* Tchaïkovski : *Symphonie no 5.* Boris Pergamentchikov (violoncelle), Erich Bergel (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

CAEN
Un ballo in maschera
de Verdi. Cynthia Makris (Amelia), Keith Ikaia Purdy (Riccardo), Alain Fondary (Renato), Marta Moretto (Ulrica), Brigitte Toulon (Oscar), Orchestre de Caen, Chœur et orchestre du Théâtre des arts de Rouen, Cyril Diederich (direction), Jean-Claude Auvray (mise en scène), Jacqueline Canal (chorégraphie).
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 20 h 30, le 24. Tél. : 31-30-76-20. De 130 F à 190 F.

CANNES
Orchestre philharmonique de Nice
Rossini. Bellini. Verdi : *Ouvertures et airs d'opéras.* Elisabetta Scano (soprano), Adriana Stamenova Porta (mezzo-soprano), Ernesto Grisales (ténor), Andrea Zese (baryton), Vito Maria Brunetti (basse), Bruno Amaducci (direction).
Théâtre Claude-Debussy, Palais des festivals, 06 Cannes. 20 h 30, le 24. Tél. : 92-98-62-77. De 160 F à 200 F.

Orchestre symphonique d'Etat de Lituanie
Glinka : *Rouslan et Ludmila, ouverture.* Grieg : *Concerto pour piano et orchestre.* Tchaïkovski : *Symphonie no 5.* Jean-Marc Luisada (piano), Gintaras Rinkevicius (direction).
Théâtre Claude-Debussy, Palais des festivals, 06 Cannes. 17 heures, le 25. Tél. : 92-98-62-77. De 160 F à 200 F.

JOINVILLE
Benedetto Lupo (piano)
Brahms : *Klavierstücke, Sonate pour piano op. 1.* Chopin : *Polonaise-fantaisie, Sonate pour piano op. 35 « Funèbre ».*
Château du Grand-Jardin, avenue de la Marne, 52 Joinville. 18 h 30, le 24. Tél. : 25-94-17-54. 80 F.

Jean-Efflam Bavouzet (piano)
Haydn : *Sonate pour clavier.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 2 no 3.* Chopin : *Sonate pour piano op. 58.*
Château du Grand-Jardin, avenue de la Marne, 52 Joinville. 17 heures, le 25. Tél. : 25-94-17-54. 80 F.

Adrienne Krausz (piano)
Haydn : *Sonate pour clavier.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 53 « Waldstein ».* Bartok : *Sonatine pour piano.* Liszt : *Sonate pour piano.*
Château du Grand-Jardin, avenue de la Marne, 52 Joinville. 21 heures, le 29. Tél. : 25-94-17-54. 80 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Berlioz : *Béatrice et Bénédict, ouverture, La Mort de Cléopâtre, Te Deum.* Carole Farley (soprano), Yann Beuron (ténor), Maîtrise de la Loire, Maîtrise du conservatoire de région de Lyon, Les Petits Chanteurs de Lyon, John Fiore (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 24. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.

MARSEILLE
Radamisto
de Haendel. Nathalie Stutzmann (Radamisto), Hélène Perraguin (Zenobia), Steffanie Pearce (Polisena), Nicholas Clapton (Tigrane), Neal Davies (Tiridate), Ludovic Tézier (Farasmane), Chœur de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Steuart Bedford (direction), Drew Minter (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 14 h 30, le 25 ; 20 h 30, les 27 et 29 février et le 2 mars. Tél. : 91-55-00-70. De 200 F à 280 F.

MONTPELLIER
Le Joueur
de Prokofiev. Solistes, chœur et orchestre de l'Opéra du Kirov, Valery Gergiev (direction), Timur Tchkeidze (mise en scène).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 heures, le 28. Tél. : 67-60-19-99. De 120 F à 260 F.

Le Prince Igor
de Borodine. Mikhaïl Kit (Igor), Irina Loskutova (Iaroslavna), Yuri Marusin (Vladimir), Alexander Morozov (Galitsky), Gennady Bezzubenkov (Kontchak), Larissa Diadkova (Kontchakova), Ballet, Chœur et orchestre de l'Opéra du Kirov, Valery Gergiev (direction), E. N. Sonovkin (mise en scène).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 heures, le 1er mars. Tél. : 67-60-19-99. De 120 F à 260 F.

NANCY
Les Martyrs
de Donizetti. Nuccia Focile (Pauline), Octovio Arevalo (Polyeucte), Evgenij Demerdjiev (Sévère), Nicolas Cavallier (Felix), Franco Ferrazzi (Néarque), Jérôme Varnier (Callsyène), Orchestre de Nancy et de Lorraine, Giuliano Carella (direction), Pier-Luigi Pizzi (mise en scène).
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. 14 h 30, le 25 ; 20 h 30, les 27 et 29. Tél. : 83-85-30-63.

STRASBOURG
Alceste
de Gluck. Shirley Close (Alceste), Glenn Winslade (Admète), Philippe Fourcade (le Grand Prêtre), Patrick Labiche (Evandre), René Schirrer (le Héros, l'Oracle), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Louis Langrée (direction), Moshe Leiser, Patrice Caurier (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 15 heures, le 25 février et le 3 mars ; 20 heures, le 27 février et les 1, 10 et 12 mars. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 300 F.

Orchestre philharmonique de Strasbourg
Sibelius : *Symphonie no 4.* Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 482.* Schmitt : *La Tragédie de Salomé.* Jean-Claude Pennetier (piano), Jacques Mercier (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 29. Tél. : 88-52-18-45. De 135 F à 165 F.

TOULOUSE
Il Trovatore
de Verdi. Ignacio Encinas (Manrico), Elena Filipova (Leonora), Alexandrina Miltcheva (Azucena), Anthony Michaels-Moore (le comte de Luna), Henry Runey (Ferrando), Chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Klaus Weise (direction), Arnaud Bernard (mise en scène).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, les 1, 5 et 7 mars ; 14 h 30, les 3 et 10 mars. Tél. : 61-63-13-13. De 150 F à 350 F.

JAZZ

LE THOR
Compagnies Lubat et Duroure
La tchatche musicale de la Compagnie Lubat et les chorégraphies de Jean-François Duroure. Plusieurs festivals et lieux s'y sont montrés sensibles. A 17 kilomètres d'Avignon.
Auditorium Jean-Moulins, 84 Le Thor. 20 h 30 le 26. Tél. : 90-33-97-32. De 70 F à 120 F.

LYON
Demierre/Labarrière Quartet
Un nouveau quartet créatif dans le salon de l'un des meilleurs restaurants de Lyon.
Bar de la Tour Rose, 22, rue Boeuf, 69 Lyon. 21 h 30, les 23, 24 et 25. Tél. : 78-37-25-90. Consommations.

METZ
Christophe Marguet Trio
Un trio, vrai de vrai, qui va dans le même sens, fort et volontaire. En leader, le batteur Christophe Marguet, à la contrebasse Olivier Sens et au saxophone Sébastien Texier dans un genre inauguré par Sonny Rollins.
Les Trinitaires, 10-12, rue des Trinitaires, 57 Metz. 21 heures, le 23. Tél. : 87-75-04-96. De 40 F à 80 F.

NANTES
Gha
Un trio à découvrir à l'instrumentation inhabituelle : piano (François Cardinaud), orgue Hammond (Jean-Patrick Coset) et percussions (Jean Chevalier).
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, les 29 février et 1er mars. Tél. : 40-48-74-74. De 30 F à 80 F.

DANSE

AVIGNON
Les Hivernales
Boriz Charmatz
Aattenentionon.
Chapelle des Pénitents-Blancs, place de la Principale, 84 Avignon. 17 heures et 23 heures, le 24. Tél. : 90-82-23-44. 60 F.

Compagnie Propos
Denis Plassard : *En pièces.*
Salle Benoît-XII, rue des Teinturiers, 84 Avignon. 21 h 30, le 24. Tél. : 90-82-23-44. 100 F.

Compagnie l'Arrache-cœur
Régis Huvier : *Et ils barjottent, T'es mort, ou pas cap.*
Salle Benoît-XII, rue des Teinturiers, 84 Avignon. 21 heures, le 25. Tél. : 90-82-23-44. 100 F.

Compagnie Françoise Murcia
Quatuor pour SB.
Chapelle des Pénitents-Blancs, place de la Principale, 84 Avignon. 18 heures, le 27 ; 15 heures et 18 heures, le 28. Tél. : 90-82-23-44. 60 F.

Cie Mari-Jo Faggianelli, CieAnonyme
Mari-Jo Faggianelli : *Moisson.* Sidonie Rochon : *Le Dit des cheveux.*
Salle Benoît-XII, rue des Teinturiers, 84 Avignon. 21 heures, le 27. Tél. : 90-82-23-44. 100 F.

Cie Richard Mouradian, Cie Ivoire, Cie Accrorap
Richard Mouradian : *Couleur de grenade.* Heddy Maalem : *Trois Vues sur la douce paresse.* Accrorap : *Kelkemo.*
Salle Benoît-XII, rue des Teinturiers, 84 Avignon. 21 heures, le 29. Tél. : 90-82-23-44. 100 F.

Compagnie Yvann Alexandre
Création.
Chapelle des Pénitents-blancs, place de la Principale, 84 Avignon. 18 heures, le 1er mars ; 15 heures et 18 heures, le 2 mars. Tél. : 90-82-23-44. 60 F.

Soap Dance Theatre Frankfurt
Rui Horta : *Glass, Short Stories of Fools.*
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 1er mars. Tél. : 90-82-23-44. De 30 F à 120 F.

CAVAILLON
Pierre Droulers
Mountain Fountain.
Théâtre, rue du Languedoc, 84 Cavaillon. 20 h 30, le 28. Tél. : 90-78-64-64. De 90 F à 120 F.

OLLIOULES
Tremplin hip-hop
Groupe Aktual Force : *Message.* Karim Barouche. Ibrahim Dembele. Hakim Maiche. Régis Truchy : *Séquence d'une vie.* Michèle Ricozzi : *Zon'art.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 24. Tél. : 94-22-74-00. 100 F.

THÉÂTRE

AGEN
Beaucoup de bruit pour rien
de William Shakespeare, mise en scène d'Emilie-Anna Maillet, avec Sarah Auvray, Antoine Dayres, Florent Ferrier, Gemma Guilemany, Guillaume Hincky, Olivia Jerkovic, Cyrille Josselyn, Etienne Kimes, Anne Labonne, Delphine Lainé, Yves Le Caignec, Olivia Le Divelec, Pierre Letessier, Marine Marty, Stanislas Mathias, Alain Ours, Daniel Plier et Vincent Poirier.
Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. Les samedi 24, mardi 27, jeudi 29 février, vendredi 1er, samedi 2 mars, à 20 h 30 ; le mercredi 28, à 19 heures. Tél. : 53-47-82-08. Durée : 2 h 15. 65 F et 110 F. Dernières.*

BÉZIERS
La Femme changée en renard
d'après David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Serpentine Teyssier, Christophe Grundmann et Benoît Muracciole.
Théâtre des Franciscains, 13, boulevard Duguesclin, 34 Béziers. Le samedi 24, à 20 h 45. Tél. : 67-28-40-75. Durée : 1 h 30. 50 F et 100 F.*

GRENOBLE
La Baye
de Philippe Adrien, mise en scène de Laurent Pelly, avec Emmanuèle Ammiell, Hervé Briaux, Pierre David-Cavaz, Rozenn Fournier, Rémi Gibier, Bernard Jousset, Sébastien Lebouc, Magali Magne, Vincent Millet, Christine Murillo, Lydie Pruvot, Jean-Benoît Terral et Patrick Zimmermann.
Le Cargo-Grande Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Le samedi 24, à 19 h 30. Tél. : 76-24-49-56. Durée : 1 h 40. 60 F et 115 F. Dernière.*

LYON
Electre
d'après Sophocle et des textes d'Eugène Durif, mise en scène de Guy Alloucherie et Eric Lacascade, avec Martine Cendre, Murielle Colvez, Patricia Pekmezian, Philippe Peltier, Bernard Debreyne, Eric Lacascade et Daria Lippi.
Théâtre les Ateliers, 5, rue du Petit-David, 69 Lyon. Le samedi 24, à 20 h 30. Tél. : 78-37-46-30. Durée : 1 h 50. 65 F et 110 F.*

TOULOUSE
Richard III
de William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Nathalie Bastat, Hugues Boucher, Stéphane Comby, Marcial Di Fonzo Bo, Marie Lauverjat, Maxime Lefrançois, Frédérique Loliée, Philippe Marteau, Jean-Michel Portal, Sandrine Spielmann, Pascal Tokatlian et deux enfants en alternance.
Théâtre Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. Le samedi 24, à 20 h 30 ; le dimanche 25, à 16 heures. Tél. : 61-25-66-87. Durée : 4 h 20. 105 F et 120 F.*

ART

AMIENS
Jean-Michel Alberola
Fonds régional d'art contemporain de Picardie, 45, rue Pointin, 80 Amiens. Tél. : 22-91-66-00. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi, dimanche. Jusqu'au 29 mars 1996.

ANTIBES
1946-1996, Cinquante ans d'acquisitions
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 avril 1996. 20 F.

BORDEAUX
Matthew Barney
CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 mars 1996. 30 F.

Traffic. Pratiques artistiques des années 90
CAPC-Musée d'art contemporain, grande nef, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 mars 1996. 30 F.

CAEN
Exergue
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mars 1996.

CALAIS
Allan Sekula
Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62 Calais. Tél. : 21-46-77-10. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Egalement au Musée des beaux-arts et de la dentelle. Fermé mardi. Jusqu'au 25 février 1996.

CHALON-SUR-SAONE
Michaël Kenna
Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars 1996. 10 F.

CHATELLERAULT
Jean-Gabriel Coignet
Ecole municipale d'arts plastiques, Galerie de l'ancien collège, 8, rue de la Taupanne, 86 Châtellerault. Tél. : 49-93-03-12. De 9 heures à 12 heures et 14 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 14 mars 1996.

DIJON
Mario Airo
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.

John M. Armleder, Bernard Frize, Steven Parrino, Richard Prince
Le Consortium, centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.

DUNKERQUE
Cinquante/soixante-dix
Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle, 59 Dunkerque. Tél. : 28-59-21-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 juin 1996.

EVREUX
Valère Novarina
Musée d'Evreux-ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 9 avril 1996.

GRAVELINES
De Dürer à Picasso, l'estampe occidentale à travers le fonds
Musée du dessin et de l'estampe originale, Arsenal, place C.-Valentin, 59 Gravelines. Tél. : 28-65-50-60. De 14 heures à 17 heures ; samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 avril 1996.

GRENOBLE
La Différence
Musée dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux, 38 Grenoble. Tél. : 76-85-19-01. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 septembre 1996. 15 F.

HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Exergue, profil d'une collection : Hannah Collins, Nathalie Hervieux
Centre d'art contemporain de Basse-Normandie, 7, passage de la Poste, 14 Hérouville-Saint-Clair. Tél. : 31-95-50-87. De 14 heures à 18 h 30 ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996.

LYON
François-Auguste Ravier
Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 28 avril 1996.

MOUANS-SARTOUX
L'Art concret aujourd'hui
Château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 10 mars 1996.

NANTES
Les Années romantiques
Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 mars 1996. 30 F.

NICE
Le Monde après la photographie
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 92-07-73-73. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 avril 1996.

Ernest Pignon-Ernest
Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1996. 25 F.

NIMES
Jean-Pierre Bertrand
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 mai 1996.

QUIMPER
Tania Mouraud
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

REIMS
Patrick Van Caeckenbergh
Fonds régional d'art contemporain, le Collège, 1, place Museux, 51 Reims. Tél. : 26-05-78-32. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

RENNES
Jean-Pierre Pincemin
Oniris, galerie d'art contemporain, 40, rue d'Antrain, 35 Rennes. Tél. : 99-36-46-06. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 mars 1996.

LA ROCHE-SUR-YON
Esther Shalev-Gerz
Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85 La Roche-sur-Yon. Tél. : 51-47-48-50. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril 1996. 15 F.

VALENCIENNES
Dick Ket, 1902-1940
Musée des beaux-arts, boulevard Watteau, 59 Valenciennes. Tél. : 27-22-57-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars 1996. 20 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
L'Envolée, l'enfouissement
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 avril 1996. 25 F.

(*) Tarifs réduits.

Le Syndicat du livre CGT s'inquiète de la situation de l'imprimerie

LA CGT S'INQUIÈTE de l'avenir de l'imprimerie, dans un paysage de la communication en plein bouleversement. Entreprises en péril, arrivée en force du canadien Quebecor sur le marché français, baisse des prix : *« Dans les quatre dernières années, 18 % des entreprises ont disparu et, avec elles, 20 % des effectifs salariés »*, soit 20 000 emplois. Jeudi 22 février, du siège de la CGT à Montreuil, Michel Muller, secrétaire général de la Fédération du Livre-CGT, a appelé à la mobilisation des salariés de l'industrie graphique *« devant certaines situations alarmantes »*.

M. Muller réclame une concertation entre les pouvoirs publics (ministères de l'industrie, de la culture, du travail), les éditeurs, les imprimeurs et les syndicats *« pour définir une politique industrielle dans ce secteur »*. Il demande aussi *« une négociation au niveau de l'industrie graphique, intégrant tous les grands imprimeurs – y compris certains de la presse quotidienne – pour définir une politique sociale adaptée »*.

« Dans cette réorganisation sur base d'affrontements entre les grands groupes, entre éditeurs et imprimeurs, explique Michel Muller, *les risques sont grands de voir des entreprises disparaître, d'en venir à une hégémonie sur l'imprimerie, tout en laissant émerger quelques patrons-imprimeurs, fers de lance pour liquider encore ce qui reste des statuts des salariés. »*

Pour la CGT, la création d'un Syndicat de la presse magazines (SPMI), qui regroupe l'ensemble des grands éditeurs (Hachette, CEP-Havas, Prisma Presse, Havas, etc.), est l'illustration de cette mutation : *« Un des premiers actes de ce syndicat a été de dénoncer la convention collective en vigueur dans leurs entreprises. »* La CGT reproche notamment au *Point*, dirigé par Bernard Wouts, président du SPMI, d'avoir retiré l'impression de son hebdomadaire des imprimeries Lopès, *« créant un problème d'emploi important »*, pour le confier aux imprimeries Maury, *« qui n'en créent pas un seul avec cette arrivée »*. Une action de protestation contre *Le Point* devait être organisée, vendredi 23 février, par le Comité intersyndical du Livre parisien.

Autre sujet d'inquiétude : l'avenir de l'imprimerie Del Duca. Un administrateur provisoire doit rendre son rapport sur cette entreprise de Blois confrontée à de grandes difficultés. Pour Daniel Légerot, membre du bureau fédéral de la CGT et secrétaire du Comité inter, *« il n'y a pas de solution possible sans l'intervention d'un groupe. La situation est extrêmement urgente »*. Principal client de l'usine, le groupe britannique Emap lui a retiré l'impression de *Modes et travaux* pour aller également chez Maury. Les noms de Quebecor et d'Hachette sont à nouveau cités pour une reprise mais un dépôt de bilan n'est pas exclu. Toute solution passera par une réduction importante des effectifs (380 salariés).

A. S.

« Jeune Afrique » est durement touché par son interdiction au Maroc

L'hebdomadaire panafricain, vétéran de toutes les censures, survit tant bien que mal

« PARCE QUE le pouvoir personnel est tenu par un homme, il est frappé du sceau de la fragilité et de la précarité (...) ; il est en lui-même une menace pour la santé morale d'un pays. (...) Enfin, et par-dessus tout, parce que sa succession n'est ni réglementée, ni préparée, il voue le pays qui y a été habitué (au) désarroi... » Publié il y a plus de trente ans, cet éditorial de l'hebdomadaire *Afrique action*, signé par Béchir Ben Yahmed, avait provoqué la fureur du président tunisien de l'époque, Habib Bourguiba, et l'interdiction du journal, immédiatement ressuscité en *Jeune Afrique*.

C'est pour avoir osé évoquer – en des termes infiniment moins crus –, la succession du roi Hassan II, que *Jeune Afrique* s'est vu signifier, le 23 novembre 1995, son interdiction à la vente et à la diffusion sur tout le territoire marocain, *« pour une durée indéterminée »*. Ce n'est pas la première fois. En trente-cinq années d'existence, le doyen de la presse africaine a connu plus de 580 saisies. Mais cette fois, le coup est dur. Interdit depuis 1976 en Algérie (où se vendaient 20 000 à 30 000 exemplaires chaque semaine), touché de plein fouet sur le marché subsaharien par la dévaluation du franc CFA de janvier 1994, le journal survit difficilement.

Avec 50 000 exemplaires vendus par semaine, moins de 1 000 pages de publicité par an (2 300 pages au milieu des années 80), son équilibre reste fragile. Et les 7 000 à 10 000 exemplaires vendus dans le royaume chérifien vont cruellement lui manquer. Pourtant, pour Béchir Ben Yahmed, *« une saisie de plus, c'est presque stimulant. Et ce n'est pas mauvais pour laver le journal des soupçons de complaisance, voire de compromission, qui pèsent si souvent sur lui »*. Rappelant l'interdiction simultanée du journal en Tunisie et en Côte d'Ivoire, qui fit de 1985 l'année la plus noire du journal –, Béchir Ben Yahmed précise ironiquement : *« Notre complaisance n'est que conjoncturelle »* ; *Jeune Afrique* peut se fâcher avec toutes les capitales africaines, mais l'une après l'autre.

« Il est plus difficile de diriger Jeune Afrique *que de gérer Time-Warner »*, assure le journaliste Guy Sitbon, qui fut numéro deux de la rédaction de 1962 à 1964. Béchir Ben Yahmed a fait sien le destin de son journal dont il est encore propriétaire à 80 %. Ce Tunisien né en 1928, sur l'île de Djerba, aurait pu choisir une carrière plus facile. Diplômé d'HEC (1952), ministre de l'information (1956-1957) de Bourguiba, il a préféré être roi en sa province, que premier vassal à la cour. *« Bourguiba est le seul patron que j'ai eu dans ma vie... et je ne l'ai pas supporté »*, constate-t-il. Dans les bureaux de la rédaction, rue d'Auteuil, dans le XVIe arrondissement de Paris, il continue à annoter les articles à l'encre verte, comme l'ancien président tunisien.

L'hebdomadaire naquit dans l'euphorie des lendemains d'indépendance qui donna naissance au rêve panafricain. Aujourd'hui, c'est *« tout ce qui reste du mythe de l'unité de l'Afrique »*, constate Guy Sitbon. Des soubresauts de la décolonisation aux aventures militaires, en passant par l'espérance tiers-mondiste et l'illusion des miracles économiques des années 70, *Jeune Afrique* a été témoin autant qu'acteur, vite catalogué comme organe du conservatisme africain pour des positions tranchées, comme son appui au Maroc dans l'affaire du Sahara espagnol, qui provoqua son interdiction dans l'Algérie de Boumediene.

LE SCEAU DE LA PRÉCARITÉ

A cette époque, *Jeune Afrique* était à la fois un substitut aux presses nationales muselées par la censure, et une pépinière de journalistes et d'intellectuels. L'écrivain libanais Amin Maalouf, le cinéaste tunisien Ferid Boughedir et quelques vedettes du milieu politico-médiatique sub-saharien comme le Guinéen Siradiou Diallo, responsable actuel de l'un des principaux partis d'opposition, y ont collaboré. *« Jeune Afrique est une piscine où chacun doit apprendre à nager seul »*, avait coutume de lancer Béchir Ben Yahmed à ses nouvelles recrues. Ces dernières, crise oblige, se font rares : l'effectif est passé de 140 collaborateurs à 70 personnes en une décennie. Certains journalistes, échaudés par les manières autocratiques de leur patron, épuisés par les impitoyables conférences critiques hebdomadaires ont profité des charrettes de licenciement pour reprendre leur liberté. D'autres, trop indépendants, ont été remerciés. *« Ben Yahmed dirige* Jeune Afrique *comme Bourguiba a gouverné la Tunisie : en féodal »*, résume un ancien collaborateur.

Début 1995, le journal a failli céder à la tentation du découplage entre le Maghreb et l'Afrique noire, en publiant deux éditions séparées, projet abandonné à la dernière minute. Une situation qui aurait reflété la déception de Béchir Ben Yahmed à l'égard de l'Afrique sub-saharienne, que traduirait la quasi-disparition des journalistes d'Afrique noire de la rédaction. En Afrique francophone, *Jeune Afrique* a perdu de son attrait, face à une presse locale sans complexes ni scrupules. Enfin, les malheurs de la francophonie n'arrangent pas les affaires du journal : *« En France, les journaux ont de la chance : les universités leur fournissent régulièrement de nouveaux bataillons de lecteurs. Nous, chaque année, l'Afrique nous en enlève ! »*, commente, avec amertume, Béchir Ben Yahmed.

Pourtant après une mauvaise année 1995, *« nous remontons, millimètre par millimètre »*. *Jeune Afrique* survivra donc, jusqu'au jour où se posera le problème de la succession de son fondateur, auquel, de l'aveu même de l'intéressé, il n'y a *« pas de solution »*. Tant il est vrai que le *« le pouvoir personnel est marqué du sceau de la précarité »*.

Catherine Simon et Thomas Sotinel

VENDREDI 23 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.10 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Malaises. Série.
18.00 Les Années fac. Double jeu. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Armaguédon. Série.
19.00 Agence tous risques. Match au sommet. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic info.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
Feuilleton [3/9]. Des jours ça rit, des jours ça pleure, de Joël Santoni, avec Anny Duperey (110 min). 475110
La vie de famille agitée des Beaumont continue : Audrey va vivre avec son copain et Catherine ment à son mari...

22.40

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Magazine présenté par Béatrice Schönberg. Invité : Michel Leeb. Avec Inès de La Fressange, Laurent Boyer, Guy Lux, Didier Bourdon (les Inconnus), Elie et Dieudonné, Catherine Destivelle, Jeanne Mas, Victoria Abril (80 min). 5134439
0.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Bastion pirate. Série.
0.55 Journal, Météo.
1.05 et 3.20, 5.05 Histoires naturelles. 2.00 et 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 2.30 Les Défis de l'Océan. 4.25 Côté coeur. 5.00 Musique.

France 2

12.15 et 17.00, 22.35 Un livre, des livres.
12.20 Les Z'amours. Jeu.
12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur. Série.
15.45 et 5.25 La Chance aux chansons. Peintres et chanteurs.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Bonbons ou bâton [2/2].
17.35 La Fête à la maison.
18.05 et 3.25 Les Bons Génies.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Le petit fantôme.
19.20 et 0.55 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

▶ MAIGRET
Série. La tête d'un homme, de Juraj Herz d'après Georges Simenon (105 min). 3584588
Un plongeur à la Coupole est accusé d'un double meurtre. Les preuves sont accablantes mais Maigret reste persuadé de son innocence.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot.
Internet : pour le meilleur ou pour le pire ? Invités : Dominique Nora, Arnaud Dufour, Jean-Marie Pelt, Joël de Rosnay, Paul Virilio (70 min). 8447588
23.50 Géopolis. Spécial Koweït (50 min). 298830
0.40 Journal, Météo.
1.25 Envoyé spécial (rediff.). 4.00 24 heures d'infos. 4.40 Voyage surprise d'Alexandre Trauner. 6.10 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
12.59 Ski. Slalom géant messieurs (2e manche, 36 min). 400856859
13.35 Keno.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 La Légion des damnés. Téléfilm de Jim Goddard [2/2] (70 min). 5882762
15.40 Magnum.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud.
Objets trouvés, de Christophe Rouvière, Yves Breux et Patrick Boileau (60 min). 1706743
Armés de « poêles à frire », des prospecteurs arpentent les plages à la recherche de trésors.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier.
Invité : Régis Wargnier. République tchèque : la garde du château ; France : les homme de la faux ; Guatemala : la marimba de Georges (60 min). 5875255
22.50 Journal, Météo.
23.15 Pégase. Magazine. (55 min). 1817875
0.10 Dynastie. Une ancienne histoire d'amour. Feuilleton. 0.55 Musique Graffiti. Musique populaire par Marcel Azzola, accordéon, Lina Bossati, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 Commission de réflexion sur l'école. L'orientation. 15.30 Le Sens de l'Histoire. L'épuration. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. La monnaie. 18.15 Les Clefs de la nature. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Mékong. Documentaire. [4/4] Vietnam : les neuf dragons, de Bernd Girrbach, Rolf Lambert, Manfred Linke et Elke Werry (45 min). 97033
19.45 Artisan'art. Documentaire. [4/5] Le maroquinier.
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 6217
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES DEUX WOLANSKI
Téléfilm de Hartmut Griesmayr, avec Hans-Peter Korff, Stefanie Stappenbeck (85 min). 758897
Le comptable d'une grande entreprise est pris de panique à l'approche d'un contrôle fiscal. Il s'enfuit avec une valise remplie d'argent. La malchance lui fait perdre son précieux bagage et l'oblige à subir une suite de quiproquos invraisemblables.

22.10

▶ DAGUERRÉOTYPES ■ ■
Film documentaire d'Agnès Varda (1975, 80 min). 9007615
En 1975, après la naissance de son fils, Mathieu Demy, Agnès Varda entreprend de filmer la rue Daguerre, à Paris, là où elle habite.
23.30 Cinéma, de notre temps. Documentaire. Josef von Sternberg, d'un silence l'autre, d'André S. Labarthe (55 min). 28858
Un portrait de Josef von Sternberg, où le cinéaste autrichien commente lui-même des extraits de ses films.
0.25 Hongkong, J-500. Documentaire (rediff.). 1.20 Music Planet. Phil Collins (rediff.). 2.20 Collection Hollywood 1950. Série. [15/28] L'Indiscrète Mme Jarvis, d'Alan Smithee, avec Angela Lansbury (rediff., 30 min).

M 6

13.25 La Mésalliance. Téléfilm de Roger Young, avec Daniel Markel, Tracy Griffith (90 min). 4754149
Dans la Virginie de la Guerre de Sécession, une jeune fille issue d'une famille modeste épouse un riche héritier.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. L'île noire.
19.00 Code Quantum. Série. Miracle à New York.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 0.15 Capital 6.

20.45

FLASHBACK, LE MEILLEUR DE LA CHANSON FRANÇAISE
Présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Invités : Pascal Sevran, Véronique Sanson, Tonton David, De Palmas, les Innocents (150 min). 9053526

23.15

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Les yeux de la peur (60 min). 8325658
Gravement blessé lors d'une agression, un homme se voit implanter une puce électronique dans le cerveau. Dès lors, il est sujet à des visions que la médecine ne peut expliquer.
0.25 Sexy Zap. Magazine.
1.00 Best of Groove.
2.45 Jazz 6. Magazine. 3.40 Culture pub (rediff.). Magazine. 4.15 Girls de Paris. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Un monde parfait ■ ■ Film de Clint Eastwood (1993, 133 min). 5274781
16.10 Le Journal du cinéma (rediff.).
16.15 Rends la monnaie, papa ! Film américain de Howard Deutch (1994, 104 min). 8413830
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. Melvil Poupaud, Danièle Dubroux.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

CRACKER
Série. Troubles passions (120 min). 477236
Un criminologue flambeur et fin limier n'arrive pas à concilier son travail et sa vie privée.
22.35 Ça cartoon.
22.55 Flash d'information.

23.00

AU NOM DU PÈRE ■ ■
Film irlandais de Jim Sheridan (1993, 128 min). 7375385
1.10 Chacun pour soi. Film de Giorgio Capitani (1967, 101 min). 1151033
2.55 Max, le meilleur ami de l'homme ■ Film de John Lafia (1993, v. o., 84 min). 16851743
4.20 Le Gaz mortel du lac Nyos. (53 min). 5888120
5.15 Le Roi de Paris ■ Film de Dominique Maillet (1994, 95 min). 8797014

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Profession : parolier (5).
20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. La patience.
21.32 Black and Blue. Critiques croisés. Invités : Bernard Loupias, Alain Tercinet.
22.40 Nuits magnétiques. De mères en fils. 4. Pas besoin de demander.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Cournot. 0.50 Coda. (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). François Mauriac, ma vie, mes personnages (6) ; 1.57 Le feu au lac pour Barney Wilen ; 3.53 Roberto Juarroz ; 5.17 La place des poètes ; 6.08 Trois contes de Maupassant.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. Donné le 22 février au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, et émis simultanément sur les Radios de Leipzig, Sarrebruck et Berlin, par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Slatkin : Musique funèbre, de Lutoslawski ; Symphonie concertante pour piano et orchestre op. 60, de Szymanowski ; Krakowiak, grand rondo de concert pour piano et orchestre op. 14, de Chopin ; Symphonie no 3, de Szymanowski.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Sorensen.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Franck, Debussy.
0.00 Jazz club. Le quintette de Jean-Marc Jafet. En direct du Sunset, à Paris. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Pologne. Concerto no 2 pour piano et orchestre, de Chopin, par le Symphony of the Air ; Halka, extraits, de Moniuszko, par le Choeur et l'Orchestre du Théâtre Wielki ; Chant éternel, poème symphonique, de Karlowicz, par l'Orchestre symphonique de la Philharmonie silésienne ; Quintette avec piano op. 34, de Zarebski, par le Quatuor de Varsovie.
22.30 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 3 juin 1995, au Théâtre de l'Epée de Bois, à la Cartoucherie, par l'Ensemble Adam Michna : Musique et poésie baroques tchèques, de Michna. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées Câble et satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard. 21.30 Itinéraire d'un gourmet. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Taratata. Invitée : Diane Tell (France 2 du 18/2/96). 23.50 Alice. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Katie et Eilish, les petites siamoises de Dublin. 21.25 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [2/3] Sur les pas du gourou Rimpoche. 22.20 Du champagne et des larmes. 23.15 Les Nouveaux Explorateurs. [6/12] Fragments d'éternité. 23.40 Le Pays du bout du temps. 0.35 Histoire de la marine. [7/7] Les hommes de la mer (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Concert : Gilbert Bécaud à l'Olympia. Enregistré en 1988 (60 min).
22.00 A bout portant : Régine. 22.50 Musiques en scènes. 23.20 La Pucelle d'Orléans. Opéra en quatre actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski, enregistré au théâtre du Bolchoï à Moscou (160 min). 26554878

Ciné Cinéfil

19.00 Storm Warning ■ ■ Film de Stuart Heisler (1951, N., v.o., 90 min). 4088101
20.30 Raphaël le tatoué ■ Film de Christian-Jaque (1938, N., 85 min). 15480014
21.55 La Fille en blue-jeans ■ Film de Philip Dunne (1959, N., v.o., 90 min). 4808052
23.25 Gibier de potence ■ Film de Roger Richebé (1951, N., 105 min). 39618781
1.10 Les Maudits ■ ■ Film de René Clément (1946, N., 100 min). 71082250

Ciné Cinémas

18.35 Pepita. Téléfilm français de Dominique Baron (1993, 90 min). 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 Hier, aujourd'hui et pour toujours... Film de Mark Rydell (1991, 140 min). 23138385
23.20 L'Anti-gang ■ Film de Burt Reynolds (1981, v.o., 120 min). 83894149
1.20 Tueurs de flics ■ Film de Harold Becker (1979, 110 min). 41143540
3.10 L'Esclave. Téléfilm classé X (75 min). 4.25 Séquences (25 min).

Série Club

20.45 Le Masque. Le repos de Bacchus. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Rapports louches. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Plus vrai que nature. 23.45 Le Masque. Le Repos de Bacchus. 1.15 Poigne de fer et séduction. W.A.M. (55 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Marisa Berenson. 20.30 Les Envahisseurs. Alerte rouge. 21.20 M.A.S.H. Le déserteur. 21.50 ▶ Destination séries. 22.25 Chronique moscovite. 22.30 Dream On. Ai-je le blues ? 23.05 Seinfeld. La couverture. 23.30 Country Box. 23.50 La Semaine sur Jimmy. 0.00 New York Police Blues. Episode no 36. 0.55 Angela, quinze ans. Régime sec (45 min).

RTL 9

20.30 Un singe en été. 22.10 Leader. 22.15 La Malédiction du loup-garou. Un monde de différence. 22.45 Délice oriental. 0.20 Télé-achat. 0.35 Coplan, agent secret FX 18. Film de Maurice Cloche (1964, 100 min), avec Ken Clark. Suspense.

TMC

20.00 Marc et Sophie. L'asperge en croûte. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Tant qu'il y aura des hommes. 22.15 26 aux courses. 22.45 Tel père, quel fils ! 0.15 La Semaine sur Jimmy. 0.25 Les Jurés de l'ombre (55 min).

Eurosport

9.25 Ski. En direct. Championnats du monde. Slalom géant messieurs : 1re manche, à Sierra Nevada (Espagne, 95 min). 69449878 2e manche à 12.55 (50 min). 3954859
18.00 Combiné nordique. En direct. Coupe du monde. 13e manche. Epreuve de saut à skis, à Trondheim (Norvège, 75 min). 6735491
19.15 Saut à skis. 20.00 Tennis.
20.15 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique). Quarts de finale (135 min). 6026912
22.30 Ski. 23.00 Tennis (150 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans *notre supplément daté dimanche-lundi*.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Jacques Prévert, portrait chinois d'un buissonnier

Toute une soirée autour du poète, mitonnée par Jean-Christophe Averty sur Arte. Sketches, cinéma, poèmes, chansons, collages... Du bonheur en rafales

INVENTORIER Prévert sur petit écran : cadeau royal pour « l'enfant terrible » de la télévision, qui revendique, *« sans aucune pudeur, avoir été et être toujours un prévertien pure laine (ou fulmi-coton) »*. Jean-Christophe Averty s'en est payé une bonne tranche, notamment aux commandes de la *Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France.*

Même s'il confie en avoir *« bavé des ronds de chapeau pendant trois semaines devant ces machines, alors que le tournage avec les comédiens n'a duré que trois jours »*, nul autre que lui n'aurait pu mieux triturer à l'image ce brûlot, que Prévert écrivit pour la revue *Commerce* en 1931, et qui devait constituer l'ouverture tonitruante de *Paroles* en 1947.

Le vidéogramme d'Averty, réalisé avec la complicité délirante de la troupe Achille Tonic (une bande de *« cinglés du music-hall »*), assaisonne à merveille la violence roborative de Prévert contre *« Ceux qui pieusement... Ceux qui copieusement... Ceux qui tricolorent... Ceux qui inaugurent... Ceux qui croient... Ceux qui croient croire... »*

L'homme trouble-fête, l'homme à tête d'homme (Gilles Benizio), a beau s'époumoner de rire en contant la vérité vraie de la misère qui s'épanouit au grand soleil devant cette assemblée de têtes de boules puantes et autres fromages de tête, il n'en finit pas moins jeté sur le pavé, la tête écrabouillée ; mare de sang dans laquelle il se trouve évidemment quelque jeune fille frissonnante pour tremper le bout de son ombrelle... Tendre poète, Prévert ?



Tendre, oui, dès lors qu'il est question du grand peuple des modestes, des enfants, des jolies filles, des sentiers printaniers, des oiseaux... Bref, de toute cette mièvrerie inutile, honnie par tous les dîneurs-z-importants qui remuent une *« tête si peu vivante avec toutes ces grimaces instruites »*.

AVEC L'AMI KOSMA

Tendre et, comment dire ? d'une sobriété lyrique lorsqu'il s'agit – un des joyaux de la soirée – d'*« attirer l'attention sur les conditions d'existence des habitants des îlots insalubres des grandes villes »*. L'ami Kosma est toujours là pour accompagner en musique les vaillants petits pèlerins de la mistoufle.

On est en 1945, à *Aubervilliers*. Les fumées des usines crachent la substantifique moelle des ordures et des chevaux morts de la ville de Paris. Les ouvriers de Saint-Gobain contemplent d'un air incrédule leurs mains rongées par les acides. Armés de ces brocs émaillés dont on ne sait plus l'usage, tous vont à la « fontaine » de la rue, pompe ou caniveau, avant de regagner leurs taudis en soupirant : *« C'est la vie ! » « Selon la formule résignée »*, ajoute Prévert.

Et la vie n'en déborde pas moins, entretenue avec une manière d'onction dans les derniers potagers ; dévorée des yeux, à défaut de monnaie d'échange, sur le marché où sévit un fakir prometteur de lendemains heureux ; égosillée à gorge déployée par des guirlandes de mouflets en cavale dans les rues : *« Gentils enfants d'Aubervilliers / Gentils enfants des prolétaires / Gentils enfants de la misère. »*

On retrouve la Seine dans *Paris la belle*, autre bijou de cet inventaire. Cette rêverie de Pierre et Jacques Prévert (où l'on retrouve un certain Marcel Duhamel en facteur, lorgnant avec envie sur les polars qu'il vient d'apporter au courrier !) tresse deux époques de la capitale filmées sur les mêmes lieux à trente ans d'intervalle. Aux images de *Souvenirs de Paris*, film inachevé de 1928, se mêlent celles, en couleurs, de 1959 ; le tout commenté par l'accent titi parigot d'Arletty. Un régal !

Et puis *Prévert de Montand*, excellentissime interprète de Prévert en chansons ; et puis *Drôle de drame*, concocté avec Carné, en 1937 – *« Je vous assure, mon cher cousin... »* –, plus attendu sans doute que les merveilleux *Remorques* et *Lumière d'été*, de Grémillon. Et puis *Le Petit Soldat*, fable antimilitariste si délicatement servie par Paul Grimault. Et puis *La Pêche à la baleine... « Il faut voir, vous dis-je, c'est passionnant ! »*

Valérie Cadet

★ « Prévert : inventaire », Arte, dimanche 25 février, de 20 h 45 à 0 h 40.

Derrière la fenêtre

par Agathe Logeart

CE FUT UN BOMBARDEMENT. De chiffres, d'idées, mais d'œillades noires aussi. Exaspéré par des questions qui ne lui parvenaient pas dans l'ordre souhaité ou qui ne lui convenaient pas tout simplement, le président de la République n'a pas ménagé les deux journalistes, Anne Sinclair et Alain Duhamel, qui l'interrogeaient. Anne Sinclair, en particulier, en prit, si l'on peut dire, pour son grade. *« Cette question n'a aucun sens... De la science-fiction... »* Jacques Chirac aurait difficilement pu être plus cassant tout en restant dans les limites communément admises de la civilité. C'était curieux, cette façon de répondre à des questions, en se plaçant ainsi, s'agissant de défense, sur la défensive.

Il ne souffrait pas l'interruption, la demande de précisions, prenait un air lassé comme s'il s'adressait pour la énième fois à l'idiot du village. S'il arrive, lorsqu'on regarde ce genre de prestation télévisée, de se dire que les journalistes ne sont là que pour jouer les plantes vertes, ce n'était en l'occurrence pas le cas. *Ils avaient potassé leurs dossiers.* Ils ne cherchaient pas le bon mot, la petite phrase, mais tentaient seulement d'aller au fond des choses. A force de guetter l'escarmouche, on en perdait le fil du propos. C'était dommage. Armée de métier, suppression du service national, service civil obligatoire ou volontaire, démantèlement de certains armements nucléaires, tout cela méritait une expression pacifique et non cette tension désagréable. Que fallait-il penser de ce grand chambardement qu'on nous annonçait ? Du bien, du mal ? On était un peu perdu. On avait envie – chacun son tour – de poser des questions. *Mais on se sentait importun, un peu bêta, devant tant d'assurance.*

En bon petit soldat, pour tenter de se faire une idée, on s'accrocha en décidant de suivre le débat organisé dans la foulée par France 2. Une belle brochette de ministres de la défense, passés et présent, deux experts, un député et pas moins de quatre journalistes avaient installé leurs quartiers dans les dorures martiales de l'hôtel des Invalides. Le bombardement continua. Structures, arsenaux, force de frappe, plans stratégiques, conscription, volontariat, Valmy, Verdun, tradition républicaine, intégration, Rafale, Leclerc, Albion (le plateau, pas la perfide), régiments, OTAN, débat court, débat long, quelques amabilités et reportages plus loin, on n'était guère plus avancé. François Léotard s'opposait à Charles Millon. A gauche comme à droite, on en appelait aux mânes du général de Gaulle. Un maire RPR pleurait par avance le désastre que serait pour sa ville la disparition de sa garnison. Un maire socialiste était soulagé que l'on persistât à construire des sous-marins nucléaires. Rien n'était comme d'habitude.

Puis ce fut fini. Une caméra, placée dehors derrière la fenêtre, s'éloigna du cercle de spécialistes. Derrière la fenêtre, on comprit tout à coup que c'était là qu'on nous avait laissés, depuis le début, dans le froid de notre incompétence...

SAMEDI 24 FÉVRIER

TF 1

13.00 *Journal.*
13.30 Reportages. Les cinés de campagne (35 min). 792250
14.05 L'homme qui tombe à pic.
15.00 Mac Gyver.
16.00 Melrose Place.
16.50 Football. En direct d'Auxerre. Huitième de finale de la Coupe de France : Auxerre-Paris SG ; 17.00, Coup d'envoi ; 18.00, 2e période (120 min). 5882705
18.50 Patinage artistique. Finale des champions, en direct du POPB (70 min). 8731980
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

PATINAGE ARTISTIQUE
Présenté par Anne-Sophie de Kristoffy et Roger Zabel. En direct du POPB : libre dames, libre messieurs (125 min). 129960
Les meilleurs patineurs du monde vont se réunir pour la finale des cinq compétitions amateurs.

22.50

ENQUÊTE À FLEUR DE PEAU
Téléfilm de Bob Misiorowski, avec Michael Paré, Barbara Carrera (105 min). 5103076
Un flic des douanes et de l'immigration de Miami assiste impuissant à la mort de son collègue et ami. Son chef de service le rend responsable...
0.35 Formule foot.
1.10 Journal, Météo.
1.20 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.40 et 3.45 TF 1 nuit. 1.50 *Concert : La Création*, de Haydn, par l'Orchestre français. 3.55 La Pirogue. 4.50 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.58 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Savoir plus santé. L'homme en pièces de rechange artificielles [2/2]. Invité : Daniel Loisance (58 min). 5157989
14.38 L'ABC des plantes.
14.40 Léopards et hyènes, les armées de la nuit. Documentaire de Cindy Buxton (55 min). 5462347
15.35 Tiercé. En direct d'Enghien.
15.45 Viper. La Baxley. Série.
16.40 Dans l'œil de l'espion.
17.30 Un privé sous les tropiques. Le trésor squelettiques. Série.
18.25 Le Choix gagnant. Jeu.
19.00 Surprise sur prise.
19.55 et 20.40 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.45

LA FUREUR DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur. Avec Vanessa Demouy, Danyboon, Michèle Bernier, Albert Algou, Maureen Dor, Tonton David, Gabrielle Lazure, Philippe Lavil, Veronika Loubry, Pascal Obispo, Lio... (145 min). 162540

23.10

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Magazine présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Carla Bruni, Danyboon, Martin Lamotte, Princess Erika. (85 min). 8403144
0.35 Journal, Météo.
0.45 ▶ La 25e Heure. Magazine. Maman derrière les barreaux, d'Helena Kennedy et Polly Bide (55 min). 3052281
1.40 Le Poids de la preuve. Téléfilm (175 min). 71491960
4.35 Bouillon de culture (rediff.). 5.40 *Dessin animé.*

France 3

12.35 Journal.
12.59 Ski. Championnats du monde à Sierra Nevada (36 min). 400725989
13.35 Keno.
13.40 et 15.00 Couleurs pays.
14.05 Les Souvenirs de Sherlock Holmes.
17.45 Montagne (rediff.). Les mamies du Mont-Blanc.
18.15 Expression directe. UPA.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Maison des hommes vivants*, de Claude Farrère.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'AVOCATE
Série. Le prix d'une vie, de Philippe Lefebvre, avec Corinne Dacla (90 min). 799434
Sur un chantier, un véhicule se renverse et son conducteur est tué. L'entreprise responsable est prête à tout pour éviter une enquête ou un procès.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Mourir à Verdun, histoire d'une hécatombe, de William Karel et Pierre Miquel (55 min). 5154960
Verdun fut le point d'orgue de cette guerre qui devait être « la Der des ders ». Le calvaire de millions d'hommes s'accrochant à la moindre parcelle de boue, cette boue qui leur faisait un second uniforme.
23.15 Journal, Météo.
23.40 Musique et compagnie. Magazine présenté par Alain Duault. Palais Garnier ; le retour. 0.40 Musique Graffiti. *Fantaisie op. 69, Nocturne n° 2*, de Chopin, par Elisabeth Léonskaja, piano (15 min).

La Cinquième

12.00 Fête des bébés. 12.30 *Les Lumières du music-hall*. Jean Sablon. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. Les fous roulants. 14.00 A tous vents. Course zéro. 15.00 Business humanum est. Revue de presse. 16.00 ▶ Cinéastes de notre temps. Jacques Becker. 17.00 Qui Vive. Acharnement thérapeutique et soins palliatifs. 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Lee Evans. Série [2/5], de Jim Doyle et Andrew Gillman, avec Lee Evans, John Thomson (v.o., 25 min). 40279
19.25 Histoire parallèle. Magazine présenté par Marc Ferro. La papauté en question. Invité : Philippe Levillain (50 min). 5903908
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

WILD PALMS
Série. [2/6] Une vie sans histoire, de Peter Hewitt, avec Jim Belushi (50 min). 1575095
Pouvoir des médias, emprise des sectes... série adaptée d'une bande dessinée à succès.
21.35 Métropolis. Festival de Berlin ; Vermeer à La Haye ; Tracy Chapman (50 min). 1910182
22.25 Plan séquence. Le Videur. Court métrage de Christophe Jacrot (5 min). 4500521

22.30

MUSIC PLANET
Magazine. Pop Galerie. Sting, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (65 min). 1890927
23.35 Kaspar Hauser. Téléfilm [1/2], de Peter Sehr (90 min). 9419057
Ce téléfilm en deux parties retrace le drame de Kaspar Hauser, enfant arraché dès sa naissance aux bras de sa mère, comtesse à la cour de Bade, et jeté au cachot à la suite d'un complot politique contre le prince héritier. Il en sortira à l'âge de 16 ans. Rediffusion du 3 mars 1995.
1.05 Cartoon Factory Dessins animés. [6/10] (rediff.). 1.30 Court-circuit L'Enfance égarée. Court métrage de Christophe Ruggia (rediff., 1994). 1.55 Toxicos sous ordonnance Documentaire de Stéphane Le Gall Viliker et Marie-Dominique Dhelsing (rediff., 45 min).

M 6

12.55 La Saga *des séries.*
13.00 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
14.05 Supercopter. Série.
15.10 Booker. Série.
16.15 Les Champions. Série.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
18.10 Amicalement vôtre. Série.
19.05 Warning. Magazine.
19.10 Turbo. L'enquête : la filière Elf ; L'essai : le Ford Galaxy TDI ; etc.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme. Musculation. Les phobies. Le désir. Spécial goût.
20.35 Coming Next. Magazine.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny et Gillian Anderson.
Roland (60 min). 7817076
Les hybrides (55 min). 2504705
Les petits hommes verts (50 min). 8311927
Roland *voit Mulder et Scully s'intéresser à la mort de deux chercheurs d'un laboratoire gouvernemental. Dans* Les hybrides, *ils enquêtent sur un généticien qui a créé une race de mutants. Dans* Les petits hommes verts, *le bureau des affaires non classées a été démantelé, ce qui n'empêche pas Mulder de prendre l'avion pour Porto-Rico où un observatoire fermé depuis peu aurait reçu des messages en provenance de l'espace.*
23.30 A l'Ouest d'Edem. Thème : Mensonge et vérité.
0.50 Dance Machine Club.
1.25 Hit Dance.
1.55 Best of Dance. Musique.
3.25 Jazz 6. Magazine. 4.20 Frank Sinatra. Documentaire. 5.10 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 14.00*
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Rugby. Toulon-Toulouse.
16.10 L'Inspecteur Beck. Téléfilm de Daniel Alfredson (90 min). 1277076
▶ *En clair jusqu'à 20.29*
17.45 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Titicaca (52 min). 92105818
18.40 Les Simpson.
19.05 Flash d'information.
19.10 et 19.45, 20.20 C Net.
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.49 Les Sales Blagues de Vuillemin.
19.50 Cyberculture.
20.25 Pas si vite !

20.28

LA NUIT DES INSECTES
20.29 et 22.59, 1.59, 3.29 Les Zinzins. Série.
20.30 L'Invasion des abeilles tueuses. Téléfilm de R. O'Bannon (83 min). 1047279
21.55 Insektors.
22.05 Afrique, paradis des insectes. Documentaire (44 min). 7715811
22.50 Flash d'information.
23.00 Ticks ■ Film de Tony Randel (1993, 82 min). 325502
0.25 Les Insectes de feu ■ Film de Jeannot Swarc (1975, v. o., 95 min). 4985250
2.00 Voyage au bout de l'horreur. Film de Terence H. Winkless (1988, 85 min). 8048873
3.30 Ethan Frome ■ Film de John Madden (1993, 102 min). 7826279
5.15 Nuits blanches à Seattle ■ Film de Nora Ephron (1993, ♦ 101 min). 8794927

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. Festival des îles de danse ; Anne-Marie Raynaud, Philippe Jamet.
20.30 Photo-portrait. Jean-Claude Simoen, éditeur.
20.45 Fiction. *En public et en direct du studio Charles-Trénet à Radio-France. Tokaya !* Tokaya !, d'Enzo Cormann.
22.35 Musique : L'Air du temps. Chanson française. Etre ou ne pas être, avec ou sans quotas ?
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. La Mort en huit chiffres ; Psyshow-pathe, *de Didier Daeninckx. 0.55 Chronique* du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). François Mauriac, ma vie, mes personnages (7) ; 1.57 Stanislas Rodansky, le voyageur immobile ; 3.53 Charles Dullin et les témoins de son temps ; 6.40 Les coulisses du Théâtre de France.

France-Musique

20.00 Opéra. Donné le 17 février, au Metropolitan Opera de New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Nello Santi : Turandot, opéra en trois actes, de Puccini, Ghena Dimitrova (Turandot).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Présences 96. Les années 90. Concert donné le 10 février, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France : œuvres de Chen, Zhang, Pesson.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Ignaz Schuppanzigh. Trio n° 43, de Haydn, Schiff, piano, Shiokawa, violon, Pergamentchikov, violoncelle ; *Falstaff*, ouverture, de Salieri, par l'Orchestre de chambre de Salieri ; Œuvres de Beethoven : Quatuor n° 16, par le Quatuor Berg ; Ouverture op. 124, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado ; Octuor, de Schubert, par l'Octuor de Vienne.
22.40 Da Capo. Le chef d'orchestre Bruno Walter. Symphonie n° 28, de Mozart, par l'Orchestre symphonique Columbia ; Symphonie n° 3, de Brahms, par l'Orchestre symphonique Columbia ; Te Deum, de Bruckner, par les Solistes, le Chœur de Westminster, l'Orchestre philharmonique de New York. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 Les Ritals. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal (France 2). 22.30 N'oubliez pas votre brosse à dents (France 2 du 17/2/96). 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR). 1.30 Visions d'Amérique (15 min).

Planète

20.35 Les Lucioles noires. Dans la collection Kilomètre zéro. 21.20 La Gaspille. 21.50 Marseille de père en fils. [2/3] Coup de mistral. 22.40 Katie et Eilish, les petites siamoises de Dublin. 23.35 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [2/3] Sur les pas du gourou Rimpoche. 0.30 Du champagne et des larmes (55 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Super VTT.
22.00 IAM. Portrait. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond (30 min). 7110076
22.30 Paris dernière. 23.25 Boulevard Jourdan. 0.30 A bout portant (50 min).

Ciné Cinéfil

19.55 Actualités Pathé n° 2. 20.50 Le Club. Invité : Alain Terzian. 22.05 *Hollywood Backstage.*
23.00 Storm Warning ■ ■ Film de Stuart Heisler (1951, N., v.o., 90 min). 1107892
0.30 ▶ Humoresque ■ ■ Film de Jean Negulesco (1946, N., v.o., 120 min). 1819212

2.30 Le Tampon du capiston. Film de Philippe Labro (1950, N., 90 min). 5333958

Ciné Cinémas

20.30 Le Revers de la médaille. Téléfilm américain de David Lowell Rich (95 min). 22.05 Dennis Quaid. 22.30 Sur le tournage de Wonder Boy.
23.00 Le Cavaleur ■ ■ Film de Philippe de Broca (1978, 100 min). 89519873
0.40 Jamie Loves Jeff 2. Téléfilm classé X (85 min).
2.05 Doubles Masques et agents doubles ■ Film de Basil Dearden (1964, v.o., 95 min). 54078583

Série Club

19.00 Le Club. 19.10 Fame. La première fois. 20.00 Caraïbes offshore. Rituel vaudou. 20.45 Soirée spéciale : L'Homme du Picardie. 23.05 Au-delà du réel. La pierre de Lune. 0.40 Au plaisir de Dieu (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Angela, quinze ans. Un ange passe. *21.50 Le Frelon vert.* Trois hommes et un tank. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Liquid Television. 22.45 Nonante. 23.45 Road Test. *0.10 Seinfeld.* La couverture. 0.35 Route 66. Le procès. 1.25 Dream On. Ai-je le blues ? (30 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Délinquants juvéniles. 20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Dernier Grand Prix. 22.15 Imogène contre-espionne. 23.50 Télé-achat. 0.05 Otages en direct (15 min).

TMC

20.00 Drôles d'histoires. 20.10 L'Album Warner. 22.10 Le Pouvoir des mers. De Gabrielle Davidson et David Clark. [3/6] Alizés et guerres commerciales. 23.10 Le Chinois. Le pachyderme. 0.40 Secret bancaire. Le boxeur (55 min).

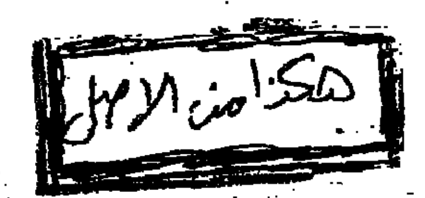
Eurosport

12.55 Ski. *En direct. Championnats du monde. Slalom dames. 2e manche, à Sierra Nevada (Espagne, 50 min).* 3914231
14.00 Combiné nordique. En direct. Coupe du monde. 13e manche, à Trondheim (Norvège, 60 min). 179298
15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique). Demi-finales (120 min). 111788
17.00 Tennis. 18.00 Tennis de table (sous réserves). 20.00 Tennis.
20.15 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique). Demi-finales (135 min). 8000704
22.30 Ski. 23.00 Tennis. 1.00 International Motorsports (60 min).

Rendez-vous

17.00 France-Inter. Les Etoiles du cinéma. Interview de Jodie Foster.
18.15 RTL-Live. Salman Rushdie.
18.30 RMC. Samedi Passion. Jules Roy.
22.40 France-Inter. Alternatives. Gilles Verlant *(Gainsbourg au bout de la nuit).*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
SAMEDI 24 FÉVRIER 1996

Jean Paul II modifie en partie les règles du conclave qui élira son successeur

IL EST DE TRADITION que le pape remette en jeu les règles qui, après sa mort, s'appliqueront à l'élection de son successeur. A l'exception de Benoît XV (1914-1922) et de Jean Paul Ier (qui n'a régné que trente-trois jours en 1978), les sept papes du XXe siècle ont tous plus ou moins remanié le dispositif du conclave, sensible parce qu'il touche au pouvoir suprême dans l'Eglise catholique. En publiant à Rome, vendredi 23 février, une Constitution apostolique, intitulée *Universi Dominici Gregis* (« Tout le troupeau du Seigneur »), Jean Paul II introduit, derrière des changements techniques apparemment anodins, une mini-révolution dans le *système d'élection du chef de* l'Eglise.

D'abord, il met fin au système de clôture absolue qui était la règle depuis 1271, c'est-à-dire depuis ce fameux conclave (du latin *cum clave*, sous clé) de Viterbe, quand la population mécontente enferma et condamna au pain et à l'eau les cardinaux qui se disputaient, depuis des mois, la succession du pape Clément IV. La claustration se révéla efficace et se perpétua. Demain, les opérations de vote du conclave auront encore lieu à la chapelle Sixtine récemment rénovée, ponctuées par le rituel inchangé des fumées noire et blanche, mais les cardinaux électeurs ne logeront plus sur place. Ils se rendront, à quelques centaines de mètres de là, à la moderne résidence Sainte-Marthe, récemment construite à l'intérieur de la cité du Vatican. Environ cent vingt appartements et chambres individuelles attendent déjà les cardinaux électeurs, dont le nombre maximum reste aussi fixé, précisément, à cent vingt.

Ce « déménagement » était unanimement souhaité. Après les deux conclaves d'août et octobre 1978, prisonniers de cellules étouffantes, aménagées à la hâte aux abords de la chapelle *Sixtine*, *les cardinaux* avaient protesté contre l'inconfort de leur situation. Ils disposeront désormais d'une plus grande liberté de circulation et de communication, même si aucune personne étrangère au conclave ne sera admise dans leur lieu de résidence. Mais c'est l'ambiance, le déroulement, voire la durée du conclave qui risquent de changer. Les derniers ont été relativement brefs. En 1978, par exemple, il n'aura fallu que quatre tours de scrutin – soit une seule journée – dans la touffeur romaine d'un 26 août, pour élire Jean Paul Ier. Demain, le confort accru des électeurs et la levée partielle de la clôture favoriseront sans aucun doute un style nouveau de délibération et un conclave plus long.

Le deuxième changement annoncé vendredi 23 février par le pape porte sur la discipline du secret. Elle sera allégée, ne portant plus que sur les opérations de vote proprement dites. Là aussi, petite concession, *grands effets. La menace de* l'excommunication pesait sur tout cardinal trop bavard qui révélerait à l'extérieur le détail des tractations et des scrutins. A partir de maigres confidences arrachées et recoupées, *journalistes et historiens* parvenaient, plus ou moins fidèlement, à retracer le déroulement d'un conclave. Ce verrou aussi va sauter. Jean Paul II libère partiellement la conscience des cardinaux électeurs. Il met fin à la fiction d'une clandestinité dont les raisons politiques d'hier – notamment les pressions des grandes puissances – ont aujourd'hui disparu.

Le troisième point du nouveau dispositif porte sur la participation des cardinaux âgés de plus de quatre-vingts ans. Ils avaient été exclus du droit d'élire le pape par un règlement de Paul VI en 1970, qui avait soulevé de violentes critiques. Jean Paul II confirme cet âge-limite. Mais, également sensible au sentiment d'« *humiliation* » des cardinaux octogénaires, il crée pour eux ce que l'historien Philippe Levillain (*Dictionnaire historique de la papauté*, paru en 1994 chez Fayard) appelle déjà un « *Sénat* » : sans participer au vote, ils assisteront aux « *congrégations générales* » précédant le conclave (qui suivent la mort du pape et préparent l'élection de son successeur) et animeront, dit le texte publié aujourd'hui, « *la prière du peuple de Dieu dans les basiliques romaines et dans les diocèses du monde* ». Maigre consolation.

On reconnaît là le style du pontificat, à la fois moderne et traditionnel, de Jean Paul II. Il époussète la vieille institution du conclave. Il ouvre des brèches dans les règles sacro-saintes de la clôture et du secret.

Il supprime d'autres vestiges comme l'élection du pape « *par acclamation* » ou « *par compromis* ». Mais il reste inébranlable dans sa conception du rôle du pape et de son élection. Aucune des suggestions faites après le concile *Vatican II (1962-1965) en vue d'élargir le* collège électoral (par exemple, aux présidents des conférences épiscopales *nationales) n'est retenue. Pis*, les Eglises séparées risquent d'être indisposées par la réaffirmation forte, dans ce document, de la « *romanité* » et de l'« *universalité* » du pape, que symboliserait le collège de ses électeurs, c'est-à-dire les cardinaux qui représentent à la fois historiquement le clergé de Rome et géographiquement – parce que la plupart sont des évêques résidentiels – la diversité des cultures et du monde entier.

Le conclave qui élira le successeur de Jean Paul II ne ressemblera pas tout à fait à celui qui l'avait élu. Mais en maintenant, pour l'élection de son chef, une base aussi restreinte que celle de cent vingt cardinaux, l'Eglise catholique – qui a inspiré le système parlementaire, grâce aux procédures inventées au Moyen Age par ses ordres réguliers – voit aujourd'hui le fossé se creuser entre elle et un environnement international transparent et démocratique.

Henri Tincq

La fin d'un système de réclusion

Si les électeurs du prochain pape vont y gagner en confort, c'est une partie du folklore du conclave *qui va disparaître avec les déplacements* de cardinaux en minibus (voire, selon la presse italienne, dans un tunnel souterrain) pour aller de la Sixtine à leur nouvelle résidence Sainte-Marthe. Dès la mort du pape, rappelle Giancarlo Zizola dans *Le Successeur* (chez DDB), on voyait courir, entre la Chapelle Sixtine et les Loges de Raphaël, « *des porteurs de hamacs, de lits de camp, de matelas, de caisses de couverts, de bouteilles, de prie-Dieu et de casseroles* »... Les électeurs ne s'en plaindront pas, mais les nostalgiques se souviendront des « *roues* » qui, autrefois, faisaient passer de l'extérieur la nourriture aux conclavistes reclus.

Chéri Millon !

par Pierre Georges

DEUX TRAGIQUES nouvelles au rayon des nostalgies masculines. Chéri Bibi est mort. Et le service militaire ne vaut guère *mieux. Ce qui a pour double effet* de nous « projeter » – selon le concept qui fera désormais la force des armées – dans le passé et dans l'avenir.

Commençons par l'essentiel, la disparition du fameux maître des rings, l'odieux Chéri Bibi. C'est toute une époque qui fout le camp, celle de la télévision à galène et des spectacles de catch pour chambrées. En ce temps-là, la vie était bien faite. Une fois par semaine, ou à peu près, selon un plan soigneusement préparé, la France s'offrait un spectacle d'une singulière *élévation de* pensée et d'une haute tenue sportive : le catch à quatre, Foire du Trône à domicile.

Le genre était fameux et anticipateur. Bien avant le western-spaghetti, cet étrange et musculeux ballet opposait les forces du mal et du bien. Les bons et les méchants devaient en découdre, étant entendu, une fois pour toutes, que le Bien l'emporterait sur le Mal. Dans cette partition, chacun tenait son rôle. Ils étaient six comme les Trois Mousquetaires sont quatre. Roger Delaporte faisait le traître avec bonheur. Le bourreau de Béthune était odieusement odieux. L'Ange Blanc rendait la justice. Robert Duranton excellait en bellâtre. Ben Chemoul était bon. Et Chéri Bibi – pas la moitié d'un chauve celui-là – ne pouvait s'empêcher, malgré d'admirables repentirs, d'être l'affreux.

Bref, tout allait pour le mieux *dans la guerre pour rire. La France* pliée en catch à quatre opposait des poitrines aux poitrines. Et voici que Chéri *Bibi est mort dimanche* sous le nom étrange de Roger Trigeaud, inspecteur des impôts en retraite. Ce n'est pas bien raisonnable !

Nos nostalgies ne sont plus ce *qu'elles étaient. Plus de catch.* Plus de service militaire. Plus rien pour bassiner le voisinage et tourmenter noces et banquets avec le récit nécessiteux, suant l'ennui et fleurant la chaussette, de nos exploits « *mirlitaires* ». Car c'est un fait acquis à l'increvable panthéon des mémoires masculines. Sauf cas de guerre évidemment, il reste à peu près acquis pour des générations de bidasses que le service militaire ne leur servit à rien. Sauf à s'en souvenir et, comme dit l'autre, à avoir vu du pays.

Il reste que cela fait un choc. Plus *de service armé ! Plus de corvées !* Plus de pompes ! Plus de permissions supprimées ! Plus de fines *plaisanteries ! Plus de grandes* manœuvres ni de petites prises d'armes ! Plus de pas cadencé ! Plus de bien dégagé sur les oreilles ! Plus de repos pouvez fumer ! Plus d'horizon et encore moins de bleu horizon !

Pauvre France ! Charles Millon qui, il y a une semaine à peine, jouait le Grand Muet et démentait, comme arracheur de dents, les informations du *Monde* en convient cette fois. Le Président l'a dit. Millon le fera. Extinction des chambrées à l'horizon 2001-2002. Juste avant l'élection présidentielle, soit noté au passage. *Le Canard enchaîné*, en sa malignité, rapportait cette semaine une merveille de propos de notre bon ministre, à Angers. Questionnant un militaire au garde-à-vous, Charles Millon lui aurait dit : « *Et vous, qu'est-ce que vous faites dans le civil ?* ». Et le militaire de répondre : « *Capitaine, monsieur le ministre* ». Prophétique !

Selon l'OMS, le traitement du cancer du sein par le tamoxifène ne doit pas être interrompu

LES FEMMES SOUFFRANT d'un cancer du sein et traitées par le tamoxifène ne doivent en aucun cas cesser de prendre ce médicament : telle est la principale conclusion d'un groupe d'experts en toxicologie et en cancérologie qui s'est réuni du 13 au 20 février à Lyon, au Centre international de recherche sur le cancer (Circ), sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé. *Commercialisé sous différentes* dénominations (Tamofène, Kessar, Nolvadex et Oncontam), le tamoxifène *est utilisé depuis* près de vingt ans comme traitement adjuvant du cancer du sein. Cette substance permet de ralentir la multiplication des cellules sensibles à l'action des hormones oestrogènes.

De multiples études statistiques ont démontré, ces dernières années, que le tamoxifène retarde l'apparition des récidives de la lésion cancéreuse et allonge l'espérance de vie des malades. On sait également que ce médicament prévient l'apparition d'un cancer dans l'autre sein. Mais comme de nombreux médicaments anticancéreux, le tamoxifène *n'est pas sans effets* secondaires ni sans risques. La principale toxicité potentielle de cette *molécule* concerne de possibles anomalies de la paroi interne de l'utérus (l'endomètre) pouvant évoluer en lésion cancéreuse. Ce risque est connu des spécialistes depuis la fin des années 1980 et impose une surveillance gynécologique spécialisée.

Le calcul « bénéfices-risques » de ce médicament a été d'autant plus étudié ces dernières années que certains spécialistes souhaitent proposer le tamoxifène en traitement préventif chez les femmes connues *comme étant, pour des raisons génétiques*, à haut risque de cancer du sein (*Le Monde* du 2 septembre 1992). Compte tenu d'un risque potentiel de cancer de l'endomètre, peut-on raisonnablement prescrire ce médicament à des femmes bien portantes ? Cette question fait l'objet de vifs débats au sein de la communauté médicale, comme l'ont exposé dans un long article publié par *Le Monde* (daté 16 juin 1993) le professeur Frédéric Kutten (hôpital Necker, Paris) et deux chercheurs du CIRC et de l'Inserm, Simone Saez et Annie Sasco. A la différence d'autres autorités sanitaires étrangères, la fédération française des centres de lutte contre le cancer a *prudemment décidé de ne pas* mettre en place d'essai préventif avec le tamoxifène.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la réunion des experts organisée par le CIRC. Lors de cette réunion trisannuelle, les risques cancérogènes de quinze médicaments ont été étudiés. Les conclusions des experts concernant l'efficacité du tamoxifène et ses risques potentiels sont sans surprise.

Aussi les milieux médicaux s'étonnent-ils de l'écho que la réunion du CIRC a eu dans certains médias (*lire ci-contre*). « *Cette information n'est pas nouvelle* », a commenté jeudi 22 février l'Institut américain du cancer (NCI), rejoignant ainsi les experts du CIRC, qui soulignent que le risque de cancer de l'endomètre est bien plus faible que les bénéfices que l'on peut attendre du tamoxifène chez les femmes atteintes de cancer du sein. « *Aucune femme en cours de traitement ne doit arrêter ce dernier* », insiste le Circ pour qui il est « *toutefois important que les femmes aient accès à l'opinion scientifique sur le faible risque de cancer de l'endomètre de manière à être en mesure de prendre une décision avisée sur le traitement qu'elles acceptent.* »

Jean-Yves Nau

« Il est important de noter... »

A 19 h 12, jeudi 22 février, l'Agence France-Presse a diffusé une dépêche classée « *Urgent* » ainsi libellée : « *Le médicament le plus utilisé dans le monde contre les cancers du sein est " cancérogène " et a été classé par l'agence de recherche de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la liste des produits présentant un risque réel de cancer, a-t-on appris jeudi de sources médicales.* » L'information est immédiatement reprise sur les radios. Quelques minutes plus tôt, le Centre international de recherches sur le cancer avait diffusé à toutes les rédactions un communiqué titré : « *Le CIRC procède à l'évaluation du risque cancérogène lié au tamoxifène* » où il n'est nulle part fait mention de l'inscription de ce médicament à une « *liste* » de produits « *cancérogènes* ».

La conclusion du communiqué est la suivante : « *Il est important de noter que les conclusions du groupe de travail n'infirment pas les conclusions des cancérologues cliniciens et des chirurgiens, selon lesquelles le tamoxifène est un médicament très important qui allonge considérablement la survie des malades souffrant d'un cancer du sein. Aucune femme en cours de traitement pour un cancer du sein ne doit arrêter ce traitement en raison des conclusions du groupe de travail. Le risque de cancer de l'endomètre est bien plus faible que les bénéfices que les malades retirent du traitement par le Tamoxifène.* »

François Léotard tente de rassurer les élus de l'UDF

L'ancien ministre se fait fort d'entraîner le parti en 1998

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

Le rendez-vous tombait à point nommé. Quelques heures après qu'André Rossinot, président du Parti radical, eut annoncé sa décision d'être à son tour candidat à la présidence de l'UDF, François Léotard et François Bayrou avaient prévu de participer, jeudi 22 février, à leur première réunion commune à Toulouse. Les deux associés ont pu ainsi montrer que la défection de leur allié radical d'hier n'entame ni leur volonté de persévérer côte à côte, ni leur assurance de l'emporter sur les autres prétendants.

Accueillis par Dominique Baudis, à qui M. Bayrou a promis « *un rôle spécialement important* » dans l'UDF en cas d'élection de M. Léotard, les deux hommes ont fait assaut d'éloquence pour certifier qu'ils avaient sincèrement mis au rancart « *la culture de la peau de banane* ».

Le départ de M. Rossinot, qui, comme les Adhérents directs de Pierre-André Wiltzer, était engagé avec eux dans un accord qui avait été plus qu'ébauché, prive M. Léotard et M. Bayrou d'un élément important de leur argumentaire de campagne. Même s'il espère qu'une bonne partie des Adhérents directs se rangeront la semaine prochaine à leurs côtés, l'ancien ministre de la défense peut difficilement, en effet, se présenter aujourd'hui comme le candidat légitime de toutes les familles fondatrices de l'UDF.

« IL EST LIBÉRAL, C'EST TOUT »

Quelques heures auparavant, à Paris, le coordinateur des députés PR, Hervé Novelli, avait d'ailleurs observé que « *dès lors que le président du Parti radical est candidat à la présidence de l'UDF, François Léotard ne peut plus se prévaloir d'un accord historique entre le PR, Force démocrate, le Parti radical et les Adhérents directs pour en être le candidat commun* ». Avec Claude Malhuret (Allier) et Pierre Cardo (Yvelines), il réclame « *soit la convocation d'un bureau politique extraordinaire du PR élargi aux parlementaires, soit celle d'une convention nationale dans les trois semaines* ».

Devant les conseillers nationaux UDF de Midi-Pyrénées, M. Léotard a cependant évité toute critique à l'encontre de la décision de M. Rossinot. « *L'important en ce qui concerne les candidats, c'est de savoir qu'on peut les distancer* », a-t-il simplement dit. Tandis que M. Madelin poursuit sa campagne en égrenant son credo libéral, le président du PR met l'accent sur la nécessité de « *réussir un projet politique* », portant sur l'Europe, la réforme fiscale, la réforme de l'Etat ou la décentralisation. La difficulté est que ce programme n'a pas encore été bouclé. M. Léotard a promis qu'il l'adressera aux adhérents *de l'UDF au début du mois de* mars, avec le « *visa* » de M. Bayrou.

L'insistance mise par ce dernier à ranger M. Madelin parmi les ultra libéraux a le don d'agacer Pascal Clément, secrétaire général du Parti républicain. « *Je ne qualifierais pas Madelin d'ultra-libéral. Il est libéral, un point, c'est tout* », a expliqué M. Clément. « *C'est parce que les Français veulent l'équilibre entre les libéraux, pour tirer l'économie, et les sociaux, pour la solidarité, que Madelin ne peut être le président de l'UDF* », a-t-il ajouté.

M. Léotard s'est employé à rassurer les militants, très souvent élus ou futurs candidats, sur la capacité d'entraînement pour les élections de 1998 que leur procurera son élection à la présidence de l'UDF. « *François Bayrou et moi, nous voulons construire une force politique pesant durablement sur la vie politique française. L'UDF doit devenir la première force politique* », a-t-il affirmé. Les militants UDF de Midi-Pyrénées auront l'occasion de comparer les argumentaires puisque, le 26 février, ce sera au tour de M. Madelin de venir les courtiser à Toulouse.

Cécile Chambraud

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 23 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

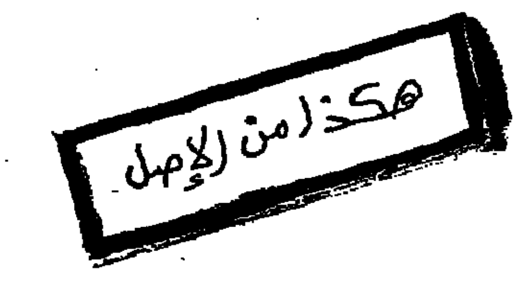
Tokyo Nikkei	20340,90	–0,15	+2,17
Honk Kong index	11338,50	–2,21	+13,40

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/02	Var. en % 21/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1953,26	+0,85	+4,34
Londres FT 100	3735,30	+0,26	+1,24
Zurich	1546,94	+0,11	+1,11
Milan MIB 30	—	—	+6,44
Francfort Dax 30	2417,06	+1,08	+7,23
Bruxelles	1628,96	+1,11	+4,44
Suisse SBS	1364,14	–0,12	–6,41
Madrid Ibex 35	—	—	+4,49
Amsterdam CBS	—	—	+3,88

Tirage du *Monde* daté vendredi 23 février 1996 : 501 566 exemplaires



de meilleurs services, dès demain



Dès aujourd'hui, en remplissant ce questionnaire, faites-nous part de vos idées pour mieux prendre le train **dès demain**.

"Si nous vous posons ces questions, c'est pour **prendre en compte** vos réponses, pour en **reparler** avec vous dès le mois d'avril et nous **engager** en juin sur de meilleurs services".

Loïk Le Floch-Prigent, Président de la SNCF

dites-nous si ça va mal... dites-nous aussi si ça va bien

A Cochez la case correspondant à votre réponse. Une seule réponse par ligne.

En ce qui concerne :	ça va plutôt mal	ça va plutôt bien
l'information	1 ☐	2 ☐
l'accès aux gares	1 ☐	2 ☐
les gares	1 ☐	2 ☐
la vente des billets, coupons et cartes	1 ☐	2 ☐
les trains (confort, service à bord)	1 ☐	2 ☐
la sécurité	1 ☐	2 ☐
les liaisons ferroviaires (fréquences, rapidité, localités desservies, correspondances)	1 ☐	2 ☐
le respect des horaires	1 ☐	2 ☐
le système de tarification	1 ☐	2 ☐

quand vous préparez votre voyage en train ou quand vous achetez votre billet, coupon ou carte

B A quoi souhaiteriez-vous que nous donnions la priorité ?

Dites-nous quelles sont pour vous les 2 priorités en cochant les 2 cases correspondant à vos réponses.

1 ☐ *avoir des informations plus claires, plus rapides à obtenir, sur ce que propose la SNCF*
2 ☐ *tout faire sans vous déplacer (vous informer, réserver, prendre votre billet...)*
3 ☐ *bénéficier d'informations et de conseils personnalisés*
4 ☐ *organiser votre voyage avec la SNCF (y compris car, bus, taxi, location de voiture, hôtel, deux roues, circuit touristique...)*
5 ☐ *prendre votre billet plus facilement, plus rapidement, au dernier moment*
6 ☐ *bénéficier d'un billet unique lorsque vous utilisez plusieurs modes de transport*

quand vous vous rendez à la gare ou quand vous la quittez

C Que faudrait-il améliorer en priorité ?

Dites-nous quelles sont pour vous 2 priorités en cochant les 2 cases correspondant à vos réponses.

1 ☐ *faciliter le stationnement des voitures près des gares*
2 ☐ *faciliter la circulation des voitures devant les gares*
3 ☐ *faciliter le stationnement et la garde des vélos et motos près des gares*
4 ☐ *faciliter la liaison entre les transports en commun (bus, métro, car) et le train*
5 ☐ *pouvoir trouver facilement et rapidement un taxi*

avec nos tarifs

D A quoi souhaiteriez-vous que nous donnions la priorité ?

Dites-nous quelle est pour vous la priorité en cochant la case correspondant à votre réponse.

1 ☐ *simplifier le système de tarification*
2 ☐ *baisser les prix quand vous voyagez à plusieurs*
3 ☐ *vous faire bénéficier d'avantages lorsque vous voyagez souvent*
4 ☐ *baisser les prix lorsque vous voyagez en dehors des périodes d'affluence*
5 ☐ *vous faire bénéficier d'avantages lorsque vous utilisez le train plus... un parking, un car, une voiture louée, un hôtel...*

dans les gares

E Sur quoi aimeriez-vous que nous fassions porter nos efforts ?

Dites-nous quelles sont pour vous les 3 priorités en cochant les 3 cases correspondant à vos réponses.

1 ☐ *l'accueil*
2 ☐ *la propreté*
3 ☐ *la sécurité*
4 ☐ *le confort sonore*
5 ☐ *le bon fonctionnement des équipements (composteurs, distributeurs, escalators,...)*
6 ☐ *les possibilités de se restaurer, se distraire, faire des achats*
7 ☐ *le confort de l'attente (salles d'attentes, quais, etc.)*
8 ☐ *la signalisation et l'information*
9 ☐ *la prise en charge des bagages*

et quand vous pensez plus particulièrement à la gare ou aux 2 gares que vous fréquentez le plus

F Que souhaiteriez-vous que l'on améliore en priorité ?

nom de la gare/ville	nom de la gare/ville
______	______
vos souhaits : ______	*vos souhaits :* ______
______	______
______	______
______	______

pour mieux vous satisfaire dans les trains

G Sur quoi aimeriez-vous que nous fassions porter en priorité nos efforts ?

Dites-nous quelles sont pour vous les 3 priorités en cochant les 3 cases correspondant à vos réponses.

01 ☐ *le confort*
02 ☐ *la sécurité*
03 ☐ *le nombre de places assises*
04 ☐ *plus de place pour les bagages*
05 ☐ *la sécurité des bagages*
06 ☐ *une meilleure information en cas de perturbations*
07 ☐ *l'accueil des enfants*
08 ☐ *des meilleurs services à bord (restauration, téléphone...)*
09 ☐ *le respect des horaires*
10 ☐ *une aide, une prise en charge du voyageur*
11 ☐ *la prise en charge des animaux*

avez-vous d'autres choses à nous dire qui vous tiennent à cœur ?

H Pour moi ce serait mieux si...

______
______
______
______
______

pour mieux vous connaître, pouvez-vous nous préciser

I Vous êtes... 1 ☐ *homme* 2 ☐ *femme*

Votre âge : ☐☐ ans

Votre département de résidence : ☐☐

Prenez-vous le TGV...
Cochez une seule case.
1 ☐ *tous les jours ou presque*
2 ☐ *de temps en temps*
3 ☐ *jamais*

Prenez-vous les trains Corail...
Cochez une seule case.
1 ☐ *tous les jours ou presque*
2 ☐ *de temps en temps*
3 ☐ *jamais*

Prenez-vous les trains régionaux (TER)
Cochez une seule case.
1 ☐ *tous les jours ou presque*
2 ☐ *de temps en temps*
3 ☐ *jamais*

Prenez-vous les trains d'Ile-de-France...
Cochez une seule case.
1 ☐ *tous les jours ou presque*
2 ☐ *de temps en temps*
3 ☐ *jamais*

Si vous souhaitez être personnellement informé des suites de cette opération, merci de nous laisser vos coordonnées :

nom : ______
prénom : ______
adresse : ______
______

Merci de déposer ce questionnaire dans les gares - les urnes sont situées dans les [logo] - ou de l'envoyer avant le 14 mars 1996 sous enveloppe non affranchie à : SOFRES Enquête clients SNCF - Libre réponse n° 298 - 92519 Boulogne-Billancourt Cedex. Le dépouillement sera effectué par la SOFRES.

SNCF

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.